



HAL
open science

**Sociabilité, Franc-maçonnerie et réseaux relationnels.
Contributions pour une histoire sociale et culturelle de
l'espace européen des Lumières**

Pierre-Yves Beaurepaire

► **To cite this version:**

Pierre-Yves Beaurepaire. Sociabilité, Franc-maçonnerie et réseaux relationnels. Contributions pour une histoire sociale et culturelle de l'espace européen des Lumières. Histoire. Université Paris-Sorbonne - Paris IV, 2002. tel-00134596v1

HAL Id: tel-00134596

<https://theses.hal.science/tel-00134596v1>

Submitted on 2 Mar 2007 (v1), last revised 6 Mar 2007 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pierre-Yves Beaurepaire

L'espace des francs-maçons

une sociabilité européenne au XVIII^e siècle

Du même auteur :

Les Francs-Maçons à l'orient de Clermont-Ferrand au XVIII^e siècle, Clermont-Ferrand, Presses de l'Université Blaise-Pascal, 1991, Institut d'Etudes du Massif Central, XLI, 365 p.

Franc-maçonnerie et cosmopolitisme au siècle des Lumières, Paris, EDIMAF, 1998, 128 p.

L'Autre et le Frère. L'Etranger et la Franc-maçonnerie en France au XVIII^e siècle, Paris, Honoré Champion, *Les dix-huitièmes siècles* 23, 1998, 872 p. Prix *Le Monde* de la Recherche universitaire.

avec Charles Giry-Deloison, *La Terre et les Paysans en France et en Grande-Bretagne XVI^e-XVIII^e siècles*, Neuilly, Atlante, *Clef-concours*, 1999, 351 p.

La République Universelle des francs-maçons. De Newton à Metternich, Rennes, Ouest-France, *De mémoire d'homme : l'histoire*, 1999, 210 p.

La Plume et le Compas au siècle de l'Encyclopédie. Franc-maçonnerie et culture de la France des Lumières à la France des notables, Paris, EDIMAF, 2000, 128 p.

édition de *La Plume et la Toile. Pouvoirs et réseaux de correspondance dans l'Europe des Lumières*, avant-propos de Daniel Roche, Arras, Artois Presses Université, *Histoire*, 2002, 346 p.

avec Dominique Taurisson, Edition électronique du *Journal* du baron Marie Daniel Bourrée de Corberon, Paris-Saint-Pétersbourg-Paris 1775-1785 : <http://www.egodoc.revues.org/corberon/>

L'Europe des francs-maçons XVIII^e-XXI^e siècles, Paris, Belin, *Europe & Histoire*, 2002, 325 p.

Nobles jeux de l'arc et loges maçonniques dans la France des Lumières. Enquête sur une sociabilité en mutation, Montmorency, Ivoire-clair, *Les architectes de la connaissance*, 2002, 245 p.

La France et l'Europe au XVIII^e siècle, Paris, éditions Autrement, *Mémoires*, à paraître.

Pour Pauline et Robin

Introduction

Franc-maçonnerie, vie de société et réseaux relationnels s'inscrit dans une perspective d'histoire sociale et culturelle résolument européenne. Il s'agit clairement de mettre à profit une conjoncture favorable, marquée par l'ouverture récente de nombreux fronts documentaires, pour relancer de la recherche française en histoire maçonnique qui, pionnière dans les années 1960, s'est progressivement essoufflée, isolée au sein de la communauté historienne, tranchant sur le dynamisme observé en Autriche, en Allemagne, en Italie, en Espagne ou aux Etats-Unis. Elle s'égarait même parfois dans une « maçonologie » (*sic*) a-scientifique. L'ouverture aux chercheurs en janvier 2002 des fonds « russes » d'archives maçonniques françaises des XVIII^e-XX^e siècles rapatriés de Moscou en décembre 2000, la mobilisation des exceptionnelles archives du Grand Orient des Pays-Bas à La Haye, ou du *Geheimes Staatsarchiv Preußischer Kulturbesitz* à Berlin, permettent de rompre avec la mono-exploitation paresseuse du fonds maçonnique de la Bibliothèque nationale de France, pour l'essentiel constitué de listes de membres et de correspondances administratives stéréotypées entre les loges et leur obédience. L'exploitation des écrits personnels ou « ego-documents » et l'attention portée aux réseaux relationnels sont également prometteuses. En effet, elles restituent la trajectoire individuelle, ses mobiles éventuels dans un contexte social, culturel, familial ou professionnel considéré à des échelles imbriquées plus qu'emboîtées –la famille, la nébuleuse huguenote et le réseau négociant européen par exemple-, alors qu'une liste de noms ne permettait pas de poser les questions essentielles : Pourquoi devient-on franc-maçon ? Dans quels

buts ? Comment articule-t-on l'affiliation maçonnique avec son dispositif social et sociable ? Dans quelle mesure intervient-elle sur un espace et un réseau relationnels ? Avant d'être une institution, la loge est d'abord une communauté de pairs où un individu s'insère en société.

La Franc-maçonnerie qui s'épanouit sur le chantier de la République universelle des francs-maçons et au sein du royaume européen des mœurs est d'emblée européenne, c'est donc à cette échelle que son succès au XVIII^e siècle doit être appréhendé. Ses réseaux de correspondance, ses périodiques –car il existe une presse maçonnique- et son marché du livre, ses régimes de hauts grades, ses milliers de loges maçonniques –900 en France à la fin de l'Ancien Régime- assurent un maillage de l'espace européen sans équivalent. Articulé à la nébuleuse huguenote, aux réseaux d'information diplomatiques et négociants, il met en place un dispositif performant de « gestion de la mobilité » (Daniel Roche) en Europe, ce qu'ont bien compris les aventuriers qui s'y infiltrent pour parvenir jusqu'aux cercles aristocratiques et mondains les plus étroits. Intégrer la dimension européenne, c'est également prendre en compte l'existence d'une Maçonnerie brillante, offrant une offre de divertissement mondain variée –bals, concerts et théâtre amateurs- dans un espace qui transcende la frontière entre espaces domestique et public pour intégrer le temple de la loge, la vie de société, les châteaux et les hôtels particuliers. On met ainsi en évidence la plasticité et la résistance d'un modèle aristocratique –que l'on redécouvre également à propos des salons- de sociabilité maçonnique, qui permet de contester la thèse de Ran Halevi sur *Les loges maçonniques dans la France d'Ancien Régime. Aux origines de la sociabilité démocratique* et de nuancer le modèle habermasien d'une sociabilité maçonnique « bourgeoise » laboratoire de *L'Espace public*. Les loges de cour existent au XVIII^e siècle, elles ont un pouvoir d'attraction considérable qui déborde largement la sphère aristocratique.

La création d'un Réseau scientifique pour l'étude de la communication dans l'Europe moderne, la mise au point d'une base de données relationnelles, le développement d'un outil d'instrumentation électronique performant, Arcane, permettent à la fois d'intégrer de nouveaux outils d'information et d'analyse, de proposer une cartographie dynamique de l'espace européen des Lumières, et surtout d'articuler des recherches trop souvent cloisonnées : l'essor de la Franc-maçonnerie européenne mobilise et éclaire les ressources de la nébuleuse huguenote, l'étude du versant maçonnique du *Kavaliertour* –voyage de formation et d'agrément nobiliaire- intéresse l'histoire de la formation des élites européennes et de leur entrée dans le monde.

Cet ouvrage milite pour une histoire sociale et culturelle de la Franc-maçonnerie étroitement articulée aux nouvelles approches de la vie de société et de la sociabilité des élites européennes. Le chapitre premier présente donc moins un état des lieux exhaustif de la recherche ou un bilan historiographique, qu'un état des forces, des moyens. Il met en évidence dans une perspective européenne leur faiblesse en France, le problème du renouvellement des générations de chercheurs, l'absence de reconnaissance institutionnelle, et les risques d'une marginalisation croissante au sein de la sphère universitaire, le paradoxe de la Franc-maçonnerie étant ce décalage entre un observatoire privilégié, un laboratoire du lien social et cette marginalisation. Il faut réfléchir à une organisation nouvelle de la recherche en histoire sociale et culturelle de l'espace européen des Lumières. L'enjeu est non seulement le travail en équipe -par opposition au travail individuel voire solitaire- mais l'interconnexion entre des champs disciplinaires différents, des objectifs qui ne le sont pas moins, des espaces divers, sans qu'aucun protagoniste de l'échange n'y perde son identité. Les outils d'édition et d'instrumentation électroniques présentés dans le chapitre deux montrent que, sans céder à l'illusion de l'intelligence artificielle, une organisation réticulaire et souple de la

recherche, favorisant les échanges d'information et de compétence au rythme et à l'intensité souhaités par chacun, sans créer des structures aussi lourdes qu'improductives, est possible. Si l'on veut recentrer la Franc-maçonnerie dans le dispositif de la recherche scientifique, il importe de penser l'organisation de ce dernier en réseau, comme un espace relationnel où tisser des liens, présenter une offre d'informations, d'outils et de compétences, favoriser les échanges, se nourrir régulièrement des apports méthodologiques et des questionnements venus d'autres terrains ouvre l'univers des possibles. C'est ce que l'historien de la médecine Marc Ratcliff étudiant la manière dont Abraham Trembley (1710-1784) réussit à intéresser, mobiliser et finalement passionner l'Europe savante du XVIII^e siècle pour la recherche sur le polype (*Hydra viridissima*) et sa régénération nomme la « stratégie de la générosité ». Sous la forme d'études de cas, les chapitres trois et quatre précisent et éprouvent ces deux axes stratégiques : faire le choix résolu d'une approche européenne -ce qui n'interdit en aucune manière de varier la focale-, sinon la richesse des dispositifs -mais aussi certaines de leurs faiblesses-, des échanges, l'intensité des rivalités et des affrontements, les recompositions spatiales peinent à être restituées ; associer pour un profit mutuel la recherche sur la sociabilité maçonnique aux enquêtes qui enrichissent et renouvellent notre approche de la vie de société.

Chapitre I

La recherche maçonnique en France et en Europe :

Esquisse d'un bilan comparé

I Un déficit de légitimité et d'investissement scientifique

Chaque année la bibliographie maçonnique s'enrichit en France de plusieurs dizaines d'entrées¹. Si l'on retranche les dossiers racoleurs d'hebdomadaires en mal de tirages élevés sur les « réseaux d'influence maçonniques » ou les travaux rédigés en dehors de tout sérieux scientifique, la moisson n'en demeure pas moins abondante. Mais ces fruits sont non seulement de qualité inégale –ce qui n'est pas propre à la recherche maçonnique- mais également trompeurs, car ils nourrissent une illusion, celle de la bonne santé de la recherche maçonnique en France². Elle reste effet en

¹ On se reportera avec profit à la riche et brillante présentation historiographique de Charles Porset : « La Franc-maçonnerie française au dix-huitième siècle. Etat de la recherche. Position des questions (1970-1992) », dans José Antonio Ferrer Benimeli coordinador, *La Masonería Española entre Europa y America*, II, VI Symposium Internacional de Historia de la Masonería Española, Zaragoza 1-3 de julio 1993, Zaragoza, 1995, Gobierno de Aragon, Departamento de Educacion y Cultura, pp. 903-995, ainsi qu'à Charles Porset, *Hiram Sans-Culotte ? Franc-maçonnerie, Lumières et Révolution. Trente ans d'études et de recherches*, Paris, Honoré Champion, 1998, *Les dix-huitièmes siècles*, n°24, 442 p.

² Illusion dont sont également victimes nos collègues étrangers, comme nous avons pu le constater lors du séminaire *Masonería, Liberalismo y modernidad*, organisé à l'Université de La Laguna, Canaries les 9-13 avril 2002.

marge des champs de recherche « légitimes » de la corporation historique et partant à l'écart de la reconnaissance académique. Depuis vingt ans, le nombre de thèses soutenues ou en cours est très bas¹. Elles sont dans leur grande majorité l'œuvre d'érudits profanes ou francs-maçons qui ont fourni un travail de terrain important mais entrepris le plus souvent hors des canons universitaires. C'est le cas dernièrement de la thèse de Pierre Guillaume sur *La Franc-maçonnerie à Reims 1740-2000* soutenue le 19 juin 2002. A titre de comparaison, le *Centro de Estudios Históricos de la Masonería Española* de l'Université de Saragosse dirigé par José Antonio Ferrer Benimeli a lancé une vingtaine de thèses d'histoire régionale sur le XIX^e-XX^e siècles afin de couvrir méthodiquement le territoire hispanique, métropolitain et colonial. Cette pénurie de thèses résulte de l'assèchement en amont du vivier des maîtrises et des Diplômes d'études approfondies. La Franc-maçonnerie n'attire pas les étudiants et leurs directeurs de recherche en dépit de l'existence de fonds documentaires accessibles, proches et volumineux, de la découverte régulière de nouveaux gisements², et des efforts des obédiences libérales pour ouvrir leurs archives et bibliothèques³. Dans ces conditions, on ne peut s'étonner des trous béants décelés dans la couverture de l'espace maçonnique français au XVIII^e siècle. Du point de vue de l'histoire régionale la thèse de doctorat d'Etat de Michel Taillefer sur la Franc-maçonnerie toulousaine⁴, et la

¹ Le mouvement s'est accentué depuis la retraite de Daniel Ligou (Université de Dijon) et de Jacques Valette (Université de Poitiers) qui ont dirigé la majorité d'entre elles. Des thèses sont en cours sur Metz, Montpellier et Perpignan pour le XVIII^e siècle et Lille pour le XIX^e siècles.

² Parmi les plus récentes, celle de deux listes de loges en correspondance avec celle d'Avignon pour les années 1750 et 1751 : Jean-Marie Mercier et Thierry Zarcone, « Un témoignage inédit sur les premiers francs-maçons de Provence, du Languedoc et de Guyenne (1750-1751) », dans *Renaissance traditionnelle*, n° 127-128, juillet-octobre 2001, pp. 261-277.

³ L'Institut d'Etudes et de Recherches Maçonniques du Grand Orient ouvre même les colonnes de sa revue *Chroniques d'histoire maçonnique* aux étudiants.

⁴ Michel Taillefer, *La Franc-maçonnerie toulousaine sous l'Ancien Régime et la Révolution 1741-1799, Commission d'histoire de la Révolution française, Mémoires et documents XLI*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1984, 312 p.

thèse d'Eric Saunier sur *6000 francs-maçons normands*¹ font figure d'exception. On en oublierait même que la première a déjà vingt ans. Les principales métropoles maçonniques françaises, malgré des effectifs de plusieurs centaines de frères, une forte implication dans les échanges européens, ne sont pas connues en profondeur. Les travaux du regretté Johel Coutura pour Bordeaux sont avant tout des listes de membres –périmées depuis le retour des « Archives russes »- et de courtes fiches biographiques². Lyon, Strasbourg et Marseille auxquelles nous avons consacré trois chapitres de *L'Autre et du Frère* n'ont pas bénéficié de l'attention qu'elles méritent. La thèse d'Albert Ladret est en tout point déficiente, sans problématique, ni sérieux travail sur les sources³. Du coup, les travaux anciens d'Alice Joly sur Jean-Baptiste Willermoz demeurent la référence et sont réédités⁴, or la Franc-maçonnerie lyonnaise ne se réduit pas au fondateur du Régime Ecossais Rectifié. La Maçonnerie marseillaise n'est connue que par l'étude que Jacques Choisez a consacrée à *Saint-Jean d'Ecosse*⁵, loge de la chambre de commerce, à partir des registres que l'auteur, ingénieur bruxellois, avait acquis lors d'une vente aux enchères. Son travail publié à compte d'auteur se présente sous la forme d'un collage artisanal des meilleurs morceaux des dits registres. Sa lecture donne une idée au chercheur de la richesse du document, qui

¹ Eric Saunier, *Révolution et sociabilité en Normandie au tournant des XVIII^e & XIX^e siècles. 6000 francs-maçons de 1740 à 1830*, Rouen, publications des Universités de Rouen et du Havre, n°250, 1998, 555 p.

² Johel Coutura, *La Franc-maçonnerie à Bordeaux (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Marseille, éditions Jeanne Laffitte, 1978, 279 p. ; *Les Francs-maçons de Bordeaux au 18^e siècle*, Bordeaux, éditions du Glorit, 1988, 220 p. ; « Le Musée de Bordeaux », dans *Dix-Huitième siècle*, n° 19, 1987, *La Franc-maçonnerie*, pp. 149-164.

³ Albert Ladret, *Le Grand Siècle de la Franc-maçonnerie. La Franc-maçonnerie lyonnaise au XVIII^e siècle*, Paris, Dervy-Livres, Histoire et tradition, 1976, 503 p. L'auteur a par ailleurs soutenu une thèse de médecine et une thèse de droit.

⁴ Alice Joly, *Un mystique lyonnais. Jean-Baptiste Willermoz et les secrets de la Franc-maçonnerie à Lyon (1730-1824)*, Mâcon, 1938, éd. 1986, Paris, Déméter, 329 p.

⁵ Jacques Choisez, *La Respectable Loge de Saint-Jean d'Ecosse, mère loge écossaise à l'orient de Marseille, entre 1762 et 1787*, troisième édition multigraphiée, Bruxelles, chez l'auteur, 1987, 139 p.

mériterait une véritable mise en perspective historique. Ayant rencontré en 1995 à force de persuasion l'auteur aujourd'hui décédé, j'avais pu obtenir un accès partiel et contrôlé à ses archives, dont un premier aperçu avait été publié par la *Revue Historique*¹, mais Jacques Choisez s'était toujours opposé à ce qu'une copie microfilmée soit réalisée et déposée au fonds maçonnique du Cabinet manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Strasbourg quant à elle, véritable plaque tournante des échanges maçonniques européens², doit se contenter du mémoire de maîtrise -remarquable- de Bertrand Diringer, *Franc-maçonnerie et société à Strasbourg au XVIII^e siècle*³. L'excellence de ce travail a eu comme effet pervers de freiner d'autres recherches au lieu de les encourager. Il forme même l'essentiel de la documentation du chapitre que Margaret C. Jacob consacre à Strasbourg dans *Living the Enlightenment. Freemasonry and politics in Eighteenth-Century Europe*⁴. Or, des archives françaises –les fonds revenus de Russie- et allemandes –au *Geheimes Staatsarchiv Preußischer Kulturbesitz* de Berlin-Dahlem mais aussi dans les dossiers restitués aux loges en correspondance avec les ateliers strasbourgeois-, permettent de renouveler en profondeur notre information sur l'activité maçonnique à Strasbourg et ses interactions européennes. Comme on le verra au chapitre deux, on ne peut plus

¹ Pierre-Yves Beaurepaire, « Le rayonnement et le recrutement étranger d'une loge maçonnique au service du négoce protestant : *Saint-Jean d'Ecosse* à l'orient de Marseille au XVIII^e siècle », dans *Revue Historique*, CCXCIII/2, 1996-1, pp. 263-288.

² Pierre-Yves Beaurepaire, « Un creuset maçonnique dans l'Europe des Lumières : la loge de la *Candeur*, orient de Strasbourg », dans *Revue d'Alsace*, 1998, tome 124, fascicule 602, pp. 89-120.

³ Bertrand Diringer, *Franc-maçonnerie et société à Strasbourg au XVIII^e siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction du Doyen Georges Livet et du Professeur Louis Châteller, Université des sciences humaines de Strasbourg, 1980, 257 p.

⁴ Margaret C. Jacob, « *Dissension and Reform in the New « Civil Society » : The Strasbourg Lodges of the Late Eighteenth Century* », dans *Living the Enlightenment. Freemasonry and politics in Eighteenth-Century Europe*, New-York-Oxford, Oxford U. P., 1991, pp. 179-202.

aujourd'hui considérer avec Jürgen Voss que « dans l'état actuel¹ des recherches [...] la première loge franc-maçonnique est créée à Strasbourg en 1757 »². Ce déficit affecte également notre connaissance de la Franc-maçonnerie parisienne. Le sujet de thèse déposé par Irène Diet : *Recherches sur la sociabilité maçonnique à Paris à la fin du XVIII^e siècle* en décembre 1987 sous la direction de Michel Vovelle, semble abandonné³, et si quelques mémoires de maîtrise ont été réalisés, l'essentiel du fonds maçonnique du Cabinet des manuscrits reste en jachère, sans parler des sources profanes qui permettraient d'entreprendre une véritable prosopographie des élites maçonniques parisiennes. Ici, encore les listes et répertoires maçonniques établis par Alain Le Bihan dans les années 1960 tiennent lieu par défaut d'études d'histoire sociale et culturelle⁴. Qui sait d'ailleurs que l'auteur considérait ces travaux comme des

¹ L'auteur cite en référence l'article très documenté mais vieux d'un tiers de siècle de Paul Leuilliot, « Bourgeoisie d'Alsace et Franc-maçonnerie aux XVIII^e et XIX^e siècles, le recrutement social des Loges d'après les documents maçonniques de la Bibliothèque Nationale », dans *La Bourgeoisie alsacienne, Etudes d'histoire sociale, Publications de la société savante d'Alsace et des régions de l'Est*, Strasbourg, Istra, 1967, pp. 343-376.

² Jürgen Voss, *Jean-Daniel Schoepflin (1694-1771). Un Alsacien de l'Europe des Lumières*, trad. fr. de *Universität, Geschichtswissenschaft und Diplomatie im Zeitalter der Aufklärung : Johann Daniel Schöpflin (1694-1771)*, München, Wilhelm Fink Verlag, 1979, publications de la Société savante d'Alsace, collection « Recherches et documents », tome 63, 1999, p. 33 note 65. D'autant que dans la même note, Jürgen Voss cite une lettre de Schoepflin à Louis VIII landgrave de Hesse-Darmstadt du 19 février 1744, où il écrit : « Le nombre de francs-maçons augmente prodigieusement dans notre ville ».

³ L'Institut d'Histoire de la Révolution Française à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne n'a plus aucun contact avec elle, pas plus que les *Annales Historiques de la Révolution Française* où elle avait publié un article prometteur : « Pour une compréhension élargie de la sociabilité maçonnique à Paris à la fin du XVIII^e siècle », dans *AHRF*, 1991, n°1, pp. 31-47.

⁴ Alain Le Bihan, *Francs-maçons parisiens du Grand Orient de France (fin du XVIII^e siècle)*, Commission d'histoire économique et sociale de la Révolution française, *Mémoires et documents n°19*, Paris, 1966, 490 p. ; du même auteur, *Loges et chapitres de la Grande Loge et du Grand Orient de France (2^e moitié du XVIII^e siècle)*, Commission d'histoire économique et sociale de la Révolution française, *Mémoires et documents n°20*, Paris, 1967, XXXIV-456 p., 2^e édition, 1990, 456 p. ; *Francs-maçons et ateliers parisiens de la Grande Loge de France au XVIII^e siècle (1760-1795)*, Commission d'histoire économique et sociale de la Révolution française *Mémoires et documents n°18* Paris, Bibliothèque Nationale, 1973, 509 p.

outils de travail et qu'aujourd'hui très âgé il conserve les manuscrits de plusieurs ouvrages qui n'ont jamais été publiés ? *A contrario*, la réédition en l'état de *Loges et chapitres de la Grande Loge et du Grand Orient de France (2^e moitié du XVIII^e siècle)* en 1990 est en soi révélatrice d'un tarissement de l'investissement scientifique. Enfin, Mathieu Marraud manque l'occasion dans sa thèse sur *La noblesse de Paris au XVIII^e siècle* de faire véritablement retour aux sources –l'auteur n'en cite d'ailleurs aucune- et de les soumettre à un questionnaire et à une lecture renouvelés¹.

Cette faiblesse de l'investissement scientifique se manifeste aussi dans les grandes revues nationales ou régionales où les articles relevant de l'histoire maçonnique sont rares. Les propositions ne sont pas rejetées², elles font défaut. En outre la mise sur pied d'un numéro thématique paraît aujourd'hui impossible, sauf à recourir massivement aux collaborations étrangères³. A titre de comparaison, en Italie, Zeffiro Ciuffoletti a pour l'histoire moderne coordonné un numéro spécial d' *il Viuesseux* sur *La Massoneria e le forme della sociabilità nell'Europa del Settecento* en 1991, et Fulvio Conti a dirigé le dossier *Massoneria e politica in Europa fra Ottocento e Novecento* publié dans *Memoria e Ricerca, Rivista di storia contemporanea*, en 1999. En Autriche, Helmut Reinalter a même pu lancer en 2000 une revue internationale semestrielle consacrée aux études maçonniques : *Zeitschrift für Internationale*

¹ Mathieu Marraud, «La Franc-maçonnerie : une approche de l'égalitarisme », dans *La noblesse de Paris au XVIII^e siècle*, Préface de Guy Chaussinand-Nogaret, Paris, Editions du Seuil, Univers Historique, 2000, pp. 476-490. C'est toute la différence avec la thèse de Michel Figeac dont les pages consacrées aux nobles francs-maçons sont nourries par l'exploitation directe des sources : Michel Figeac, *Destins de la noblesse bordelaise (1770-1830)*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1996, tome I, pp. 277-281.

² Je n'ai personnellement essuyé aucun refus, pas plus de la part de la *Revue d'Histoire moderne et Contemporaine* (1997), que de la *Revue Historique* (1996 et 1999), ou de la *Revue de Synthèse* (2002).

³ C'est d'ailleurs la voie qu'à dû emprunter Luis Martin pour mener à bien son projet collectif sur les cultures politiques des francs-maçons qui a finalement donné lieu à un livre : Luis P. Martin dir., *Les francs-maçons dans la cité. Les cultures politiques de la Franc-maçonnerie en Europe XIX^e-XX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, *Histoire*, 2000, 205 p.

Freimaurerforschung. Dix-Huitième siècle, revue annuelle de la Société française d'étude du XVIII^e siècle, à dominante littéraire mais accueillante aux historiens, représente un cas à part : non seulement un numéro thématique sur *La Franc-maçonnerie* avait été publié en 1987 sous la direction de Daniel Ligou¹, mais les comptes-rendus sont nombreux, et chaque numéro annuel contient, sauf exception, au moins un article se rapportant directement à la Franc-maçonnerie. Cette situation originale tient à la fois à l'histoire de la Société, de son Conseil d'administration, au goût des dix-huitiémistes littéraires pour ce qu'ils nomment à tort ou à raison « histoire des idées », et à la sympathie de nombre d'entre eux pour la Franc-maçonnerie des *Neuf Sœurs* et d'Helvétius. Mais du coup, si la recherche maçonnique universitaire s'exprime davantage dans un cadre littéraire –revues, colloques et congrès international des Lumières²–, cela a nécessairement des répercussions sur les thèmes, la problématique et l'écriture, et sur le positionnement au sein de la sphère historique.

Si, ces premières observations faites, on cherche à établir un diagnostic pour proposer une stratégie de relance, il faut s'intéresser aux structures d'encadrement de la recherche existantes. Significativement, aucune ne relève directement de l'histoire moderne et contemporaine. Les « maçonnologues » français cultivent souvent la nostalgie de l'époque heureuse où Jacques Brengues était titulaire d'une chaire de maçonnologie (*sic*) à l'Université de Rennes dans les années 1970. En réalité et plus

¹ *Dix-huitième siècle*, n° 19, *La Franc-maçonnerie*, 1987, 551 p.

² Les Congrès internationaux réunissent tous les quatre ans les délégués des sociétés nationales appartenant à la SIEDS. Depuis le Congrès de Münster, une table-ronde ou « session » au moins a été consacrée à la Franc-maçonnerie. Pour le prochain Congrès de Los Angeles, 3-10 août 2003, sont annoncées une séance/session sur *Freemasonry in the 18th Century An Education for a Perfect Gentleman* proposée par Dieter A Binder (Université de Graz), une table ronde sur *The Concept of Enlightenment of Freemasonry* animée par Helmut Reinalter (Université d'Innsbruck), et une seconde table ronde sur la Franc-maçonnerie proposée par Gian Mario Cazzaniga (Université de Pise). Nous-même organisons une table ronde sur *Espaces et réseaux de sociabilité en Europe et dans l'espace atlantique. Nouvelles approches, nouvelles perspectives*.

modestement, Professeur de Littérature française spécialiste du XVIII^e siècle, il animait un séminaire d'étude maçonnique et dirigea plusieurs thèses en ce domaine¹. Par la suite cet enseignement spécialisé et le séminaire ont disparu. En revanche, au sein du Centre d'Etude de la Langue et de la Littérature Françaises des XVII^e et XVIII^e siècles (CELLF) de l'Université Paris IV Sorbonne, UMR 8599 CNRS, Charles Porset anime l'équipe *Recherches sur les Lumières l'Illuminisme et la Franc-maçonnerie* créée en 1996. Mais son responsable reconnaît clairement que cette équipe n'a d'existence qu'administrative et virtuelle. Il en est le seul membre actif, ce qui ne l'empêche pas de déployer à titre personnel une remarquable activité de prospection² et d'édition critique de sources maçonniques. En poursuivant notre tour d'horizon, nous arrivons à la V^e section de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, section des sciences religieuses, où Antoine Faivre, germaniste, anime un séminaire réputé consacré à l'Histoire des courants ésotériques et mystiques dans l'Europe moderne et contemporaine³. En raison de l'imbrication entre la nébuleuse ésotérique et la sociabilité maçonnique, dont on aura de nombreux exemples dans les chapitres suivants, ce séminaire a servi de cadre et d'auditoire à de nombreuses recherches sur la Franc-maçonnerie, mais pour l'essentiel consacrées au symbolisme et à l'étude des rituels de hauts grades. Malgré le nom du séminaire, l'histoire sociale et culturelle y est très marginale⁴. De même, du

¹ Notamment la thèse novatrice de François Labbé, *Le message maçonnique au XVIII^e siècle. Origines, communication, évolution et influence en France (1723-1771)*, thèse de troisième cycle sous la direction de Jacques Brengues, Université de Haute-Bretagne, 1975, 2 volumes dactylographiés, 507 p. + 91 p + XXX p.

² Charles Porset a ainsi repéré le premier les fonds d'archives du Grand Orient conservés à Moscou et œuvré pour leur rapatriement.

³ Antoine Faivre, *Accès de l'ésotérisme occidental*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines, 1986, éd. 1996, 2 volumes, 371 p., 437 p. Richard Caron, Joscelyn Godwin, Wouter J. Hanegraaff, Jean-Louis Vieillard-Baron éd., *Ésotérisme, Gnoses & Imaginaire Symbolique : Mélanges offerts à Antoine Faivre*, Leuven, Peeters, 2001.

⁴ A titre indicatif, voici les principales séries de conférences données en 2001-2002 : « Théosophies, hermétisme, gnoses (fin XV^e-XX^e siècles) : approches méthodologiques et débats contemporains depuis 1965 environ » (Antoine Faivre) ; « La notion d'âme, ou de

côté de la sociologie des religions, Emile Poulat et Jean-Pierre Laurant se sont avant tout intéressés à l'antimaçonisme¹. La retraite de ces différents chercheurs pose clairement le problème de l'absence à ce jour d'un quelconque support institutionnel capable d'encadrer les chercheurs et de leur apporter un soutien logistique. Il n'est d'ailleurs pas certain que dans le contexte universitaire et culturel français, la création d'un centre spécialisé soit une solution particulièrement heureuse. Personnellement, nous ne le croyons pas, car ce serait courir le risque de marginaliser davantage² la recherche maçonnique, alors qu'elle a désespérément besoin d'être vivifiée par les échanges avec l'histoire « profane ». Nous y reviendrons.

La plupart des autres pays d'Europe ne connaissent pas cette absence de support institutionnel. Sans chercher à proposer un panorama complet, nous nous en tiendrons à quelques éléments de comparaison, en excluant d'emblée la Belgique qui forme un cas d'espèce. Les origines maçonniques de l'Université Libre de Bruxelles et les liens très forts qui l'unissent encore au Grand Orient de Belgique donnent en effet à l'Institut d'étude des religions et de la laïcité des moyens considérables – l'ASBL³ – (équivalent de nos associations loi 1901) – *La Pensée et les Hommes* qui gravite autour de l'Institut a sa propre collection au sein des Editions de l'Université de Bruxelles, ses émissions sur la chaîne de télévision publique RTBF et de radio – qui ne se comprennent que dans le contexte belge. A *contrario*, en Espagne, la Franc-maçonnerie a repris « force et vigueur » selon l'expression consacrée il y a moins de

médiation entre corps et esprit, dans les courants ésotériques occidentaux modernes » (Antoine Faivre) ; « Les cosmologies dans la littérature alchimique de la fin de la Renaissance (1595-1623) » (Radu Dragan) ; « La notion de magie dans le courant occultiste anglo-saxon (1875-1914) : approches historiques et méthodologiques » (Marco Pasi).

¹ Emile Poulat, Jean-Pierre Laurant, *L'antimaçonisme catholique, Les francs-maçons par Mgr de Ségur*, Paris, Berg international, « Pensée politique et sciences sociales », 1994, 202 p.

² Jean-Pierre Laurant insiste d'ailleurs sur la position marginale qu'occupent ses recherches au sein de la V^e section de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, où il se fait régulièrement qualifier par ses collègues de « professeur d'ésotérisme ».

³ Association sans but lucratif.

trente ans, et les effectifs maçonniques restent très limités. Pourtant et malgré de fortes oppositions initiales¹, elle dispose de deux centres de recherches historiques particulièrement actifs : le *Centro de Estudios Históricos de la Masonería Española* de l'Université de Saragosse déjà évoqué et l'Institut de recherche sur le libéralisme, le krausisme et la Franc-maçonnerie de l'Université pontificale Comillas de Madrid, de création plus récente. En raison du développement avorté de la Franc-maçonnerie en Espagne au XVIII^e siècle², ils se concentrent sur les XIX^e et XX^e siècles, même si José Antonio Ferrer Benimeli qui dirige le Centre de Saragosse a longuement travaillé sur les rapports entre l'Eglise et la Franc-maçonnerie, à partir des *Archives secrètes du Vatican*³. Le Centre de Saragosse a organisé depuis 1983 huit symposia internationaux sur l'histoire maçonnique espagnole, coloniale et européenne. Récemment publiés, les actes du dernier d'entre eux, organisé à Ségovie en 2000, *La Masonería española en el 2000. Una revisión histórica*, de plus de 1 000 pages, donnent une idée de l'ampleur de ces manifestations⁴. L'approche du fait maçonnique reste cependant très traditionnelle et peine à intégrer les méthodes de l'histoire sociale comme de l'histoire des cultures politiques. C'est pourquoi des chercheurs du Centre de Saragosse, notamment Pedro Álvarez Lázaro et Enrique M. Ureña, spécialiste

¹ Le Centre de Saragosse a même été victime d'un incendie criminel au début des années 1980.

² Nombre d'Espagnols ont été initiés mais à l'étranger. J'ai récemment retrouvé plusieurs d'entre eux sur les listes des loges de Toulouse revenues de Moscou : Parmi eux le marquis de Maldonado qui s'affilie à *Saint-Jean de la Parfaite Amitié* avec d'Acosta Daleydes, gentilhomme portugais et le frère Kroossans gentilhomme anglais –même si son patronyme semble plutôt d'origine batave ? : Paris, Bibliothèque du Grand Orient de France, Archives de la Réserve, fonds 113, dossier 138, loges de Toulouse, n. f.

³ José Antonio Ferrer Benimeli *Les archives secrètes du Vatican et de la Franc-maçonnerie. Histoire d'une condamnation pontificale*, Paris, Dervy-Livres, 1989, 908 p., 2^e édition mise à jour, 2002.

⁴ José Antonio Ferrer Benimeli éd., *La Masonería española en el 2000. Una revisión histórica, IX Symposium Internacional de Historia de la Masonería española, Segovia, del 18 al 22 de octubre 2000, Centro de estudios Historicos de Masonería española, Zaragoza, Gobierno de Aragon, Departamento de cultura y Turismo, collection Actas, 56, 2 volumes, 2002, 1059 p.*

internationalement reconnu du krausisme, tous deux de la Société de Jésus comme José Antonio Ferrer Benimeli, l'ont quitté pour fonder l'Institut de recherche sur le libéralisme, le krausisme et la Franc-maçonnerie. Ce laboratoire de l'Université Comillas cherche clairement à favoriser l'étude des rapports entre Franc-maçonnerie et espace public et des cultures politiques des francs-maçons sur des bases européennes¹.

Dans le domaine germanique, le principal centre de recherches se trouve à l'Université d'Innsbruck : *Internationale Forschungsstelle « Demokratische Bewegungen in Mitteleuropa 1770-1850 »*, dirigé par Helmut Reinalter². Il a également adopté une posture résolument européenne. Ses programmes de recherches et ses nombreuses publications –il dispose d'une collection chez l'éditeur Peter Lang³- s'intéressent à la période dite de « transition révolutionnaire » des années 1770-1830, avec le souci permanent de replacer l'histoire maçonnique dans son environnement social, culturel et politique. L'inventaire et la mobilisation des fonds maçonniques des Archives secrètes de Prusse⁴, l'étude des *Illuminaten*⁵ et des jacobins d'Europe

¹ Le séminaire *Masonería, Liberalismo y modernidad*, organisé à l'Université de La Laguna, Canaries les 9-13 avril 2002 préfigure le lancement d'un groupe de recherches européen sur ces thèmes.

² Concernant l'Autriche, il faut également évoquer l'ouvrage d'Elisabeth Rosenstrausch-Königsberg *Freimaurerei im Josephinischen Wien. Aloys Blumauers Weg vom Jesuiten zum Jakobiner*, Wien, Wilhelm Braumüller, 1975. On lui doit également sur Friedrich Münter un livre passionnant : *Freimaurer, Illuminat, Weltbürger. Friedrich Münters Reisen und Briefe in ihren europäischen Bezügen. Brief und Briewechsel im 18. und 19. Jahrhundert als Quellen der Kulturbeziehungsforchung, Bd. 2* Essen, Reimar Hobbing Verlag, 1987, 186 p.

³ Schriftenreihe der *Internationalen Forschungsstelle « Demokratische Bewegungen in Mitteleuropa 1770-1850 »*.

⁴ Renate Endler, Elisabeth Schwarze, *Die Freimaurerbestände im Geheimen Staatsarchiv Preußischer Kulturbesitz, 1 : Großlogen und Protektor Freimaurerische Stiftungen und Vereinigungen ; 2 : Tochterlogen*, Francfort-sur-le-Main Bern New York, Peter Lang, *Schriftenreihe der Internationalen Forschungsstelle « Demokratische Bewegungen in Mitteleuropa 1770-1850 »*, tome 13, 1994, 425 p. et tome 18, 1996, 306 p.

⁵ Helmut Reinalter (dir.), *Der Illuminatenorden (1776-1785/87). Ein politischer Geheimbund der Aufklärungszeit*, Francfort-sur-le-Main Bern New York, Peter Lang, *Schriftenreihe der*

centrale et orientale sont les axes principaux de recherche du laboratoire d'Innsbruck. Helmut Reinalter coordonne par ailleurs un vaste projet de dictionnaire de la Franc-maçonnerie européenne depuis 2001¹. La *Wissenschaftliche Kommission zur Erforschung der Freimaurerei* complète le dispositif en offrant une interface entre le laboratoire d'Innsbruck et la loge de recherches de Bayreuth.

Si les centres espagnols et autrichiens ont acquis aujourd'hui une audience européenne, des initiatives ont récemment vu le jour en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, marquant à la fois la prise de conscience d'un nécessaire encadrement scientifique de la recherche maçonnique, et ses difficultés. La situation de l'Angleterre est en effet paradoxale. La Grande Loge se considère depuis le XVIII^e siècle comme la mère loge universelle et s'est octroyée le droit exclusif de reconnaître comme régulier ou de disqualifier comme irrégulier les autres corps maçonniques à travers le monde, mais elle doit faire face depuis quelques années à une crise sans précédent : vieillissement des cadres, hémorragie massive de ses effectifs, image éclaboussée par de multiples scandales. Elle est l'objet de violentes attaques de la part de la presse et du *New Labour*². Bon gré mal gré, elle a entrepris un vaste programme de modernisation et d'ouverture en direction du monde profane, ce qui représente une authentique révolution pour les francs-maçons de Great Queen Street. Le *Canonbury Masonic Research Center* a été créé à Londres en 1999. Il organise des cycles de conférences données par des chercheurs maçons –appartenant à des obédiences régulières ou non³- et profanes⁴, et encourage financièrement les recherches

Internationalen Forschungsstelle « Demokratische Bewegungen in Mitteleuropa 1770-1850 », tome 24, 1997, 418 p.

¹ *Lexikon zur Europäischen Freimaurerei*, à paraître en 2004 chez C. H. Beck, à Munich.

² Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Europe des francs-maçons...*, *op. cit.*, p. 211

³ Signe d'une réelle volonté d'ouverture et de rapprochement en direction des obédiences dites libérales ou adogmatiques, que ne reconnaît pas Londres.

⁴ Programme aisément consultable sur <http://www.canonbury.ac.uk/recent.htm> Un premier recueil a été publié à partir des conférences données au Centre : M. D. J. Scanlan ed., *The*

d'étudiants. En outre, la Grande Loge Unie a favorisé la création au sein de l'Université de Sheffield –donc sous patronage universitaire- du *Centre for Research in Freemasonry*, dont la direction a été volontairement confiée à un profane, Andrew Prescott. Depuis sa fondation, le Centre de Sheffield a organisé un séminaire, édité des sources précieuses comme *Illustrations of Masonry* de Preston¹, et tenu les 11 et 12 juillet 2002 son premier colloque : *Lodges, Chapters and Orders. Fraternal Organizations and the structuring of Gender roles of Europe (1300-2000)*. Mais la recherche anglaise doit faire face à un passif très lourd. La revue *Ars Quatuor Coronatorum* de la loge de recherches *Quatuor Coronati Lodge No. 2076*, n'a plus aujourd'hui aucun crédit scientifique. La comparaison avec son homologue allemande est dramatique et sans appel : *Quatuor Coronati Jahrbuch* est en effet un modèle de rigueur scientifique et d'ouverture en direction de la recherche universitaire. Chaque numéro fait le point de la recherche en cours et publie des travaux universitaires de qualité, associant chercheurs confirmés² et débutants, avec un appareil critique impressionnant. La *Forschungsloge Quatuor Coronati No. 808* de Bayreuth³, qui publie la revue, finance par ailleurs des publications de thèses⁴ qu'elle envoie aux correspondants de la loge. Surtout, elle s'est efforcée d'apprendre aux érudits francs-

Social Impact of Freemasonry on the Modern Western World, Londres, Canonbury Masonic Research Centre, 2002, The Canonbury Papers, volume I, 185 p.

¹ William Preston, *Illustrations of Masonry*, édition critique sur cédérom par Andrew Prescott, Academy Electronic Publications, 2002.

² On y lit notamment les articles de Karheinz Gerlach, spécialiste de la Franc-maçonnerie à Berlin au XVIII^e siècle.

³ Malgré le sérieux et les progrès continus d'une revue comme *Renaissance traditionnelle*, les efforts louables de l'Institut d'Etudes et de Recherches maçonniques du Grand Orient de France, relayés en province par l'IDERM Septentrion à Lille, l'Institut Lorrain d'études maçonniques, ses confères toulousain et varois et leurs différents bulletins, la France ne bénéficie pas de structures comparables.

⁴ Dernière en date, la remarquable thèse de Stefan-Ludwig Hoffmann, *Die Politik der Geselligkeit. Feimaurerlogen in der deutschen Bürgergesellschaft 1840-1918*, Vandenhoeck & Ruprecht, *Kritische Studien zur Geschichtswissenschaft*, tome 141, 2000, 425 p.

maçons les méthodes de la recherche scientifique et à s'ouvrir aux problématiques nouvelles. Significativement, du côté britannique, les seuls vrais chantiers d'histoire maçonnique ont été lancés en Ecosse¹, par un universitaire profane, David Stevenson, résolu à s'attaquer aux mythes fondateurs de la Franc-maçonnerie anglaise, suscitant l'émoi de la Grande Loge Unie². Dans ces conditions, on n'est pas étonné que les développements sur la Franc-maçonnerie constituent la partie la plus faible de la remarquable synthèse de Peter Clark, *British Clubs and Societies 1580-1800. The origins of an Associational World*³. L'auteur est contraint d'utiliser des travaux anciens, souvent de qualité médiocre, car le champ a été véritablement laissé à l'abandon pendant des générations. Pour tenter de regagner le terrain perdu, le Centre de Sheffield a peu de temps, son directeur est détaché de la *British Library* pour trois ans, alors qu'il faudrait un véritable programme d'investigation et d'investissement à long terme. Pour montrer le nouveau visage de la recherche maçonnique britannique et susciter l'intérêt du public, il cède même quelque peu à la mode, notamment à celle des –presque inévitable en terre anglo-saxonne- *genders studies*, thème retenu pour le colloque de juillet 2002. Autant de signes que la relance en Angleterre témoigne de louables intentions, mais ne se fait pas encore dans un climat serein.

Si la Franc-maçonnerie néerlandaise est elle aussi affectée par un vieillissement rapide de sa pyramide des âges, elle n'est pas en crise. Pourtant, le Grand Orient des Pays-Bas, puissance maçonnique régulière comme la Grande Loge

¹ David Stevenson, *The origins of Freemasonry. Scotland's century, 1590-1710*, Cambridge U.K., Cambridge University Press, 1990, 286 p. ; du même auteur, *Les premiers francs-maçons. Les loges écossaises originelles et les membres*, trad. fr. de *The first Freemasons. Scotland early lodges and their members*, Aberdeen University Press, 1988, Montmorency, Ivoire-clair, *Les architectes de la connaissance*, 2000, 254 p.

² Voir sur la question, Pierre-Yves Beaurepaire, *La République universelle des francs-maçons...*, *op. cit.*, pp. 42-52.

³ Peter Clark, *British Clubs and Societies 1580-1800. The origins of an Associational World*, Oxford, Oxford University Press, *Oxford Studies in Social History*, 2000, pp. 309-349.

Unie d'Angleterre, s'engage lui aussi à stimuler la recherche maçonnique et à lui donner une reconnaissance universitaire. Une chaire d'études de « la Franc-maçonnerie comme mouvement intellectuel et phénomène socio-culturel »¹ financée par le Grand Orient a été inaugurée en 2001 à l'Université de Leyde². Son titulaire, Anton van de Sande a d'ailleurs récemment participé à la journée d'étude sur la Révolution batave organisée par l'Institut d'Histoire de la Révolution Française de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, et sa communication a été publiée dans les *Annales Historiques de la Révolution Française* sous le titre : « 'Une ambition nationale louable'. Les francs-maçons et la République batave »³. Parallèlement, la fondation OVN⁴ a été mise en place en septembre 2001, pour promouvoir et diffuser la recherche maçonnique universitaire aux Pays-Bas⁵. Il est vrai que le Grand Orient possède un extraordinaire fonds d'archives manuscrites et imprimées au *Cultureel Maçonniek Centrum « Prins Frederik »* de La Haye⁶. Ce fonds concerne non seulement l'histoire maçonnique néerlandaise, mais en raison des liens tissés entre Refuge huguenot et les premières loges, du rayonnement européen des loges

¹ Il s'agit d'une « extraordinary chair », prévue pour cinq ans.

² En 1999, une chaire d'étude de la philosophie hermétique et des courants hermétiques a été inaugurée au sein du Département de théologie et d'étude des religions de l'Université d'Amsterdam.

³ Anton Van de Sande, « 'Une ambition nationale louable'. Les francs-maçons et la République batave » dans *Annales Historiques de la Révolution française*, n° 326, *La Révolution batave. Péripéties d'une République-Sœur (1795-1813)*, octobre-décembre 2001, pp. 79-92.

⁴ *Stichting ter bevordering van weten-schappelijk Onderzoek naar de geschiedenis van de Vrijmetselarij in Nederland* (Fondation pour la recherche scientifique en histoire maçonnique des Pays-Bas).

⁵ OVN oeuvre pour « *stimulate academic research from all disciplines into the history of Freemasonry in The Netherlands and its former territories from the time of its foundation until the present day, as well as to stimulate the exchange of knowledge and the results of research into this field* ».

⁶ Nombre de pièces sont accessibles sur microfiches grâce à l'initiative de Margaret C. Jacob : *Freemasonry, Early sources on microfiche, 1717-1870, From the Grand Loge library in The Hague*, Leiden, IDC Publishers, 651 titres, 2345 microfiches.

négociantes d'Amsterdam¹, ou des loges universitaires de Leyde et d'Utrecht, il est indispensable à l'histoire des échanges maçonniques au XVIII^e siècle. En outre, le Grand Orient des Pays-Bas abrite la *Bibliotheca Klossiana*, remarquable collection d'ouvrages anciens, de sources manuscrites et imprimées, réunie par Georg Kloß (1787-1854)², Vénérable de *Zur Einigkeit* à Francfort-sur-le-Main en 1826, Grand Maître de l'Alliance éclectique en 1836, et pionnier des études maçonniques, achetée par le prince Guillaume Frédéric des Pays-Bas (1797-1881)³ et léguée par lui au Grand Orient dont il était Grand Maître.

Replacée dans un contexte européen, la situation institutionnelle de la recherche maçonnique en France est donc délicate. L'absence de renouvellement des cadres complique encore les choses. Alain Le Bihan, Daniel Ligou⁴ ont depuis longtemps pris leur retraite. Pierre Chevallier est mort en 1998, disparition d'ailleurs passée à peu près inaperçue au sein de la communauté des historiens modernistes. Mais au-delà du vieillissement, la recherche maçonnique souffre d'assèchement par évaporation massive de chercheurs qui après s'être fait connaître par leurs travaux dans ce domaine, s'en détournent pour d'autres terrains. Il me semble qu'on touche là au cœur de la crise. Le cas de Gérard Gayot est tout à fait significatif. Auteur d'une monographie exemplaire sur *Les francs-maçons à l'orient de*

¹ Nous y avons notamment trouvé le livre des visiteurs de la loge la *Bien Aimée* pour la période 1754-1793 : La Haye, Orde van Vrijmetselaren onder Het Grootosten der Nederlanden, Archief, carton 4337, 41 : *Visiteurenboek van de loge la Bien-Aimée* d'Amsterdam, 1754-1793, 3 registres. Voir Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Europe des francs-maçons...*, op. cit., p. 94.

² Kloß avait notamment acquis aux enchères à Paris en 1835 une grande partie de la collection d'André Lerouge. De nombreuses pièces intéressent l'histoire de la loge les *Amis Réunis de Paris*, et du régime des Philalèthes. Kloß a écrit une *Histoire de la Franc-maçonnerie en France* [1852-1853] dont la traduction française reste à faire.

³ Fils du roi Guillaume I^{er} des Pays-Bas.

⁴ La liste des travaux de Daniel Ligou est accessible dans les *Mélanges* qui lui ont été offerts en 1998 : *Studia Latomorum & Historica. Mélanges offerts à Daniel Ligou, colligés par Charles Porset*, Paris, Honoré Champion, collection Varia, 1998, pp. 15-26.

Charleville dès 1965, il a fait œuvre de pionnier avec des articles sur protestantisme et Franc-maçonnerie, la linguistique maçonnique, le rapport entre égalité proclamée et inégalité vécue notamment¹. Il a en outre publié un précieux recueil de textes dans la collection « Archives » chez Gallimard et Julliard en 1980, réédité onze ans plus tard², mais s'est progressivement désengagé de ce terrain de recherches, malgré quelques articles plus récents³, pour consacrer l'essentiel de ses travaux depuis vingt ans au moins à la manufacture sedanaise et au-delà à l'histoire de l'industrie et du commerce du textile en Europe⁴. Enfin, Gérard Gayot s'est refusé à répondre aux critiques de Ran Halévi⁵, alors qu'il ne manquait pas d'arguments face à une thèse contestable⁶.

¹ Gérard Gayot, *Les francs-maçons à l'orient de Charleville (1744-1815)*, Lille, Faculté des Lettres, Diplôme d'Etudes supérieures, 1965, XXVI+352 p. Parmi d'autres contributions du même auteur : « Les problèmes de la double appartenance : protestants et francs-maçons à Sedan au XVIII^e siècle », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, XVIII, juillet-septembre 1971, pp. 415-429 ; « Du Pouvoir et des Lumières dans la fraternité maçonnique au XVIII^e siècle », dans Michel Glatigny et Jacques Guilhaumou éd., *Peuple et Pouvoir. Essais de lexicologie*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1981, pp. 87-116.

² Gérard Gayot, *La Franc-maçonnerie française, textes et pratiques (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Paris, Gallimard, 1980, éd. 1991, folio histoire, 251 p.

³ Gérard Gayot, « War die französische Freimaurerei des 18. Jahrhunderts eine Schule der Gleichheit ? », dans Hans Erich Bödeker, Etienne François éd., *Aufklärung/Lumières und politik. Zur politischen Kultur der deutschen und französischen Aufklärung*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, *Deutsch-Französische Kulturbibliothek*, volume 5, *Transfer*, pp. 235-248.

⁴ Gérard Gayot, *Les draps de Sedan. 1646-1870*, Paris, Editions de l'ÉHÉSS, 1998, 579 p. ; du même auteur, « La main invisible qui guidait les marchands aux foires de Leipzig : enquête sur un haut lieu de la réalisation des bénéfiques, 1750-1830 », dans *Les territoires de l'économie, XV^e-XIX^e siècles*, numéro double de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine* présenté par Philippe Minard, 48-2/3, avril-septembre 2001, pp. 72-103.

⁵ Leurs thèses respectives sont bien présentées dans Fred E. Schrader, *Augustin Cochin et la République française*, traduction française par Marie-Claude Auger, Paris, Le Seuil, *L'Univers historique*, Paris, 1992, chapitre VII « Sociétés de pensée : de l'actualité d'une problématique », pp. 177-211.

⁶ Que nous critiquons dans *Les Francs-Maçons à l'orient de Clermont-Ferrand au XVIII^e siècle*, Clermont-Ferrand, Université Blaise-Pascal, Institut d'Etudes du Massif Central, 1991, volume XLI, 365 p., ainsi que dans *Nobles jeux de l'arc et loges maçonniques dans la France des Lumières. Enquête sur une sociabilité en mutation*, Montmorency, Ivoire-clair, « les architectes de la connaissance », 2002, 245 p.

Quatre ans après la parution du recueil de Gérard Gayot, on pouvait escompter que la publication partielle de la thèse de Ran Halévi sur *Les loges maçonniques dans la France d'Ancien Régime. Aux origines de la sociabilité démocratique*, dans la prestigieuse collection des *Cahiers des Annales* aurait également un effet d'entraînement important¹. Marqué par la lecture d'Augustin Cochin et l'enseignement de François Furet, l'auteur revisitait le maillage maçonnique du XVIII^e siècle à partir de son inscription dans l'espace et l'armature urbaine. Présentant la loge comme laboratoire de la sociabilité « démocratique », Ran Halévi annonçait un travail beaucoup plus ambitieux. Mais vingt ans plus tard, ce chantier a été totalement abandonné par l'auteur, qui a lui aussi réorienté ses recherches.

Publiée la même année que l'ouvrage de Ran Halévi, la thèse de doctorat d'Etat de Michel Taillefer sur *La Franc-maçonnerie toulousaine*, est restée isolée². Fruit d'une longue recherche solitaire, elle n'a pas suscité d'autres grandes monographies régionales³. De même, la publication de la thèse de doctorat d'État de Jean-Luc Quoy-Bodin sur *L'armée et la Franc-maçonnerie au déclin de la monarchie sous la Révolution et l'Empire* en 1987 ou du *Dictionnaire des officiers de l'armée royale qui ont combattu aux Etats-Unis pendant la guerre d'Indépendance* de Gilbert Bodinier⁴, n'ont pas favorisé les travaux sur la noblesse franc-maçonne, dossier que nous avons

¹ Ran Halevi, *Les loges maçonniques dans la France d'Ancien Régime. Aux origines de la sociabilité démocratique*, *Cahier des Annales* n° 40, Paris, 1984, 118 p.

² Michel Taillefer, *La Franc-maçonnerie toulousaine sous l'Ancien Régime et la Révolution 1741-1799*, *Commission d'histoire de la Révolution française, Mémoires et documents XLI*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1984, 312 p.

³ Son auteur n'a pas pris le relais de Daniel Ligou dans l'animation de la recherche maçonnique universitaire.

⁴ Jean-Luc Quoy-Bodin, *L'armée et la Franc-maçonnerie au déclin de la monarchie sous la Révolution et l'Empire*, préface d'André Corvisier, Paris, EDIC/ECONOMICA, 1987, 344 p. ; Gilbert Bodinier, *Dictionnaire des officiers de l'armée royale qui ont combattu aux Etats-Unis pendant la guerre d'Indépendance*, Vincennes, Service Historique de l'armée de Terre, 1983, 593 p.

seulement ouvert en 2001 à l'occasion du colloque de l'Université Michel-de-Montaigne Bordeaux III sur *La noblesse, un modèle social ?*¹ à la demande de Michel Figeac.

Cette incapacité de la recherche maçonnique à capitaliser durablement l'investissement scientifique se prolonge au sein des plus jeunes générations de chercheurs. Auteur d'une thèse déjà mentionnée sur *6 000 francs-maçons de 1740 à 1830*, Eric Saunier a coordonné depuis l'*Encyclopédie de la Franc-maçonnerie*, saluée par la critique², et organisé le colloque international de Rouen des 15-16 novembre 2001 sur *Franc-maçonnerie et Histoire. Un patrimoine régional*. Pourtant, lui aussi souhaite réorienter ses recherches et se désengager progressivement de l'histoire maçonnique. Le colloque de Rouen mérite d'ailleurs de retenir notre attention, puisque l'on pourrait soutenir que sa tenue même au sein d'une Université contredit notre thèse. En réalité, à y regarder de plus près, malgré l'incontestable réussite de la manifestation, l'énergie déployée par les organisateurs, la majorité des communicants français était des non-universitaires³. Les historiens universitaires étaient majoritairement étrangers. Significativement, c'est Sudhir Hazareesingh, chercheur mauricien de l'Université d'Oxford (Bailliol College), coauteur d'un ouvrage récent sur *Les Francs-maçons sous le Second Empire*⁴, qui traita des « Francs-maçons

¹ Pierre-Yves Beaurepaire, « Le noble franc-maçon : un modèle 'sociable' dans la France des Lumières ? », dans Michel Figeac, Josette Pontet et Marie Gabanon, actes du colloque *La noblesse, un modèle social ?*, 3-5 mai 2001, Université de Bordeaux III, Michel-de-Montaigne, Bayonne, Atlantica, 2002, tome

² *Encyclopédie de la Franc-maçonnerie*, Paris, Librairie générale française, « Encyclopédies d'aujourd'hui », 2000, 982 p. Voir à titre d'exemple le compte-rendu louangeur de Raymonde Monnier qui estime, non sans optimisme, que « la Franc-maçonnerie est désormais sortie du temple » : dans *Annales historiques de la Révolution Française*, n° 328, avril-juin 2002, pp. 246-247.

³ Les historiens universitaires français ont prononcé 4 des 21 communications.

⁴ Sudhir Hazareesingh, Vincent Wright, *Francs-maçons sous le Second Empire. Les loges provinciales du Grand Orient à la veille de la Troisième République*, Rennes, Presses universitaires, collection Carnot, 2001, 253 p.

provinciaux et la République à la veille de la III^e République ». La Franc-maçonnerie apparaît finalement à beaucoup d'universitaires français comme un terrain miné, où s'aventurer serait peu valorisant, voire hasardeux. La sphère universitaire n'est pas imperméable aux préjugés qui touchent à l'ordre maçonnique voire aux fantasmes qu'il nourrit. L'histoire de la Franc-maçonnerie reste assez méconnue ; certains, la réduisant à une chronique administrative, croient que tout a été dit, tandis que d'autres estiment qu'à moins « d'en être » les archives ne s'ouvrent pas. Dans la prévention des préjugés, une seule victoire a été remportée : la thèse du complot maçonnique à l'origine de la Révolution française ne prend plus. Mais à la différence de l'Allemagne notamment, la *Verschwörungstheorie*¹, la théorie de la subversion, n'est pas devenue en France un objet d'étude scientifique.

La pénurie de chercheurs ne me paraît pas aussi criante en Allemagne ou en Italie, pour prendre l'exemple d'autres pays que l'Espagne et l'Autriche déjà citées. La thèse de Stefan-Ludwig Hoffmann sur *Die Politik der Geselligkeit. Freimaurerlogen in der deutschen Bürgergesellschaft 1840-1918* soutenue en juillet 1999 à l'Université de Bielefeld², ou la publication en 2001 du mémoire de recherche de Thilo Bauer, jeune archiviste de Ratisbonne, sur *Regensburger Freimaurer. Ihre Geschichte und Literatur im 18. und 19. Jahrhundert*³ sont de bons témoignages de l'activité du chantier allemand, qui bénéficie en outre de l'intérêt des chercheurs américains. Citons notamment W. Daniel Wilson auteur d'une recherche sur Goethe et les *Illuminaten* à

¹ On pense bien sûr au très beau livre de Johannes Rogalla von Bieberstein, *Die These von der Verschwörung 1776-1945, Philosophen, Freimaurer, Juden, Liberale, und Sozialisten als Verschwörer gegen die Sozialordnung*, Herbert Lang, Bern, Peter Lang, Frankfurt-am-Main, 1976, 292 p.

² Hoffmann Stefan-Ludwig, *Die Politik der Geselligkeit. Feimaurerlogen in der deutschen Bürgergesellschaft 1840-1918*, op. cit.

³ Thilo Bauer, *Regensburger Freimaurer. Ihre Geschichte und Literatur im 18. und 19. Jahrhundert*, Regensburg, Universitätsverlag Regensburg, *Regensburger Studien und Quellen zur Kulturgeschichte*, Band 13, 2001, 148 p.

Weimar et Gotha : *Geheimräte gegen Geheimbünde*¹, ou plus récemment Robert Beachy². Cette relève vient s'ajouter à un impressionnant dispositif qu'animent notamment Karlheinz Gerlach à Berlin en étroite relation avec le *Forschungszentrum Europäische Aufklärung* de Potsdam, et Monika Neugebauer-Wölk à l'Université de Halle qui travaille sur les utopies politiques et l'infiltration des *Illuminaten* dans l'appareil d'Etat³. L'intérêt porté à la société secrète fondée par Adam Weishaupt et animée par Knigge puis Bode, ainsi qu'à la Stricte Observance ne s'est pas démenti depuis deux décennies, au point de « vieillir » prématurément les synthèses de Richard van Dülmen⁴ et de Ludwig Hammermayer⁵. L'enquête menée par Hermann Schüttler et ses collègues apportent sa moisson d'informations, année après année, au fur et à mesure des dépouillements menés au sein du *Geheimes Staatsarchiv Preußischer Kulturbesitz* à Berlin⁶.

¹ W. Daniel Wilson, *Geheimräte gegen Geheimbünde. Ein unbekanntes Kapitel der klassisch-romantischen Geschichte Weimars*, Stuttgart, Verlag J. B. Metzler, 1991, 391 p.

² Robert Beachy, « Club Culture and Social Authority : Freemasonry in Leipzig, 1741-1830 », dans Franck Trentmann éd., *The Paradoxes of Civil Society. New Perspectives on Modern German and British History*, New York, Berghahn Books, 1999, pp. 157-175 ; du même auteur, « Recasting Cosmopolitanism : German Freemasonry and Regional Identity in the Early Nineteenth Century », dans *Eighteenth-Century Studies* 33/2, 2000, pp. 266-274.

³ Monika Neugebauer-Wölk, *Esoterische Bünde und Bürgerliche Gesellschaft. Entwicklungslinien zur modernen Welt im Geheimbundwesen des 18. Jahrhunderts*, Göttingen, Wallstein, 1995, 93 p. ; du même auteur, « Die utopische Struktur gesellschaftlicher Zielprojektionen im Illuminatenbund », dans Monika Neugebauer-Wölk et Richard Saage (éd.), *Die Politisierung des Utopischen im 18. Jahrhundert. Vom utopischen Systementwurf zum Zeitalter der Revolution*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1995, pp. 169-197.

⁴ Richard van Dülmen, *Der Geheimbund der Illuminaten. Darstellung – Analyse – Dokumentation*, Stuttgart, 1975.

⁵ Ludwig Hammermayer, *Der Wilhelmsbader Freimaurer-Konvent von 1782. Ein Höhe- und Wendepunkt in der Geschichte der europäischen Geheimgesellschaften*, Heidelberg, Wolfenbütteler Studien zur Aufklärung, V/2, 1980.

⁶ Voir notamment : Hermann Schüttler, *Die Mitglieder des Illuminatenordens 1776-1787/93*, Ars Una, *Deutsche Hochschuledition*, 18, Munich, 1991, 262 p. ; du même auteur, « Zum Verhältnis von Ideologie, Organisation und Auswanderungsplänen im System der Strikten Observanz », dans Monika Neugebauer-Wölk et Richard Saage (éd.), *Die Politisierung des Utopischen im 18. Jahrhundert. Vom utopischen Systementwurf zum Zeitalter der Revolution*,

La situation en Italie n'est peut-être pas aussi favorable. L'effet d'entraînement de la somme publiée par Giuseppe Giarizzo sur *Massoneria e illuminismo nell'Europa del Settecento* a été assez limité¹. Pourtant, force est de constater que trois générations de chercheurs au moins sont simultanément au travail, de Giuseppe Giarizzo à Gerardo Tocchini² en passant par Vincenzo Ferrone³ et Gian Mario Cazzaniga⁴, avec des problématiques originales : Gerardo Tocchini travaille ainsi dans une perspective résolument européenne⁵, à la croisée de l'histoire culturelle des pratiques sociales et de la musicologie. Certains chercheurs qui ne sont pas spécialisés dans l'histoire maçonnique, n'hésitent pas à apporter régulièrement leur

Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1996, pp.143-168 ; du même auteur, « Zwei freimaurerische Geheimgesellschaften des 18. Jahrhunderts im Vergleich: Strikte Observanz und Illuminatenorden », dans Erich Donnert (éd.), *Europa in der Frühen Neuzeit. Festschrift für Günter Mühlhfordt*, volume 4 : *Deutsche Aufklärung*, Weimar, 1997, pp. 521-544.

¹ Giuseppe Giarizzo, *Massoneria e illuminismo nell'Europa del Settecento*, Venezia, Marsilio, *Storia e scienze sociali*, 1994, 529 p.

² Gerardo Tocchini, *I Fratelli d'Orfeo. Gluck e il teatro musicale massonico tra Vienna e Parigi*, Florence, Leo S. Olschki, 1998, 367 p. ; du même auteur, Tocchini Gerardo, « Frugoni e la Francia : opere massoniche per Parma », dans Gian Mario Cazzaniga, Gerardo Tocchini, Roberta Turchi, *Le Muse in Loggia. Massoneria e Letteratura nel Settecento, A tre voci*. Seminari del Dipartimento di Italianistica, Università degli Studi di Parma, n°3, Milan, Edizioni Unicopli, 2002, pp. 33-82. Dans le même volume, on lira avec profit les communications de Gian Mario Cazzaniga, « Massoneria e letteratura. Dalla *République des Lettres* alla letteratura nazionale », pp. 11-32 et de Roberta Turchi « La 'Compagnia de galantomeni' », pp. 83-104.

³ Vincenzo Ferrone, *I profeti dell'Illuminismo. Le metamorfosi della ragione nel tardo Settecento italiano*, Rome-Bari, Editori Laterza, Collezione storica, 1989, 2^e édition, 2000, Biblioteca Universale Laterza 523, 465 p.; du même auteur, « La Massoneria settecentesca in Piemonte e nel Regno du Napoli », dans *il Vieusseux IV*, 11, mai-août 1991, n° spécial dirigé par Zeffiro Ciuffoletti, *La Massoneria e le forme della sociabilità nell'Europa del Settecento*, pp. 103-130.

⁴ Voir notamment Gian Mario Cazzaniga, « Un projet internationaliste maçonnique dans l'Europe révolutionnaire », dans Michèle Madonna Desbazeille, *L'Europe, naissance d'une utopie ? Genèse de l'idée d'Europe du XVI^e au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, *Utopies*, 1996, pp. 75-87 ; du même auteur, *La religione dei moderni*, Pise, edizioni ETS, *Filosofia*, 1999, 348 p.

⁵ Nous sommes d'ailleurs entrés en relation alors qu'il préparait sa thèse sous la direction de Daniel Roche à l'EHESS.

concours à des projets collectifs, à l'instar de Piero Del Negro de l'Université de Padoue qui travaille plus sur l'histoire militaire et l'histoire des Universités⁶. Comme on l'a vu pour les numéros thématiques des revues universitaires, la recherche italienne est capable d'envoyer au colloque *The Masonic Legacy as Myth and Reality*, à la William Andrews Clark Memorial Library (UCLA) en mai 2001, puis au colloque de Rouen en novembre 2001, un important contingent de chercheurs en histoire moderne et contemporaine.

⁶ Piero Del Negro, « Sociabilità e massoneria nel Settecento a Venezia », dans *il Viesseux IV*, 11, mai-août, n° spécial dirigé par Zeffiro Ciuffoletti, *La Massoneria e le forme della sociabilità nell'Europa del Settecento* 1991, pp. 147-166.

II L'impasse maçonnologique

Le désengagement universitaire a permis en France à la « maçonnologie » d'occuper sans combattre l'essentiel du champ de la recherche maçonnique. Alec Mellor revendique la paternité de la maçonnologie : « Nous-même, dans notre *Franc-maçonnerie à l'heure du choix* (1963), avons appelé de nos vœux l'avènement d'une nouvelle branche historique, que nous avons proposé d'appeler la *Maçonologie*, et qui réaliserait enfin l'application à l'histoire maçonnique des méthodes de l'histoire scientifique moderne »¹. Significativement, la présentation officielle par Charles Porset de son axe de recherche au sein du Centre d'Etude de la Langue et de la Littérature Françaises des XVII^e et XVIII^e siècles de l'Université Paris IV Sorbonne, fait elle-même référence à la maçonnologie². De fait, les maçonnologues et historiens officiels des obédiences maçonniques françaises sont très présents. Ils ont leurs revues : *Chroniques d'histoire maçonnique*, *Renaissance Traditionnelle*, dont les efforts sont remarquables, leurs maisons d'édition : Edimaf, Trédaniel, Dervy-Livres pour ne citer que les principales, leurs rencontres annuelles depuis 1995 –les colloques *Renaissance Traditionnelle*³– et leurs structures institutionnelles : l'Institut d'Etudes et de Recherches maçonniques au sein du Grand Orient, la loge de recherches *Villard de Honnecourt* du côté de la Grande Loge Nationale Française, et depuis 2001, l'Espace de recherches et d'échanges maçonnologiques (EREM) fondé au sein de

¹ Préface à René Le Forestier, *La Franc-maçonnerie templière et occultiste aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris-Louvain, Aubier-Montaigne éditions Nauwelærts, 1970, p. 16.

² http://www.celf.org/equipes/idees/index_francmacon.htm

³ *Les grands convents de l'histoire maçonnique* (1995) ; *L'histoire et les sources des hauts grades maçonniques au XVIII^e siècle* (1997) ; *De la Maçonnerie opérative à la Franc-maçonnerie spéculative : filiations et ruptures* (1999).

l'association 5997 qui a organisé à Tours en 1997 une importante exposition maçonnique. Les initiatives d'EREM témoignent de la vitalité incontestable de la maçonnerie. Elles s'inscrivent en préfiguration de l'ouverture pour la fin 2004 d'un musée d'art et d'histoire de la Franc-maçonnerie à Tours, ville marquée par une forte tradition et densité maçonnique –sans doute la première en France, devant Paris- et la présence du Musée national du Compagnonnage. EREM et 5997 ont réédité le succès de l'exposition de 1997 au cours de l'été 2002 avec une nouvelle exposition : *Le franc-maçon en habit de lumière. Esprit & matière*, placée sous le patronage du Président de la République et du Premier ministre. Avec des moyens financiers très importants, le soutien déterminé de la mairie et des collectivités territoriales qui se sont engagées à soutenir le projet de musée, ils ont réussi à faire venir à Tours des documents, livres et objets d'art maçonniques du monde entier –de nombreuses pièces ont été prêtées par des obédiences régulières anglo-saxonnes, ce qui est une nouveauté- et à accueillir le congrès annuel de l'Association des Musées maçonniques européens. En terme de communication externe et interne, le succès est manifeste, que sanctionnent le nombre des visiteurs, la prolongation de la durée de l'exposition et la réimpression du luxueux catalogue, publié en français et en anglais¹.

EREM organise également depuis mai 2001 des journées d'études « maçonnologiques ». La première est consacrée à *La lecture des symboles à l'heure de l'écrit et à l'heure de l'image*. Elle ne se déroule pas dans le retrait d'un temple, mais au centre des congrès Léonard-de-Vinci, en présence du maire de Tours, ancien président de l'Université et premier vice-président du Conseil régional, du président du Conseil général et du préfet de région. La recherche d'une visibilité et d'une reconnaissance profane de la maçonnerie, étroitement associée au choix politique des obédiences dites libérales d'intervenir dans l'espace public, est réelle et assumée.

¹ Association 5997, *Le franc-maçon en habit de Lumière. Esprit & matière*, catalogue de l'exposition du château de Tours, 2002, 336 p.

Mais à observer la situation de plus près, on constate qu'à la différence de l'Allemagne ou de l'Espagne –où la Grande Maîtresse de la Grande Loge Symbolique Espagnole participe au séminaire *Masonería Liberalismo y Modernidad* dans un cadre universitaire au milieu d'une dizaine d'universitaires et sans que son obédience n'appose un quelconque logo sur le programme ou les affiches-, ces grandes manœuvres maçonnologiques se montent en marge de l'Université et ne donnent lieu à aucun échange avec la recherche universitaire.

Aucun centre de recherches n'est associé à la journée d'étude de Tours. Si une poignée d'universitaires sont présents, ils le sont comme franc-maçon ou comme membres de cercles d'études maçonniques. Le choix du thème de la première rencontre quel que soit son intérêt, ne peut que susciter le scepticisme académique. C'est encore plus net pour la rencontre des 22-23 mars 2002 : *Secret et transparence maçonnique*. EREM qui cherche désormais à obtenir une « visibilité universitaire » selon ses propres termes, est alors obligé d'organiser la rencontre à Bruxelles au sein de l'Institut d'étude des religions et de la laïcité de l'Université Libre de Bruxelles dont nous avons déjà souligné les liens très particuliers qui l'unissent au Grand Orient de Belgique. Cette hospitalité prend ainsi tout son sens et montre les limites de l'ouverture à la sphère académique non-maçonnique. Deux universitaires français, professeur de science politique et de sociologie générale renommés sont venus en sympathisants ou membres de l'ordre, mais pour quitter la rencontre dès leur communication délivrée. Il n'est pas nécessaire de multiplier les observations. La posture de la maçonnologie est inconfortable, elle aspire à une reconnaissance et à une légitimité académique, mais se maintient hors du champ de la recherche scientifique et peine à rompre le cordon qui l'unit à l'ordre maçonnique : le nom même de l'association de Tours, 5997, fait directement référence à la Maçonnerie¹. De la même façon, on notera qu'en France la

¹ La revue d'EREM, *Mosaïque*, premier numéro à paraître en 2002, sera édité par l'éditeur « maçonnologique » type, a-scientifique : Dervy-Livres.

totalité des historiens officiels des obédiences maçonniques, sont des professeurs de l'enseignement secondaire, la plupart en retraite, et donc dégagés de toute contrainte et objectif universitaires.

La maçonnerie s'épuise dans la vaine quête des origines de l'ordre, et renonce difficilement à ses légendes de fondations, sans jamais les étudier comme constructions mythiques, à la manière des ethnologues, ni présenter une étude qui puisse soutenir la comparaison avec les travaux de David Stevenson pour l'Écosse¹. C'est le cas des ouvrages d'André Kervella², dernier venu dans la nébuleuse de la recherche maçonnologique. S'il met incontestablement au jour de nouvelles sources documentaires, l'auteur balaie en quelques lignes assassines les travaux de ses devanciers pour bâtir le scénario hasardeux de l'implantation de la Franc-maçonnerie en France à partir de témoignages parfois douteux ou sollicités, et trop souvent de vagues soupçons transformés en déclaration assumée de paternité. Pour reprendre l'expression de Charles Porset, ces auteurs agissent en « croyants », et ce faisant disqualifient leur objet d'étude du point de vue scientifique. Cumulé avec le désengagement universitaire, l'effet est désastreux.

¹ David Stevenson David, *The origins of Freemasonry. Scotland's century, 1590-1710*, Cambridge, Cambridge U. P., 1990, 286 p.

² André Kervella, *Aux origines de la Franc-maçonnerie française (1689-1750). Exilés britanniques et gentilshommes bretons*, Rouvray, Les éditions du Prieuré, 1996, 267 p. ; du même auteur, *La Maçonnerie écossaise dans la France de l'Ancien Régime, Les années obscures 1720-1755*, Monaco, Editions du Rocher, 1999, 433 p.

III Une rencontre manquée ou les paradoxes de l'observatoire de la sociabilité

Ces remarques sans concession n'auront pas manqué de susciter chez le lecteur scepticisme voire désapprobation. Et Georg Simmel¹ ? Jürgen Habermas ? Maurice Agulhon ? Daniel Roche ? Comment oublier à ce point que la loge maçonnique d'Ancien Régime est intimement liée à l'étude de la « ville sociable » des Lumières² ? qu'elle constitue le laboratoire pionnier d'observation et d'élaboration des structures et des pratiques de la sociabilité urbaine, le miroir des élites, de leurs réseaux, de leurs stratégies et trajectoires sociales, culturelles et politiques ? que la loge est au cœur des travaux qui ont jalonné l'étude de la sociabilité aux XVIII^e-XIX^e siècle : *Pénitents et francs-maçons* de Maurice Agulhon³, puis *Le cercle dans la France bourgeoise* du même auteur⁴ ; *Le siècle des Lumières en province* de Daniel Roche⁵, *L'Espace public* de Jürgen Habermas⁶, le colloque de de Bad Homburg sur

¹ Dans la préface à la troisième édition de *Pénitents et francs-maçons*, Maurice Agulhon précise qu'il ne connaissait pas l'existence du texte de Simmel sur la sociabilité -auquel il faudrait ajouter ses études sur le secret- pendant la rédaction de sa thèse complémentaire publiée initialement en 1966. Maurice Agulhon, *Pénitents et francs-maçons...*, *op. cit.*, p. XII.

² Voir la synthèse de Dominique Poulot sur *Les Lumières*, Paris, PUF, *Premier Cycle*, 2000, pp. 195-207.

³ Maurice Agulhon, *Pénitents et Francs-Maçons de l'ancienne Provence. Essai sur la sociabilité méridionale*, Paris, 3^e édition, 1984, 454 p. La première édition par la « pensée universitaire » d'Aix-en-Provence remonte à 1966.

⁴ Maurice Agulhon, *Le cercle dans la France bourgeoise 1810-1848, étude d'une mutation de sociabilité*, *Cahier des Annales* n° 36, Paris, Armand Colin, 1977, 105 p.

⁵ Daniel Roche, *Le siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris-La Haye, Mouton, 1973, 2^e édition, éditions de l'EHESS, 1984, 2 volumes 394 p., 520 p.

⁶ Jürgen Habermas, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, avec une préface inédite de l'auteur –à la 17^e édition allemande-,

*Sociabilité et société bourgeoise*¹ ? En fait, il n'y a selon moi pas de contradiction, mais un paradoxe dont je voudrais étudier et démontrer les ressorts : l'histoire de la Franc-maçonnerie aux XVIII^e-XIX^e siècles n'a pas profité de l'intérêt des chercheurs pour ce laboratoire d'une sociabilité en transition qu'est la loge maçonnique des années 1740-1830.

Ces travaux pionniers sont pour la plupart l'œuvre de chercheurs extérieurs aux milieux de la recherche maçonnique ou pour lesquels la Franc-maçonnerie n'occupait pas une position centrale dans leur champ d'investigation². Il en va de même des thèses de doctorat et de doctorat d'État sur les élites urbaines, parlementaires, négociantes au XVIII^e siècle, qui pour la plupart consacrent un chapitre aux foyers de sociabilité des Lumières et notamment aux loges maçonniques³. Ces chercheurs ont

trad. fr. de *Strukturwandel der Öffentlichkeit* (1962) par Marc B. de Launay, Paris, Payot, Critique de la politique, 1993, 324 p.

¹ Etienne François dir., *Sociabilité et société bourgeoise en France, en Allemagne et en Suisse, 1750-1850, Travaux et mémoires de la Mission historique française en Allemagne*, Göttingen-Paris, Editions recherche sur les civilisations, 1986, 319 p. Il faut également mentionner l'article de synthèse d'Etienne François et Rolf Reichardt, « Les formes de sociabilité en France du milieu du XVIII^e siècle au milieu du XIX^e siècle », dans *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 1987, pp. 453-472.

² C'est particulièrement vrai pour Maurice Agulhon.

³ Citons sans rechercher l'exhaustivité : Guy Chaussinand-Nogaret, *Les financiers de Languedoc au XVIII^e siècle*, EPHE VI^e section, Centre de recherches historiques, *Affaires et gens d'affaires XXXV*, Paris, SEVPEN, 1970, pp. 281-304 ; Monique Cubells, *La Provence des Lumières, Les parlementaires d'Aix au XVIII^e siècle*, Paris, Maloine, 1984, pp. 351-355 [ainsi que l'article de l'auteur sur « Franc-maçonnerie et société : le recrutement des loges à Aix-en-Provence dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle », dans *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 1986, n°3, pp. 463-484] ; Maurice Gresset dont la thèse sur *Le monde judiciaire à Besançon* a permis de réunir la matière d'un riche article sur « Le recrutement social des loges bisontines et son évolution dans la seconde moitié du XVIII^e siècle », dans *Studia Latomorum & Historica...*, *op. cit.*, pp. 139-153 ; et plus récemment René Favier, *Les villes du Dauphiné aux XVII^e et XVIII^e siècles, La pierre et l'écrit*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1993, pp. 459-461 ; François-Joseph Ruggiu, *Les élites et les villes moyennes en France et en Angleterre (XVII^e-XVIII^e siècle)*, Paris, L'Harmattan, 1997, 356 p. ainsi que Michel Figeac, *Destins de la noblesse bordelaise (1770-1830)*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1996, tome I : pp. 254-291.

ouvert, exploité puis refermé les archives des loges avec leurs propres objets et programmes d'enquête. C'est pourquoi, ils ne se sont pas enlisés dans l'histoire administrative de l'ordre, pas plus qu'ils ne se sont enfermés dans l'impasse « maçonnologique ». Ils ont su au contraire replacer de manière convaincante le lien maçonnique, ses protagonistes, leurs stratégies, leurs discours et représentations dans leur environnement social, culturel, familial, confessionnel et politique. Mais de ce fait même, leurs travaux n'ont eu qu'un impact très limité sur la recherche maçonnique proprement dite. Ils n'ont pas modifié sensiblement la perception de la sociabilité maçonnique et de ses enjeux au sein de la communauté des « maçonnologues ». Au lieu de profiter de cette ouverture pour s'intégrer de plein droit à la recherche en histoire sociale et culturelle et faire valoir ses compétences, la recherche maçonnique s'est isolée, enfermée dans l'impasse « maçonnologique », alors que le fait maçonnique ne prend tout son sens que restitué et articulé dans son contexte profane. On reconnaîtra que l'appel de Paul Leuilliot lancé dans les *Annales Economies, Sociétés, Civilisations* en 1953 à étudier la Franc-maçonnerie comme un « fait social »¹, n'est toujours pas entendu par la plupart des acteurs de la recherche maçonnique française. On peut alors facilement imaginer ce qu'il en est de l'espace public ou des réseaux sociaux. Si l'usage du terme de « sociabilité » ou de « réseau maçonnique » commence à se diffuser, il n'en demeure pas moins le plus souvent métaphorique ou pire fantasmatique². Dans ces conditions, il n'est pas difficile de comprendre que les travaux de Pierre Chevallier et d'Alain Le Bihan demeurent quarante ans après leur

¹ Paul Leuilliot, « La Franc-maçonnerie, fait social », dans *Annales Economies, Sociétés, Civilisations*, avril-juin 1953, pp. 240-259.

² Comme sous la plume des auteurs d'un ouvrage « journalistique » qui fit grand bruit dans médias en 2001 : Ghislaine Ottenheimer et Renaud Lecadre, *Les Frères invisibles*, Paris, Albin Michel, 360 p. On peut y lire notamment cette phrase reprise dans *Le Monde* du 14 mai 2001 : « La maçonnerie n'est pas un réseau en soi, c'est une sorte de toile, à l'image d'un Internet privé où les maçons naviguent au gré des opportunités, dans l'ombre, en pratiquant la protection mutuelle ».

réédition les piliers d'une histoire scientifique de la Franc-maçonnerie française. Leur réédition régulière, comme celle des ouvrages de René Le Forestier, dont les éditions originales remontent aux années 1910-1920¹ ou de *Franciscus eques a capite galeato* de Benjamin Fabre², est le symptôme d'une recherche en panne³. Car ces ouvrages ont été écrits à l'écart du grand chantier de l'histoire sociale et culturelle. La rencontre entre cette histoire érudite de la Franc-maçonnerie, aux méthodes héritées de l'école positiviste et les grandes enquêtes d'histoire sociale et culturelle menées par et dans l'orbite de l'école des *Annales* n'a pas eu lieu. Les mérites de Pierre Chevallier sont incontestables, mais force est d'admettre que son travail privilégie l'histoire administrative et parisienne des obédiences françaises plutôt que l'histoire de la sociabilité et des sensibilités maçonniques⁴. Fidèle à l'école positiviste à une époque -les années 1960 et 1970- où l'histoire sociale et culturelle s'affirme et renouvelle notre approche des sociétés d'Ancien Régime, Pierre Chevallier rédige une chronique précise et documentée du premier siècle de l'ordre maçonnique en France. Ce

¹ Voir notamment en 2001, la « reproduction fidèle de l'édition de Paris, 1915 » de René Le Forestier, *Les Illuminés de Bavière et la Franc-maçonnerie allemande*, Milano, Archè, 2001, 729 p.

² Benjamin Fabre, *Franciscus eques a capite galeato 1753-1814. Un initié des sociétés secrètes supérieures*, Paris, La Renaissance française, 1913, reprint, Paris, Phénix éditions, 2000, 454 p.

³ Seule la réédition de l'ouvrage de Louis Amiable sur *La loge des Neuf Sœurs* par Charles Porset comporte une mise à jour scientifique et universitaire d'un travail essentiel, mais vieux d'un siècle : Louis Amiable, *Une loge maçonnique d'avant 1789, la loge des Neuf Sœurs* [Paris, Alcan, 1897], *augmenté d'un commentaire et de notes critiques de Charles Porset*, Paris, EDIMAF, 1989, XIV-399 p.-239 p.

⁴ Pierre Chevallier, *Les ducs sous l'Acacia ou Les premiers pas de la Franc-Maçonnerie française 1725-1743*, Paris, Librairie philosophique Vrin, 1964, 230 p. réédité trente ans plus tard augmenté de *Nouvelles recherches sur les francs-maçons parisiens et lorrains 1709-1785. Les idées religieuses de Davy de La Fautrière*, présentation et postface par Pierre Chevallier, Paris-Genève, Champion Slatkine, 1995, 336 p. Du même auteur : *La première profanation du temple maçonnique ou Louis XV et la fraternité 1737-1755*, Paris, Librairie philosophique Vrin, 1968, 207 p. Son *Histoire de la Franc-maçonnerie française* en trois volumes rédigée à l'invitation de Pierre Gaxotte et publiée chez Fayard en 1974 a également été rééditée en l'état.

décalage chronologique et épistémologique d'un demi-siècle au moins a empêché toute fécondation mutuelle. Le constat vaut également pour le premier XIX^e siècle, longtemps en friche¹, alors qu'il voit les francs-maçons faire leur entrée dans la cité et le débat politique par le canal de la philanthropie et de l'engagement libéral. La publication récente de *l'Histoire de la Franc-maçonnerie française au XIX^e siècle* d'André Combes², par ailleurs estimable par l'exactitude et la précision de son information, témoigne que l'histoire administrative et positiviste conserve encore une position dominante parmi les « maçonnologues » et historiens patentés de l'ordre maçonnique -l'auteur dirige l'Institut d'études et de recherches maçonniques du Grand Orient de France. La monographie que Christine Derobert-Ratel a consacrée à la loge aixoise *les Arts et l'Amitié*³, la thèse inédite de Christine Naslin sur *Sociabilité musicale et sociabilités maçonniques*⁴, ou les chapitres sur le premier XIX^e siècle de la thèse d'Eric Saunier, restent des productions isolées.

Mais la démarche universitaire ordinaire –que l'on distinguera des travaux pionniers mentionnés au début du développement- a également sa part de responsabilité. Elle pénalise la recherche en histoire maçonnique. Le chercheur pressé est avant tout en quête de noms. Il se rend donc au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France et quelques heures de transcription plus tard en ressort avec les listes de membres. Le simple relevé « de ceux qui en sont », au mieux

¹ D'autant que l'ouvrage pionnier de Maurice Agulhon sur *Le cercle dans la France bourgeoise* n'a pas eu le même impact sur la recherche en histoire sociale et culturelle de la Franc-maçonnerie du premier XIX^e siècle que *Pénitents et francs-maçons* pour le XVIII^e siècle.

² André Combes, *Histoire de la Franc-maçonnerie au XIX^e siècle*, Monaco, éditions du Rocher, 1998-2000, 2 volumes, 453 p ; 429 p.

³ Christine Derobert-Ratel, *Les Arts et l'Amitié et le rayonnement maçonnique dans la société aixoise de 1848 à 1871*, Aix-en-Provence, Edisud, 1987, 310 p.

⁴ Christine Gaudin-Naslin, *Sociabilité musicale et sociabilités maçonniques en France au XIX^e siècle*, thèse de doctorat de l'Université Paris IV préparée sous la direction d'Edith Weber, 1994.

une sociographie descriptive tiennent trop souvent lieu d'étude approfondie⁵. Et l'auteur de conclure sur la base de la date de fondation officielle de l'atelier, de quelques correspondances administratives avec la Chambre des provinces parcourues, du nombre de loges et des effectifs maçonniques, à la précocité ou au contraire au retard de la diffusion des Lumières dans la ville considérée. Comme si l'identité entre Franc-maçonnerie et Lumières –elles-mêmes uniformément lumineuses- était évidente...

En privilégiant la mono-exploitation paresseuse d'une source administrative, facile d'accès, dont le contenu est orienté par les comptes rendus d'une loge à son obédience, plutôt qu'une investigation plus lourde et plus risquée, qui permettrait de jeter les bases d'une véritable prosopographie maçonnique –soit une fraction importante de la *major et sanior pars*-, nombre d'auteurs se sont interdit d'appréhender la sociabilité maçonnique pour elle-même, c'est-à-dire non pas comme une structure, comme une société formalisée, instituée, mais comme un espace de rencontres, de transactions, d'échanges -matériels, symboliques, d'informations etc.-, entre « des hommes qui sans cela seraient restés à perpétuelle distance » selon les termes des *Constitutions* de 1723. La sociographie descriptive qui classe les membres des loges en groupes socio-professionnels –sur la base de leurs seules déclarations !- gomme l'importance de la trajectoire individuelle au sein de la nébuleuse maçonnique, le choix de tel atelier plutôt que de tel autre, la pratique volontaire de tel grade -d'essence chevaleresque et chrétienne notamment- plutôt que de tel autre, au profit de la détermination par l'appartenance sociale. La sociabilité devient alors une structure déterminée par un lien social contraignant pour les individus parce qu'extérieur à eux,

⁵ On est loin de l'investissement de fond de chercheurs allemands comme Richard Van Dülmen, auteur de *Die Gesellschaft der Aufklärer. Zur bürgerlichen Emanzipation und aufklärerischen Kultur in Deutschland*, Frankfurt-am-Main, 1986, Manfred Agethen, auteur de *Geheimbund und Utopie. Illuminaten, Freimaurer und deutsche Spätaufklärung*, München, 1984, Otto Dann ou Rudolf Vierhaus.

selon la définition de Emile Durkheim. Les individus s'effacent derrière les groupes sociaux qui sont les véritables acteurs¹. On aura donc une loge aristocratique ou bourgeoise.

Pourtant, la conjoncture semble se retourner, des opportunités se faire jour, qu'il faut d'urgence mettre à profit dans le cadre d'une véritable stratégie de relance : « Au lieu de réifier les groupes (ordres, classes cités, tribus, etc.) et de prendre pour donnée, sur la base de critères essentiels (une position lignagère, une position économique etc.), l'appartenance des individus à ces groupes qui les enferment et les définissent, les sciences sociales inversent maintenant la perspective. En considérant les identifications et les assignations identitaires comme les produits, d'une durée variable, de l'interaction sociale, elle confère aux identités sociales l'utilité et la malléabilité des catégories de la pratique »². L'essor des recherches sur les réseaux sociaux³ et plus largement le renouvellement de l'histoire sociale⁴ permettent d'envisager une autre approche de la sociabilité maçonnique, des trajectoires et dispositifs individuels qui s'inscrivent dans son champ. On appréhende à présent des relations interpersonnelles qui ne doivent pas être prises isolément mais comme partie intégrante d'un tissu de relations dont on peut étudier le maillage, la trame, pour dévoiler l'étendue des comportements possibles. De même, la micro-histoire telle qu'elle est définie par Jacques Revel dans *L'Histoire au ras du sol* : « étudier le social

¹ Notamment dans le modèle labroussien.

² Bernard Lepetit, « Histoire des pratiques, pratique de l'histoire », dans Bernard Lepetit éd., *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Paris, Albin Michel, *Histoire*, 1995, p. 17.

³ Citons notamment Juan Luis Castellano et Jean-Pierre Dedieu dir., *Réseaux, familles et pouvoirs dans le monde ibérique à la fin de l'Ancien Régime*, Paris, CNRS éditions, Amériques-Pays ibériques, 1998, 267 p. ; Maurizio Gribaudi dir., *Espaces, temporalités stratifications. Exercices sur les réseaux sociaux*, Paris, Editions de l'ÉHÉSS, Recherches d'histoire et de sciences sociales, 1998, 346 p. ; Michel Bonnet et Dominique Desjeux dir., *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF, Sciences sociales et sociétés, 2000, 224 p.

⁴ Bernard Lepetit éd., *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, op. cit.

non pas comme un objet doté de propriétés, mais comme un ensemble d'interrelations mouvantes à l'intérieur de configurations en constante adaptation »¹, offre l'occasion de replacer l'individu au cœur de la sociabilité –sans pour autant passer d'un excès à l'autre, abandonner sur pied les fruits des études sociologiques fines, et nourrir l'illusion de l'indépendance absolue de l'individu par rapport au groupe. Il revient alors à l'historien de la Franc-maçonnerie de montrer qu'il existe d'autres sources que les tableaux de membres, aussi prometteuses qu'inexploitées, qu'elles sont non seulement capables de restituer les trajectoires maçonniques individuelles, mais d'éclairer l'environnement profane des ouvriers du temple, l'espace social où ils se meuvent et tissent leur réseau relationnel. Ce sera l'objet du chapitre suivant. Le poids des préjugés, le manque de légitimité académique de la recherche maçonnique, sont certes des handicaps, mais aussi des défis à relever. Il faut convaincre par l'exemple, c'est le but des chapitres trois et quatre, qu'une histoire des élites, des échanges interculturels, de la vie de société en Europe, ne peut pas faire l'économie d'un investissement scientifique à long terme dans le champ maçonnique. C'est la qualité et la diversité des informations et des lectures proposées qui conditionneront l'intérêt des chercheurs actuels et futurs par rapport au champ maçonnique et leur éventuel engagement. Pour réussir, il faut également faire le pari de l'Europe, afin d'élever le niveau de la recherche maçonnique française, et d'intégrer la dimension européenne de la Franc-maçonnerie du XVIII^e siècle.

¹ Jacques Revel, *L'Histoire au ras du sol*, préface à Giovanni Levi, *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*, traduction française, Paris, Gallimard, Bibliothèque des Histoires, 1989, p. XII.

Chapitre II

Nouveaux outils, nouvelles archives

A la lumière de cet état des lieux de la recherche en histoire maçonnique en France et en Europe, il convient à présent de proposer une stratégie de relance et un agenda de recherches, afin de replacer l'étude de la sociabilité maçonnique au cœur de l'histoire sociale des pratiques culturelles, des réseaux sociaux, de la production de l'espace européen des Lumières, et des cultures politiques –à partir du premier XIX^e siècle. Cette relance passe à la fois par le repérage et la mobilisation de nouvelles ressources documentaires, la mise au point et l'expérimentation de méthodes de mise en valeur performantes, l'ouverture et le balisage méticuleux de pistes de recherches.

I Propositions pour une utilisation raisonnée des bases de données relationnelles

Pendant deux, trois ans, je ne sais plus, j'accumulai par dizaines des milliers de petits rectangles de papier que j'entassais dans des boîtes. J'en sortais quelques-uns de temps en temps que j'étais sur la table comme pour d'extravagantes réussites, attendant qu'une révélation surgisse de leur rapprochement.

La constitution d'une base de données nominatives des francs-maçons du XVIII^e siècle –avec possibilité d'extension au XIX^e siècle- est l'un des chantiers les plus urgents. Elle conditionne à la fois la relance de la recherche maçonnique, toute prosopographie sérieuse des francs-maçons –soit, redisons-le, une fraction non-négligeable des élites européennes-, et l'étude de la « culture de la mobilité »¹ des francs-maçons. Il s'agit de décroiser des entreprises isolées, ou sans souscrire à aucun protocole commun, chercheurs patentés, érudits et francs-maçons dressent des listes, constituent des fichiers de valeur inégale. La plupart d'entre eux restent inaccessibles car impossibles à publier : c'est le cas notamment du répertoire des francs-maçons versaillais de Robert Chabot, intéressant à la fois pour les noms des membres reçus² et affiliés aux loges de la cour qu'il contient, mais aussi et surtout pour les visiteurs dont il enregistre les mouvements. La publication des répertoires d'Alain Le Bihan constitue une exception, encore sont-ils incomplets puisque dressés pour l'essentiel à partir des tableaux de membres : les déplacements des frères visiteurs leur échappent, de même que l'ensemble des informations contenues dans les sources non-administratives, maçonniques comme profanes³. Au mieux, et nous

¹ Daniel Roche, « Voyages, mobilités, Lumières », dans *Circulation et cosmopolitisme en Europe, Revue de Synthèse*, numéro coordonné par Henriette Asséo, juin-décembre 2002, 3-4, ainsi que son dernier ouvrage à paraître : *Humeurs vagabondes*.

² Au sens d'initiés dans la loge, par opposition aux membres affiliés.

³ Alain Le Bihan, *Francs-maçons parisiens du Grand Orient de France (fin du XVIII^e siècle)*, Commission d'histoire économique et sociale de la Révolution française, *Mémoires et documents n°19*, Paris, 1966, 490 p ; Alain Le Bihan, *Loges et chapitres de la Grande Loge et du Grand Orient de France (2^e moitié du XVIII^e siècle)*, Commission d'histoire économique et sociale de la Révolution française, *Mémoires et documents n°20*, Paris, 1967, XXXIV-456 p., 2^e édition, 1990, 456 p. ; Alain Le Bihan, *Francs-maçons et ateliers parisiens de la Grande Loge de France au XVIII^e siècle (1760-1795)*, Commission d'histoire économique et sociale de

n'avons pas échappé à ce pis-aller dans *Les francs-maçons à l'orient de Clermont-Ferrand* et dans *L'Autre et le Frère*¹, les bases de données sont transformées en « états » publiés en annexe des ouvrages. Ces ressources documentaires ne communiquent pas les unes avec les autres, alors même que le franc-maçon laisse des traces et des indices précieux sur son identité, ses « mobiles », au cours de ses déplacements et de ses rencontres en loge. L'évaporation des données est donc dramatique et explique la sécheresse des informations contenues dans la plupart des répertoires, les nôtres compris.

C'est pourquoi le projet récemment proposé aux responsables du fonds maçonnique du Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France de numériser le fichier Jean Bossu et de le mettre à disposition des chercheurs sur support cédérom m'apparaît comme une « fausse bonne idée ». Il s'agit d'un ensemble de 100 à 130 000 fiches cartonnées remplies par Jean Bossu au fur et à mesure du dépouillement des cartons des séries FM¹ et FM². L'incapacité du personnel en charge du fonds maçonnique de connaître à 30 000 fiches près l'importance du fichier témoigne de la difficulté du maniement d'un tel outil. En outre, la décision de la conservatrice du fonds, Madame Florence de Lussy, de tenter de supprimer plusieurs milliers de fiches par regroupement, prouve bien que le fichier constitue une source d'informations utile², mais en aucun cas une base de données digne de ce nom. En l'état, ou même après rafraîchissement du fichier Bossu, la campagne de numérisation n'apporterait *in fine* aucune valeur ajoutée au matériau initial. Tout juste sera-t-il plus facile d'accès et éventuellement d'interrogation. Mais le

la Révolution française, *Mémoires et documents XXVIII*, Paris, Bibliothèque nationale, 1973, 509 p.

¹ Pierre-Yves Beaurepaire, *Les Francs-Maçons à l'orient de Clermont-Ferrand au XVIII^e siècle*, Clermont-Ferrand, Université Blaise-Pascal, Institut d'Etudes du Massif Central, 1991, volume XLI, pp. 332-338 ; Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Autre et le Frère. L'Etranger en France au XVIII^e siècle*, *op. cit.*, pp. 767-832.

² A condition d'être vérifiées et recoupées.

fichier restera fermé sur lui-même, nourri de la prospection solitaire d'un fonds dont on connaît la richesse mais aussi les limites.

Une fois sur cédérom, un fichier est consultable en lecture seule. Toute mise à jour ou correction est impossible. La numérisation et l'importation dans une base de données informatisée permet au contraire une mise à jour permanente à moindre coût. Ce qui n'interdit en rien une édition partielle ou intégrale sur support *on-line* –site Internet par exemple- ou *off-line* –papier ou cédérom. De ce point de vue, le cédérom édité par Eric Saunier à partir des 6 000 francs-maçons normands répertoriés et étudiés dans sa thèse¹, représente une réelle avancée. Il offre en effet au lecteur la possibilité de consulter les fichiers (sur JV-Base) que l'auteur avait constitués pour mener à bien ses recherches. La consultation se fait à partir de trois entrées possibles : « Normandie » –un ensemble de cartes- ; « Orient » -données à l'échelle des départements normands et des villes (ou orient)- et « Fiches individuelles »². En revanche, le système employé ne permet pas au lecteur de consulter librement les fichiers sous forme de requêtes. Plus que d'une base de données, il s'agit donc d'un état, précis et détaillé, mais d'un état, dont l'existence même tient aux contraintes éditoriales qui n'ont pas permis à l'auteur, comme il s'en explique en introduction, de publier avec sa thèse son fichier nominatif et les cartes qu'il avait réalisées. En outre, cet outil, précieux pour le lecteur de l'« ouvrage-papier » et pour l'historien de la Franc-maçonnerie ou des élites normandes, n'a pas la possibilité technique, ni la vocation d'ailleurs, à sortir du cadre régional, et à être mis à jour régulièrement.

Un premier chantier devra donc consister à collationner l'ensemble des répertoires, listes et états des francs-maçons manuscrits et imprimés, existants, qu'ils

¹ Eric Saunier, *Révolution et sociabilité en Normandie au tournant des dix-huitième et dix-neuvième siècles*, *op. cit.*

² Elles ont été réalisées à partir des informations obtenues lors de l'exploitation des fonds d'archives répertoriés dans *Révolution et sociabilité...*, *op. cit.*, pp. 493-502.

soient publiés ou non, pour numériser ceux qui n'existent pas encore sous forme de fichier informatique. L'architecture de la base de données peut être pensée, élaborée et éprouvée dès la fusion des premiers répertoires informatiques. Le travail de production, de gestion et de validation de l'information peut ainsi commencer au bout des premières heures de travail. La base sera ensuite alimentée au fur et à mesure de la numérisation, de la saisie des nouvelles entrées –au fil du dépouillement des archives- ou de l'importation de données. Si le travail peut commencer sans délai, il importe en revanche d'attribuer à chacun des sujets de la base un identifiant universel, afin d'éviter les doublons et de permettre le recoupement d'informations. L'attribution d'un identifiant universel suppose que la base soit administrée, selon l'expression consacrée. Chaque chercheur susceptible d'apporter une information nouvelle sur un sujet existant ou de permettre la création d'un nouveau sujet a donc le statut de rédacteur. Il garde la paternité et la responsabilité des informations qu'il fournit par le biais de ses initiales, mais il les fait valider par les administrateurs de la base, qui décident de les intégrer, de les rejeter, de demander des précisions, ou de les soumettre à une expertise extérieure. Ce sont ces administrateurs qui attribuent l'identifiant universel et définissent, après consultation des premiers rédacteurs, la grammaire de la base, notamment la manière d'écrire les dates et les noms¹. Ce fonctionnement éprouvé présente le double avantage de la souplesse d'utilisation et de constitution de la base, et de la rigueur scientifique. Sur le plan informatique, il suppose de disposer d'un serveur central –l'administration- avec lequel les rédacteurs correspondent après identification par la saisie d'un code d'accès. Les simples utilisateurs de la base ne peuvent intervenir directement dans la base, mais ils peuvent consulter les informations libres d'accès et proposer par voie électronique ou traditionnelle des ajouts et des modifications. A tout moment, les utilisateurs peuvent

¹ Question en apparence anodine mais qui peut bloquer le bon fonctionnement d'une base, notamment des requêtes.

obtenir le statut de rédacteur.

Si le principe de l'identifiant universel conditionne l'efficacité et la performance de la base, en revanche l'importation de données préexistantes –encore appelée extraction de données- pose aujourd'hui de moins en moins de problèmes. Les informaticiens sont rompus à cet exercice. C'est ainsi que dans le cadre du programme « Archives de la création » évoqué plus loin, l'importation du répertoire des correspondants de Samuel Formey en cours au Centre d'étude des Lumières de Potsdam ou des correspondants de Bayle entrepris à l'Institut Claude-Longeon de Saint-Etienne a pu être réalisée sans difficulté par Eric-Olivier Lochard. En revanche, l'importation peut provoquer des pertes d'informations qui ne peuvent pas être sauvées pendant l'opération. C'est pourquoi, le chantier doit être ouvert le plus rapidement possible pour limiter ces déperditions de temps et d'informations. Les champs descripteurs des fiches nominatives doivent également être en nombre limité pour ne pas décourager les utilisateurs-rédacteurs. Une fiche doit contenir des informations précises et utiles, elle vise à repérer la cible, non à tout dire sur elle. Or, cette tentation existe, et se révèle contre-productive. Sans compter qu'elle finit par désarmer les meilleures bonnes volontés.

Voici à titre indicatif une proposition de fiche-type :

Nom

Prénoms

Sexe

Date de naissance

Lieu de naissance

Etat profane

Confession
Profession (date)
Etudes¹ (lieu, date)
Loge et orient d'initiation
Lieu de résidence au moment de l'initiation
Adresse de résidence au moment de l'initiation
Loge, orient et date d'affiliation
Lieu de résidence au moment de l'affiliation
Grades maçonniques (dates)
Fonctions maçonniques exercées (par loges et dates)
Fondation d'ateliers
Appartenance à des réformes ou régimes maçonniques
Parrains maçonniques
Parrainages accordés
Autres appartenances connues²
Renvois sources
Renvois bibliographie

Comme on va le voir plus loin avec le programme Arcane et notamment le projet « Le monde de Corberon », cette base de données n'est pas une fin en soi. L'investissement qu'elle suppose se justifie notamment par son articulation avec des outils d'instrumentation électronique, qui permettent d'en faire une véritable base de données relationnelles. Chaque information présente dans un champ peut en effet

¹ Ce champ est intéressant dans une perspective européenne, car il figure dans la plupart des répertoires réalisés dans l'espace germanique.

² Sociétés d'économie, académies, musées etc.

renvoyer à une source écrite, iconographique etc., à un texte d'auteur, à des notes, à des questions posées ou à des problèmes exposés par le rédacteur aux utilisateurs, à des références, ou encore à une ou plusieurs autres fiches de la base. Il ne s'agit donc plus d'une juxtaposition de fiches ou d'une suite de noms, mais d'un ensemble de liens, d'informations qui se recoupent et se font écho.

Il faut enfin constituer une base de données européenne dialoguant avec les bases d'informations profanes existantes ou en cours de développement. A défaut, on manquera l'occasion d'étudier l'espace maçonnique européen des Lumières et son articulation avec l'espace profane. Loin de fixer un objectif trop ambitieux, cette échelle européenne favorise la réalisation du projet. En effet, l'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas, l'Espagne, la Belgique, les Etats-Unis notamment, disposent, on l'a vu, des supports logistiques nécessaires à une telle entreprise, de centres de recherches capables de mettre en œuvre une telle initiative. Deux exemples concrets montreront l'intérêt d'une approche européenne et la nécessité d'une ouverture en direction des sources d'information profanes.

Travaillant sur *L'Autre et le Frère*, j'ai repéré dans le fonds Chapelle de la Bibliothèque nationale et « mis en fiche » le comte Pocchini de La Riva. Il est à Orléans le 26 mai 1766, où il fait viser le certificat que la loge de Toulon lui a remis¹. Il affirme être originaire de Lausanne et appartenir à la « loge de la Croix Blanche, Fauxbourg St-Martin », au même orient, inconnue des historiens de la Franc-maçonnerie suisse². Désireux de reprendre la route pour gagner les Flandres, Pocchini de La Riva sollicite et obtient une lettre de recommandation pour les loges de Lille. A ce stade de l'enquête, j'avais obtenu une « illustration » intéressante de la mobilisation

¹ Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits, fonds maçonnique, FM¹ 111, collection Chapelle, tome VI, f° 359.

² Notamment d'Alain Bernheim, *Les débuts de la Franc-maçonnerie en Suisse, avec un essai de répertoire et de généalogie des loges de Genève (1736-1994)*, Genève, Slatkine, 1994.

des réseaux maçonniques –de loges et de correspondance- pour la circulation d'un voyageur, pour une époque où l'information précise n'est pas abondante.

Depuis, je l'ai retrouvé dans le *Visiteurenboek* de la loge la *Vertu* de Leyde –loge universitaire- qu'il signe comte Pocchini della Riva le 21 octobre 1769 en se présentant comme membre de la *Distinction* de Strasbourg¹. Et surtout, j'ai découvert fortuitement, à la lecture d'un article de Gerardo Tocchini paru en janvier 2002², que le dit capitaine Antonio Pocchini de La Riva de Padua était en fait un aventurier. Arrêté par la police parmesane en 1772, il est chassé du duché après que ses papiers ont été saisis. Conservés dans le fonds Du Tillot, aux Archives d'Etat de Parme³, ils permettent de reconstituer une partie de son réseau relationnel et de son itinéraire. Ils se composent en effet d'un carnet d'adresses maçonniques de 29 folios, suivi d'un ensemble de certificats et de visas⁴, et de catéchismes maçonniques. Pocchini a ainsi visité la *Concorde*, orient de Beaucaire, le 15 octobre 1765, les loges de Bordeaux –*Amitié, Anglaise et Française*- en avril 1766, l'*Union Parfaite* de La Rochelle le même mois, avant de recevoir le grade de maître dans le temple de la *Distinction* de Strasbourg, le 15 novembre 1766, puis d'obtenir des secours de la loge militaire des *Amis Réunis* du régiment du Lyonnais le 14 juin 1767 alors en garnison à Cambrai. L'ensemble constitue une exceptionnelle source d'informations ; après exploitation⁵, le carnet d'adresses livrera un panorama suggestif des élites maçonniques européennes au milieu des années 1760. Pocchini n'est donc pas un simple frère visiteur, mais un de

¹ La Haye, Orde van Vrijmetselaren onder Het Grootosten der Nederlanden, Archief, carton 4712, *Visiteurenboek van de loge La Vertu*, or. Leiden, 21 octobre 1769.

² Gerardo Tocchini, « Frugoni e la Francia : opere massoniche per Parma », dans Gian Mario Cazzaniga, Gerardo Tocchini, Roberta Turchi, *Le Muse in Loggia. Massoneria e Letteratura nel Settecento*, A tre voci. Seminari del Dipartimento di Italianistica, Università degli Studi di Parma, n°3, Milan, Edizioni Unicopli, 2002, p. 36.

³ Archivio di Stato di Parma, Archivio Du Tillot, A 11, 49 pièces.

⁴ dont une sélection est reproduite en annexe.

⁵ La graphie parfois brouillonne et l'état de conservation inégal du carnet nécessitent en effet un travail d'identification en collaboration des noms répertoriés par Pocchini.

ces « gestionnaires de la mobilité » (Daniel Roche), capables de s'insinuer dans les circuits d'échanges maçonniques pour en détourner une partie et négocier leur entrée dans le monde. Leur présence même témoigne de l'efficacité des réseaux maçonniques et de leur couverture de l'espace européen, maçonnique et mondain. Les suivre permet d'appréhender cet espace, son organisation, sa représentation et les stratégies qui l'intègrent –thème malheureusement peu présent dans la récente étude qu'Alexandre Stroeve a consacrée aux *Aventuriers des Lumières*¹. L'existence d'une base de données européenne et facilement accessible aux chercheurs permet de rapprocher des signalements, des données que seul un concours de circonstance heureux a pu permettre ici d'opérer.

Le cas d'Antoine Meunier de Précourt, Vénérable de la loge *Saint-Jean des Parfaits Amis* de Metz, auteur en 1755 d'un projet de correspondance maçonnique universelle mérite également l'attention et de susciter la réflexion². Dans *L'Autre et le Frère*, j'avais pu le repérer à Hambourg en 1765 où, *Direktor der russischen Kolonisten in Hamburg*, il se fait affilier à la plus vieille loge d'Allemagne, *Absalom*³. Depuis, j'ai pu à partir des *Materialen* de Schröder établir qu'il faisait partie des premiers chevaliers armés par le fondateur de la Stricte Observance Templière⁴, le baron Karl Gotthelf von Hund und Altengrotkau, lors du convent d'Altenberg en 1764⁵. Enfin, en juin 2002, à l'occasion d'un échange avec Anne Mézin qui prépare avec

¹ Alexandre Stroeve, *Les aventuriers des Lumières*, Paris, PUF, écriture, 1997, 349 p.

² Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Autre et le Frère. L'Étranger en France au XVIII^e siècle*, *op. cit.*, pp. 69-72.

³ Friedrich Kneisner, *Geschichte der Loge Absalom zu den drei Nesseln zu Hamburg in dem Jahren 1901-1926. Mit einer Einführung in die Entstehungszeit nebst Stammmatrikel 1737-1769*, Hamburg, 1927, p. 171 n° 474.

⁴ Friedrich Ludwig Schröder, *Materialen*, tome IV, 1815, reprint C. J. Baum, Kronshagen, p. 206, n° 227 de la liste : « Antoine Mesnil (*sic*) de Précourt, Direktor der Russ. Colonien, Eques a Nodo ».

⁵ A cette époque, la Stricte Observance ne compte qu'une vingtaine de membres. Quinze ans plus tard, ils seront plus de 1 300. Voir Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Europe des francs-maçons...*, *op. cit.*, pp. 71-81.

Vladislav Ržeuckij un *Dictionnaire des Français, Suisses et Wallons francophones en Russie au XVIII^e siècle*¹, nous avons pu croiser nos fiches et les enrichir mutuellement. Né en 1724 en Brie, Antoine Meunier de Précourt, officier breveté, aide major au corps royal des arquebusiers de France, a pu être localisé à Saint-Pétersbourg, où il se remarie le 10 octobre 1766 en l'église catholique Sainte-Catherine. Sa fille du premier lit, Marie-Angélique, se marie également à Pétersbourg, par contrat enregistré le 15 juin 1780 à la chancellerie du consulat de Saint-Pétersbourg, avec Chrétien-Charles Martin, originaire de La Haye. Après avoir séjourné à Moscou, il revient à Pétersbourg où il meurt en 1777. Associé de Bosse et Coulliette d'Hauterive, il a participé activement au recrutement des colons français pour la Russie. Comment ne pas faire le rapprochement avec le projet des dirigeants de la Stricte Observance Templière en relation avec le comte A. I. Musin-Pushkin, franc-maçon, envoyé russe à Hambourg – siège des affaires de Meunier de Précourt-, d'établir une colonie maçonnique dans la province de Saratov –projet auquel Georg Forster, alors enfant, participera avec son père²- ? Rappelons d'ailleurs que le baron de Hund lui-même avait conçu initialement l'*Operationsplan*, un projet utopique de colonisation du Labrador pour créer une république aristocratique³, avant de décider de relever l'ordre du Temple à partir du vivier maçonnique –projet financé par l'*Ökonomisches Plan* qui inclut la création de maisons de commerce en Baltique et en Russie. A partir de ces premiers indices, l'enquête pourra être prolongée dans les archives russes et diplomatiques à partir des cotes relevées par Anne Mézin, et dans les fonds maçonniques pour déterminer à quelle(s) autres loge(s) allemande(s) et russe(s) Meunier de Précourt est affilié, s'il

¹ Ce Dictionnaire à paraître en 2003, fait l'objet d'une présentation détaillée : <http://www.frenchinrussia.narod.ru/dicoletfr.htm>

² Sur ce premier volet méconnu des voyages de Georg Forster alors âgé de dix ans et de son père Johann Reinhold, voir Helmut Hahner, « Georg Forster. Aufklärer und Freimaurer », dans *Quatuor Coronati Jahrbuch*, Nr. 34/1997, pp. 106-107.

³ Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Europe des francs-maçons...*, op. cit., p. 77.

fréquente les francs-maçons français en Russie –notamment Marie-Daniel Bourrée de Corberon-, les membres russes de la Stricte Observance, et si ses principales relations profanes appartiennent également à l'ordre. Cet exemple montre également que l'étude des itinéraires individuels dès lors qu'ils sont restitués dans leur environnement profane et maçonnique éclaire l'histoire des échanges et de la mobilité dans l'Europe du XVIII^e siècle¹. Meunier de Précourt est bien plus qu'un notable maçonnique de province qui nourrit le projet fumeux d'une correspondance universelle.

¹ On pourrait en effet arriver à la même conclusion à propos de Karl von Zinzendorf, « chambellan de leur majesté impériale, conseiller aulique de commerce » qui visite la loge la *Candeur* de Strasbourg, le 13 décembre, et obtient sur recommandation du chevalier de Flachslanden, Second surveillant, un certificat de maître : Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg, Manuscrit 5437, *Registre des procès-verbaux de la loge de la Candeur constituée mère des loges du Grand Orient de Strasbourg (sic)*, f° 176. Or, Helmut Watzlawick, qui participe à la publication des carnets de voyage de Karl von Zinzendorf, m'a indiqué qu'il avait été reçu maçon en mars 1766 à Malte, au sein de la loge *Saint Jean d'Ecosse du Secret et de l'Harmonie*, fille de *Saint-Jean d'Ecosse* de Marseille, à l'incitation du même Flachslanden, chevalier de l'ordre de Malte. Zinzendorf cite d'ailleurs dans son carnet maltais les noms d'autres membres de la loge : Ligondès, Crose-Lincel, G. B. Tommasi, Loras, Litta, Grillet de Monthoux, et le frère cadet du prince de Caramanico, le comte d'Aquino qui aurait accompagné Cagliostro pendant ses séjours à Naples, à Malte et en Sicile. Observer le voyage de formation et les dispositifs d'informations de Karl von Zinzendorf sous l'angle maçonnique, en s'intéressant aux visites de loges, aux rencontres, à l'accueil et à l'assistance offerts par les francs-maçons, constitue sans nul doute une piste intéressante pour comprendre le fonctionnement de la « République des administrateurs » (Christine Lebeau) comme espace relationnel. Les frères Zinzendorf ont été étudiés au profane par Christine Lebeau dans sa thèse publiée sous le titre : *Aristocrates et grands commis à la cour de Vienne (1748-1791). Le modèle français*, Paris, CNRS éditions, 1996, 269 p.

II Ego-documents et instrumentation électronique

1 Ecrits du for privé et ego-documents

L'abandon des paradigmes marxistes et structuralistes aurait, dit-on, sonné le glas des grandes enquêtes sur les groupes et les classes sociales, ainsi que des biographies collectives. L'heure serait au retour en force de l'individu, à l'étude de la trajectoire individuelle à travers la société d'Ancien Régime, cet « espace des possibles ». L'exploitation des sources sérielles aurait laissé la place à la mécanique de précision de l'exploitation des sources intimes et privées, à la manière d'une industrie lourde asphyxiée et obsolète rendant les armes à une industrie des biens de consommation individuelle triomphante. Il faut naturellement rejeter cette présentation aussi caricaturale que dangereuse, car elle efface des décennies d'acquis de la recherche, en même temps qu'elle entame par son caractère excessif le crédit d'une histoire sociale attentive tout à la fois à l'individu, à son réseau relationnel et à son positionnement dans l'espace social. On ne peut nier l'existence de modes en histoire. Plutôt que les rejeter, il vaut mieux tenter de les canaliser, de les orienter, pour en tirer profit et aller de l'avant. En revanche, il ne faut pas céder à l'illusion documentaire et spéculative, qui grise le chercheur en lui donnant l'illusion d'avoir mis à jour la « source absolue », celle à qui rien n'échappe, véritable prison d'une société à l'image de la prison de la longue durée. Les sources d'histoire sérielle, notamment fiscales, n'épuisent pas la richesse d'une société. Si elles gomment et « lissent » les aléas des trajectoires individuelles, en proposant des profils collectifs, elles perdent la richesse

que représente précisément cet écart. De la même manière, le chercheur qui exhume un journal, une correspondance particulière peut céder à l'ivresse d'avoir mis à jour une « vraie » source, une source qui ne ment pas, comme si les écrits du for privé étaient les dépositaires fidèles, éternels et authentiques d'un passé vécu ; authentiques boîtes noires. Or, les écrits personnels ne sont pas des sources neutres, on l'oublie trop souvent. Ils ont été produits, composés, façonnés par leur auteur, pour lui-même, pour son entourage ou indifféremment, voire contre lui, sa descendance, ses contemporains. Toute source est donc orientée, voire désorientée. Elle ne se réduit jamais à un enregistrement neutre et intégral. Il faudra d'ailleurs se demander si l'un des intérêts majeurs des écrits personnels, ce n'est pas précisément qu'ils mettent en cause les limites de la sphère privée et de l'espace public. Ces évidences méritent d'être rappelées, car l'ivresse de la source authentique, pure, fait encore des ravages. Surtout, elle conduit souvent son « inventeur » à nouer avec elle une relation passionnelle exclusive, qui les isolent l'un et l'autre de leur environnement. Le risque est clairement celui du corpus clos sur lui-même, d'une recherche progressivement asphyxiée par son incapacité à sortir de son objet pour mieux le mettre en relief, en perspective. Sans céder aux illusions documentaires, en se méfiant des options méthodologiques qui cachent souvent des choix idéologiques, il convient sans doute de mettre à profit la conjoncture favorable aux écrits personnels, à leur inventaire, et à leur exploitation, sans oublier que l'individu s'inscrit dans un environnement social, culturel, confessionnel, politique, familial et professionnel qui l'oriente, le handicape ou le favorise, et présente pour lui un espace relationnel à géométrie, à plasticité et à mobilité variables, où il s'insère avec plus ou moins de bonheur. Les écrits personnels éclairent aussi bien la trajectoire individuelle que l'environnement où elle s'inscrit. Ils ne sont ni des « illustrations » du parcours obligé d'un groupe, décalque triste et inanimé d'un itinéraire collectif « impersonnel », ni des témoignages exceptionnels

arrachés à la gangue sociale. Ils éclairent à la fois la norme et l'écart à la norme –sans lequel celle-ci ne serait pas-, la trajectoire probable et les inflexions réelles. Comme le dit Jacques Revel, « ce à quoi nous assistons me semble d'une autre nature [que le simple « retour du sujet » ou de « l'acteur »] : il s'agit plutôt d'une tentative pour reformuler ces questions à partir des conduites, c'est-à-dire des actions, des choix, des négociations¹, mais aussi des contraintes de l'espace social à des conditions de possibilité définies hors de lui »².

Pour toutes ces raisons, les écrits personnels intéressent au premier chef l'historien de la Franc-maçonnerie, de la sociabilité et des pratiques culturelles. Ils interrogent en effet les rapports entre l'individu et son environnement, sondent l'espace de négociation, de transaction où se noue le « commerce de société », sans quoi la sociabilité n'est qu'une aptitude virtuelle à l'être en société, que l'absence de concrétisation oblitère. A trop évoquer l'espace public, on en oublie qu'il est d'abord un espace social aux contours mouvants. Seuls ces documents peuvent au-delà d'une liste de membres et des échanges administratifs convenus et normalisés entre une loge et son obédience, permettre de poser les seules vraies questions qui comptent : Pourquoi devient-on franc-maçon ? A la suite de quels cheminements ? Comment la prise de risque s'opère-t-elle –car un candidat à l'initiation ne connaît la Franc-

¹ « Négociation : le mot est sans doute le moins attendu, mais il est déterminant pour notre propos. Il suggère, bien entendu, de renoncer à une vision qui voudrait que les institutions soient, en tant que telles, efficaces, mais tout autant à celle qui poserait qu'elles ne sont que les camouflages de pratiques inscrites dans les seuls rapports de forces. Les transactions qui se nouent autour des normes n'ont de sens que parce que celles-ci ont une réalité propre, irréductiblement autonome, mais qui est inséparable de leur effectuation au sein des rapports sociaux » : Jacques Revel, « L'institution et le social », dans Bernard Lepetit éd., *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, op. cit., p. 84.

² Communication sur « Machines, stratégies, conduites, ce qu'entendent les historiens », citée par Isabelle Laboulais-Lesage, *Lectures et pratiques de l'espace. L'Itinéraire de Coquebert de Montbret, savant et grand commis d'État (1755-1831)*, Paris, Honoré Champion, 1999, *Les dix-huitièmes siècles* 31, p. 31.

maçonnerie que par l'ouï-dire, la rumeur- ? Pourquoi et comment l'Art Royal s'implante-t-il et séduit-il de Perm à Batavia en moins de trois décennies ? Comment expliquer sa capacité à survivre à toutes les épreuves ou à renaître pendant trois siècles d'existence, et à maintenir une implantation planétaire ? Comment articuler quête individuelle, introspection personnelle et insertion humble voire anonyme dans les rangs des ouvriers du temple ? Quel lien tisser entre des francs-maçons issus des horizons géographiques, sociaux, culturels, philosophiques et religieux les plus divers ? Comment l'expérience de chaque frère, irréductible à celle de son *alter ego*, participe à la formation d'une véritable communauté fraternelle qui transcende l'opposition sociologique classique entre liens forts et liens faibles sans être pour autant insensible aux impulsions et aux ondes qui parcourent la société profane, aux lignes de force et de tension qui la structurent ?

Les écrits personnels¹ que l'on appelle « écrits du for privé » par référence à l'« écriture du for privé » de Madeleine Foisil² ou « ego-documents » en référence au néologisme créé par le chercheur néerlandais Jacob Presser au milieu des années 1960³, ont actuellement les faveurs des historiens. Nous écarterons ici volontairement toute approche historiographique, d'une part parce qu'elle a fait récemment l'objet de plusieurs communications lors du colloque des 6 et 7 juin 2002 *Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé* organisé par Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu à l'Université de Paris IV-Sorbonne, et surtout parce que les historiens de la Franc-maçonnerie n'ayant jamais eu recours à

¹ Madeleine Grawitz, « Un domaine à vocation pluridisciplinaire : les documents personnels. Biographies, autobiographies et récits de vie », dans *Droit, institutions et systèmes politiques. Mélanges en l'honneur de Maurice Duverger*, Paris, PUF, 1987, pp. 315-341.

² Madeleine Foisil, « L'écriture du for privé », dans Philippe Ariès et Georges Duby dir., *Histoire de la vie privée*, tome III, *De la Renaissance au Lumières*, Paris, Le Seuil, 1986, pp. 331-369.

³ Rudolf Dekker, « Les egodocuments aux Pays-Bas du XVI^e au XVIII^e siècle », dans *Bulletin du Bibliophile*, 1995.

ces sources, la question ne se pose malheureusement pas pour notre objet. En revanche, il faut s'arrêter quelques instants sur les différences de dénomination, afin de prévenir tout malentendu. Nous avons fait le choix ici d'employer prioritairement le terme « d'ego-documents », en raison de la dimension résolument européenne de notre travail, mais sans écarter à l'occasion l'emploi des « écrits du for privé ». Ce néologisme est en effet de loin le plus employé en Europe, facile à comprendre et à traduire d'une langue à l'autre. C'est également pour cette raison que nous l'avons retenu pour le titre du colloque international des 23-25 octobre 2002 à Montpellier : *Les ego-documents à l'heure de l'électronique. Nouvelles approches des espaces et des réseaux relationnels*¹. Il s'agit donc d'un choix pratique, et l'on admet bien volontiers que le néologisme de Jacob Presser, s'il a le mérite d'exister et d'être assez parlant sans trop fermer *a priori* le corpus qu'il désigne, n'est pas très heureux. Il n'y a donc de notre part rien moins qu'une hostilité à l'encontre des « écrits du for privé », mais un positionnement différent autant que complémentaire.

Le colloque de la Sorbonne a préfiguré le lancement d'un groupe de recherches CNRS pour une recension des « Écrits du for privé en France du Moyen Âge à 1914 ». Il se place donc dans une perspective française, même si des ouvertures européennes particulièrement stimulantes ont été ménagées avec les interventions de James S. Amelang auteur du *Flight of Icarus. Artisan Autobiography in Early Modern Europe*², Isabelle Poutrin³ et Amanda Vickery⁴. Le présent chapitre, les rencontres scientifiques

¹ Pierre-Yves Beaurepaire et Dominique Taurisson éd., *Les Ego-documents à l'heure de l'électronique. Nouvelles approches des espaces et des réseaux relationnels* actes du colloque international de Montpellier 23-25 octobre 2002, avant-propos de Lucien Bély, à paraître en 2003.

² James S. Amelang, *The Flight of Icarus. Artisan Autobiography in Early Modern Europe*, Stanford University Press, 1998.

³ « L'identité sociale dans les écrits autobiographiques féminins de l'Espagne moderne ».

⁴ « 'Please Burn this that No Mortal Eyes May See It'. The Secrets of Women's Sources in Eighteenth-Century England ».

d'Arras¹, de Montpellier et de Lyon², s'inscrivent quant à eux, d'emblée dans une perspective européenne et dans le cadre des travaux du Réseau scientifique pour l'étude de la communication dans l'Europe moderne. Le projet d'inventaire des écrits du for privé se situe en amont de notre travail d'instrumentation et d'édition électroniques des ego-documents, et d'étude à partir de ces sources des « espaces et des réseaux relationnels », pour reprendre le sous-titre du colloque de Montpellier. Il le conditionne même³. Par-delà les références historiographiques et géographiques différentes, les recherches en cours et les projets témoignent à la fois de l'actualité du sujet, du souci d'aborder les réseaux sociaux et relationnels à nouveaux frais, à partir de « nouvelles » archives, en proposant de nouvelles lectures, en s'intéressant aux trajectoires individuelles restituées en profondeur, dans leur environnement. C'est bien cela l'essentiel, et les fructueux débats des colloques de Paris et de Montpellier ont montré à la fois une identité de vue et l'urgence d'ouvrir ces chantiers.

¹ Pierre-Yves Beaurepaire éd., *La Plume et la Toile. Pouvoirs et réseaux de correspondance dans l'Europe des Lumières*, actes du colloque international d'Arras, 26-27 octobre 2000, avant-propos de Daniel Roche, Artois Presses Université, Histoire, 2002, 346 p.

² Pierre-Yves Beaurepaire et Antony McKenna éd., *Les Réseaux de correspondance en Europe (XVI^e-XIX^e siècle): matérialité et représentation*, Montpellier, actes du colloque international de Lyon, 16-18 janvier 2003, à paraître.

³ C'est pourquoi à titre personnel et au nom du Réseau, j'ai participé à la table-ronde finale du colloque de la Sorbonne sur les *Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé*, mis en relation les organisateurs avec les chercheurs néerlandais réunis autour de Rudolf Dekker à l'Université Erasme de Rotterdam. Rudolf Dekker a publié de très nombreux travaux sur les ego-documents et coordonne plusieurs inventaires : Ruud Lindeman, Yvonne Scherf, Rudolf Dekker, *Egodocumenten van Noord-Nederlanders uit de zestiende tot begin negentiende eeuw. Een chronologische lijst*, Rotterdam, Erasmus Universiteit, 1993, et des mêmes auteurs, *Reisverslagen van Noord-Nederlanders uit de zestiende tot begin negentiende eeuw. Een chronologische lijst*, Rotterdam, Erasmus Universiteit, 1994. Citons à propos des ego-documents d'enfants, Rudolf Dekker, *Childhood, Memory and Autobiography in Holland. From the Golden Age to Romanticism*, London, Macmillan Press, *Early Modern history : Society and Culture*, 2000, 175 p., l'inventaire accessible sur internet <http://echo-hk.eur.nl/ego>, ainsi qu'en français l'article récemment publié avec Arianne Baggerman, « Sensibilité et éducation d'un enfant à l'époque batave. Le journal intime d'Otto van Eck (1791-1796) », dans *Annales Historiques de la Révolution Française*, 2001, n° 4, pp. 129-139.

Pour la plupart des historiens de la Franc-maçonnerie, l'ego-document reste à inventer. Il est, on l'a dit, absent du fonds maçonnique de la Bibliothèque nationale de France. Plus grave encore, les francs-maçons ne se confient pas aisément sur leur appartenance à l'ordre, pas plus dans leur correspondance privée que dans leur journal ou leurs mémoires. Pendant longtemps, ils se sont même refusés à consigner par écrit les catéchismes des grades, les statuts et règlements des loges, les mots et signes de reconnaissance. La culture maçonnique est initialement, on l'oublie, une culture orale, celle de la transmission immémoriale d'initié à initié. Seule la divulgation altère cette communication harmonieuse réservée aux élus en publiant très tôt des « révélations ». Dans ces conditions, les quelques lignes d'Elias Ashmole dans son *diare* sont autant exceptionnelles que frustrantes par leur sécheresse¹. Les journaux de voyage dont on discute l'appartenance aux ego-documents –elle est acceptée par Rudolf Dekker et l'école hollandaise²- ne semblent guère plus fructueux. Nous avons évoqué avec d'autres le silence de James Boswell sur le versant maçonnique de son tour européen³. L'obstacle, incontestable, doit-il pour autant conduire à abandonner cette piste, avant même qu'une véritable campagne de recherche ait été lancée ? Nous ne le croyons pas. Déjà, dans *L'Autre et le Frère*, nous avons montré la richesse du *Journal de voyage de Weimar à Paris* au cours de l'été 1787 de l'*Aufklärer* Johann Joachim Christoph Bode, qui décrit avec précision la fièvre qui entoure aussi bien le baquet de Mesmer que les magasins de nouveauté, ses tentatives d'implantation d'un noyau des *Illuminaten* à Paris, d'infiltration de la loge des *Amis Réunis* et du régime

¹ Elles sont reprises dans Pierre-Yves Beaurepaire, *La République universelle des francs-maçons...*, *op. cit.*, pp. 28-29.

² Ruud Lindeman, Yvonne Scherf, Rudolf Dekker, *Reisverslagen van Noord-Nederlanders uit de zestiende tot begin negentiende eeuw. Een chronologische lijst*, Rotterdam, Erasmus Universiteit, 1994.

³ Pierre-Yves Beaurepaire, *La République universelle des francs-maçons...*, *op. cit.*, pp. 114-115.

des Philalèthes¹. Dans le domaine épistolaire, les correspondances de Jean-Baptiste Willermoz², du Biterrois Pierre de Guenet avec son ami Pierre-Jacques Astruc³, ont également offert une ample moisson d'informations, à recouper, compléter et critiquer⁴.

¹ Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Autre et le Frère...*, *op. cit.*, pp. 477-489.

² *Ibid.*, pp. 493-535.

³ *Ibid.*, pp. 47-61.

⁴ Dans un article pionnier, Claude Michaud a de son côté montré la richesse de la correspondance du comte János Fekete : Claude Michaud, « Lumières, Franc-maçonnerie et politique dans les Etats des Habsbourg. Les correspondants du comte Fekete » dans *Dix-huitième siècle*, n° 12, 1980, pp. 327-379.

Par la suite, dans *La République universelle des francs-maçons*, nous avons pu exploiter la correspondance d'un vieux-maçon de la Grande Loge, Jean-François Calame, pilier de la Maçonnerie à Boulogne-sur-Mer. Elle montre une vie maçonnique locale intense et conflictuelle, qui échappe pour l'essentiel à la surveillance de l'obédience parisienne. Le *Journal* d'un autre Boulonnais, Abot de Bazinghen, qui venait d'être édité par Alain Lottin¹, associé aux fragments de la correspondance des Sérans de Saint-Loup pour la région de Falaise, Bayeux et Caen réunis par Jean-Claude Delauney², met au jour les contours de ce que je qualifie dans ce livre de « Maçonnerie de société » par référence à la prégnance du modèle aristocratique³, à la participation assumée et revendiquée à l'offre de divertissement mondain, à l'animation par les frères et les sœurs d'un théâtre de société, à une sociabilité maçonnique rythmée par ses bals, ses concerts amateurs, ses joutes littéraires, mais aussi par ses cérémonies de réception dont la scénographie conditionne la réussite et la transmission de l'essence du grade⁴. Mais la Franc-maçonnerie au XVIII^e siècle a un caractère européen et une prétention cosmopolite. Si elle goûte les délices de l'entre-soi, elle tisse également des réseaux de correspondance et d'affinité à travers le continent, s'approprie les régimes de hauts grades créés à l'étranger et vibre aux

¹ Alain Lottin éd., avec la collaboration de Louissette Caux-Germe et Michel de Sainte-Maréville, *Boulonnais, Noble et Révolutionnaire, Le journal de Gabriel Abot de Bazinghen (1779-1798)*, Arras, Artois Presses Université, collection Histoire, 1995, 331 p.

² Pierre-Yves Beaurepaire, *La République universelle des francs-maçons...*, *op. cit.*, p. 84.

³ Le marquis de Bombelles s'en fait l'écho à sa manière dans son *Journal*. Il ne cache pas qu'il n'a pas le goût de l'Art Royal, mais il reconnaît qu'il faut « en être », aussi bien à Ratisbonne, où diplomate en 1782, il évoque une tenue au grade de maître [marquis de Bombelles (1744-1822), *Journal* publié sous les auspices de son arrière-petit-fils Georges, comte Clam Martinic, texte établi, présenté et annoté par Jean Grassion et Frans Durif, Genève, Librairie Droz, 1978, tome I, p. 101], qu'à Paris lorsque les loges d'adoption en vue organisent des fêtes brillantes [p. 315].

⁴ Il ne s'agit donc pas d'une Maçonnerie d'opérette ou en dentelles à laquelle par ignorance on réduit trop souvent la Maçonnerie d'adoption. Et ce d'autant moins que les animateurs de cette Maçonnerie de société tiennent en France la direction du Grand Orient depuis sa création, et animent à travers l'Europe les principales puissances maçonniques.

progrès de l'Art Royal aux confins des Lumières. Pour réunir les matériaux d'une histoire européenne de la sociabilité au siècle des Lumières, il fallait rechercher des ego-documents susceptibles d'éclairer le projet et l'expansion européenne de l'ordre au XVIII^e siècle. Notre choix initial s'est porté sur le *Journal* de Marie-Daniel chevalier puis comte Bourrée de Corberon (1748-1810) conservé en Avignon, dont nous avons entr'aperçu la richesse pendant la rédaction de *L'Autre et le Frère*¹. Il avait auparavant attiré l'attention d'Auguste Viatte² et d'Antoine Faivre³. Diplomate, parent éloigné et protégé de Vergennes, franc-maçon actif en France, mais aussi en Pologne et en Russie, futur membre des Illuminés d'Avignon, Philalèthe animé par la fièvre ésotérique et alchimique, propagateur du mesmérisme en France, époux de Charlotte von Behmer, d'une famille berlinoise implantée à Saint-Pétersbourg, Bourrée de Corberon nous intéressait à tous ces titres. Son *Journal* se révèle une mine d'informations sur la vie de société, profane et maçonnique, le marché des hauts grades, ou encore les relations franco-russes. En outre, d'autres ego-documents, principalement les *Réminiscences ou Mémoires* du noble courlandais Karl-Heinrich

¹ Pierre-Yves Beaupaire, *L'Autre et le Frère...*, *op. cit.*, pp. 490-492.

² Auguste Viatte, *Les sources occultes du romantisme. Illuminisme Théosophie 1770-1820*, tome I : *Le préromantisme*, tome II : *La génération de l'Empire*, Paris, Librairie Honoré Champion, 1927, 2^e édition, 1979, 331 p. et 331 p.

³ Antoine Faivre, « Un familier des sociétés ésotériques au Dix-huitième siècle : Bourrée de Corberon », dans *Mystiques, théosophes et illuminés au siècle des Lumières*, Georg Olms Verlag, Hildesheim-New York, *Studien und materialen zur Geschichte der Philosophie*, vol. 20, 1976, pp. 146-174. Le gros article de Maria Luisa Trebiliani, « L'esoterismo mistico e scienista di Bourrée de Corberon », dans *Annuario dell'Istituto storico italiano per l'Età moderna e contemporanea*, XVII-XVIII, 1965-1966 (1971), pp. 5-109, est constitué pour l'essentiel de longs extraits du *Journal* et de fragments de la correspondance de Corberon. Mais les commentaires critiques sont rares et pour la plupart tirés de l'article d'Antoine Faivre. L'article de Kurt Baumann, « Zwischen den Nationen. Der französische Gesandte Baron von Corberon und die deutsch-russische Familie von Behmer in Zweibrücken », dans *Mitteilungen des Historischen Vereins der Pfalz*, 55 (1957), pp. 153-179, sur le séjour de Corberon et de sa belle-famille à la résidence de Deux-Ponts est très anecdotique.

von Heyking qui introduit Corberon dans les loges polonaises¹, la correspondance de Johann Albrecht Euler—qui fréquente quotidiennement la famille Behmer à Pétersbourg— avec son oncle Samuel Formey à Berlin², permettent de le soumettre à une lecture croisée. Naturellement, d'autres écrits personnels auraient pu servir de matériaux, comme le passionnant *Journal de voyage* -tenu en français de 1784 à 1789- du comte August Fryderyk Moszyński franc-maçon d'envergure européenne, alchimiste passionné et brillant en société³, en faveur duquel j'ai longtemps penché, mais il fallait faire un choix⁴ et l'assumer. Si cette première expérience est concluante, elle sera reconduite et le corpus élargi.

¹ Varsovie, Bibliothèque Universitaire, Rps BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking] écrits par lui-même avec les portraits de plusieurs hommes du nord, tracés d'après nature*, 4 tomes. Les tomes 1 et 2 concernent directement le dernier tiers du XVIII^e siècle et notre sujet. Voir *infra* chapitre III.

² Berlin, Staatsbibliothek zu Berlin, Preußischer Kulturbesitz, Handschriftenabteilung, Nachlaß Formey, correspondance Euler-Formey 1775-1785. Voir sur le sujet : Pierre-Yves Beaurepaire, « Correspondance, médiation culturelle et *Alltagsgeschichte* : les lettres de Johann Albrecht Euler à son oncle Samuel Formey (Saint-Pétersbourg-Berlin, 1775-1785) », dans Pierre-Yves Beaurepaire et Antony McKenna éd., *Les Réseaux de correspondance en Europe (XVI^e-XIX^e siècle) : matérialité et représentation*, Montpellier, *op. cit.*

³ Cracovie, Bibliothèque des princes Czartoryski, *Journal de voyage du comte August Fryderyk Moszyński*, en huit parties, Manuscrit 1536 I (220 folios), Manuscrit 1537 II (199 folios), Manuscrit 1538 II (492 folios), Manuscrit 1535 III (189 folios), Manuscrit 676 IV (176 folios). Il s'agit d'une source très riche à peu près inexploitée en France. Fernand Benoît n'en a publié que quelques extraits dans *Le voyage en Provence d'un gentilhomme polonais*, Marseille, Institut historique de Provence, 1930. Son travail est d'ailleurs perdu à la Bibliothèque de l'Université de Provence et indisponible à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Une traduction polonaise de morceaux choisis a été publiée en 1970 par Bożena Zboińska-Daszyńska : *August Moszyński, Dziennik podróży do Francji i Włoch Augusta Moszyńskiego 1784-1789*, Krakow, 1970.

⁴ Considérant avec Pierre Bourdieu qu'« un cas particulier bien construit cesse d'être particulier » [*Réponses pour une anthropologie réflexive*, 1992, cité par Michel Zylberberg, *Capitalisme et catholicisme dans la France moderne. La dynastie Le Couteux*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, p. 353].

2 L'instrumentation électronique appliquée aux ego-documents

On l'aura compris au début de ce chapitre, la base de données n'est réellement un outil performant pour l'histoire sociale des pratiques culturelles, que si elle est « relationnelle », c'est-à-dire si elle est susceptible, au-delà des identifications sommaires ou plus précises, de mettre en relation des individus entre eux, des individus à un groupe, un lieu, une pratique –sociale, culturelle, religieuse-, ou à un événement. On passe alors de la fiche nominative à l'espace relationnel où se meut le « sujet », avec la possibilité permanente de retourner aux champs descripteurs. Cette possibilité est offerte par l'instrumentation électronique, dont les enjeux, perspectives et contraintes sont étudiés ci-après¹.

- Présentation générale

Si l'utilisateur potentiel est conscient de l'exigence de rigueur que suppose la mise en œuvre de l'outil électronique –que l'on ne doit pas confondre avec l'utilisation d'un simple traitement de texte, qui relève de la bureautique-, s'il se montre capable d'évaluer le rapport entre temps investi et gain en terme de masse documentaire mobilisée et de temps économisé pour sa mise en œuvre, préalable indispensable à

¹ On peut se reporter avec profit à la présentation par Pascal Briost de sa base de données relationnelles sur les intellectuels londoniens de 1580 à 1680 : « Un programme d'analyse des réseaux appliqué à une base de données historique : 'network' », dans *Mémoire vive*, n°7 : <http://panoramix.univ-paris1.fr/UFR09/memvive/numeros/num7/txt7.html> L'auteur écrit notamment : « [je] cherchais un moyen pour appliquer à des données relationnelles nombreuses les méthodes de l'analyse des réseaux sociaux ». La différence des outils -l'information est enregistrée sous forme de matrices carrées- et des corpus mobilisés n'empêche donc pas la convergence des objectifs et des problématiques.

tout engagement, et s'il est prêt à mener une réflexion préalable approfondie sur ce qu'il attend de l'utilisation de cet outil, qui sera ensuite configuré sur mesure, alors l'instrumentation électronique permet incontestablement de porter un nouveau regard sur les ego-documents¹ comme source de l'histoire sociale des pratiques culturelles, et de valoriser les informations inégalement accessibles à une lecture linéaire qu'ils recèlent. L'instrumentation électronique permet de concilier l'approche qualitative du document, en mettant l'accent sur la valeur intrinsèque et l'originalité de la source soumise à un traitement spécifique, en restituant l'environnement matériel, social et intellectuel de la production, et l'approche quantitative voire sérielle, en constituant des corpus documentaires élargis, soumis à des éclairages et des lectures croisés, ainsi qu'à une batterie d'interrogatoires contradictoires². S'il faut mettre en garde contre l'illusion de l'intelligence artificielle –l'instrumentation permet de traiter des volumes considérables d'informations apportées par le chercheur, de les mettre en relation, mais elle est incapable de « faire l'histoire »- et souligner la nécessité d'évaluer de manière pragmatique à chaque étape du développement le rapport entre l'investissement consenti et le retour sur investissement attendu, il est tout aussi nécessaire que l'historien s'approprie ces nouveaux outils pour qu'ils soient conçus sur mesure, adaptés à chacune de ses recherches et aux différents matériaux qu'il

¹ Elle permet également de traiter tout autre document, comme les inventaires de correspondance dans le cas du projet Samuel Formey du Centre d'étude des Lumières de Potsdam.

² On connaît en la matière les travaux pionniers d'André Zysberg [*Les Galériens. Vies et destins de 60 000 forçats sur les galères de France, 1680-1714*, Paris, Le Seuil, 1987 ; du même auteur : « Le Feuilleton de *Mémoire vive* : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'exploitation informatique des corpus par les historiens sans avoir osé le demander », dans *Mémoire vive*, février 1998, revue de l'Association française pour l'Histoire et l'Informatique : <http://panoramix.univ-paris1.fr/UFR09/memvive/mevive.htm> ; avec Jean-Luc Pinol, *Métier d'historien avec un ordinateur*, Paris, Nathan, 1995], de Jean-François Pernot [« Quelques remarques sur prosopographie et informatique », dans *Mémoire vive*, n°7], de David Herlihy et Christiane Klapisch-Zuber [*Les Toscans et leur famille*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1979].

manipule. Il ne s'agit nullement pour l'historien de devenir informaticien, de programmer. L'utilisation de ces outils n'est pas plus difficile que celle d'un logiciel de bureautique. Elle est même souvent plus facile que la mise en œuvre des bases de données les plus répandues. Mais il ne faut pas que la conception du projet, le cahier des charges de l'outil à concevoir échappent à l'historien, et qu'il soit *in fine* réduit au rang d'utilisateur passif d'un outil conçu par d'autres. La meilleure façon d'obtenir un outil performant et approprié à la recherche à mener, est de participer au développement de l'outil. C'est ce que veut montrer concrètement l'instrumentation électronique du *Journal* de Marie-Daniel Bourrée de Corberon¹, car c'est de la découverte, de l'apprentissage et de la maîtrise de ces outils par les chercheurs, dès lors naturellement qu'ils sont pertinents pour les travaux qu'ils souhaitent entreprendre, dont dépend notamment la réussite des enquêtes lancées à travers l'Europe et l'Atlantique sur les ego-documents, le renouvellement des approches sur la vie de société, et sur les réseaux qui maillent l'espace européen des Lumières. Il faut donc à la fois désamorcer les craintes vis-à-vis de ce qui peut apparaître –et parfois non sans raisons- comme de « dangereuses nouveautés », donner envie de tenter l'aventure, mettre en garde contre tout emballement, développer de pair pédagogie et méthodologie appliquée, et promouvoir ainsi une véritable formation à la recherche.

L'outil d'instrumentation électronique que je présente ici se nomme Arcane, il a été créé et développé par Eric-Olivier Lochard à Montpellier au sein de l'Université Paul-Valéry². Arcane est associée pour l'édition électronique et papier du *Journal de*

¹ Voir également Pierre-Yves Beaurepaire (éd.), *La Plume et la Toile. Pouvoirs et réseaux de correspondance dans l'Europe des Lumières*, avant-propos de Daniel Roche, Arras, Artois Presses Université, Histoire, 2002, 346 p. ainsi que Pierre-Yves Beaurepaire et Dominique Taurisson (éd.), *Les Ego-documents à l'heure de l'électronique. Nouvelles approches des espaces et des réseaux relationnels*, *op. cit.*

² Il a déjà remporté l'appel d'offres CNRS *Archives de la création* en 1998 dans sa première phase de développement, et a été distingué par l'ANVAR –l'Agence de l'innovation- qui finance aujourd'hui les travaux préparatoires au passage du stade expérimental au stade dit

Corberon à *Hyperwriter*. Il faut en effet distinguer instrumentation et édition électroniques : *Arcane* permet le travail sur le texte, la mise en évidence, en série, en relation d'informations, l'exploitation et l'enrichissement critique et scientifique de la source, tandis qu'*Hyperwriter* permet son édition. On peut donc envisager une instrumentation qui ne débouche pas sur une édition. L'atout d'*Arcane* est d'avoir associé dès l'origine les deux, et de proposer une édition électronique –qui n'élimine pas l'édition papier, la correspondance de Pierre Bayle est ainsi publiée par la *Voltaire Foundation* d'Oxford après avoir été « travaillée » sous *Arcane* par l'Institut Claude-Longeon et éditée sous *Hyperwriter*- qui ne soit pas simplement un décalque d'une édition papier traditionnelle mais permette de présenter et de communiquer les résultats de l'instrumentation électronique¹. Dès lors, le *Journal* est non seulement édité sur un double support média –papier et Internet- comme c'est le cas de l'article de Robert Darnton, « An Early Information Society : News and the Media in Eighteenth-Century Paris »², mais il devient une base de données relationnelles interrogeable par le lecteur, qui en fonction des autorisations dont il dispose peut même proposer des compléments –il s'agit alors d'un « rédacteur autorisé »-, des modifications, des mises à jour, ou faire savoir son désaccord sur tel commentaire critique. Nous y reviendrons.

A titre expérimental, j'ai choisi de travailler sur le *Journal* de Marie-Daniel Bourrée de Corberon, dont l'édition par L.-H. Labande en 1901 ne répond pas aux

d'industrialisation.

¹ Eric-Olivier Lochard créateur d'*Arcane* distingue ainsi trois ensembles de fonctions : « 1. Etablir, gérer, éditer des textes enrichis destinés à être rassemblés et publiés. 2. Réunir dans une base de données facilement partageable toutes les informations collectives utiles à l'analyse du document (textuelles, bibliographiques, biographiques, iconographiques, sonores, etc.) 3. Produire à tout moment des documents prêts pour l'édition finale ».

² Robert Darnton, « An Early Information Society : News and the Media in Eighteenth-Century Paris », dans *The American Historical Review*, volume 105, Number 1, february 2000, accessible on line : <http://www.indiana.edu/~ahr/darnton/>

exigences scientifiques¹. L'éditeur a en effet supprimé délibérément, ce qui dans le contexte politique des années 1900 est tout à fait banal, l'essentiel des notations de Corberon concernant sa vie maçonnique, ses travaux alchimiques ou ses amours. Mais cette source n'a apparemment rien d'exceptionnel. Elle ne présente pas la richesse des notations de la correspondance qu'échange Johann-Albrecht Euler –où Corberon est cité- de Saint-Pétersbourg avec son oncle Samuel Formey à Berlin, ni les qualités littéraires des *Mémoires* d'un ami de Corberon, Karl-Heinrich von Heyking dont il sera longuement question au chapitre suivant. La correspondance Euler-Formey et les *Mémoires* d'Heyking feront d'ailleurs l'objet eux aussi d'une instrumentation électronique, afin de permettre une lecture croisée avec le *Journal* de Corberon et une couverture approfondie de la vie sociale et culturelle à Pétersbourg à la tombée des Lumières. C'est précisément parce qu'il s'agit d'une source sans relief particulier, en apparence tout du moins, non consacrée comme un monument littéraire des Lumières comme telle correspondance ou journal -une consécration qui, il faut bien le reconnaître, est bien souvent synonyme de surexploitation, et à terme d'appauvrissement du nombre de sources couramment utilisées-, que le *Journal* de Corberon a été retenu, afin de montrer le parti que l'on peut tirer de l'instrumentation électronique d'une source « moyenne » en quelque sorte. Son édition électronique se fait en collaboration avec Dominique Taurisson. Elle a débuté au sein du Centre d'étude du XVIII^e siècle de l'Université Paul-Valéry², et se poursuit depuis janvier 2003 au sein du laboratoire CNRS-EHESS : Sociologie, histoire, anthropologie des dynamiques culturelles (SHADYC) de Marseille. Le Centre montpelliérain a pour originalité de travailler depuis plus de trois décennies –soit bien avant l'effondrement de l'Union soviétique- sur les relations culturelles franco-russes au XVIII^e siècle et

¹ L. H. Labande, *Un Diplomate français à la cour de Catherine II (1775-1780), journal intime du chevalier de Corberon*, Paris, Plon, 1901, 2 volumes, 366 p. + 434 p.

² Et à compter de janvier 2003 au Shadyc de Marseille.

d'avoir lancé de nombreux chantiers éditoriaux réunis au sein de la collection *Archives de l'Est* : correspondance du prince Dimitri Golytsin –ambassadeur de Russie à La Haye-, correspondances de Fonvizine, de Grimm, d'Euler ; Diderot en Russie. Malheureusement, la plupart de ces chantiers, à l'exception des *Lettres de Fonvizine*¹, ont été interrompus à quelques mois de leur achèvement². C'est pourquoi faire le choix de travailler sur le journal d'un diplomate français en Russie, observateur et acteur d'une vie de société intense à Saint-Pétersbourg, et de retour à Paris guide et introducteur de nombreux Russes dans les cénacles parisiens aristocratiques, ésotériques et maçonniques, permettait en outre de mettre à profit les résultats épars du programme *Archives de l'Est*, d'intégrer dans la base de données les milliers de fiches manuelles réalisées ou ébauchées pour les différents projets, de les actualiser et le cas échéant de les corriger, et surtout de les mettre en relation, alors même que le cloisonnement des programmes avait conduit à l'existence de nombreux doublons. De fait, alors que l'édition électronique du *Journal* atteint aujourd'hui sa vitesse de croisière au rythme de la publication d'un mois du *Journal* tous les soixante jours –en accord avec la médiathèque Ceccano d'Avignon qui conserve les manuscrits-, il apparaît nécessaire de prolonger l'expérience et de l'enrichir par l'édition parallèle d'autres sources permettant une lecture croisée du *Journal*³.

¹ Denis Fonvizine, *Lettres de France (1777-1778)*, édition critique de H. Grosse, J. Proust et P. Zaborov, CNRS Editions-Voltaire Foundation, Paris-Oxford, CNRS éditions-Voltaire Foundation, Archives de l'Est, 1995.

² La fusion-absorption du Centre par un autre laboratoire compromet d'ailleurs les chances d'un redémarrage rapide de ces chantiers.

³ A Bordeaux, Carole Rathier utilise également Arcane pour étudier la correspondance de M^{me} Duplessy avec sa fille M^{me} de Cursol. A Grenoble, Stéphane Haffemayer travaille sur la correspondance de Nicolas Prunier de Saint-André, ambassadeur à Venise (1668-1671), tandis qu'à Montpellier, Clotilde Prunier, travaille sur les correspondances des missions catholiques écossaises. Par ailleurs, à Potsdam au *Forschungszentrum Europäische Aufklärung*, Arcane sert à la constitution de l'inventaire des correspondants de Samuel Formey, tandis qu'au sein de l'Institut Claude-Longeon de Saint-Etienne, Arcane et Hyperwriter sont utilisés par l'équipe d'Antony McKenna pour l'instrumentation électronique et

L'édition du *Journal* de Corberon a inauguré la collection *Egodocs* hébergée par le site www.revues-org. En choisissant un site de référence dédié à l'histoire⁴ – y sont publiées notamment les annonces de colloque et de séminaires- et aux sciences humaines, dont la fréquentation croît rapidement -la lettre mensuelle de revues.org compte à elle seule plus de six mille abonnés- nous avons choisi de sensibiliser la communauté historienne aux enjeux, aux perspectives de l'instrumentation électronique, et aux possibilités offertes par l'édition électronique d'ego-documents, même s'il s'agit pour l'heure d'un web-passif, où le lecteur ne peut pas devenir rédacteur et intervenir dans la base de données relationnelles. La transformation en web-actif avec des protocoles d'accès et des niveaux d'autorisation des rédacteurs est prévue à l'horizon 2003. L'édition électronique par Hyperwriter d'une base de données relationnelles réalisée sous Arcane permet un excellent référencement sur Internet, non seulement du site, mais aussi de l'ensemble des sujets, documents et relations qu'il contient. Ainsi tout utilisateur d'Internet qui demande sans le savoir à un moteur de recherches courant comme Google ou un métamoteur -faisceau de moteurs interrogés de manière croisée- comme Copernic, un sujet de la base, par exemple l'hôpital du Gros-Caillou, atteint nécessairement le site du *Journal* de Corberon, et l'emplacement précis où ce sujet a été pointé et enregistré.

l'édition papier de la *Correspondance de Pierre Bayle* et la réalisation du *Dictionnaire de Port-Royal*. C'est de la confrontation des expériences et des obstacles rencontrés, plutôt que de l'exploitation solitaire d'une source fermée sur elle-même, que peuvent venir les améliorations à apporter, la découverte à temps des impasses à éviter, ou des pistes prometteuses à emprunter plus avant.

⁴ Elle est également signalée sur le portail Internet du Centre de recherches sur la littérature des voyages que dirige François Moureau à l'Université de Paris IV-Sorbonne, incontestable réussite tant du point de vue esthétique que de la richesse de l'information rassemblée et régulièrement mise à jour.

- En quoi consiste l'instrumentation électronique ?

Il n'est pas question de présenter ici en détail chacune des étapes de l'instrumentation électronique du *Journal*¹, mais d'en donner un aperçu avant de mettre l'accent sur l'intérêt de l'outil et de sa mise en œuvre pour notre recherche. La première étape consiste comme pour une édition traditionnelle à une transcription du manuscrit qui peut être réalisée sur un logiciel de traitement de texte classique puis importée vers Arcane, ou réalisée directement sous cet outil –méthode qui a notre préférence. Elle est complétée par la numérisation des sources, lorsqu'elle est autorisée, comme c'est le cas pour le manuscrit d'Avignon. L'« enrichissement sémantique » constitue la troisième étape préparatoire. Il s'agit notamment de mettre en italique, en souligné, en gras, les passages qui le sont dans l'original, de faire apparaître corrections et repentirs. L'utilisateur-rédacteur –que par commodité nous nommerons désormais rédacteur, pour le distinguer de l'utilisateur simple non autorisé à intervenir dans la base- a à sa disposition dans le menu « Enrichissement » d'Arcane une énumération d'« enrichissements sémantiques » : abréviation, gras, italique, exposant, note de l'auteur, sont les plus courants. Mais il peut également sélectionner une zone de texte et l'enrichir en la qualifiant de séquence codée par l'auteur, ou l'associer à une « recherche à faire », « lien à faire », « texte à vérifier ».

Chaque séquence du *Journal*, par exemple le 15 janvier 1775, où Corberon rencontre son parent et protecteur Vergennes à Versailles, devient un document de la base, ici notée J17750115. Marie-Daniel Bourrée de Corberon, Vergennes ou le marquis de Bombelles que Corberon décrit à cette occasion deviennent des « sujets »

¹ Pour tout complément technique, on se reportera à : Eric-Olivier Lochard et Dominique Taurisson, « Correspondances, réseaux édition électronique », dans Pierre-Yves Beaurepaire éd., *La Plume et la Toile...*, *op. cit.*, pp. 171-192.

de la base, de même que les lieux mentionnés, les ouvrages que cite et commente Corberon. Le rédacteur choisit là aussi le type de sujets parmi une énumération où figurent notamment Ouv[rage]Litt[éraire] ; Lettre ; Oeuv[re] Alchimique ; Oeuv[re] Littéraire ; Organisation ; LieuInstitution ; LieuGéographique ; Evénement ; Oeuv[re] Art[istique] ; Personne. Suivant le niveau d'autorisation dont il dispose, le rédacteur peut créer directement ou demander la création aux administrateurs de nouveaux types de sujets. Prenons l'exemple de Marie-Daniel Bourrée de Corberon. Il s'agit d'un sujet de type Personne. Le rédacteur qui crée ce type de sujet, ouvre alors une fiche où les champs descripteurs suivants lui sont proposés :

Forme normale -qu'il peut compléter comme suit : Corberon, Marie-Daniel Bourrée, chevalier de

Compl[émen]t : conseiller d'ambassade (1774-1777), chargé d'affaires en Russie (1777), épouse Charlotte de Behmer (1781)

SourceBiblio

Prénom

Sexe

NomDeJeuneFille

DatedeNaissance

LieuDeNaissance

DateDeMort

LieuDeMort

Qualité

Fonction

Nationalité

Pour permettre l'interrogation efficace de la base, le rédacteur de la fiche choisit la « fonction » du sujet au sein d'une énumération –établie ici aussi en fonction du matériau traité, des besoins du chercheur et de l'étude ; elle est révisable à tout moment¹. C'est le propre du progiciel 4D –Quatrième dimension- qu'utilise le logiciel Arcane, de permettre au chercheur d'être constamment maître du paramétrage de ses outils, comme l'ont également montré Jean-François Pernot dans « Quelques remarques sur prosopographie et informatique. A propos de l'utilisation du logiciel 4^e Dimension » et Jean-Baptiste Pisano dans « Un tabellion sans sa plume », pour un autre domaine, celui des sources notariées². Voici l'énumération –par essence contestable- que j'ai conçue pour le travail sur « le monde de Corberon » :

Adm[inistration]-Chancelier
Adm-Commis
Adm-Commissaire
Adm-Conseiller
Adm-ConseillerAulique
Adm-ConseillerPrivé³
Adm-Gouverneur
Adm-Intendant
Adm-LieutenantPolice
Adm-MaréchalNoblesse
Adm-Ministre
Adm-Procureur
Adm-Secrétaire d'Etat

¹ Il en va de même pour la « qualité ».

² Jean-François Pernot écrit notamment : « Avantage général de l'ensemble du logiciel : tout est 'créable' et modifiable en permanence, structures et data sont donc libres comme sur une feuille de papier, pour le travail personnel et précis du chercheur » [« Quelques remarques sur prosopographie et informatique. A propos de l'utilisation du logiciel 4^e Dimension », dans *Mémoire vive*, n°9 : <http://panoramix.univ-paris1.fr/UFR09/memvive/numeros/num7/txt7.html>]. Jean-Baptiste Pisano, « Un tabellion sans sa plume. Logique des choix et modes d'exploitation du traitement automatisé par base de données des éléments liés à l'information d'origine notariée », dans *Mémoire vive*, n°7, *Ibid.*

³ Pour le « faux-ami » *Geheimer Rat*.

Adm-Vice-chancelier

Cl[ergé]-Abbé(esse)

Cl-Archevêque

Cl-Curé

Cl-Evêque

Cl-Pasteur

Diplo[mate]-Ambassadeur

Diplo-ChargéD'affaires

Diplo-ConseillerD'ambassade

Diplo-Consul

Diplo-SecrétaireD'ambassade

F[ranc]M[açon]-

FM-GrandMaître

FM-Officier

FM-Vénérable

Mili[taire]-Officier

Mili-OfficierGénéral

Mili-OfficierSup

Mili-Soldat

Mili-Sous-Officier

Pro[fession]-Art[istique]Comédien

Pro-ArtEcrivain

Pro-ArtMusicien

Pro-ArtPeintre

Pro-ArtSculpteur

Pro[fession]-Avocat

Pro-Domestique

Pro-Gouvernante

Pro-Imprimeur

Pro-Journaliste

Pro-Libraire-Editeur
Pro-Maître d'école
Pro-Médecin
Pro-Négociant
Pro-Précepteur
Pro-Professeur

Une requête simple permet de connaître par exemple l'ensemble des précepteurs enregistrés comme tels dans la base. Si une opération comparable est possible manuellement à partir de n'importe quelle source, elle est longue, source d'erreurs dès lors que le corpus est important, tandis qu'elle ne prend ici que quelques secondes à partir d'un corpus de plusieurs dizaines de milliers de fiches qui appartiennent au programme Corberon, mais aussi, si l'utilisateur les sélectionne, à l'ensemble des projets « Archives de l'Est ». Surtout, une telle requête peut très bien ne pas être pertinente ou produire des résultats décevants. Effectuée manuellement, elle peut en raison de la lenteur d'exécution, dissuader le chercheur de renouveler fréquemment ce type d'opération sur un vaste corpus. Avec l'électronique, elle affiche immédiatement ses résultats, quels qu'ils soient. En outre, dès lors que la requête même simple est affinée : par exemple « tous les secrétaires d'ambassade rencontrés par Corberon entre 1775 et 1778 », elle devient délicate et coûteuse en temps pour l'interrogateur manuel, alors qu'elle ne pose pas plus de difficulté à Arcane que la précédente.

Chaque document ou sujet de la base peut être complété par des « codocuments » accessibles depuis sa fiche ou pour le document depuis sa transcription et/ou numérisation. Il s'agit aussi bien de notices biographiques, de portraits, de photographies, de cartes de localisations, de plans, de notes prises par le rédacteur, d'un enregistrement audio (d'une chanson notamment) ou audiovisuel, que

d'un article, ou d'une autre source traitant du même sujet. Ainsi, à titre d'exemple, le suicide du franc-maçon Bachmann, et la cérémonie funèbre organisée par ses frères de Pétersbourg, commentés par le franc-maçon Bourrée de Corberon dans son *Journal* sont mis en rapport avec la relation qu'en donne à la même époque le profane Johann-Albrecht Euler, dans ses lettres à son oncle Samuel Formey.

A la date du 3 janvier 1777, Corberon note dans son *Journal* :

Nous avons eu hier une grande assemblée de Maçonnerie en mémoire de ce pauvre Bachmann qui était membre. La loge était tendue de noir, comme celle de maître ; il y a eu une musique funèbre, une représentation du corps qu'on a porté en pompe dans une autre chambre, où il y avait un tombeau décoré dans lequel on a placé le cercueil. La cérémonie était assez belle, mais à quoi bon ? J'aurais préféré à cette pompe une cérémonie plus simple, terminée par une quête en faveur des enfants du défunt, que je crois dans la misère. Mais ici la forme l'emporte sur le fond, on aime ce qui paraît et l'on ne perse guère à l'essentiel : il faut du brillant et point de solide¹.

La mort de Bachmann affecte également beaucoup Euler qui le connaissait bien. Il se plaint à son oncle de l'inhumanité des créanciers qui a contrait le pauvre homme au désespoir, puis au suicide, et sa famille à la pauvreté, malgré les secours des francs-maçons. Lui aussi évoque la cérémonie funèbre que les frères de Bachmann ont tenu à organiser² :

La veuve Bachmann s'est retirée dans un coin de la ville et vit fort obscurément. Elle a bien quelques connaissances qui la soutiennent : on dit aussi que la loge des francs-maçons lui a donné quelque secours : mais tout cela est peu de choses, et je ne vois pas comment elle pourra subsister ici avec les 100 roubles que le gros Bachmann

¹ Médiathèque municipale Ceccano, Avignon, mss 3056, *Journal* de Marie-Daniel, chevalier puis comte Bourrée de Corberon, 3 janvier 1777.

² On notera, thème sur lequel nous reviendrons au chapitre suivant, qu'un profane, en l'espèce Euler, n'ignore rien d'une cérémonie à caractère maçonnique, et qu'il obtient communication des planches à tracer lues à l'occasion de la dite cérémonie. Par ailleurs, alors que personne n'ignore la cause du décès, les francs-maçons choisissent d'honorer solennellement et avec une certaine « publicité » le passage à l'orient éternel de leur frère.

de Berlin lui fait payer par an. La clobbe (sic) musicale ne lui a rien donné ; au moins le Professeur Guldenstadt –ami fidèle d’Euler et connaissance de Bachmann- qui en est n’en sait rien. La loge des francs-maçons a célébré sa mort d’une manière des plus pompeuses : c’étaient des obsèques formelles, tous les francs-maçons étaient dans un profond deuil, musique et chant funèbre etc. On m’en a promis une relation, dont je vous enverrai copie. En attendant voici la prière que le pasteur Grot a fait à l’enterrement du défunt¹.

- Les « relations » : un outil performant

Après la transcription des documents, la création et l’indexation des sujets, l’utilisateur d’Arcane peut également établir des « relations ». Dans le cadre de l’étude du « monde de Corberon », il s’agit même de l’apport le plus novateur d’Arcane, puisque l’on sort du champ de la base de données –même perfectionnée-conventionnelle. A partir de la transcription du document ou de sa numérisation, l’utilisateur sélectionne une zone de texte qu’il associe dans le menu Enrichissements à une relation, qu’il estime appropriée à l’information qu’il veut enregistrer. Une rencontre entre Corberon et Heyking pourra être indexée à partir de la relation « RPP²-SeRencontrer. Le rédacteur a également toute possibilité de préciser le contenu de la relation en associant tout ou partie de la même zone de texte avec les relations « parler de » [RPP-ParlerDe], « s’allier », « nuire à », « recommander », « aider », « aider-enseigner » etc. Si les deux sujets qui se rencontrent, s’échangent des cadeaux, voyagent ensemble, partagent un repas, assistent ensemble à une

¹ Staatsbibliothek zu Berlin, Preußischer Kulturbesitz, Handschriftenabteilung, Nachlaß Formey, Correspondance Euler-Formey, Saint-Pétersbourg, 17 janvier [28 janvier nouveau style] 1777, f° 561 v°.

² Relation Personne à Personne, pour la distinguer notamment de RPL –Relation Personne à Lieu- et RPO –Relation Personne à Objet- et de RMes -Relation Mesure qui note par exemple l’état –réel ou supposé- de santé d’un des sujets.

représentation théâtrale, ou se rendent ensemble à la cour ou à l'Académie [RPL-AppartLieuInst], le rédacteur peut indexer ces relations. Il peut indiquer s'il s'agit d'une première rencontre entre deux sujets de la base, de la première visite d'un lieu, du début d'une relation d'amitié ou d'une rupture à partir des indications CircDébut et CircFin –circonstances début et circonstances fin. Les transactions, voyages, échanges sont indexés comme « projeté », « réalisé » ou « interrompu ». L'utilisateur choisit ces relations dans l'énumération qui suit. Comme pour les fonctions des sujets type personne, cette énumération est propre à chaque source traitée par Arcane et aux responsables scientifiques. Elle est modifiable à tout moment par les administrateurs. Les formulations sont suffisamment larges pour permettre des recoupements et des comparaisons avec d'autres projets menés sous Arcane, et suffisamment précises pour hiérarchiser et trier l'information.

R-Connaître

RMes-Santé

RMes-RichePauvre

RPL-AppartLieuInst

RPL-EtrePrésentA

RPL-AppartCircFin

RPL-PrésenceCircDébut

RPL-VoyagerCirc

RPO-AppartOrg

RPob-Expériment

RPobTransAchat

RPob-TransDonner

RPCE-AssisterA

RPCE-CrééPar
RPCE-LireInterpréter
RPCE-Traduire

RPP-Aider
RPP-Aider-Conseil
RPP-AiderEnseigner
RPP-AiderRecom
RPP-AmourPratEtDescr
RPP-Correspondre
RPP-EtreAmis
RPP-EtreEnnemis
RPP-EtreParentDe
RPP-Nuire
RPP-ParlerDe
RPP-Partager
RPP-S'allier
RPP-SeRencontrer

Il est possible d'affiner les relations, sans pour autant les multiplier, ce qui réduirait l'efficacité des requêtes. Ainsi ParlerDe peut être précisée par « DonnerOpinionSur », « Décrire/BrosserPortrait », « Discuter », « FaireSavoir », « FaireEloge » etc., que le rédacteur choisit dans une énumération. Comme pour les enrichissements sémantiques, l'ensemble des zones de texte enrichies par des relations apparaît en couleur¹. Le lecteur –rédacteur ou simple utilisateur- peut ainsi immédiatement repérer la présence ou non d'enrichissements. Un code couleur simple a été choisi, mais le lecteur peut également afficher instantanément la liste de l'ensemble des relations effectuées sur une page du *Journal*. Chaque relation peut être activée. On visualise ainsi ses champs descripteurs. Grâce à l'ancre, on se reporte à la

¹ Voir infra les impressions de captures d'écran.

zone de texte à laquelle elle est associée, aux fiches des sujets mis en jeu par la relation, qu'il s'agisse de personnes, d'institution, ou de lieux. La consultation de la source numérisée est également possible.

A titre d'exemple, la capture d'écran du *Journal* au 13 janvier 1775, montre l'ensemble des enrichissements de type relation réalisés. Sur la seconde capture d'écran, L'une de ces relations Trans-Acheter est activée pour permettre de visualiser la fiche qui lui correspond. Il s'agit de l'achat projeté et réalisé de confiseries par Marie-Daniel Bourrée de Corberon, rue Saint-Denis.

Insérer illustration 1 (voir dossier)

Insérer illustration 2 (voir dossier)

Un traitement graphique simple permet de visualiser les résultats des requêtes effectuées sur les relations, en représentant l'ensemble des « sujets » de la base de données impliqués par une relation, par une association de points et de traits –voir à titre d'exemple, page suivante, le traitement graphique de la relation ParlerDe Franc-maçonnerie. Les liens s'affichent sur l'écran en quelques secondes, mais il est possible de ralentir la vitesse d'affichage pour visualiser la manière dont se construit l'échange d'informations, et dont se constitue éventuellement un réseau d'informateurs avec ses intermédiaires, ses synapses, ses thromboses éventuelles et ses terminaisons. Cette représentation simple a l'avantage de la rapidité, en revanche, elle ne proportionne pas les liens tissés au nombre d'échanges. Ils sont d'épaisseur identique. Le nombre de relations indexées entre deux sujets est cependant mentionnée sur la représentation graphique. Il est prévu à court terme de modifier l'interface pour permettre des représentations proportionnelles. Mais ne nous trompons pas. La représentation graphique traditionnelle d'un ensemble de relations, soit une combinaison en deux dimensions de points et de traits, est beaucoup plus pauvre en informations que le traitement d'Arcane, même lorsqu'elle prend en compte visuellement le cumul des échanges entre deux points¹. En effet, elle aplatit les échanges, et offre une représentation statique, figée des jeux de l'échange, une quasi-photographie. Elle risque en outre de donner une cohérence, une hiérarchie et une réticularité séduisantes pour le chercheur, à des échanges juxtaposés –dans l'espace et/ou dans le temps- ou cloisonnés. Autrement dit, elle peut « créer » artificiellement un réseau, quand il n'est qu'esquissé, embryonnaire. Le chercheur peut alors

¹ C'est bien évidemment la seule que l'édition papier permet, sauf à la compenser par le recours à l'anamorphose –qui suppose des calculs plus longs et plus lourds donc un investissement plus élevé qui en limite considérablement l'utilisation. A propos de l'anamorphose voir Pierre-Yves Beaurepaire, « Introduction », *La Plume et la Toile...*, *op. cit.*, p. 27.

confondre représentation et matérialité des échanges, oublier le contenu, la fréquence et l'intensité de l'échange, pour son enveloppe, le « tuyau » dans lequel il circule en quelque sorte. A l'inverse, Arcane rend possible une représentation en profondeur, une troisième dimension : celle de l'espace-temps dans lequel se déploient les relations. C'est d'une part la possibilité de suivre en temps réel leur manifestation dans le monde de Corberon, dès lors qu'elles « apparaissent » dans le *Journal*. C'est d'autre part, la possibilité d'exporter ces

insérer illustration 3 (voir dossier documentaire)

relations vers un SIG, un système d'information géographique, outil sans équivalent pour comprendre les logiques de production d'un territoire considéré à différentes échelles¹. Arcane permet ainsi de visualiser un espace relationnel en mouvement, d'enregistrer l'accélération des échanges ou au contraire leur ralentissement et rétractation.

Les « documents dynamiques » complètent les traitements graphiques dans la panoplie des outils proposés à l'utilisateur d'Arcane pour mobiliser l'information contenue dans les relations. Cette fonction est particulièrement précieuse dans le cas d'un corpus étendu. Elle repère automatiquement dans la base toutes les phrases ou les paragraphes –au gré de l'utilisateur- où une relation donnée est indexée et les copie dans un fichier de traitement texte ordinaire, avec la référence précise de leur emplacement dans le *Journal*. Ils peuvent être ainsi consultés, lus et confrontés à loisir. L'opération prend quelques secondes. L'utilisateur peut ainsi constituer de véritables dossiers thématiques, qu'il peut mettre à jour à tout moment, sans risque d'oublier une occurrence. Pour saisir toute l'utilité de cette fonction, il faut se représenter le temps que la même opération réalisée manuellement peut prendre sur un corpus de plusieurs milliers de folios.

¹ Les SIG sont aujourd'hui d'usage courant pour les prises de décision en matière d'aménagement du territoire ou d'implantation d'infrastructures industrielles et commerciales. Il reste aux historiens à nouer des collaborations fructueuses avec géographes et cartographes pour exploiter ce formidable outil de représentation et d'aide à la compréhension de la production d'un territoire.

3 Le « monde de Corberon » en janvier-février 1775

- Etude d'un réseau relationnel

Des relations apparemment générales comme « Partager » permettent en fait de mettre en évidence l'ensemble des échanges matériels : recettes –culinaires mais aussi alchimiques dont Corberon est friand-, livres, objet. Elles sont ensuite précisées et regroupées : la relation PartagerRepas est subdivisée en PartagerRepasFamille, PartagerRepasFête¹, PartagerRepasAutre. De même, la relation RPP-SeRencontrer peut être précisée par la CirconstanceRencontre –où le rédacteur choisit dans une énumération : par exemple RendezVousGalant- ou le LieuRencontre. Il est cependant clair que l'ensemble des intentions et actions relevées ne peuvent être restituées par cette énumération de relations. C'est pourquoi la possibilité de se reporter à tout moment au document est essentielle. Une telle base sous Arcane est une aide à la décision pour le chercheur, mais elle ne produit pas d'intelligence artificielle. En revanche, l'auteur de la relation ou tout lecteur autorisé peut désormais naviguer dans un espace réticulaire et interactif entre le texte, les sujets, les relations et les codocuments –ce que les matrices qui ont l'intérêt de concentrer l'information ne permettaient pas. Le *Journal* devient ainsi un espace relationnel animé qu'il est possible d'emprunter, de visiter. C'est en variant les angles d'observation, les itinéraires empruntés que de nouvelles interrogations surgissent, et que la compréhension du « monde de Corberon » s'ébauche.

La première capture d'écran ci-dessous présente la relation SeRencontrer le 15 janvier 1775. Les sujets mis en relation sont le marquis de La Salle, Madame Benoît

¹ En pensant notamment aux agapes maçonniques.

née Fr. Albine Puzel de la Martinière, romancière et auteur dramatique¹, sa fille Josuel, et Marie-Daniel Bourrée de Corberon. Le lieu est l'appartement de Madame Benoît, rue neuve Saint-Eustache, la rencontre projetée a effectivement eu lieu. La partie gauche de l'écran présente la transcription du texte dont chacun des enrichissements peut être visualisé et activé. La partie inférieure droite correspond à la fiche de la relation et aux champs descripteurs dont les informations peuvent elles aussi être activées et renvoyer à leur fiche correspondante ainsi qu'à l'ensemble de leurs autres occurrences dans la base. La partie supérieure droite représente le traitement graphique de l'ensemble des relations SeRencontrer Benoît-Corberon pour les sept premiers mois de l'année 1775. On totalise 27 rencontres entre Corberon et les dames Benoît, mère et fille, 5 avec Madame Benoît seule, et 2 avec Josuel Benoît. On peut accéder à chacune d'entre elles en cliquant sur le lien : une fenêtre s'affiche alors qui propose l'ensemble des relations. Ce traitement graphique sommaire associé à la consultation des fiches « sujets » de la base permettent également un premier repérage de l'espace relationnel au sein duquel s'insèrent les relations. Au trio s'associent occasionnellement d'autres protagonistes. Parmi eux, Adrien Nicolas marquis de La Salle d'Offemont (1735-1818) est en relation avec chacun des trois autres sujets. A l'inverse, si Corberon, le marquis de La Salle et le comte de Catuellan se connaissent et fréquentent tous trois les dames Benoît, ils ne sont jamais présents simultanément. Catuellan et Corberon courtisent tous deux Josuel Benoît, mais le premier la rencontre épisodiquement à la campagne lorsqu'il est invité avec les Benoît par la marquise de La Salle, le second la rencontre presque quotidiennement à Paris. Un espace relationnel peut donc se déployer à intensité et à géographie variables, être

¹ Auteur du roman *L'Erreur des désirs en deux volumes*, publié à Lyon en 2 volumes en 1770 – dont Corberon débute la lecture le 4 février 1775-, des *Erreurs (Aveux) d'une jolie femme, ou l'Aspasie moderne*, d'un *Journal en forme de lettres* ainsi que des *Lettres du colonel Talbert*

constitué de sphères distinctes, qui connaissent l'existence les unes des autres¹, mais ne communiquent pas entre elles. Dans le cas des relations entre les Benoît mère et fille, le marquis de La Salle et Corberon, tous quatre sont francs-maçons et se font connaître aux autres protagonistes comme tel. Une relation supplémentaire Appartenir-Org –ici l'appartenance à la Franc-maçonnerie- vient donner à la relation SeRencontrer une autre dimension. Les deux sont non seulement superposées mais étroitement liées, car le marquis de La Salle, Premier Surveillant d'*Egalité et Parfaite Sincérité*², loge que vient d'ouvrir le comte de Buzançais et à laquelle Corberon s'affiliera dans quelques semaines, teste les connaissances maçonniques du jeune maçon qu'est alors Corberon dans l'appartement des dames Benoît : « J'ai passé ensuite chez Mme Benoît. J'y ai trouvé M. de La Salle qui m'a examiné sur la maçonnerie, m'a trouvé rouillé sur le catéchisme ». Le marquis de La Salle est en outre romancier et auteur dramatique comme Mme Benoît. Cette dernière et sa fille invitent Corberon, auquel elles ont appris leur appartenance à l'ordre le 20 janvier 1775³, à une tenue d'adoption suivie d'un bal et d'un banquet prévue le 29 janvier 1775. Toute la fin du mois de janvier est rythmée par l'approche de cette tenue et les visites à l'appartement de la rue neuve Saint-Eustache :

« [Dimanche 22] : Je suis sorti après avec l'abbé pour aller chez les Noguès, en chemin j'ai arrêté rue neuve Saint-Eustache pour voir un instant Mesdames Benoît, elles m'ont bien rappelé le bal du 29 en loge, et je dois les aller voir demain de bonne heure dans l'après-dîner.

¹ Josuel Benoît met Catuellan et Corberon en concurrence en informant chacun d'eux qu'elle rencontre l'autre.

² Il passe l'année suivante à l'une des loges les plus prestigieuses de Paris, *Saint-Jean d'Ecosse du Contrat Social*, dont il devient Vénérable.

³ « Le soir j'ai été chez Madame Benoît où j'ai beaucoup ri, sa petite fille est charmante, je dois leur porter lundi après midi mon sac à ouvrage peint, et les couleurs de la fosse. J'ai découvert que ces dames sont maçonnes, et elles sont invitées à un bal en loge le 29 où elles m'ont engagé de venir comme visiteur » : Médiathèque Ceccano, Avignon, mss 3054, *Journal de Corberon*, 20 janvier 1775.

« [Mardi 24] : Le petite Benoît est drôle, et fort éveillée, je dois danser en loge de francs-maçons dimanche prochain, mais elle m'a recommandé de venir avant les voir, et je compte y aller jeudi ou vendredi ».

Le cache-cache amoureux entre Josuel Benoît, Corberon et Catuellan intègre aussi l'approche du bal des francs-maçons :

Samedi 28 [janvier 1775]

Le soir j'ai été chez Mme Benoît. J'ai trouvé l'occasion de causer avec la petite Josuel, et lui ai dit que M. de Catuellan voulait me charger d'une lettre pour elle, mais que j'avais voulu la consulter auparavant ; elle m'a dit que je pouvais m'en charger, et je lui ai promis pour le lendemain en loge des francs-maçons. Cette lettre n'est pas de Catuellan mais de moi, et je compte bien me servir de ce prétexte pour lui écrire¹.

Dimanche 29 – jour de la loge d'adoption et du bal :

L'après-midi j'ai été chez mesdames Benoît, et nous avons été ensemble en loge de francs-maçons, c'est Bruneteau qui la loue à la barrière de Sèvres. Le comte de Buzançais m'a proposé de m'affilier à la sienne² qu'il compose avec soin, j'ai accepté. On a tenu loge d'adoption, et l'on a dansé. Il y avait d'assez jolies femmes, une comtesse Dumoulin³ italienne etc. J'ai dansé avec la petite Josuel. Je lui ai donné un billet, et en la reconduisant chez elle, elle m'a serré plusieurs fois la main tendrement.

On peut bien évidemment balayer tout cela d'un revers de main comme un jeu mondain insignifiant, ou considérer avec le baron Théodore-Henry de Tschoudy que la Maçonnerie des dames n'est qu'une « bagatelle », l'« occasion de faire la cour au

¹ Médiathèque municipale Ceccano, Avignon, mss 3054, *Journal* de Marie-Daniel, chevalier puis comte Bourrée de Corberon, 28 janvier 1775.

² Il s'agit de la loge de Saint-Jean de Beauvilliers de Buzançais sous le titre distinctif de *l'Égalité Parfaite et Sincère Amitié*, à l'orient de Paris : Bibliothèque nationale de France, Cabinet des manuscrits, FM, FM² 72 bis, f°2.

³ Le comte du Moulin est Second Surveillant de la loge du comte de Buzançais.

beau sexe »¹. Voire. A travers ces relations, c'est la Maçonnerie de société que l'on approche, avec ses caractéristiques : l'importance de la sphère domestique ; la tenue d'adoption comme support d'une sociabilité mondaine, avec banquets, bals et jeux de séduction. Ces jeux de société² sont importants : grâce au filtre maçonnique, on est entre-soi, mais hors de l'espace-temps neutralisé des travaux maçonniques d'où les métaux –les passions profanes- sont bannis. Dans cet entre-deux, qui n'est pas le monde profane, mais n'est plus le monde maçonnique, on s'amuse mais on se mesure également. On gagne ou on perd une réputation, on s'informe, on se fait des alliés ou des ennemis, on sonde l'opinion –Corberon cherche à savoir s'il fait le bon choix en optant pour l'ambassade du marquis de Juigné et la Russie-, on pousse son avantage ou on tente d'allumer un contre-feu. Corberon qui sait user de ses charmes, intègre cette Maçonnerie de société dans son dispositif, au moment précis où il se livre à une offensive de séduction tous azimuts afin de réussir son entrée dans le monde et dans la carrière diplomatique.

¹ Baron Théodore-Henry de Tschoudy, *L'Etoile flamboyante, ou la Société des francs-maçons considérée sous tous les aspects*, A l'Orient, chez le Silence, 1766, éd. 1785, tome I, pp. 196-197.

² Qu'il faut prendre également au pied de la lettre : Le marquis de La Salle tire les cartes à Corberon après l'avoir interrogé sur son catéchisme maçonnique [Médiathèque municipale Ceccano d'Avignon, mss 3054, *Journal* de Marie-Daniel Bourrée de Corberon, 25 janvier 1775].

Insérer illustration 4 (voir dossier)

Une autre relation, qui peut d'ailleurs être le prolongement de « SeRencontrer » : « Partager » l'objet « repas », montre que Corberon fréquente activement à la même période les filles de la famille du receveur général des finances Millet et notamment la société de l'aînée d'entre elles, Anne Flore, marquise de Bréhant (1749-1826). La symétrie de la situation est frappante : lorsque Corberon déjeune chez les dames Benoît, il soupe chez la marquise de Bréhant et réciproquement ; la seconde société n'a clairement aucun lien avec la Franc-maçonnerie à la différence de la précédente ; Corberon succombe également au charme de la plus jeune des filles, Antoinette Louise Millet, celle qu'il nomme « la petite Bressoles ». Le mariage est même envisagé, mais écarté, la sœur cadette de la marquise de Bréhant épouse finalement en 1777 le comte de Moustier. La capture d'écran ci-après se rapporte à cette société. Sans en faire comme pour la précédente l'étude approfondie, on notera que les relations indexées sur le *Journal* au moyen d'Arcane permettent de mettre en évidence deux sociétés, que Corberon intègre à son réseau relationnel, mais qu'il sépare strictement l'une de l'autre. Il n'y a aucune interface entre elles¹.

¹ En revanche, il confie son trouble et la confusion de ses sentiments à son *Journal* : « J'éprouve depuis plusieurs jours un mélange singulier de sentiments, de la tristesse de l'état du malheureux Laudec –un ami d'enfance, mourant, qu'il visite quotidiennement- , du libertinage pour la petite Victoire, du goût pour la petite Josuel [Benoît], du sentiment tendre pour Brésolles, et du regret de quitter tous ces objets » : Médiathèque municipale Ceccano d'Avignon, mss 3054, *Journal* de Marie-Daniel Bourrée de Corberon, 3 février 1775.

Insérer illustration 5 (voir dossier)

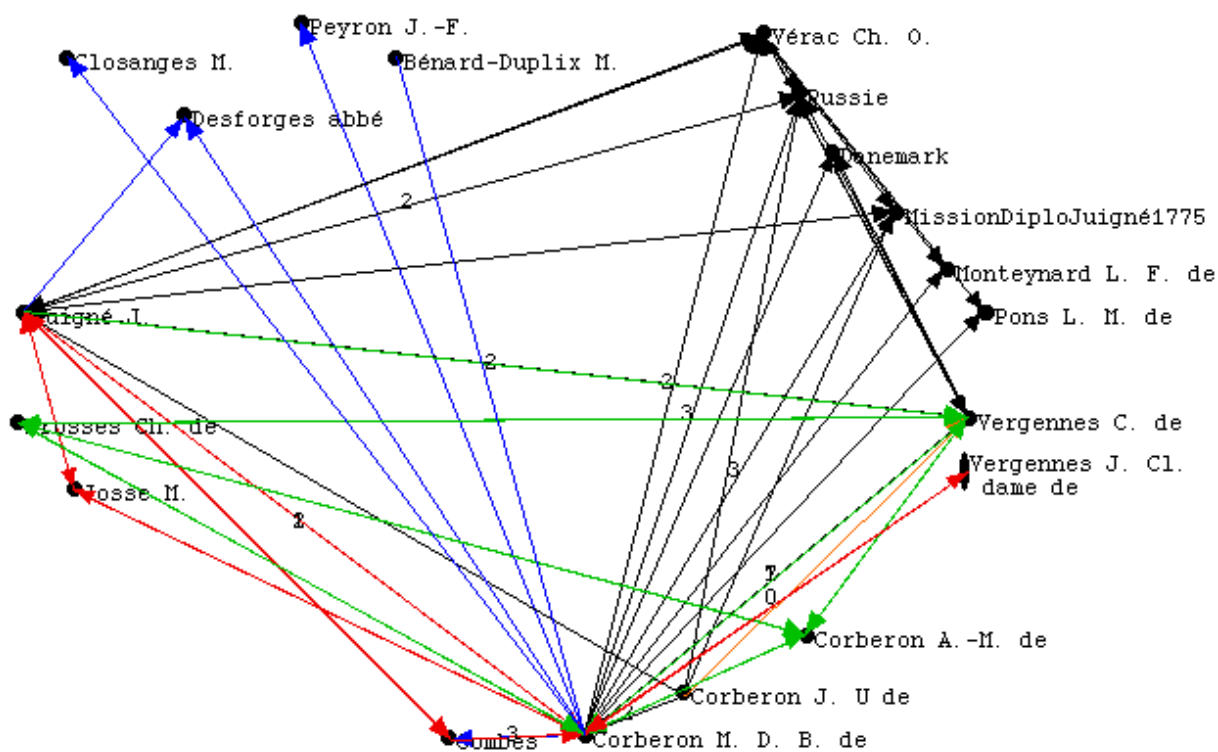
- L'étude de la relation « ParlerDe Russie en 1775 » : mise en place d'un réseau d'information, de conseil et de protection

Si les requêtes et traitement graphiques effectués à partir des relations SeRencontrer et Partager embrassent le « monde de Corberon » pour une époque donnée, ici le début de l'année 1775, ils nous informent aussi sur la manière dont le jeune diplomate prépare son départ pour la Russie, où il accompagne Jacques Gabriel Louis Le Clerc (1727-1807), marquis de Juigné, nouvel ambassadeur de France, comme secrétaire d'ambassade¹, et sur le réseau d'informateurs, de conseillers et de protection qu'il construit et mobilise dans ce but. La requête sur les occurrences de la relation « ParlerDe Russie en 1775 », donne trente-huit fiches. On remarque d'emblée que la fréquence des relations est fortement -mais logiquement- corrélée aux doutes de Corberon quant à la pertinence de son choix : Saint-Pétersbourg ou Copenhague, le marquis de Juigné ou le marquis de Vérac. Notre diplomate consulte tous azimuts car il a besoin d'être rassuré et hésite à accorder sa confiance à des conseillers dont il soupçonne les arrière-pensées. L'étude de cette relation et de son traitement graphique permettent de savoir si ces liens se maintiennent après le départ de Corberon, et selon quelles modalités, ou s'il ne s'agit que d'échanges de circonstances qui n'ont pas vocation à être pérennisés dès lors que Corberon aura trouvé ses marques à Pétersbourg et appréhendé son nouvel horizon².

¹ Que l'on ne doit pas confondre avec le conseiller d'ambassade. Conseiller à Cassel, Corberon effectue sa formation auprès du marquis de Vérac. Il n'a aucun statut diplomatique officiel. Comme secrétaire, Corberon est entré dans la carrière diplomatique et émerge sur les rôles du secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères.

² Il espère d'ailleurs convaincre son frère de l'y rejoindre : « [12 janvier 1775] : j'ai sondé ma belle-sœur sur le projet que j'ai conseillé à son mari de voyager dans le nord de l'Europe, et de me venir à Pétersbourg » Médiathèque municipale Ceccano d'Avignon, mss 3054, *Journal* de

Illustration 6

Les relations Corberon-Vergennes-Juigné
d'après le *Journal*

RPP-Aider/Recommander : Recommandant -> Recommandé
 RPP-SeRencontrer : Personnes -> Personnes
 RPP-Partager : Personnes -> Personnes
 RPP-Aider/Recommander : Recommandant -> CibleRecommandation
 RPP-ParlerDe : Personnes -> SujetDiscussion

Corberon discute des affaires de Russie avec Charles Gravier comte de Vergennes qui l'a encouragé à choisir la Russie et leur parent commun, le marquis de Juigné¹ plutôt que le Danemark où le marquis de Vérac part comme ambassadeur.

Marie-Daniel Bourrée de Corberon, 12 janvier 1775.

¹ Jean-François Labourdette a montré comment Vergennes a favorisé la carrière de ses parents même éloignés comme le sont les Le Clerc de Juigné et les Bourrée de Corberon : « Les censeurs de Vergennes lui reprochaient les passe-droits scandaleux auxquels il avait recours, lorsqu'il s'agissait de placer un membre de sa famille. Il avait beau se justifier auprès du Roi d'avoir écarté le marquis de Monteynard au profit du marquis de Juigné, son parent : ' La nomination de M. de Juigné pour aller en Russie le blesse, il la regarde comme une injustice qui lui est personnelle et dont je dois être responsable. Je ne contesterai pas à M. de

Mais l'étude de la relation « ParlerDe Russie en 1775 » montre que les échanges Corberon-Vergennes s'inscrivent dans un faisceau de liens plus complexes. Les parents de notre diplomate poussent clairement leur fils à choisir la Russie. Son père, Pierre Daniel Bourrée (1716-1794)¹, baron de Corberon, président à mortier au Parlement de Paris, lui déclare de manière abrupte le 8 janvier 1775 : « Je vous déclare que si vous n'allez pas en Russie, je ne me mêle plus de vos affaires »². Avec sa mère, née Jacqueline Ursule Thiroux de Gerseuil, et sa belle-sœur, Corberon déjeune régulièrement avec Vergennes. Il cherche à se rassurer sur les bonnes dispositions du ministre à son endroit, auprès du beau-frère de ce dernier, M. Vivié. Mais en dépit des propos rassurants et de la pression de ses parents, qui misent sur la parenté –même éloignée- des Juigné, Vergennes et Corberon par les Thiroux³, Marie-Daniel a des doutes et des regrets⁴.

Monteynard ses prétentions ; il aurait des titres pour arriver à tout si l'esprit léger et agréable suffisait, mais sa facilité à manier le sarcasme qui ne l'a pas fait chérir à Cologne ne servirait pas les intérêts de V. M. à Pétersbourg où elle a besoin d'un ministre éclairé et d'un caractère paisible et modeste' [Archives nationales, K 164 (3), 29-12-1774, lettre n° 10 de l'année 1774]. Il ne convainc personne, d'autant moins que M. de Juigné n'avait pas la réputation de posséder de telles qualités » [Jean-François Labourdette, *Vergennes, Ministre principal de Louis XVI*, Paris Desjonquères, 1990, p. 169]. En revanche, Vergennes préférera à Corberon, Cachet de Montezan, parent plus proche, comme ministre à Cologne, et sacrifiera Marie-Daniel à son vieux mentor Maurepas, en lui refusant l'ambassade de Russie au profit du marquis de Vérac. Corberon commente : « le ministre des affaires céda devant le ministre des grâces ».

¹ Voir ci-après les portraits des parents de Marie-Daniel, de son frère aîné, Pierre Philibert Catherine (1746-1794) et de son épouse, Anne-Marie, née de Laborde de Nogué. Ils appartiennent aux descendants toulousains de la famille auxquels j'adresse mes sincères remerciements. A ce jour, je n'ai pas trouvé de portrait de Corberon, que Catherine II décrit dans une lettre à Grimm de 1790 comme un « déterminé voyeur d'esprits ».

² Médiathèque municipale Ceccano d'Avignon, mss 3054, *Journal de Marie-Daniel Bourrée de Corberon*, 8 janvier 1775.

³ Juigné a épousé en 1760 Claude Charlotte Thiroux de Chammeville. Les Savalette sont également apparentés aux Thiroux : Yves Durand, *Finance et mécénat. Les fermiers généraux au XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, *Le temps et les hommes*, 1976, p. 158.

⁴ « Le marquis [de Vérac] m'a trouvé l'air triste et m'a fait lâcher mon secret que je ne voulais lui dire qu'après le dîner. Mon projet de Russie l'a étonné, et l'impression qui s'est faite sur sa

Insérer Illustration 7 (voir dossier)

physionomie m'a fait voir que cela lui faisait beaucoup de peine. Il m'a néanmoins parlé avec la plus tendre amitié m'assurant qu'il me sacrifierait sa satisfaction à mon avantage. En même temps, il m'a dit qu'il craignait que ce parti ne fût pas aussi avantageux pour moi. Que la nomination du marquis de Juigné n'avait pas bien pris ; qu'on en savait très mauvais gré à M. de Vergennes. Que MM. De Pons, de Monteynard jetaient les hauts cris et qu'il y avait eu des audiences particulières demandées au roi à cette occasion ».

Il a gardé un très bon souvenir de la résidence de Cassel, où il a servi sous le marquis de Vêrac comme conseiller d'ambassade, qu'il respecte autant qu'il méprise Juigné¹. En outre, il craint, à juste titre², d'être perdu aux yeux du marquis de Vêrac, s'il ne choisit pas Copenhague.

Dimanche 8 [janvier 1775]

J'ai été de bonne heure chez le Marquis de Vêrac ; il m'importait de ne pas le laisser prévenir contre moi. Il dormait encore lorsque je suis arrivé chez lui. Ses gens m'ont témoigné les regrets les plus vifs de ma séparation d'avec leur maître. Son valet de chambre prétend que tout est perdu si je ne vais pas en Danemark [...] Le marquis est venu, nous avons reparlé de l'affaire de Russie ; il s'est plaint à moi de la méfiance de ma mère, de sa prévention injuste. Je l'ai prié de me juger toujours par moi-même, par mon attachement pour lui, et j'ai conclu que j'irai le lendemain à Versailles exposer à M. de Vergennes mes doutes, mon incertitude sur le voyage de Russie ; et mon regret extrême de le quitter. Caillard³ m'a fort approuvé ; il me témoigne beaucoup de regrets ;

¹ Le marquis de Bombelles n'est pas plus favorable à Juigné dont il indique la parenté avec Vergennes et Corberon par les Thiroux: « Enfin l'archevêché de Paris est donné à M. de Juigné, qui passe du siège de Châlons à celui-ci. Ce choix du Roi prouve que Sa Majesté a voulu avant tout un homme dont les mœurs fussent douces. Il prouve encore que M. de Vergennes jouit en ce moment d'un crédit prédominant et qu'il l'aura fait valoir en faveur de M. de Juigné, dont il aime la famille et à laquelle il est allié par Mmes de Juigné, les deux belles-sœurs du prélat, toutes deux Mlles Thiroux, d'une famille de finance. L'aîné de MM. de Juigné fut nommé par M. de Vergennes au poste de ministre du roi en Russie ; il a fallu que tout intérêt cédât à la médiocrité de ce débutant dans une carrière qui n'était pas faite pour lui » : [marquis de Bombelles, *Journal*, tome I, 4 janvier 1782].

² Il aura d'ailleurs à regretter ce choix, lorsque après avoir été chargé d'affaires en Russie à partir de 1777 –Juigné malade est rentré en France-, l'ambassade lui échappe au profit du marquis de Vêrac. Il ne reste plus à Corberon qu'à revenir en France en 1780 dépité, avant d'obtenir tardivement la résidence de Deux-Ponts qu'il repint à contre-cœur.

³ Il s'agit d'Antoine Bernard Caillard, ancien secrétaire de Turgot (1761-1765), conseiller de légation à Cassel en 1773 comme Corberon. Il a effectivement tout intérêt à écarter celui qu'il perçoit comme un concurrent auprès du marquis de Vêrac. De son côté, Corberon cherchera à discréditer Caillard auprès des Vêrac [Médiathèque municipale Ceccano d'Avignon, mss 3054, *Journal* de Marie-Daniel Bourrée de Corberon, 17 et 20 avril 1775] : « Jeudi 20 [avril 1775] : Je me suis levé assez tôt pour aller chez Madame de Vergennes, elle n'était pas levée. J'ai vu son fils. Ils ont dû partir tous pour Versailles. De-là j'ai été au gros caillou. La Marquise de Vêrac a toujours de la fièvre, son mari va très bien. Il m'a parlé du désir qu'avait Caillard du brevet de secrétaire de légation. Je lui ai dit que je ne croyais pas qu'il l'eût. Caillard tient fort à

je ne m'y fie pas entièrement. Avant de m'en aller, j'ai vu Mme de Vérac, je l'ai bien persuadée de mes regrets auxquels elle m'a paru extrêmement sensible. Je suis sorti très content de la démarche que je venais de faire, et je crois qu'elle m'assure des amis puissants, et intéressants à me conserver pour l'avenir.

Si ce premier faisceau de liens, à dominante familiale, organise à la fois les choix de carrière du jeune diplomate et la préparation de sa nouvelle affectation, l'étude de la relation « ParlerDe Russie en 1775 » montre également que Corberon mobilise d'autres canaux d'informations. Il commence par ses relations proches, dont certaines comme le comte Charles Marie de Catuellan qui fréquente aussi le cercle des dames Benoît ont vécu en Russie¹. Pendant ces semaines éprouvantes, où il doit faire face à une forte pression familiale, Corberon confie quotidiennement ses doutes et ses inquiétudes au nommé Bénard-Duplix, qui fait lui aussi sa cour à Vergennes pour intéresser le ministre à ses projets commerciaux et financiers en Russie, et y obtenir un consulat. Corberon confie d'ailleurs à son *Journal* les espoirs de l'un et de l'autre², leurs désillusions. C'est pour Corberon une amitié précieuse à plusieurs titres. Bénard-Duplix connaît bien la Russie, notamment son commerce, or le développement des échanges avec la Russie est précisément l'un des objectifs majeurs que

cette idée, et cela prouve de sa part une prétention qui ne s'accorde guère avec cette prétendue simplicité dont je ne suis plus la dupe ». Caillard accompagnera pourtant le marquis de Vérac à Copenhague.

¹ Médiathèque municipale Ceccano d'Avignon, mss 3054, *Journal* de Marie-Daniel Bourrée de Corberon, 11 janvier 1775 : « Catuellan m'a parlé de la Russie où il a été. Le paysage y est singulier à ce qu'il dit, et pittoresque. Quant aux mœurs, elles tiennent à cette envie démesurée de sortir de la barbarie, et au luxe effréné qui règne dans la capitale. On y aime les étrangers, les airs qu'ils amènent ; les arts, tout ce qui est de superflu et de dehors. Les revenus de la tsarine montent à 75 millions de notre monnaie ; j'ignore le nombre de ses troupes, mais on prétend que l'Europe peut avoir deux millions d'hommes de troupes entreses différents souverains ».

² « Mardi 20 [juin]. [...] Le soir Duplix est venu me voir, il m'a raconté son entrevue avec le comte de Vergennes qui a duré une heure trois quarts, et dont il est sorti très content. Le ministre lui a demandé ses mémoires, et lui a dit qu'il ferait bien de me les communiquer » Médiathèque municipale Ceccano d'Avignon, mss 3054, *Journal* de Marie-Daniel Bourrée de Corberon, 20 juin 1775.

Vergennes fixe à l'ambassade de Juigné¹. Au fil de leurs rencontres, les échanges se font plus précis, les stéréotypes sur la nation russe ont disparu au profit d'exposés argumentés de la situation diplomatique, politique et commerciale² :

Samedi 10 juin [1775] :

J'ai été ce matin chez M. Duplix ; nous avons causé beaucoup de la Russie ; il en connaît très bien le commerce, et l'avantage qu'il y aurait pour elle et nous de la délivrer de la sujétion des Anglais³. Le hasard lui a fait découvrir le secret de ces derniers par rapport à un objet de commerce du plus grand avantage. M. Duplix avait eu l'idée d'établir une chambre, ou pour mieux m'exprimer une maison de commerce au moyen de laquelle Pétersbourg aurait un change direct avec Paris, sans passer par Amsterdam ni Londres. Ce projet aurait été mis à exécution sans la retraite de M. de Choiseul. Depuis ce temps-là il a perdu l'idée d'exécution de ses projets s'étant marié, et ayant à Paris un état d'aisance agréable que lui procure son cabinet, et la direction de plusieurs conseils de grandes maisons. Néanmoins, si M. de Vergennes lui donnait le consulat de Russie, ou une mission particulière pour le commerce, il partirait et prétend qu'il viendrait à bout de ses projets, ce qui servirait à l'avantage du ministère de M. de Juigné et à mon instruction. Il m'a parlé de l'ambassade de M. de L'Hôpital qui a joui d'une grande réputation dans ce pays-là. Son successeur M. de Breteuil y a été haï, et M. de Bosset regardé comme un sot ; ce sont ses propres paroles.

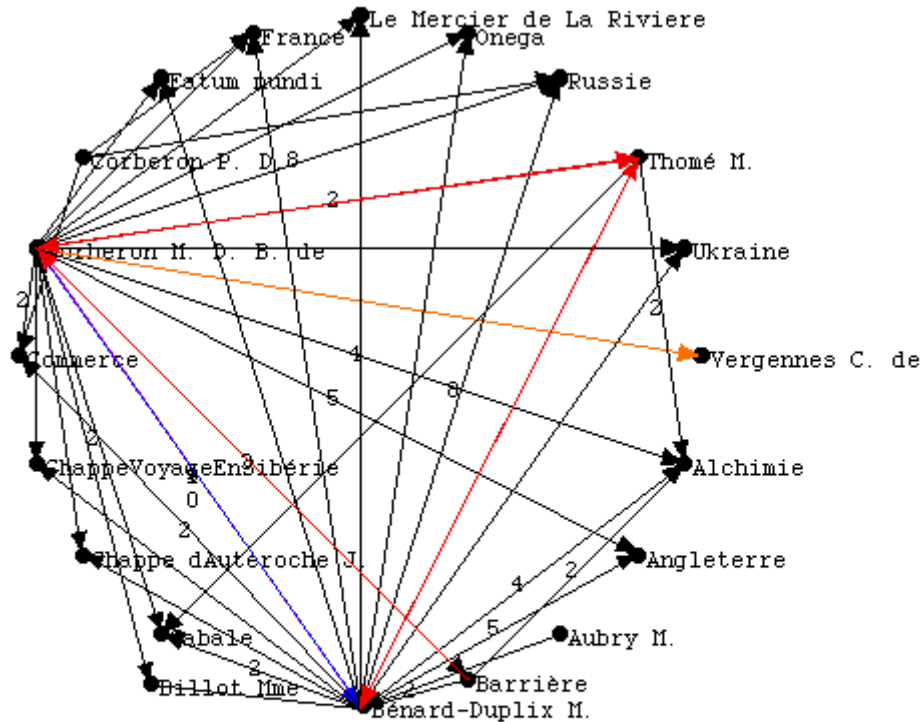
illustration 8

Les relations Bénard-Duplix et Corberon
d'après le *Journal* (1775)

¹ On ne trouve malheureusement pas d'information sur le sujet dont on va traiter dans Anne Kraatz, *La compagnie française de Russie. Histoire du commerce franco-russe aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, François Bourin, 1993, 216 p

² Bénard-Duplix ouvre avec une grande libéralité ses papiers à Corberon : Médiathèque Ceccano, Avignon, mss 3054, *Journal de Corberon*, 8 juin 1775.

³ Sur cette question, voir Jean-Pierre Poussou, « Les rapports commerciaux entre la France et la Russie » dans Jean-Pierre Poussou éd., *L'influence française en Russie au XVIII^e siècle*, actes du colloque de Paris, 14-15 mars 2003, à paraître.



RPP-Aider/Recommander : Recommandant -> Recommandé
 RPOb-Trans/Donner : Donneur -> Receveur
 RPP-SeRencontrer : Personnes -> Personnes
 RPP-Partager : Personnes -> Personnes
 RPP-Aider/Recommander : Recommandant -> CibleRecommandation
 RPP-ParlerDe : Personnes -> SujetDiscussion

Bénard-Duplix est en outre un franc-maçon attiré comme son ami par l'éсотérisme. Après avoir parlé du commerce de Russie et des trafics qu'y mènent les Anglais, leur conversation roule sur les « hautes sciences » et les expériences alchimiques -dont Corberon sera à Varsovie et à Pétersbourg témoin oculaire et acteur-, mais qu'il se fait pour l'heure rapporter. Il fait part régulièrement de son scepticisme -qu'il abandonnera totalement en Russie puis en Avignon¹, lorsqu'il aura rejoint les Illuminés- mais on sent déjà poindre son attirance. Sans compter que ces expériences permettent de briller en société, notamment aux yeux des femmes. Dès

¹ Corberon rencontre régulièrement le marquis de Thomé qui cherche sans surprises à discréditer les expériences de ses pairs, pour affirmer qu'il détient seul la carte qui permet de progresser dans les allées du mystère sans s'y perdre : Médiathèque Ceccano, Avignon, mss 3054, *Journal de Corberon*, 14 juin 1775.

lors qu'on les pratique avec distinction et un soupçon d'esprit critique -réel ou feint-, loin de marginaliser -socialement et culturellement- leurs participants, elles aiguissent la curiosité et participent aux activités mondaines. Corberon ne s'en cache pas : « cette réputation de merveilleux percera, et c'est un avantage auprès des femmes »¹.

Lui qui appartient à une famille de musiciens confirmés –un Stradivarius, propriété de l'Académie royale de musique de Londres porte aujourd'hui le nom de *Marquis de Corberon*, frère aîné du diplomate², échange aussi bien des accompagnements d'air à la harpe que des recettes pour réussir la transmutation ou obtenir la panacée. L'association à travers toute l'Europe de ces expériences avec la Maçonnerie d'adoption et de société est d'ailleurs tout à fait révélatrice. On retrouve le même phénomène avec le baquet de Mesmer et les sociétés de l'Harmonie dix ans plus tard, sans s'étonner vraiment que Corberon soit alors devenu un des propagandistes les plus actifs du magnétisme animal.

Pour Bénard-Duplix et Corberon, mais aussi pour le marquis de La Salle, pour d'Héricourt³, ou pour le chevalier de Gourjault, qui participent tous trois à la formation maçonnique de Corberon, l'Art Royal –terme qui désigne habituellement la Franc-maçonnerie- apparaît à la fois comme un filtre, celui de l'initiation, et un tronc où les élus choisissent ensuite dans l'« arbre des sciences », la recherche que seuls d'authentiques Philalèthes (amis ou chercheurs de vérité) peuvent mener à bien. Significativement, leurs discussions même s'ouvrent sur la Maçonnerie, pour glisser ensuite sur la cabale et l'alchimie. Les grades maçonniques de type alchimique se multiplient alors, coiffant les grades bleus ou symboliques⁴ comme peuvent le faire les grades chevaleresques, favorisant la préparation des initiés à leurs futures recherches.

¹ Médiathèque Ceccano, Avignon, mss 3054, *Journal de Corberon*, 14 novembre 1775.

² Voir *infra* chapitre III.

³ Bénigne Joseph Dutroussel d'Héricourt, conseiller (1765) puis président de la Chambre des requêtes du Parlement de Paris (1778). Commissaire aux archives du régime des Philalèthes.

⁴ d'apprenti, compagnon et maître.

Corberon sera lui-même reçu en Russie dans le système maçonnique du général Piotr I. Melissino, qui repose précisément sur ces grades alchimiques¹ et qui réussit à s'implanter solidement en Russie, en Courlande, en Suède, et jusqu'en Saxe.

Lundi 12 [juin 1775]

J'étais à 9 heures chez M. Duplix. Nous avons recausé de la Russie [...]

J'ai écrit à M. de Vergennes pour lui demander un rendez-vous, et lui faire connaître Duplix. Un objet considérable de commerce pour les Anglais, ce sont les productions abondantes de l'Ukraine, et surtout de tabac qu'ils achètent un liard la livre et qu'ils nous vendent cher, en le faisant passer pour être de la Virginie. Les bois de construction qu'ils tirent par Onega un des ports de Russie où les Anglais font fabriquer des vaisseaux. M. Duplix m'a prêté une carte anglaise de cette partie, qui est fort rare, et que je calquerai.

Après avoir causé sérieusement, nous avons parlé cabale, et pierre philosophale. Il m'a montré un cahier sur le but de la Maçonnerie qui m'a fait plaisir, et qui se rapporte à ce que l'on m'a dit là-dessus. Quant à la fameuse poudre, il prétend qu'il a le procédé, et la matière première se trouve dans les mots latins suivants : *in verbis Presentibus Invenies Totum Exquisitum Rei*.

Deux jours plus tard :

Duplix est venu dîner, on l'a trouvé gai aimable, mais un peu hâbleur. Il a eu après le dîner une conversation avec mon père moi y étant, où il lui a parlé de ses projets de voyage en Russie qu'il accomplira si le ministre goûte ses idées. La maison de commerce qu'il établirait à Paris pour Pétersbourg serait administrée par M. Le Couteulx². La direction du change de Pétersbourg à Paris, et de Paris à Pétersbourg serait fort avantageuse, et le secret des Anglais découvert par Duplix ajouterait encore. Nous sommes sortis ensemble [...]

Je me suis rendu ensuite chez Duplix où j'ai vu un nommé Barrière qui était jadis avocat à Rouen, et qui a tout quitté pour la chimie. Il y a 19 ou 20 ans que le hasard le fit trouver avec l'abbé Le Meyran précepteur du comte de Culans [...] Cet abbé fit la transmutation avec la poudre qu'il possédait. Le chevalier Dudreneux capitaine

¹ Voir *infra*, chapitre 3 les commentaires de Karl-Heinrich von Heyking sur le système de Melissino et Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Europe des francs-maçons*, op. cit. p. 60.

² Sur la famille Le Couteulx : Michel Zylberberg, *Capitalisme et catholicisme dans la France moderne. La dynastie Le Couteulx*, op. cit.

actuellement aux gardes y était présent. On envoya chercher un creuset neuf par un domestique, et du mercure. Lorsqu'il fut mis en fusion l'abbé Le Meyran tira de sa poche un flacon où il y avait de la poudre, il en mit une parcelle imperceptible qu'on attachait à un peu de cire pour la rendre visible à tout le monde, une personne de la compagnie mit cette parcelle dans le creuset et la transmutation fut faite promptement. On jeta ou l'on renversa le creuset sur le plancher, et la matière qui en sortit fut portée par Mlle Varenne nièce de M^{me} Dudreneux au chariot d'or, où il fut reconnu que c'était de l'or philosophique, ce qui fut prouvé en le touchant. Cette demoiselle Varenne devint la maîtresse de l'abbé Le Meyran, ensuite du prince de Greinberg. Le Meyran a eu beaucoup de femmes avec ce secret, et M. de Coualin qui l'a eu aussi a conservé le flacon à la mort de l'abbé. Voilà ce qui m'a été dit par Duplix et Barrière. Je ne sais si l'on peut ajouter foi à ce récit ; ce qui paraît constant, c'est que le nommé Barrière à cette époque a tout quitté, et qu'il s'est livré entièrement à l'étude du grand œuvre.

Rapidement, Corberon élargit son réseau d'information et de conseil au-delà du cercle familial, de ses protecteurs –le comte de Vergennes et le marquis de Vêrac- et de ses fréquentations régulières -Catuellan et Bénard-Duplix. Le 12 janvier, il se rend chez le nommé Peyron¹, chercher un mémoire sur la Hollande et la Russie, avant de rendre visite aux dames Benoît². Le 13 février, il déjeune avec l'abbé Xaupi qui lui apporte un « catalogue d'ouvrages politiques sur la Russie »³. Il prend soin notamment de s'entretenir de la Russie avec Diderot le 12 avril⁴. Puis, à l'approche du départ, le nombre et la fréquence des rencontres augmentent. Corberon privilégie les avis

¹ Jean-François Peyron (1748-1784), secrétaire d'ambassade à Bruxelles en 1774, qui accompagne le gouverneur de Bussy à Pondichéry.

² Médiathèque Ceccano, Avignon, mss 3054, *Journal de Corberon*, 12 janvier 1775.

³ Médiathèque Ceccano, Avignon, mss 3054, *Journal de Corberon*, 13 février 1775. Il s'agit de l'abbé Joseph de Xaupi (1688-1778), homme de lettres, doyen de la Faculté de théologie.

⁴ « Dans les nouvelles politiques il n'y a rien eu de plus intéressant -il vient d'évoquer la radiation de Linguet du tableau des avocats, le désaccord entre Russie, Prusse et Autriche à propos du partage de la Pologne et des nouvelles frontières, ou encore la nomination de sept nouveaux maréchaux de France- ; excepté pour moi en comptant la connaissance que j'ai faite avec Diderot et les notions qu'il m'a données sur la Russie et dont j'ai fait un mémoire » : Médiathèque municipale Ceccano d'Avignon, mss 3054, *Journal de Marie-Daniel Bourrée de Corberon*, 12 avril 1775.

autorisés de Français ayant séjourné plusieurs années comme le graveur et peintre Jean-Baptiste Le Prince (1734-1781), qui s'établit en Russie de 1758 à 1763 et accompagne l'astronome Jean-Baptiste Chappe d'Auteroche en Sibérie¹, ou de diplomates de retour de Russie, comme Vivant Denon (1747-1825)², attaché d'ambassade à Pétersbourg de 1772 à 1774³.

« Dimanche 23 [avril 1775]

J'ai été voir M. Le Prince peintre. Il m'a beaucoup parlé de son voyage de Russie où il a resté 7 ans. La peinture qu'il m'en a faite au moral surtout n'est pas engageante. Il y a, dit-il, de l'esprit, mais c'est un esprit factice qui tient plus à l'art d'imitation qu'à une nature heureuse. Ce peuple, cette nation, je parle de la partie policée a un talent heureux de souplesse qui lui fait adopter facilement et avec succès l'extérieur des autres. Cela tient sans doute à l'extrême prétention d'être plus policés que les autres peuples d'Europe, car ils quittent avec l'habit de représentation les manières douces et engageantes qu'on leur voit prendre avec succès à la cour, pour retourner à leur vie crapuleuse leur vraie et première nature [...]

L'après-midi je me suis promené avec M. Denon qui a été dans le même pays avec M. Durand –François Marie Durand de Distroff, ministre plénipotentiaire de France à Saint-Pétersbourg de 1772 à 1775- et qui m'a dit les mêmes choses en me promettant néanmoins, beaucoup d'amusement. Le Prince prétend que la science de tirer les cartes

¹ Bénard-Duplix remet d'ailleurs à Corberon une réponse au récit de voyage en Sibérie de Chappe d'Auteroche : les *Lettres d'un Scythe franc et loyal* [Médiathèque municipale Ceccano d'Avignon, mss 3054, *Journal* de Marie-Daniel Bourrée de Corberon, 8 juin 1775].

² La communication de Francesca Fedi sur Vivant Denon et la Franc-maçonnerie lors du colloque *Les Vies de Dominique-Vivant Denon* du Musée du Louvre en 1999 se révèle décevante. L'auteur s'appuie exclusivement sur des travaux déjà publiés, des indices dont l'interprétation est tout à discutable, et ne s'est pas plongée dans les sources profanes et maçonniques. Elle rappelle cependant à juste titre que Vivant Denon est signalé sur les colonnes de la célèbre loge napolitaine *La Vittoria* en 1782. Son cursus maçonnique comme celui de nombre de diplomates reste donc à établir. Francesca Fedi, « Diplomatie et franc-maçonnerie dans la seconde moitié du XVIII^e siècle », dans *Les Vies de Dominique-Vivant Denon*, actes du colloque du Musée du Louvre 8-11 décembre 1999, Paris, La Documentation française, 2001, tome I, pp. 195-209.

³ Le 19 avril, il discute également « avec l'abbé [Desforges] et Duru intendant de M. Durand, sur la Russie. Ces messieurs se sont trouvés assez d'accord à quelques petites choses près que la différence du temps peut expliquer ».

vis-à-vis les femmes qui y sont très superstitieuses sert à plus d'un avantage, le premier d'obtenir leurs faveurs –Vergennes conseillera d'ailleurs à Corberon d'utiliser ses charmes auprès des épouses et filles des nobles appartenant aux premières classes du *Tchin-*, le second de découvrir par ce moyen des secrets intéressants pour la politique.

Parallèlement, Corberon qui est déjà un angliciste confirmé prend des leçons d'allemand¹, se constitue un solide portefeuille de lettres de recommandation et cherche lors de dîners, spectacles et bavardages mondains, à s'informer sur la politique de la Russie, sur ses échanges commerciaux avec les principales puissances européennes :

J'ai été prendre mon frère aux Italiens où il a entendu *La fausse magie* opéra comique dont les paroles de Marmontel sont charmantes suivant quelques personnes, délectables selon le plus grand nombre, mais la musique de Grétry est universellement applaudie. Nous avons été souper chez le Marquis de Vérac. J'y ai vu le commandeur de Weilthein qui m'a appris que la racine du jalop réduite en gelée dont on fait ensuite une boisson qui excite au combat de [***] –passage codé comme la plupart des références érotiques présentes dans le *Journal-* sans épuiser vos forces. Il m'a beaucoup parlé de la Russie, m'a prédit que je m'y amuserai. Il me donnera des détails très intéressants sur cette nation. Les revenus de la couronne montent à 24 millions de roubles équivalents environ 120 millions de livres de notre monnaie. Une des meilleures maisons de Saint-Pétersbourg est celle de M. C[hernyshev] ministre de la marine², pour lequel il me donnera une lettre. Les Anglais y commercent beaucoup en Russie, mais dans l'échange mutuel la nation russe gagne sur l'anglaise environ 4 millions de livres. Nous nous sommes retirés à minuit passé, et je vais me mettre dans notre lit.

C'est pourquoi, il attache un prix particulier aux rencontres qu'il provoque avec les aristocrates et dignitaires russes présents à Paris. Il en escompte des recommandations, mais cherche aussi à se familiariser avec les codes de la vie de

¹ Médiathèque municipale Ceccano d'Avignon, mss 3054, *Journal* de Marie-Daniel Bourrée de Corberon, 20 avril 1775.

² Ivan Grigoriévitch comte Tchernychev –que l'on trouvera également écrit Chernyshev- (1726-1797), diplomate, vice-président du collège de la marine (1762-1796), feld-maréchal de la flotte.

société russe, qu'un diplomate doit maîtriser pour réussir son entrée dans les cercles aristocratiques et établir ainsi les premières antennes de son dispositif de veille et d'information. Il rencontre le prince Ivan Serguéévitch Bariatinski (1740-1811), ambassadeur de Russie et son frère Fédor Serguéévitch (1742-1814), chambellan de Sa Majesté Impériale¹, chez la marquise de Juigné², avant d'aller à leur rencontre dans le temple de la *Candeur*³, loge de la noblesse d'épée, bientôt célèbre pour la concurrence qui l'oppose aux *Neuf Sœurs* sur la scène maçonnique parisienne. A Pétersbourg, Corberon parvient à partir d'août 1776 à devenir un habitué de la société que la princesse Bariatinska accueille dans son palais⁴.

¹ Par la suite Grand Maître de la Cour.

² « Mercredi 31 [mai 1775] : Je suis sorti pour aller chez Madame de Juigné souper, j'y ai vu les deux frères Baratinski. Le premier qui est le ministre est fort grand, d'une belle figure, et m'a semblé fort aimable. L'autre avec lequel j'ai causé assez longtemps, est d'un caractère doux, honnête ; il a cette circonspection de quelqu'un qui ne veut pas se hasarder, ce qui s'accorde assez avec la finesse dont les Russes sont accusés » : Médiathèque municipale Ceccano d'Avignon, mss 3054, *Journal* de Marie-Daniel Bourrée de Corberon, 31 mai 1775.

³ Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Autre et le Frère...*, *op. cit.*, p. 769-770.

⁴ Médiathèque municipale Ceccano d'Avignon, mss 3055, *Journal* de Marie-Daniel Bourrée de Corberon, 10, 11, 13, 16, 23 août 1776.

4 Préparatifs maçonniques : « un portefeuille mystique » bien garni¹

Si l'étude des certificats et des lettres de recommandation maçonnique permet de mettre en évidence l'importance du dispositif maçonnique dans la panoplie du voyageur européen au XVIII^e siècle, en l'absence de témoignages directs, d'ego-documents, il est souvent difficile de réunir plus que des indices, et d'apporter les preuves matérielles que les voyages des diplomates, des étudiants ou des négociants francs-maçons, ou sur le point de se faire recevoir dans l'ordre, faisaient l'objet d'une minutieuse préparation maçonnique, parallèlement aux préparatifs « profanes »². Or, avec le *Journal* de Corberon comme avec le *Journal du voyage en Suisse et en Allemagne* (1787) d'Aurelio de' Giorgi Bertola³, et à la différence de celui de Boswell, par exemple, il est possible de suivre ces préparatifs maçonniques. Corberon semble avoir été reçu maçon à la *Saint-Louis de la Martinique des Frères Réunis* de Paris, puisqu'il parle de Louis-Antoine Poupard -qui préside l'atelier depuis 1768⁴- comme du « Vénérable de la loge qui m'a reçu » le 16 février 1775⁵. Mais, il s'affilie déjà à une

¹ L'expression est de Karl Heinrich von Heyking : Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking] écrits par lui-même avec les portraits de plusieurs hommes du nord, tracés d'après nature*, tome II, 1^{ère} partie, chapitre III, n. p.

² Voir en annexe, à titre d'exemple, les multiples certificats et visas confisqués par la police parmesane à Antonio Pocchini de La Riva.

³ Aurelio de' Giorgi Bertola, *Diari del viaggio in Svizzera e in Germania (1787)*, édition critique avec des documents inédits par Michèle et Antonio Stäuble, Florence, Leo S. Olschki, 1982, Biblioteca di Lettere Italiane, XXVII, 375 p.

⁴ Voir Alain le Bihan, *Francs-maçons parisiens du Grand Orient de France (fin du XVIII^e siècle)*, *op. cit.*, p. 404.

⁵ « J'ai découvert d'aujourd'hui que le Vénérable de la loge qui m'a reçu est un menuisier nommé Poupard, demeurant rue des Arcis cours Saint-Pierre » : [Médiathèque municipale Ceccano, Avignon, mss 3054, *Journal de Marie-Daniel Bourrée de Corberon*, 16 février 1775]. Faut-il voir dans cette mention un signe de désinvolture de la part de Corberon ? En fait, il est

loge brillante, « compos[é]e avec soin » de l'avis même de son fondateur¹, le comte de Buzançais : *Egalité et Parfaite Sincérité*, qui sollicite le 6 février 1775 des constitutions auprès du Grand Orient. Le Marquis de La Salle déjà rencontré est Premier Surveillant, le comte du Moulin, Second Surveillant, l'abbé de Montmorency-Boutteville orateur, le vicomte de Milleville, maître des cérémonies. La loge compte également dans ses rangs le marquis de Clermont-Tonnerre. Il s'agit clairement d'une loge de la noblesse d'épée –elle se dit même loge militaire-, dont le recrutement n'a pas grand chose à voir avec celui de l'atelier du maître menuisier Poupar. Mais Corberon n'a pas choisi cet atelier par hasard au sein de la nébuleuse aristocratique qui dirige le Grand Orient². Dès sa fondation en février 1775, se pressent en effet dans son temple des visiteurs polonais et russes de marque : le prince Casimir Sapieha, Grand Maître de l'artillerie du duché de Lituanie, les comtes Michel Brzostowski, colonel des gardes de Lituanie, et Adam Moszczenski, chambellan du roi de Pologne, un comte Pockocki pour les premiers, le comte Etienne Kalitschoff, conseiller à l'ambassade de Russie et le prince Théodore Golytsin pour les seconds³. De leur fréquentation, Corberon tire de multiples sésames qui ouvrent non seulement les

tout sauf un franc-maçon absentéiste. Mais il s'agit à l'évidence d'une réception de circonstance par une loge du Grand Orient. Dès qu'il le peut il s'évade vers des loges huppées auxquelles il se fait affilier –loge du comte de Buzançais et du marquis de La Salle- ou qu'il visite –loge d'adoption que fréquentent les dames Benoît.

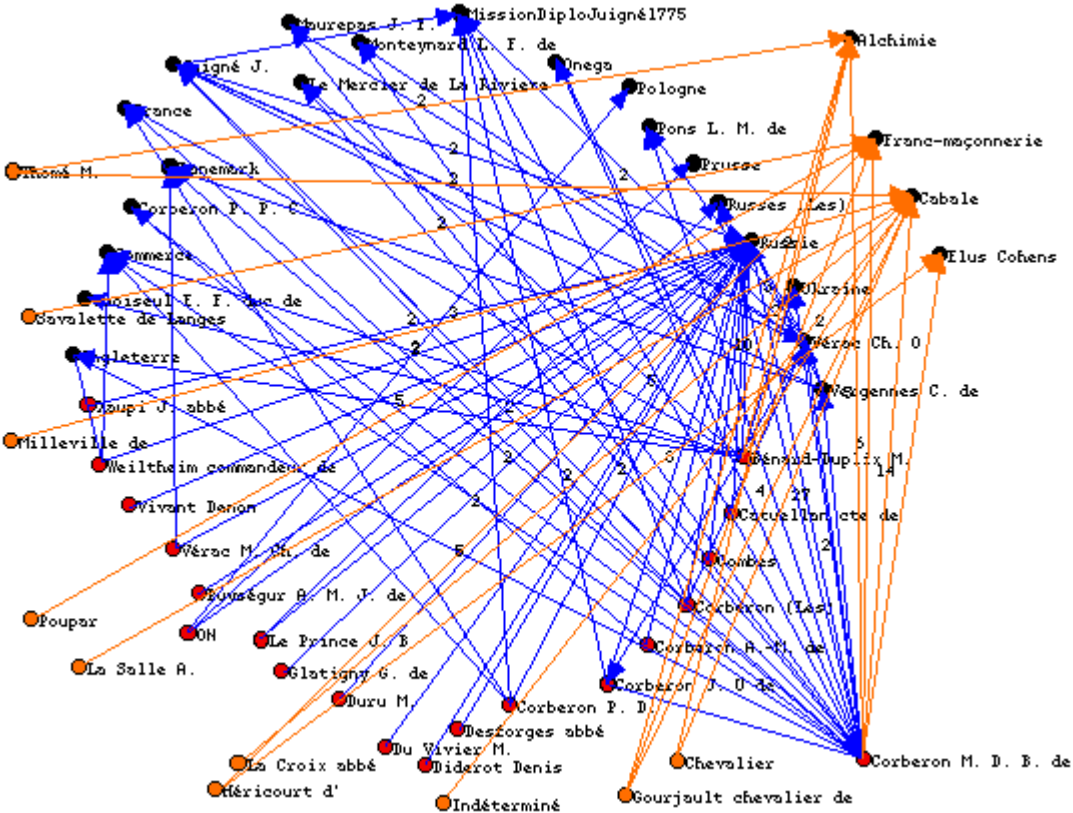
¹ Médiathèque municipale Ceccano, Avignon, mss 3054, *Journal de Marie-Daniel Bourrée de Corberon*, 29 janvier 1775.

² Paul Etienne Auguste de Beauvilliers de Buzançais, colonel d'infanterie, Grand d'Espagne de première classe, appartient en 1773 à la loge de l'Administrateur général duc de Montmorency-Luxembourg et en 1775 à la *Candeur*, loge phare de la noblesse d'épée

³ Bibliothèque nationale de France, Cabinet des manuscrits, FM, FM² 72 bis, dossier de Saint-Jean de Beauvilliers de Buzançais sous le titre distinctif de *l'Egalité Parfaite et Sincère Amitié*, orient de Paris, f°2 ; f°8.

portes des temples de Varsovie et de Pétersbourg, mais aussi celles du grand monde et des sociétés aristocratiques où il espère réussir son entrée¹.

Illustration 9 La relation ParlerDe Franc-maçonnerie en 1775



Dans la perspective du départ, Corberon demande également et sans surprise un certificat de maître au Grand Orient : « J’ai eu ce matin la visite de M. Poupar. Il m’a promis de me donner un certificat de maçon visé au Grand Orient »². Mais il ne s’arrête pas là. Bien que jeune maçon, il sait que la valeur des grades symboliques est toute relative, alors que les hauts grades français dits écossais bénéficient dans toute

¹ L’aventurier Justiniani de Chio que nous avons étudié dans *L’Autre et le Frère* l’avait bien compris lui aussi, qui profita de son affiliation pour pénétrer les cercles aristocratiques.

² Médiathèque municipale Ceccano, Avignon, mss 3054, *Journal de Marie-Daniel Bourrée de Corberon*, 17 février 1775.

l'Europe d'un grand crédit. D'ailleurs, Poupar ne lui cache pas que pour être « décoré » en loge, c'est-à-dire arborer ses bijoux, il faut être Ecossais. Poupar propose d'ailleurs de lui « communiquer des cahiers de grades ». Intelligemment, Corberon cherche non seulement à obtenir à titre personnel des « augmentations de salaires », mais à réunir cahiers de grades, catéchismes et bijoux maçonniques –« Quant aux bijoux, je puis m'en fournir chez Haurane quincaillier cloître Saint-Jacques de la boucherie note-t-il le 17 février »-, qui lui serviront comme autant de monnaies d'échange en Pologne et en Russie. Il y a en effet un véritable marché des grades : on échange grade pour grade, on essaye de dévaluer l'offre existante en proposant les dernières nouveautés, et on tente de tirer un bon prix de la revente des grades qu'on a soi-même achetés relativement cher.

Dès avril 1775, Coberon s'intéresse ainsi au grade de Chevalier Kadosh –ce qui suppose qu'il a obtenu le grade d'Ecossais qu'il convoitait deux mois plus tôt. Il s'agit d'un grade dit de vengeance –le récipiendaire devient le vengeur d'Hiram-, fortement marqué par la légende templière :

18 avril 1775

J'y ai trouvé –chez la marquise de Vérac- le chevalier Gourjault¹ avec lequel j'ai reparlé encore cabale et maçonnerie. Il m'a donné sa parole d'honneur qu'il viendrait me trouver à Strasbourg à mon passage, et qu'il m'y donnerait des grades, et celui qui donne l'introduction à la cabale. Il m'a parlé aussi du grade de chevalier K. S. –chevalier Kadosh- Ce qui me fait plaisir c'est que je vois que le chevalier Gourjault me montre de l'amitié.

Au cours des années 1760, ce grade a fait figure de *nec plus ultra*, au point qu'un comité de chevaliers Kadosh avait formé un conseil secret de direction de la Grande Loge. De nouveaux grades ont depuis renouvelé l'offre, mais la réputation du

¹ Capitaine au régiment de Custine-Dragons.

Kadosh reste très grande, en France, mais surtout en Allemagne, en Pologne, Russie et Scandinavie en raison de son essence chevaleresque –au contact de la réforme templière, il donne lieu à un véritable syncrétisme maçonnique. Corberon n'a donc pas porté son attention sur le grade de Chevalier Kadosh par hasard. Il l'obtient trois mois plus tard, le mardi 20 juin : « J'étais avant six heures du matin chez Milleville –le vicomte de Milleville sous-lieutenant au régiment de Royal-Roussillon-, il m'a communiqué le dernier grade de maçon ou le grand K. S. dont le mot est Adonai et le signe de s'empoigner le cœur, de la main droite, et le genou droit. Il m'a de nouveau promis la clef, et m'en a donné sa parole d'honneur, mais il veut attendre que je parte ». Le *Journal* permet de souligner un point essentiel à la compréhension des échanges maçonniques et de l'acquisition des grades. Corberon n'est pas élevé en loge au grade de Chevalier Kadosh après une cérémonie de réception et des épreuves initiatiques. Il l'obtient par « communication » d'un frère qui en est lui-même revêtu. Il reçoit le mot de reconnaissance, les signes et attouchements du grade, et probablement une copie du cahier du grade. A la date du 14 novembre 1775, le *Journal* nous apprend que Corberon a déjà obtenu par le même procédé le grade d'Écossais, grade inférieur mais important du point de vue de l'initiation et de la progression dans la Maçonnerie rouge, dite encore écossaise. Notre diplomate, alors à Pétersbourg, reçoit en effet une invitation à une réception au grade d'Écossais, à laquelle il se rend avec ses amis les princes d'Adoeski et d'Anhalt-Bernburg, ainsi que le comte de Brühl, qui, nous le verrons, lui servent de guide dans le dédale maçonnique et ésotérique de Saint-Pétersbourg : « J'en ai été peu content, mais j'ai vu faire une réception pour la première fois, n'ayant eu ce grade que par communication. Notre mot de passe était alpha et oméga »¹. Cette pratique méconnue de la communication explique la rapidité d'obtention des grades et de circulation des

¹ Médiathèque municipale Ceccano, Avignon, mss 3054, *Journal de Marie-Daniel Bourrée de Corberon*, 14 novembre 1775.

nouvelles créations. Elle confirme aussi que la pratique maçonnique n'est pas circonscrite à l'enceinte du temple.

Pendant le voyage qui le conduit à Saint-Pétersbourg, Corberon jauge la valeur de ses acquisitions parisiennes, avant de les mettre à profit dès son arrivée en Russie. A Varsovie, il rencontre Karl-Heinrich Heyking, aide-camp du Grand Hetman de Lituanie comte Ogiński¹. Les deux hommes qui seront bientôt liés par une solide amitié, se testent et comparent leurs grades respectifs. Corberon prend la mesure de la concurrence qui règne entre les grades écossais.

Le Baron Heyking m'avait déjà fait entendre qu'il était maçon et qu'il aurait une conversation particulière avec moi là-dessus, nous l'avons eue ce matin. Je lui ai dit que j'étais chevalier Templier. Nous avons causé sur les buts de cet ordre ; et il m'a dit qu'il désirait m'associer à un ordre plus relevé encore, qu'il avait écrit au corps pour en avoir la permission, et qu'il comptait l'obtenir [...]

Nous avons ensuite parlé politique. Il m'a dit qu'il avait travaillé sous son oncle le Comte de Sacken ou Sagen ministre des Affaires étrangères de l'Electeur de Saxe. A propos de politique et d'affaires il m'a remis cette note suivante me priant d'en faire usage quand l'occasion s'en présenterait².

Arrivé dans la capitale russe, c'est lui qui prend le rôle de l'initiateur, du connaisseur, prêt à conférer avec libéralité et générosité un grade recherché. A l'occasion d'un déjeuner chez Ismaïlof³, qui doit être bientôt reçu « écossais », il écrit : « Je lui ai laissé voir que j'étais fort avancé, et que j'avais le pouvoir de communiquer

¹ Ogiński est lui-même un célèbre franc-maçon Il a effectué à travers l'Europe un voyage d'agrément fortement teinté de quête ésotérique et alchimique en compagnie de l'aventurier Stefano Zannowich, « prince de Monténégro », Voir à son sujet : Helmut Watzlawick, *Bibliographie de Stefano Zannowich*, ouvrage publié sous les auspices de la revue *L'Intermédiaire des Casanovistes*, Genève, chez l'auteur, 1999, 149 p.

² Médiathèque municipale Ceccano, Avignon, mss 3054, *Journal de Marie-Daniel Bourrée de Corberon*, 24 juillet 1775.

³ Ismaïlov, officier dans les gardes à cheval.

mes connaissances, et de faire maçon qui je voudrais, comme de fait¹. Je veux me servir de ce moyen pour m'en faire un ami, l'empêcher de prendre quelques préventions contre moi »².

illustration 10 Le réseau relationnel de Corberon un mois avant son départ pour Saint-Petersbourg

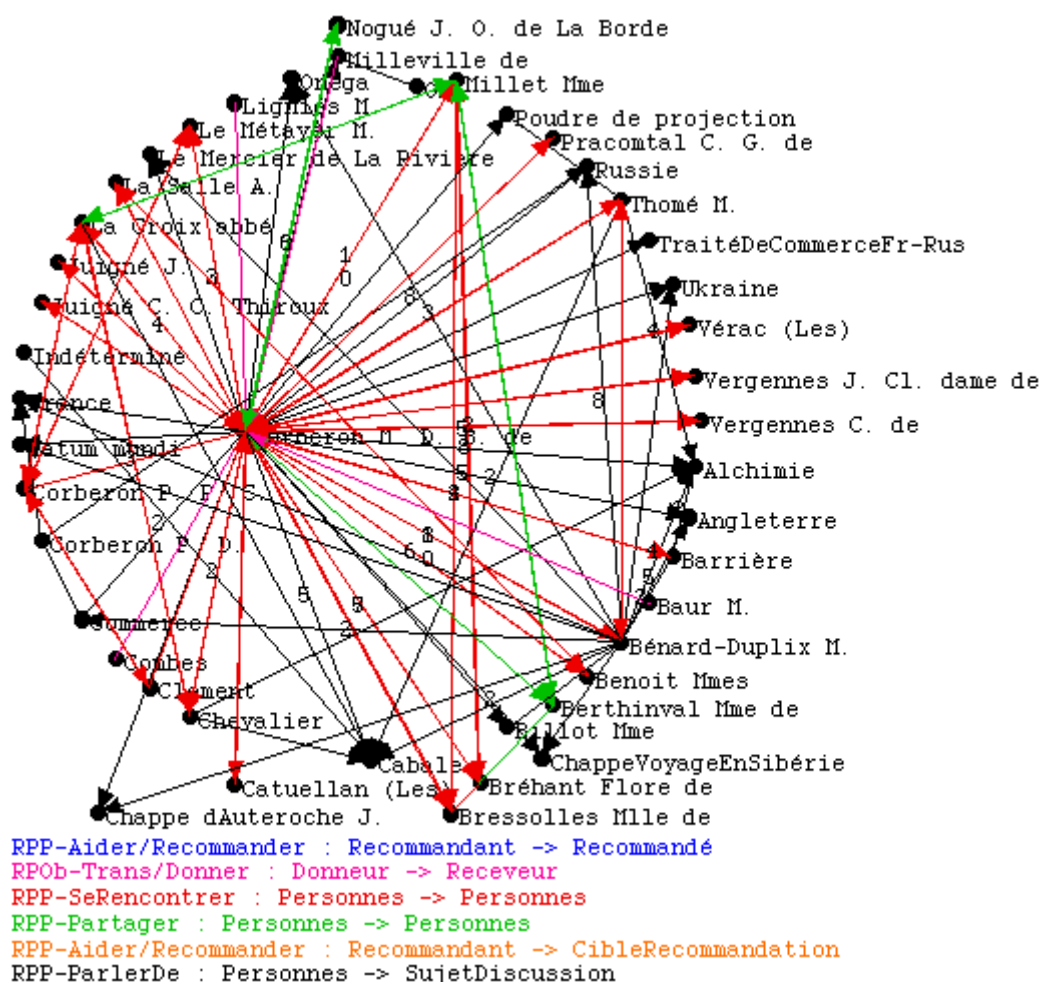
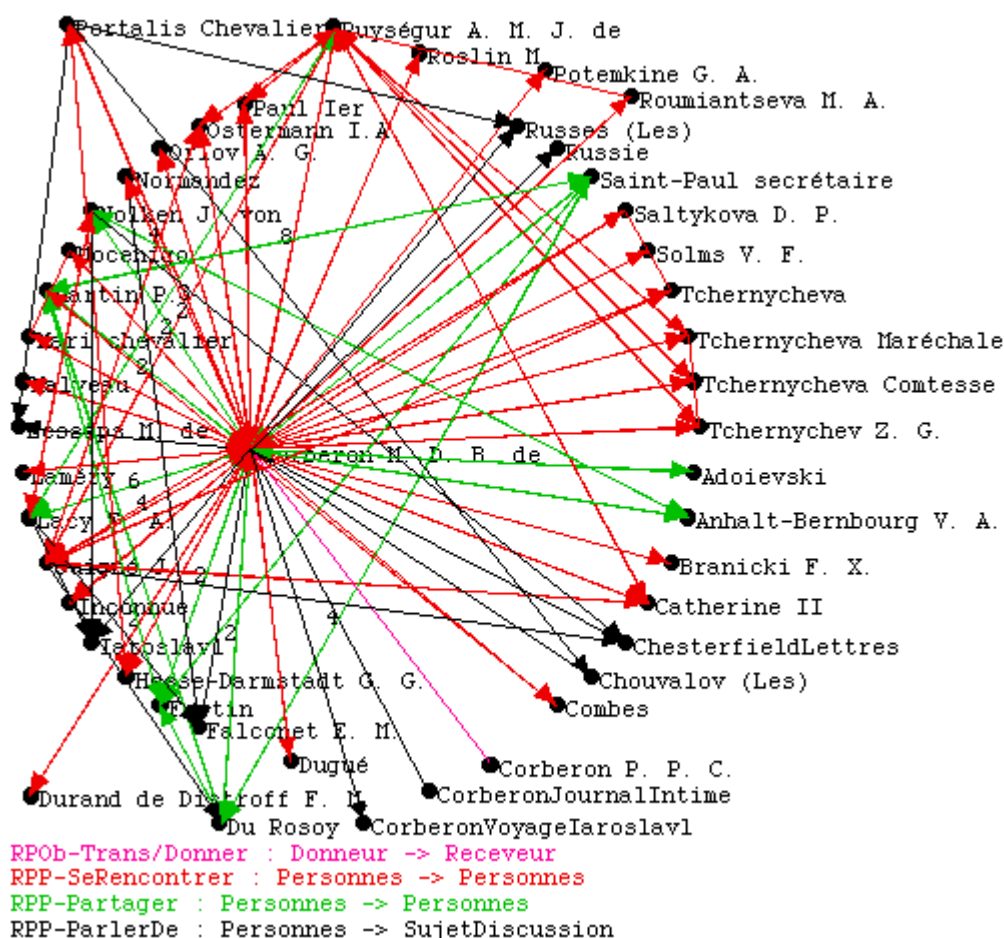


illustration 11 Le réseau relationnel de Corberon

¹ Ce qui est en droit maçonnique tout à fait discutable. Corberon confie à son *Journal* ce que beaucoup de maçons hésitent à reconnaître, mais pratiquent régulièrement.

² Médiathèque municipale Ceccano, Avignon, mss 3054, *Journal de Marie-Daniel Bourrée de Corberon*, 14 novembre 1775, soit le jour-même où Corberon va assister à une première réception d'Écossais!

un mois après son arrivée à Saint-Pétersbourg



Corberon ne limite pas ses préparatifs aux seuls grades maçonniques, fussent-ils d'essence chevaleresque et chrétienne. Il est déjà un « chercheur de vérité », qui discute « cabale et maçonnerie » avec des frères qui, à l'instar de d'Héricourt croient « aux choses surnaturelles ». En expert, Savalette de Langes, fondateur des *Amis Réunis* et du régime des Philalèthes, l'a compris dès janvier 1775 et entreprend des manœuvres d'approche¹. Il reçoit Corberon chez lui et lui explique que la route sera longue vers le but ultime de la Franc-maçonnerie, car le terme est sans cesse repoussé, obscurci par les faiblesses humaines. Le maître offre, contre une affiliation tentante mais coûteuse à la loge des *Amis Réunis* et au régime des Philalèthes, le

¹ Il fera de même avec Heyking comme on le verra au chapitre suivant.

moyen de progresser plus sûrement vers la lumière¹. Mais la somme exigée est pour l'heure dissuasive pour les finances mal en point de Corberon qui figurera cependant dix ans plus tard parmi les experts en « hautes sciences », au même titre que son ami le prince Victor d'Anhalt-Bernburg², que les Philalèthes invitent aux convents européens de Paris.

Dimanche 29 janvier, alors qu'il s'apprête à se rendre au bal avec Mmes Benoît, Corberon évoque avec Héricourt l'ordre des Chevaliers Maçons Elus Coëns de l'univers -littéralement prêtres choisis- du célèbre théurge Martinès de Pasqually. Cet ordre, auquel Savalette de Langes et Willermoz ont également appartenu, affirme incarner la seule Maçonnerie authentique et viser la « réintégration des êtres dans leur première propriété, vertu et puissance spirituelle divine ». « Les sciences sublimes qui sont enfermées dans notre ordre caché sous le voile de la maçonnerie –qui n'est donc ici aussi qu'un filtre préliminaire- », selon l'expression de Pasqually, attirent déjà Corberon, ce que confirme l'étude de la relation « ParlerDe Franc-maçonnerie ».

Autour d'un axe central constitué par une vingtaine d'occurrences « Franc-maçonnerie » se greffe un ensemble assez équilibrés –deux à trois occurrences- de mentions de groupes illuministes et théurgiques –les Elus Coëns de Martinès de Pasqually, les Illuminés d'Avignon³-, mais aussi des sources de révélations habituelles

¹ « Jeudi 26 [janvier 1775] : Je suis sorti en me levant pour aller chez Martin. De là chez d'Hornoy et chez de Langes. Ce dernier m'a prêté un catéchisme imprimé des francs-maçons ; il me paraît toujours fort zélé à leur égard. Comme il avait chez lui la femme de Brunville secrétaire de la loge qui est sous le nom des Amis Réunis, nous avons passé dans une seconde pièce pour causer. Il m'a proposé de m'affilier au moyen de cinq louis et demi, ce qui me mettrait dans le cas d'acquérir beaucoup de grades. Si j'avais de l'argent, j'accepterais la proposition, mais je ne puis. Le discours de Langes me ferait entendre qu'il y a un but très relevé dans la Maçonnerie, mais qu'on est longtemps à attendre » : [Médiathèque municipale Ceccano, Avignon, mss 3054, *Journal de Marie-Daniel Bourrée de Corberon*, 26 janvier 1775].

² Voir *infra* chapitre IV.

³ Que Corberon rejoindra plus tard : M. Meillassoux-Le Cerf, *Dom Pernety et les Illuminés d'Avignon, suivi de la transcription de la Sainte Parole*, Milan-Paris, Archè Edidit, 1992, 455 p.

que sont la cabale, l'alchimie, ou les « grands initiés » comme Toux de Salverte. Corberon fait sa connaissance en juillet 1775 alors que Juigné et sa suite font étape à Varsovie.

Je suis sorti ce matin avec le Bon Heyking et nous avons été chez le chef président de la loge [du *Bon Pasteur*] qui nous a fort bien reçus. Cet homme a l'air d'avoir 60 ans, on prétend qu'il en a 75. Il est d'une taille moyenne, sec, la figure noble et profonde. Il est logé fort modestement ; ne se nourrit que de lait et de légumes. Son logement est médiocre, il y avait dans la petite chambre où il nous a reçus un petit bureau auquel il était et un chevalet de peinture sur lequel j'ai vu le portrait du roi de Pologne copié par lui aussi ressemblant que bien peint. Nous avons causé l'espace d'une heure ou environ. Cet homme m'a parlé de la maçonnerie dans les meilleurs termes possibles, et avec l'éloquence du savoir. Il m'a lu un discours qu'il a prononcé en loge dont le style m'a fait plaisir. Mais il croit à toutes les choses chimériques, comme le Grand œuvre et la cabale qu'il regarde comme la haute maçonnerie et à laquelle il compare la maçonnerie ordinaire, comme le piédestal obscur d'une colonne lumineuse ; il en a fait un dessin qu'il m'a montré lequel est chargé de caractères hébreux qu'il lit et explique. J'ai écouté cet homme avec plaisir, je l'avoue, quoi qu'il m'ait dit des choses fort extraordinaires, me faisant entendre qu'il y avait des choses sumaturelles, et que j'en découvrirais. Je lui ai raconté l'histoire de la clef, il la connaît à ce qu'il prétend, et il m'a dit qu'elle se trouvait dans un livre que j'ai qui traite de la chiromancie. Je suis sorti fort content de chez lui, mais ne sachant que penser de cet homme¹.

Dès 1775, Corberon manifeste donc une réelle curiosité. S'il cède aisément aux délices de la Maçonnerie de société et d'adoption, il a déjà un avant-goût des recherches ésotériques et alchimiques auxquelles il se livrera par la suite passionnément. Il avance sur trois fronts pionniers, le régime des Philalèthes, les Elus Coëns, et la Maçonnerie templière ; trois fronts complémentaires et concurrents.

¹ Médiathèque municipale Ceccano, Avignon, mss 3054, *Journal de Marie-Daniel Bourrée de Corberon*, 25 juillet 1775.

III Les archives « russes » du Grand Orient de France : un gisement prometteur

1 Perspectives et enjeux

Le 23 décembre 2000, les archives dont les services d'Alfred Rosenberg s'étaient emparés dès le 1^{er} juillet 1940 rue Cadet, au siège parisien du Grand Orient, soit 120 mètres linéaires, ont été restituées par la Russie à l'obédience française, après des années de négociation et de médiation du Quai d'Orsay¹. L'Armée Rouge les avait en effet retrouvées en 1945 dans le château de Wölfelsdorf en Silésie², saisies et acheminées dans la plus grande discrétion en URSS, où elles avaient été classées et intégrées aux Archives spéciales centrales d'Etat³, service créé par Béria. Leur inventaire est en cours, mais elles sont accessibles au public depuis janvier 2002, et nous avons pu bénéficier d'une dérogation à compter de décembre 2001⁴.

Le fonds 92 dit des archives centrales du Grand Orient est de très loin le plus volumineux. Il concerne principalement les XIX^e et XX^e siècles. En revanche, le fonds

¹ Les autres obédiences « historiques » comme la Grande Loge de France ou le Droit humain ont également recouvré leurs archives.

² Aujourd'hui Wilkanow en Pologne.

³ Au même titre que les archives du Deuxième Bureau, de la Sûreté nationale, des partis politiques, syndicats, Ligue des droits de l'homme. Au total pour la France, des millions de documents représentant sept kilomètres linéaires d'archives.

⁴ Un numéro spécial de *Renaissance Traditionnelle* donne un premier aperçu de la richesse du fonds aujourd'hui accessible : *Trésors de la Bibliothèque du Grand Orient de France, Renaissance traditionnelle*, n° 131-132, juillet-octobre 2002, 33^e année.

113 collection de documents précieux constituée par Romulus Feuillet, archiviste du Grand Orient dans l'entre-deux-guerres concerne directement le XVIII^e siècle. Nous en présentons un premier aperçu en annexe, sur la base duquel un travail en profondeur pourra être entrepris, à condition bien évidemment de ne pas reproduire les erreurs passées, c'est-à-dire de traiter ce gisement comme un corpus clos, isolé des autres sources d'informations maçonniques et profanes susceptibles d'éclairer et de mettre en perspective l'histoire des loges et de la sociabilité maçonniques. Le fonds 118 qui concerne la loge des *Amis Réunis*, particulièrement utile pour saisir les connexions européennes de la nébuleuse des Philalèthes et du réseau d'informations de Savalette de Langes n'a pas été encore restitué¹.

Les dossiers des loges françaises contenus dans le fonds 113 des Archives de la Réserve de la Bibliothèque du Grand Orient ne vont sans doute pas révolutionner l'histoire institutionnelle et administrative de la Maçonnerie française, contrairement à ce que d'aucuns espèrent. En revanche, ils apportent un complément précieux au fonds maçonnique de la Bibliothèque nationale de France. En effet, ils concernent majoritairement l'époque de la Grande Loge, avant la mort du comte de Clermont (1771) et la mise sur pied du Grand Orient de France (1773). Or, les années 1750-1760, décisives pour l'organisation de l'espace maçonnique français, la constitution de puissances maçonniques territoriales et de régimes de hauts grades écossais conquérants, restent encore mal connues dès lors que l'on sort de la chronique des querelles intestines de la Maçonnerie parisienne et des dissensions au sein du noyau dirigeant de la Grande Loge. Seule la collection Chapelle² permet d'appréhender l'histoire de la Franc-maçonnerie provinciale, mais il s'agit d'une sélection de documents opérée par le Grand Secrétaire de la Grande Loge. La documentation

¹ Sans compter des dizaines de toiles à caractère maçonnique.

² Bibliothèque nationale de France, Cabinet des manuscrits, fond maçonnique, FM¹ 111, six volumes.

disponible est donc, de fait, orientée. En outre, elle se compose pour l'essentiel d'échanges de correspondances entre les loges et la Grande Loge. Les critiques que nous avons portées dans le chapitre premier sur ce type de sources et la mono-exploitation qui est en faite pour la période du Grand Orient, valent aussi pour la période antérieure. Dans les fonds d'archives municipales et départementales ou dans les fonds anciens des bibliothèques publiques, les sources existent – nous avons ainsi pu exploiter notamment le fonds Astruc aux Archives de l'Hérault ou encore le fonds Gerschel des Archives municipales de Strasbourg¹- pour cette période, mais leur volume est limité, et l'information le plus souvent lacunaire. Seules quelques villes bénéficient de cet éclairage. Second intérêt des dossiers du fonds 113, ils comprennent certes de volumineux échanges de correspondance avec la Grande Loge, mais aussi des pièces relevant des archives internes des ateliers. La rédaction des procès-verbaux et des correspondances y est moins influencée par l'envoi à l'obédience. Les membres parlent plus librement, et s'affrontent avec moins de retenue. Les tensions et les enjeux de la vie maçonnique locale s'y dessinent plus précisément, alors que les rapports à l'obédience sont écrits pour plaire, séduire, susciter la réprobation, la sympathie et sont donc des pièces à charge ou à décharge à manipuler avec précaution. Les dossiers du fonds 113 apportent donc non seulement des confirmations, des rectifications de détail ou plus importantes par rapport à l'état de nos connaissances au 1^{er} janvier 2002, mais permettent enfin d'appréhender l'étude des élites maçonniques provinciales à l'époque de la Grande Loge. On connaissait bien sûr à des degrés divers Jean-Baptiste Willermoz à Lyon, Pierre de Guenet à Montpellier et Strasbourg, le baron Théodore-Henry de Tschoudy à Metz, et quelques

¹ Archives départementales de l'Hérault, 1E 8, papiers de Pierre-Jacques Astruc. Archives municipales de Strasbourg, *Inventaire des archives de la ville de Strasbourg, Franc-maçonnerie de Strasbourg, répertoire numérique détaillé établi par René Brassel*, Strasbourg, 1975, 101 p.

autres, mais la galerie de portraits était plutôt réduite. Plus grave, leurs stratégies, leurs luttes d'influence, leurs rapports complexes avec les instances parisiennes, faits de défis, de négociations, de compromis ou de ruptures assumées, n'étaient qu'entraperçus, faute de sources facilement accessibles, ou alors étudiés, avec les conséquences qu'on imagine aisément, à partir des sources émanant de la Grande Loge. Des villes dont l'histoire paraissait jusqu'alors impossible peuvent désormais raisonnablement faire l'objet d'études documentées.

C'est le cas notamment de Lille d'où émerge la personnalité forte et contestée du frère Mariage, commis du Trésor royal¹. Chevalier Kadosh, Vénérable de la loge *l'Union indissoluble*, fille de Clermont², il octroie au négociant Peterinck des lettres patentes pour constituer la loge la *Triple Union* de Reims, en 1761³, et lui donne les éléments et contacts nécessaires à la mise sur pied rapide d'un réseau de correspondance à long rayon⁴. C'est encore le frère Mariage qui « découvre » Charles-

¹ Dont l'histoire pour les années 1780 s'éclaire également grâce au riche fonds Gaborria de la Bibliothèque municipale d'Alençon. Les archives du Collège des Philalèthes de Lille représentent près d'un millier de folios et environ 40% du fonds Gaborria [Bibliothèque municipale d'Alençon Legs Lieville, manuscrits 455 et 456] voir : Pierre-Yves Beaurepaire, « 'Une école pour les sciences' ». Le collège des Philalèthes et la tentation académique des élites maçonniques lilloises à la fin de l'Ancien Régime », dans *Revue du Nord*, tome LXXXI, n° 332, études sur *Les élites dans la France du Nord (XV^e-XX^e siècle). Composition, pouvoirs et éthique sociale* réunies par Philippe Guignet, octobre-décembre 1999, pp. 723-744.

² « Fille de la Très Grande Loge et Sublime Loge de la Sainte Trinité sous les auspices du très Auguste et très cher Frère le comte de Clermont », c'est-à-dire issue directement de la loge du Grand Maître : Paris, Bibliothèque du Grand Orient de France, Archives de la Réserve, fonds 113-2, dossier 1013, loges de Lille, f° 188.

³ Bibliothèque nationale de France, Cabinet des manuscrits, fonds maçonnique, FM² 362, dossier de la loge de la *Parfaite Amitié*, orient de Reims, f°3, 19 avril 1774.

⁴ Cartographié dans Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Europe des francs-maçons...*, *op. cit.*, p.121. Chassé de la *Triple Union* par une cabale menée par son propre frère, Peterinck fonde la *Parfaite Union*, qui obtient en 1765 des constitutions de la Grande Loge *Royale York zur Freundschaft* de Berlin, grâce à un négociant de Neuchâtel –territoire sous autorité prussienne- : Henri Gigaud.

Pierre Paul Savalette de Langes (1745-1797)¹, conseiller au Parlement de Paris –et futur Garde du Trésor royal, « la plus belle charge du royaume en ce qui concerne les financiers »²-, et perçoit ses qualités d'administrateur. Il l'initie à Lille le 15 mai 1766. Par la suite, alors que Savalette de Langes est exilé à Rumigny en Thiérache, victime du « coup d'Etat » de Maupeou, Mariage s'entremet pour lui obtenir les lettres de constitutions qui donnent naissance à la loge des *Amis Réunis*³. Une fois transféré à Paris, l'atelier sur lequel est souché le régime des Philalèthes connaîtra le succès européen que l'on sait. Mariage participe d'ailleurs à l'aventure du régime créé par Savalette de Langes, puisqu'il est aux côtés des plus grands noms de la finance sur la liste du chapitre des *Amis Réunis* en 1788, au titre de la cinquième classe⁴. Il faut sans nul doute compter Mariage au nombre des vieux maîtres de la Grande Loge, qui mettent à profit la crise de la direction parisienne pour asseoir leur autorité et étendre leur aire d'influence. A Lille, Charles Panckouke et son fils Placide qui veulent fonder leur loge, la *Vertu triomphante*, en font les frais, et les commissaires de la Grande Loge de constater « que la dite loge du frère Mariage se croit au-dessus des lois et des conventions », constitue librement, sans en référer à Paris⁵, et que le frère Mariage « qui aime à primer et à constituer des maîtres aura voulu donner des lois à

¹ Fils de Charles-Pierre Savalette, intendant de Tours (1745) et garde du Trésor Royal (1756-1788).

² Cité par Yves Durand, *Finance et mécénat. Les fermiers généraux au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 39. La charge vaut 1 600 000 livres en 1777.

³ Sur les *Amis Réunis*, voir Pierre-François Pinaud, « Une loge prestigieuse à Paris à la fin du XVIII^e siècle : les *Amis Réunis*, 1771-1791 » dans *Chroniques d'histoire maçonnique*, n°45, 1992, pp. 43-53 ; du même auteur, « Un cercle d'initiés à Paris à la fin du XVIII^e siècle : les *Amis Réunis*, 1771-1791 » dans *Paris et Ile-de-France, Mémoires publiés par la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile de France*, 44, 1993, pp. 133-151.

⁴ Charles Porset, *Les Philalèthes et les convents de Paris. Une politique de la folie*, Paris, Honoré Champion, 1996, p. 155.

⁵ Paris, Bibliothèque du Grand Orient de France, Archives de la Réserve, fonds 113-2, dossier 1013, loges de Lille, f° 183. Il s'agit en l'espèce de la constitution de la *Fidélité*.

des jeunes gens qu'il regrette de ne point tenir sous sa férule et dont il aurait fait l'ornement de sa loge »¹.

L'apport documentaire du fonds 113 doit être mobilisé sans délai pour élargir notre couverture de l'espace maçonnique français, tant les trous sont nombreux et béants. Mais il mérite mieux que de susciter une accumulation –d'ailleurs hypothétique- de monographies locales. Il y a là en effet une occasion à saisir et un défi à relever : ouvrir ce chantier en mobilisant des méthodes nouvelles, les outils et les problématiques de l'histoire sociale des pratiques culturelles plutôt que les quêtes illusives de la « maçonnologie ».

Les fonds « russes » n'intéressent pas seulement la France du XVIII^e siècle. Comme je l'ai esquissé dans *l'Europe des francs-maçons*, c'est toute l'histoire des relations maçonniques internationales au XIX^e siècle et dans l'entre-deux-guerres mondiales qui peut être renouvelée. Ces sources sont également du plus grand intérêt pour l'histoire du pacifisme et de l'internationalisme avant et après la Première Guerre mondiale. Mais, dans le cadre chronologique, géographique ici retenu, dans la perspective d'une histoire européenne de la Franc-maçonnerie et, au-delà, d'une histoire de l'espace maçonnique européen, de la production et de la représentation d'un territoire, ces archives sont sans doute encore plus prometteuses que pour la connaissance de la Franc-maçonnerie en France. En effet, elles recèlent de véritables trésors échoués dans les dizaines de caisses transférées en France et qui ne proviennent pas du pillage des archives maçonniques françaises par les Nazis. Sans doute, ont-ils abouti là par erreur, le personnel chargé de constituer dans l'urgence les caisses pour chaque obédience européenne destinataire, ayant été trompé par l'appellation « loge française », alors fréquente pour les loges francophones aussi bien en Scandinavie, qu'en Allemagne ou dans les Balkans, ou par la tenue d'un registre de

¹ Paris, Bibliothèque du Grand Orient de France, Archives de la Réserve, fonds 113-2, dossier 1013, loges de Lille, f° 184 r°.

procès-verbaux en français ce qui est la norme culturelle et sociale bien plus qu'administrative dans les loges européennes cosmopolites et huppées. Comment expliquer sinon la découverte dans le fonds 113 du registre de la loge écossaise l'*Union* de Berlin, ouvert le 30 janvier 1742, jour de fondation de l'atelier¹ ?

Il s'agit là d'un document exceptionnel. Le seul document français qui puisse soutenir la comparaison est le livre d'architecture de la loge parisienne *Coustos-Villeroy* de 1737. Or, le registre français bien connu se limite à 17 folios ; sa rédaction est brutalement interrompue par une décente de police, sans laquelle il aurait d'ailleurs été sans doute perdu ou détruit. Il est en effet conservé dans le fonds Joly de Fleury du Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France². Le fonds maçonnique ne contient lui aucun registre pour cette époque, que l'on connaît grâce aux rapports de police, aux nouvelles à la main, magnifiquement exploitées par Pierre Chevallier, et aux précieuses archives de Bertin du Rocheret. Cette découverte que l'on associera à l'acquisition récente par le Musée du Grand Orient de France, du registre contemporain, également tenu en français, des premières loges de Dresde, échoué en Hongrie pour d'obscures raisons, prouve que l'histoire de l'expansion européenne de l'ordre maçonnique au cours des années 1740 est possible.

2 Un éclairage précieux sur l'expansion maçonnique en Europe : le registre de la loge berlinoise des maîtres écossais de l'*Union*

¹ Archives de la Réserve, Bibliothèque du Grand Orient de France, Paris, fonds 113-1, pièce 1175, 139 folios. Il est suivi du *Registre des personnes proposées et refusées admises et reçues dans notre très vénérable et très respectable loge écossaise de l'Union* [de Berlin] depuis sa fondation du 30^e novembre 1742 jusqu'à présent.

² Bibliothèque nationale de France, Cabinet des manuscrits, fonds Joly de Fleury, 184, Livre d'architecture de la loge *Coustos-Villeroy*, ff° 129-136.

Dans les *Débuts de la Franc-maçonnerie à Genève et en Suisse*, Alain Bernheim cite d'après les *Materialen* de Friedrich Ludwig Schröder un certificat de la *sublime loge écossaise de Berlin* daté du 2 octobre 1747, qu'il présente comme l'un des « rares documents des premiers temps de la maçonnerie Ecossaise en Allemagne » :

Nous, le Maître en Chaire, les Officiers et membres de la très-sublime Loge écossaise de l'Union de Berlin, à toutes nos vénérables Sœurs, les légitimes Loges écossaises, Salut, Prospérité, Bienveillance et Cordialité. Savoir faisons, que le très-digne frère Frédéric Dahle, ayant été reçu Maître écossais le 2. d'Oct. 1747. dans notre très-sublime Sanctuaire des frères aînés, et créé Chev[alier] de St. André, notre très-illustre Patron, avec tous les honneurs de la Maîtrise écossaise, nous lui avons accordé le présent Certificat de la Réception, auquel pour plus de sûreté, nous avons fait apposer notre Sceau ordinaire, en le recommandant à la bienveillance de tous nos chers frères aînés.

Donné dans notre très-vén[érable] Sanctuaire écossais de l'Union, sous les heureux auspices de son Altesse Royale, notre très-vén[érable] et très illustre Grand Maître, frère Margrave Charles, et sous le premier Magistère du très-vén[érable] M[aitre] en chaire, frère Baron de Sveertz, Chambellan de S. M. le Roi de Prusse.

Berlin, le 2. d'Oct. 1747.
Charles, Prince de Prusse,
Grand Maître.

Pour le Maître régnant, le Baron de Sveertz, J. H. Holt, surv[eillant] premier, Salimbeni, second sur[véillant], de Gerresheim p. t. Trésorier J. J. Robeau, secr[étaire]¹.

C'est le livre d'architecture de cette loge dite loge des maîtres écossais de l'*Union* qui se trouve dans le fonds 113 des Archives de la Réserve de la Bibliothèque du Grand Orient. L'atelier est fondé le 30 novembre 1742, fête de la Saint-André, à l'initiative de six membres de la fameuse loge berlinoise des *Trois Globes – Zu den drei*

¹ Alain Bernheim, *Les débuts de la Franc-maçonnerie en Suisse...*, op. cit., pp. 68-69.

Weltkugeln : Jacques Fabris, peintre, Jean Roman, orfèvre, A. Fromery, Carl Ludwig Fünster joaillier, Jacob Pérard et Jean Joseph Roblau libraire¹. Dans un parfait état de conservation, le registre met en perspective de manière exemplaire les principaux vecteurs de l'expansion maçonnique européenne au cours des années 1740 : la primauté des initiatives individuelles qui prennent de vitesse les institutions maçonniques (loges mères –parler d'obédience serait alors anachronique, régimes et systèmes de hauts grades) encore embryonnaires ; la composante maçonnique de la nébuleuse huguenote ; la Maçonnerie des princes et des ambassadeurs.

- Un commis voyageur de l'Art Royal : le frère Stürtz

La lecture attentive du registre et le sérieux du secrétaire de la loge permettent de suivre les voyages du frère Stürtz, un franc-maçon ordinaire en apparence, négociant de son état profane, mais qui se révèle au fil des pages, un formidable relayeur du flambeau maçonnique. Il fait plusieurs dizaines de recrues, n'hésite pas à solliciter auprès de la loge berlinoise des patentes individuelles en blanc pour les délivrer aux nouveaux initiés. Il crée ainsi des noyaux de maîtres écossais à travers l'Allemagne, qu'il a le souci d'enraciner et de faire reconnaître par Berlin. Il allume en effet avec chacun d'eux les feux d'une loge écossaise, qu'il quitte ensuite pour reprendre le cours de ses voyages, après avoir confié aux nouveaux frères le maillet de l'atelier et la responsabilité de se faire constituer par la loge mère. Le secrétaire est régulièrement agacé par le zèle et l'activité débordante de Stürtz, sa tendance à forcer Berlin à régulariser a-posteriori des pratiques, louables sur le fond, mais contestables sur le plan réglementaire. Après avoir enregistré la patente accordée, à la demande de

¹ Archives de la Réserve, Bibliothèque du Grand Orient de France, Paris, fonds 113-1, pièce 175, *Registre de...l'Union*, f° 21.

Stürtz, à « la juste et parfaite loge écossaise dans la dite ville [de Francfort-sur-le-Main] » le 6 mars 1745, il ajoute : « encore une seconde du 26 octobre de la même année pour recevoir en son particulier 6 maîtres écossais, outre une permission à part d'en recevoir 6. A léna. Donné sous le même règne -celui du frère de Katsch, conseiller des guerres- »¹. Le 21 février 1747, il ne décolère pas et note en marge du registre : « Encore une nouvelle patente du 21 février 1747 pour la réception de dix frères une fois pour toutes, bien entendu qu'il ne lui sera plus accordé, sous quelque prétexte que ce puisse être ! ». Or, l'on constate que Stürtz est un frère avisé qui reçoit dans la Maçonnerie écossaise des francs-maçons de premier plan, capables d'assurer dans les meilleures conditions l'implantation initiale de l'ordre puis son rayonnement régional. Il confère le grade de maître écossais² à des frères d'expérience qui ont déjà plusieurs années d'expérience de Maçonnerie bleue et sont susceptibles par leur réseau relationnel maçonnique et profane de favoriser la prise de la greffe, et l'entretien d'un flux régulier de réceptions et d'affiliations indispensable à la survie d'un atelier. Il procède clairement à la création de filiales³, voire, risquons le terme, à la mise en place de franchises dont l'objectif est d'assurer la couverture de l'espace maçonnique par une implantation stratégique. L'exemple de Francfort-sur-le-Main est

¹ Archives de la Réserve, Bibliothèque du Grand Orient de France, Paris, fonds 113-1, pièce 175, *Registre de...l'Union*, f° 123.

² Winfried Dotzauer a édité plusieurs catéchismes et rituels écossais dans *Quellen zur Geschichte der deutschen Freimaurerei im 18. Jahrhundert*, Franckfurt am Main-Bern-New York-Paris, Peter Lang, *Schriftenreihe der Internationale Forschungsstelle « Demokratische Bewegungen » in Mitteleuropa 1770-1850*, Band 3, 1991, pp. 147-204.

³ « Du premier type de réseau, ou réseau isomorphe, nous proposons la définition de réseau succursaliste. La définition ancienne du latin ecclésiast (L'« église construite pour pallier l'insuffisance de l'église paroissiale ») mais aussi la définition économique contemporaine concourent, en effet, à valoriser l'identité de but entre l'établissement-souche et les succursales. Ressortissent donc à ce type de réseau l'abbaye mère et ce que l'on nomme dans le vocabulaire religieux ses *filiales* » : Philippe Dujardin, « Processus et propriétés de la mise en réseau : débat, problématique, propositions » dans *Du groupe au réseau. Réseaux religieux, politiques, professionnels*, actes de la table ronde CNRS de Lyon 24-25 octobre 1986, Paris-Lyon, CNRS, 1988, p. 12.

caractéristique.

Grâce au travail pionnier de Karl Demeter¹, on connaît l'histoire de la loge l'*Union* de Francfort, fondée officiellement le 27 juin 1742 et présidée par un franc-maçon remarquable, Philippe Steinheil, secrétaire de légation de Saxe que j'ai récemment étudié dans *L'Europe des francs-maçons*². La loge réunit rapidement les meilleurs ouvriers et porte-paroles de l'Art Royal parmi lesquels le protestant Louis-François de La Tierce, célèbre pour son *Histoire, obligations et statuts de la très vénérable confraternité des francs-maçons*³, venu à Francfort avec la suite du duc de Belle-Isle lors de la diète impériale qui voit l'élection du duc de Bavière le 24 janvier 1742 comme successeur de l'empereur Charles VI, Joseph Uriot, auteur de nombreuses apologies de l'ordre maçonnique, homme de théâtre et du livre, fondateur de loge à Bayreuth⁴, ou le comte Woldemar-Hermann de Schmettau, fondateur avec son frère Gottfried de la loge *Aux Trois Squelettes* de Breslau en 1741. Steinheil et La Tierce ont été reçus à la loge française de l'*Union*, orient de Londres, élément-clé du dispositif maçonnique de la nébuleuse huguenote, qui accorde des patentes à sa sœur de Francfort. Or, le registre berlinois montre que Steinheil fait partie des huit maîtres écossais que Stürtz a reçus à Francfort le 4 septembre 1745 :

Liste des Frères qui ont été reçus Maître Ecossais à Francfort sur le Main par le frère Sturtz et qui ont assisté le d[ic]t frere le jour de l'Erection de la Loge Ecossaise dudit Lieu le 4^e de septembre 1745

Savoir

¹ Karl Demeter, *Die Frankfurter Loge Zur Einigkeit 1742-1966, Ein Beitrag zur deutschen Geistes- und Sozialgeschichte*, Frankfurt am Main, Verlag Wademar, 1967, 206 p.

² Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Europe des francs-maçons XVIII^e-XXI^e siècles*, Paris, Belin, Europe & Histoire, pp. 30-35 ; pp. 38-42.

³ François Labbé, « Le rêve irénique du marquis de La Tierce. Franc-maçonnerie, Lumières et projets de paix perpétuelle dans le cadre du Saint-Empire sous le règne de Charles VII (1741-1745) », dans *Francia*, 18/2 (1991), pp. 47-69.

⁴ Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Europe des francs-maçons...*, op. cit., pp. 38-41.

P. A. Jordis Banquier
De Stacklung, banquier
De Wieger capitaine de S.M. le Roi de Prusse
Steinheil secrétaire de Légation de Saxe
Kogel marchand
Vorstädt marchand
Schmid maître de poste à Francfort, et
Batz gouverneur de ses enfants¹.

Avec ces frères, majoritairement issus de l'*Union* et du milieu négociant et bancaire qui anime la place de Francfort, Stürtz crée la loge écossaise de la *Sincérité*². Sa fondation est entérinée par la loge berlinoise dans une patente datée du 6 mars 1745. Elle est signée par Katsch, conseiller des guerres, maître en chaire, Fabris et Schütz, respectivement premier et second surveillant, Fromery, trésorier et Roblau, secrétaire. On notera que Fabris, maître en chaire de la loge *Aux Trois Globes* de Berlin, depuis octobre 1744, a été comme Steinheil initié à l'*Union* de Londres, mère de l'*Union* de Francfort³. On voit clairement que dès le milieu de la décennie 1740, l'espace maçonnique est polarisé par des mères loges dynamiques marquées par la présence huguenote, ici les trois loges de l'*Union*, deux loges bleues, Londres et Francfort, une loge écossaise, Berlin, à la tête de réseaux d'amitiés

¹ Archives de la Réserve, Bibliothèque du Grand Orient de France, Paris, fonds 113-1, pièce 175, *Registre de...l'Union*, f° 116.

² « Le frère de Gerresheim a lu une lettre qu'il a reçu du frère Paul Abraham Jordis Grand Maître de la loge de l'Union de Francfort sur le Main, qui demande la permission à notre Loge de pouvoir y établir une loge Ecossaise, sous la députation du très digne frère Stürtz, que les frères Ecossais dudit lieu ont choisi pour leur Maître en chaire, au cas qu'ils puissent obtenir cette faveur » : Archives de la Réserve, Bibliothèque du Grand Orient de France, Paris, fonds 113-1, pièce 175, *Registre de...l'Union*, f° 61.

³ La loge de Francfort est ensuite enregistrée sur la matricule de la Grande Loge de Londres le 8 février 1743.

articulés et renforcés par des affiliations croisées, que les pionniers de l'Art Royal savent habilement mobiliser pour favoriser l'expansion de l'ordre.

C'est ainsi qu'après avoir quitté en décembre 1746 Berlin pour Copenhague, le frère Fabris poursuit ses activités maçonniques : il est notamment secrétaire de la loge écossaise de la *Gloire* fondée le 30 novembre 1748¹. La loge berlinoise avait pris pied un an plus tôt au Danemark en accordant une patente au frère danois Frédéric Nicolay Thomas Dall², pour créer la loge écossaise des *Quatre colonnes* à Copenhague (5 octobre 1747) inconnue jusqu'ici des historiens de la Maçonnerie danoise³. Elle en accorde une seconde le 11 janvier 1749 au frère Wilhelmus Mathias Neergaard, pour établir dans la même ville la loge des *Quatre étoiles resplendissantes*. L'intégration de l'espace maçonnique baltique étudiée et cartographiée dans *L'Europe des francs-maçons*⁴ est donc une réalité dont les interactions avec les échanges profanes – culturels, artistiques⁵, mais aussi commerciaux et diplomatiques – constituent un sujet de recherche stimulant, où l'essentiel reste à découvrir⁶. A noter que l'*Union* octroie

¹ K. L. Bugge, *Det Danske Frimureriers Historie indtil Aar 1765*, Copenhague, tome I, 1910, p. 47, p. 113 et p. 312.

² Bénéficiaire à titre personnel du certificat transcrit *supra*.

³ Roger de Robelin, « Verzeichnis über die Johannislogen im Norden 1735-1818 », dans *Gold und Himmelblau/I Guld och Himmelsblått, Die Freimaurerei, Zeitloses Ideal/Frimureri, ett Ideal I Tiden, Ausstellungskatalog 15* (catalogue d'exposition), Turku/Åbo, Turku regionalmuseum/Åbo Landskapmuseum, p. 87. La loge de W. M. Neergaard est en revanche connue, mais comme loge bleue, alors qu'il s'agit d'une loge écossaise ou rouge.

⁴ Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Europe des francs-maçons...*, *op. cit.*, pp. 48-60

⁵ Pierre-Yves Beaurepaire, « Les intermédiaires maçonniques entre la France et la Scandinavie au XVIII^e siècle », à paraître dans les Actes du colloque franco-nordique, Paris, Institut finlandais et Centre culturel suédois, 9-11 mai 1996, *Les intermédiaires culturels entre la France et les pays nordiques au XVIII^e siècle*, Oxford, Voltaire Foundation.

⁶ Voir dans la même perspective le bref mais suggestif article d'Andreas Önnersfors, « The Swedish Order Exported. Freemasonry as a conduit for Swedish and German educated elites during the Enlightenment and early Romantic periods », dans M. D. J. Scanlan ed., *The Social Impact of Freemasonry on the Modern Western World*, *op. cit.*, pp. 60-67, qui insiste sur l'importance de l'activité maçonnique civile et militaire en Poméranie suédoise, et sur la richesse des échanges culturels et symboliques entre francs-maçons suédois –notamment dans la perspective de la création du rite suédois et de sa diffusion en Europe du Nord-Est- et

également des patentes à un noble transylvain, Seulen, pour constituer la loge des *Quatre Lunes* (30 juillet 1749)¹, au frère Balthazar Targa pour établir la loge des *Quatre Boussoles* dans un lieu inconnu (10 mai 1751).

- De la Maçonnerie écossaise des années 1740 à la Maçonnerie égyptienne de Cagliostro

Une semaine après la fondation de la *Sincérité*, Stürtz est à Iéna, où il se montre également particulièrement actif et capable de s'adapter à un environnement social et culturel différent. Dans cette ville universitaire, Stürtz choisit significativement de recruter parmi les professeurs de l'Université, les précepteurs-gouverneurs qui accompagnent leurs étudiants bien nés pendant leur tour de formation (*Kavaliertour*). Il ne semble pas avoir rencontré de difficultés, puisque dès le 10 septembre, il reçoit maître écossais « les deux frères de Medem, gentilshommes courlandais, Muller leur gouverneur courlandais, de Manteuffel nommé Swege »². Or, ces deux aristocrates baltes –auquel Manteuffel est également apparenté- ne sont autres que le père et l'oncle d'Elisa von der Recke née comtesse von Medem (1754-1833), mémorialiste qui a laissé de précieux journaux et une abondante correspondance³. Ce sont eux qui, un quart de siècle plus tard, reçoivent la visite du Grand Cophte de la Maçonnerie

allemands.

¹ On ignore s'il s'agit d'une bge ambulante ou sédentaire.

² Archives de la Réserve, Bibliothèque du Grand Orient de France, Paris, fonds 113-1, pièce 175, *Registre de...l'Union*, f° 116.

³ Voir notamment Elisa von der Recke, *Tagebücher und Selbstzeugnisse*, Herausgegeben und mit einem Vorwort versehen von Christine Träger, Leipzig, Koehler & Amelang, 1984, 474 p.

égyptienne, alias Cagliostro, en 1779, à Mitau (Jegalva en Lettonie), et qui l'introduisent dans la société mondaine qu'anime la famille von Medem. Avec Cagliostro, ils fondent la loge d'adoption des *Trois Cœurs couronnés*, dans laquelle seront reçues Elisa¹, sa tante et sa cousine. De cette expérience, Elisa von der Recke tire en 1787 *Nachricht von des berüchtigten Cagliostro Aufenthalte in Mitau, im Jahre 1779, und von dessen magischen Operationen* [*Informations sur le séjour infamant que fit Cagliostro à Mitau en 1779 et ses opérations magiques*]², où elle cherche à démasquer Cagliostro, à mettre en garde ses amis³ –munis de lettres de recommandation de la famille von Medem, le Grand Cophte a pu s'introduire dans les cercles aristocratiques de Pétersbourg- et surtout à comprendre comment toute sa famille, elle comprise, a pu se laisser charmer et ensorceler par l'aventurier.

Elisa indique ainsi que son père et son oncle ont été initiés en 1741 à Halle – soit quatre ans avant leur réception écossaise par Stürtz-, à l'initiative de leur professeur Müller auquel ils étaient très attachés, et du conseiller aulique Schmidt –ce dernier qu'ils avaient rencontré à l'Académie de Léna appartenait à différentes sociétés secrètes⁴. Elisa indique que le *Hofrat* Müller, frère du précepteur-gouverneur, était très versé dans la science hermétique et alchimique et le resta jusqu'à sa mort. De retour en Courlande, les Medem continuèrent leurs expériences avec Müller et un ami proche, l'*Oberstburggraf* (grand burgrave de Courlande) von der Howen, lui-même marqué par une rencontre de jeunesse avec l'éсотérisme à Strasbourg. De fait, il apparaît sur les premières pages du registre des procès-verbaux de la loge la

¹ Le regretté Helmut Keiler avait d'ailleurs retrouvé le diplôme d'Elisa von der Recke.

² Elisa von der Recke, *Tagebücher und Selbstzeugnisse*, *op. cit.*, pp. 349-399.

³ Elle dédie d'ailleurs son texte « à ses amis et amies en Courlande et en Allemagne ».

⁴ Elisa von der Recke, *Tagebücher und Selbstzeugnisse*, *op. cit.*, p. 352. A noter que Stürtz reçoit à Léna, le 8 octobre 1745 soit un mois après les deux frères Medem, « Schmid, docteur en médecine, originaire de Hanovre, Davies, professeur, de Weise gentilhomme danois, de Kniggel, gentilhomme courlandais » [Archives de la Réserve, Bibliothèque du Grand Orient de France, Paris, fonds 113-1, pièce 175, *Registre de...l'Union*, f° 116].

Candeur de Strasbourg, encore dénommée mère loge de la noblesse¹. Von der Howen est alors secrétaire de la loge alsacienne. Il propose plusieurs de ses frères sur le point de partir en voyage, pour une augmentation de salaire, c'est-à-dire une élévation de grade, avant de quitter à son tour Strasbourg pour Paris en compagnie du frère Oelsen.

Elisa se souvient avoir été, adolescente, le témoin d'innombrables discussions fiévreuses sur l'alchimie et la magie, sur les écrits de Swedenborg, mais qu'elle n'y prêtait guère attention, préférant les bals et les concerts². Elle estime en tout cas, et le franc-maçon courlandais Karl-Heinrich Freiherr von Heyking partage le même avis dans ses *Mémoires*³, que Cagliostro arrivait dans ces conditions sur un terrain très favorable. La remarque vaut d'ailleurs aussi bien pour Pétersbourg, Lyon, Strasbourg et Paris où la fièvre du merveilleux, la vogue des pratiques alchimiques et magiques au sein de la Maçonnerie de société préparent les esprits à rejoindre sans résistance les rangs de la Maçonnerie égyptienne.

Dreißig Jahre waren verflossen, seit mein Vater und dessen Bruder über diese vermeinten Geheimnisse beständig gedacht, gelesen und gearbeitet hatten als Cagliostro bei uns erschien und das Theater, auf welchem er spielen wollte, gut vorbereitet fand ; vorzüglich weil auch Se. Exzellenz, der Herr Oberburggraf von der Howen, ein Freund meines Vaters, durch seinen Mutterbruder, der die Alchimie liebte, erzogen worden war [...] Ich hatte seit den ersten Jahren meiner Kindheit von Alchimie

¹ Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg, manuscrit 5437, Registre des procès-verbaux de la loge de la *Candeur* constituée mère des loges du Grand Orient de Strasbourg (sic), f° 4 r°, 10 janvier 1763 : « les frères baron d'Oelssen, de Schoenau, de Merode et de Schaenbourg ayant fait représenter par le frère de Howen qu'étant sur le point de faire un voyage ils suppliaient la loge de leur conférer le grade de maître ». Ils sont reçus le 18 janvier 1763 (f° 5). Le 18 janvier von der Howen démissionne de sa charge de secrétaire « par rapport à son prochain départ ». Le 26 janvier, la loge souhaite au frère von der Howen ainsi qu'au frère Oelsen, en partance pour Paris, un bon voyage (f° 7).

² Elisa von der Recke, *Tagebücher und Selbstzeugnisse*, op. cit., p. 353.

³ Bibliothèque universitaire de Varsovie, Rps BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking] écrits par lui-même avec les portraits de plusieurs hommes du nord, tracés d'après nature*, tome II, 1^{ère} partie, chapitre IX, ff° 109 sqq.

und Magie, von Schmidt und Müller viel sprechen hören, und Swedenborgs wundervolle Geschichten waren mir ein vorzüglicher Gegenstand der Unterredungen. Doch machte alles dies in den ersten Jahren meiner Jugend keinen größer Eindruck auf mich als Blaubarts Geschichte ; und die Aussicht zu einem Balle oder Konzerte war mir damals reizender als die Zusammenkunft mit Geïstern¹.

Le 13 avril 1773, c'est au tour du frère aîné d'Elisa von Medem, alors étudiant à l'Université luthérienne de Strasbourg, d'être affilié à la *Candeur*, qu'il avait déjà visitée². Dans *Nachricht von des berüchtigten Cagliostro Aufenthalte in Mitau, im Jahre 1779*, Elisa confie que la mort inattendue à Strasbourg en 1778 de ce frère bien aimé, est pour elle un choc, qui accentue son attirance de jeunesse pour le mysticisme :

Mein Geist, immer mehr angespannt und vom Irdischen abgezogen, ging nach und nach immer mehr zur Beschaulichkeit über und gewöhnte sich zu mystischen Phantasien. Lavater, der mir durch jede kleine Schrift immer lieber wurde, schien mir ein noch lebender Jünger unsres göttlichen Vorgängers zu sein ; sein Tagebuch erweckte auch mich zur täglichen Selbstprüfung ; ich wollte immer vollkommner in der Religion werden, und so entstand der Gedanke nach und nach in mir : daß auch ich, wenn ich nach völliger Reinheit der Seele strebte, in die Gemeinschaft höherer Geister aufgenommen werden könnte... Mein ältester Bruder, den ich unaussprechlich liebte und an dem meine ganze Seele hing, hatte mit mir eine gleiche Geistesstimmung. Nur hielt er mehr auf die griechische Weltweisen und glaubte im Pythagoras und Plato Spuren der Weisheit zu finden, nach welcher wir beide strebten. Im Junius des 1778sten Jahres starb dieser hoffnungsvolle Jüngling in Straßburg, und durch die Betrübniß über seinen Tod wurde mein Hang zur Mystik außerordentlich vermehrt.

¹ Elisa von der Recke, *Tagebücher und Selbstzeugnisse*, op. cit., pp. 352-353.

² Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg, manuscrit 5437, Registre des procès-verbaux de la loge de la *Candeur* constituée mère des loges du Grand Orient de Strasbourg (*sic*), f°288. On le trouve également présent sur le procès-verbal de la tenue du 12 novembre 1773 où la loge décide de procéder à « quelques changements dans la façon de recevoir, conforme à ce qui se pratique dans les loges d'Allemagne »: f° 290.

Psychologiquement fragilisée, elle est donc d'autant plus influençable par Cagliostro qui arrive à Mitau moins d'un an plus tard :

In dieser Gemütsbeschaffenheit befand ich mich, als Cagliostro im Februar oder März des Jahres 1779 nach Mitau kam. Er gab sich für einen spanischen Grafen und Obersten aus, meldete sich gleich bei meinem Vaterbruder als Freimaurer und sagte, er sei von einem Obern in wichtigen Geschäften nach Norden geschickt und in Mitau an ihn gewiesen... Er sagte mir : er sei von seinen Obern gesendet, mit der Vollmacht als Grand Maitre eine Loge d'Adoption¹ oder eine Freimaurerloge, in welche Frauenzimmer zugelassen werden, zu gründen...

Ehe ich meinen Ausatz vom Jahr 1779 mitteile, muß ich meine Leser bitten, in Erwägung zu ziehen, daß ich ihn zu der Zeit mit vollem Glauben an Cagliostros Wunderkraft niederschrieb und ihn dazu bestimmt hatte, ihn im Archiv unserer Loge d'Adoption teils als Lehre der Magie und teils als Beweis dessen aufheben zu lassen, wie hoch menschliche Kräfte selbst in unsern Tagen steigen könnten, wenn wir uns zur Gemeinschaft mit höhern Geistern einweihen ließen und nach diesem Ziele unermüdet strebten.

On voit ici concrètement comment la lecture croisée de sources apparemment sans rapport : un livre d'architecture berlinois des années 1740, un registre de procès-verbaux de Strasbourg des années 1760, une brochure courlandaise écrite en 1787, permet de vérifier la fiabilité des informations contenues dans chacune d'entre elles, de suivre les itinéraires individuels sur quarante ans de distance, et de les restituer dans leur environnement social et culturel. De Halle à Mitau en passant par Léna, Berlin et Strasbourg, les von Medem, leurs parents et amis proches fréquentent assidûment et durablement les loges universitaires et aristocratiques, ainsi que les cercles où se pratiquent les « hautes sciences ». D'ailleurs dans ses lettres éditées au début du XX^e siècle par Paul Rachel, Elisa von der Recke dresse à l'attention de ses amis un véritable tableau comparatif des ateliers versés dans l'étude des hautes sciences et propose un véritable guide du visiteur curieux mais pressé :

¹ On aura noté l'utilisation du français pour nommer cette composante centrale de la Maçonnerie de société qu'est la loge mixte.

Magie ist nicht der einzige Zweck der Massonerie, aber auch diesen lassen Sie dabey nicht aus den Augen und in jeder Loge, die Sie besuchen, seien Sie auf alle allegorischen Bilder aufmerksam. Sicher hat jede Loge ihren eigentlichen Zweck und arbeitet auf eine andere Art. Die Braunschweiger Loge ist eine der Vornehmsten, aber ist unserer Loge d'Adoption sehr entgegen. Besuchen Sie diese fleißig, lassen Sie aber nichts merken, daß Sie von unserer Loge wissen, und forschen Sie nur immer, wie viel sie auf Magie halten. In Genf ist eine Loge, die einzig dieser Wissenschaft gewidmet wird¹.

- L'importance des pasteurs du Refuge

L'analyse du registre berlinois montre également l'implication des pasteurs de la communauté huguenote dans la vie maçonnique. C'est là une question méconnue qui mérite l'attention², car le livre d'architecture³ tout aussi ancien et précieux de la loge *Aux Trois Cygnes* de Dresde en Saxe électorale réunie à la loge *Aux Trois Glaives d'Or*, conservé au Musée du Grand Orient de France⁴, montre qu'il en va de même à Dresde et à Halle, et que les pasteurs huguenots des loges prussiennes et saxonnes sont en relations étroites. La loge écossaise de l'*Union* autorise le 25 novembre 1745 la constitution d'une loge à Halle sous le titre distinctif de la *Concorde*, qui sera dirigée

¹ Elisa von der Recke, *Tagebücher und Briefe aus ihren Wanderjahren*, herausgegeben von Paul Rachel, Leipzig, 1902, p. 127.

² Elle justifiera une investigation plus poussée, dont les premiers résultats pour les Provinces-Unies et l'Angleterre sont encourageants : Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Europe des francs-maçons...*, *op. cit.*, pp. 13-18 ; pp. 26-35.

³ Le terme désigne le registre des procès-verbaux de tenues maçonniques.

⁴ Musée du Grand Orient de France, *Registre de la juste et parfaite loge aux trois cygnes, réunie à la loge aux trois glaives d'or* de Dresde, 5 février 1741-2 septembre 1745, 231 folios. Il a récemment fait l'objet d'une présentation par le conservateur du musée : Ludovic Marcos, « Les travaux et les jours de la loge « Les Trois Cygnes » -Dresde (1741-1745) », *Renaissance Traditionnelle*, numéro 131-132, juillet-octobre 2002, pp. 197-207.

par le frère Galafres ministre du Saint Evangile¹. Or, l'inventaire en cours des correspondants de Samuel Formey², secrétaire de l'Académie des sciences de Berlin, nous indique que le dit pasteur Jean-Jacques Galafres, né à Berlin en le 27 juin 1714, est pasteur à Halle de 1740 à sa mort en 1765. Il est reçu maître écossais le 20 juillet 1744. La loge compte également sur ses colonnes deux représentants de la famille huguenote des Pérard. Le premier, Jacob, devient « jeune surveillant », c'est-à-dire second surveillant le 11 décembre 1743 et, précise le registre, a été « déclaré tout de suite membre de la Très Vénérable et Très Respectable loge écossaise de l'Union ». Le second, de Dresde, également prénommé Jacob sur le registre berlinois, est devenu maître écossais le 23 octobre 1743 et a été reçu à Leipzig par les frères Fromery et Peret en même temps que le frère Friedrich Wilhelm Freiherr (baron) von der Osten³. La loge distingue donc clairement les Pérard, le premier en lui confiant une charge importante avant même son affiliation officielle à l'atelier, le second en députant deux de ses membres pour le recevoir en Saxe. Or, le registre de Dresde mentionné plus haut, ainsi que les archives des familles huguenotes Dufour et Feronce, à la tête de deux grandes maisons de commerce à Leipzig⁴, et fondatrices de la loge *Aux Trois Compas* -future *Minerve au cercle*- en 1741 dans la même ville, permettent d'en savoir plus sur lui. Pilier de la loge de Dresde, Jacques Pérard⁵, né à Paris, est pasteur de

¹ *Ibid.*, f° 125.

² Je remercie chaleureusement le Dr. Jens Häselser du Centre d'étude des Lumières de Potsdam en charge de l'inventaire Formey pour son aide précieuse.

³ Qui deviendra maître en chaire de l'*Union* le 30 septembre 1745.

⁴ Sur ces familles, voir *infra* chapitre IV, et Katharina Middell, *Hugenotten in Leipzig, Streifzüge durch Alltag und Kultur*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, 1998, 242 p.

⁵ Il est ainsi prénommé sur la matricule de *Minerve* de Leipzig.

l'Eglise française réformée à Stettin¹ ; il a été reçu maçon à Leipzig le 9 octobre 1741 à l'âge de 28 ans².

- Franc-maçonnerie et *Société des princes*³

Le registre berlinois montre également à quel point la famille et l'entourage de Frédéric II de Prusse sont associés à l'essor de l'ordre au début des années 1740. On savait que Frédéric avait reçu maçon dans sa loge de cour (*Hofloge*) du château de Charlottenbourg⁴ ses frères Guillaume et Henri, son beau-frère le margrave Frédéric de Bayreuth-Brandenburg, qui devait ensuite fonder sa propre loge, *Au Soleil (Zur Sonne)*, à Bayreuth le 21 janvier 1747⁵, et que ses fidèles comme Charles Etienne Jordan avaient pris les rennes des *Trois Globes* fondée le 13 septembre 1740. Le registre berlinois montre que la loge écossaise de l'*Union* est bien dans l'orbite des *Trois Globes* et de la loge de la cour. Le margrave Karl Friedrich Albrecht von Brandenburg-Schwedt, d'une branche cadette des Hohenzollern, que Frédéric a initié à Charlottenbourg en juin 1740, est reçu maître écossais le 12 février 1744 et aussitôt élu Grand Maître de la loge écossaise. La loge qui a pris la précaution d'inscrire dans son règlement intérieur que les réceptions se feront en son local, sauf pour les princes⁶, ne manque pas l'occasion de faire valoir cette disposition dérogatoire pour

¹ Musée du Grand Orient de France, *Registre de la juste et parfaite loge aux trois cygnes, réunie à la loge aux trois glaives d'or* Dresde, 5 février 1741-2 septembre 1745, f° 44.

² Archives de la loge *Minerva zu den drei Palmen* de Leipzig, matricule de la loge de 1741 à 1766.

³ En reprenant le titre de l'ouvrage de Lucien Bély, *La société des princes XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1999, 651 p.

⁴ Dénommée significativement *La Première* ou encore *Loge du Roi notre Grand Maître*.

⁵ Le procès-verbal de fondation en français est transcrit dans Winfried Dotzauer, *Quellen zur Geschichte der deutschen Freimaurerei im 18. Jahrhundert*, op. cit., pp. 87-89.

⁶ Archives de la Réserve, Bibliothèque du Grand Orient de France, Paris, fonds 113-1, pièce 175, *Registre de...l'Union*, article 18, f° 15.

donner tout le lustre nécessaire à ce parrainage princier : il faut en effet distinguer le Grand Maître, du maître en chaire ou Vénérable. Le francophile Henri de Prusse est quant à lui reçu maître écossais le 11 mars 1748. Dignitaires de la Cour et fonctionnaires royaux se font affilier et se parrainent mutuellement. Signe de la réussite de cet atelier huppé, et conséquence de sa fréquentation par les princes et la cour, les diplomates étrangers s'y présentent. Ils se font recommander par le frère Jacob Friedrich Lamprecht secrétaire du cabinet pour les affaires étrangères –élu maître en chaire le 19 octobre 1744- et affilier sans délai. C'est le cas notamment de Carl Gustaf Tessin, ambassadeur plénipotentiaire du roi de Suède, l'un des principaux chefs de file du parti –francophile et monarchiste- des Chapeaux. Sa candidature est proposée le 13 juillet 1744 par le frère Fabris de la part du frère Alexandre Henri de Siepmann résident de Saxe¹. La situation est identique à Dresde, où Siepmann avait été candidat peu avant son départ pour Berlin : la loge compte sur ses colonnes les envoyés de Suède, de France et de Russie notamment. Les princes ne sont pas en reste : tandis que Louise-Dorothée de Saxe-Gotha qui règne avec Frédéric III sur le duché de Saxe-Gotha-Altenburg fonde l'*Ordre des Hermites (sic) de bonne Humeur* en 1739², Ludwig-Ernst von Sachsen-Gotha-Altenburg demande une patente pour la loge des *Quatre pierres Cubiques*, qu'il installe dans sa ville de résidence d'Altenburg. Le margrave Charles s'empresse de donner son accord le 23 janvier 1751³.

Cette brève présentation du registre berlinois enrichie par le croisement d'autres types de sources prouve que l'histoire de la décennie 1740 si importante pour l'expansion européenne de l'ordre maçonnique peut trouver un nouveau souffle avec

¹ Tessin a été initié en 1735 par son beau-frère le comte Wrede-Sparre, lui-même initié à Paris dans la loge *St-Thomas n°1* le 4 mai 1731.

² Voir *infra* chapitre III.

³ Archives de la Réserve, Bibliothèque du Grand Orient de France, Paris, fonds 113-1, pièce 175, *Registre de...l'Union*, f° 129.

l'exploitation du gisement prometteur des « archives venues du froid » pour reprendre l'heureuse expression de Pierre Mollier.

Chapitre III

Franc-maçonnerie et vie de société

Les frères disaient du bien de moi dans le monde profane et formaient en ma faveur une opinion publique à laquelle je devais sans doute les bontés dont on m'honorait en ville comme à la Cour.

Karl-Heinrich von Heyking,
*Réminiscences ou Mémoires*¹

I Franc-maçonnerie et espace public

La loge maçonnique, creuset d'une sociabilité bourgeoise émancipée du modèle de la société de cour, est au cœur du processus de production de *L'Espace public* exposé par Jürgen Habermas à partir de 1962². Une « sphère publique politique » encore appelée « sphère publique bourgeoise » s'émancipe de la tutelle de l'Etat absolutiste –c'est-à-dire de la « sphère du pouvoir public »- et de la *Société de*

¹ Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking] écrits par lui-même avec les portraits de plusieurs hommes du nord, tracés d'après nature*, tome I, 2^e partie, chapitre VI, n. p.

² Jürgen Habermas, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, avec une préface inédite de l'auteur –à la 17^e édition allemande-, trad. fr. de *Strukturwandel der Öffentlichkeit* (1962) par Marc B. de Launay, Paris, Payot, *Critique de la politique*, 1993, 324 p.

cour –raison pour laquelle elle est dite « bourgeoise ». « La sphère publique bourgeoise peut être tout d’abord comprise comme étant la sphère des personnes privées rassemblées en un public »¹. Le développement d’une sociabilité volontaire non patentée, son autonomisation croissante, permettent la constitution d’un espace public critique, où des particuliers qui se reconnaissent comme pairs font un usage collectif de leur raison². Accessibles tardivement en français puis en anglais³, les thèses de Jürgen Habermas ont ensuite bénéficié d’une audience large et durable, au point de figurer aujourd’hui dans la panoplie des outils couramment utilisés pour comprendre les Lumières et la sociabilité. Revers d’un succès incontestable, elles ont été largement médiatisées, et le lecteur souvent privé du rapport direct à l’œuvre originale, méconnaît les nuances et les interrogations de l’auteur, quand il ne confond pas espace public et opinion publique. En outre, il faut bien reconnaître que la connaissance de la Franc-maçonnerie qu’a Habermas au début des années 1960 est sommaire et datée⁴. L’essentiel des travaux de recherches en histoire sociale et culturelle de la Franc-maçonnerie est alors à venir, y compris dans le cadre

¹ *Ibid.*, p. 38.

² « Le médium de cette opposition entre la sphère publique et le pouvoir est original et sans précédent dans l’histoire : c’est l’usage public du raisonnement » : *Ibid.*, p. 38.

³ Comme le rappelle Daniel Roche dans « République des lettres ou royaume des mœurs : la sociabilité vue d’ailleurs », art. cit., p. 294 note 9.

⁴ Ses références –y compris dans la 17^e édition allemande de *L’espace public*– se limitent en effet au dictionnaire –solide– d’Eugen Lennhoff et Oskar Posner, *Internationale Freimaurer-Lexikon*, Wien, 1932, reprint 1992, Wien-München, Amalthea-Verlag, 1 778 p., à l’ouvrage de Bernard Faÿ sur *La Franc-maçonnerie et la révolution intellectuelle du XVIII^e siècle*, Paris, éditions de Cluny, 1935, 288 p. –œuvre d’un angliciste renommé, spécialiste de la Révolution américaine, mais également directeur du service de lutte contre les sociétés secrètes du régime de Vichy– ainsi qu’aux célèbres *Dialogues pour des francs-maçons* de Gotthold Ephraïm Lessing, texte magnifique, mais on ne doit pas oublier qu’il a été écrit par un homme déçu dès sa réception dans l’ordre par l’écart entre le discours et la pratique maçonniques, et qui ne reviendra jamais en loge. Habermas ne dispose donc d’aucun ouvrage récent d’histoire de la Franc-maçonnerie [Jürgen Habermas, *L’espace public...*, *op. cit.*, p. 267, note 18]. En outre, il ne distingue pas société à secrets et société secrète, or la Franc-maçonnerie n’est pas l’ordre des *Illuminaten* [*Ibid.*, p. 46].

germanique. L'étude des discours et des représentations ne pallie pas la faiblesse du travail direct sur les sources. Or peut-on penser la sociabilité, l'espace public, sans en suivre les acteurs, mis en scène dans leurs relations sociales ? sans découvrir les postures qu'ils adoptent ? Stimulant, le modèle habermasien de la sociabilité d'Ancien Régime n'en demeure pas moins un modèle théorique qu'il faut interroger à la lumière des pratiques sociales. Or, la mise en évidence à travers l'espace européen des Lumières d'une Maçonnerie de société¹ conquérante, assumant parfaitement sa participation au royaume européen des mœurs –tout en professant sa foi dans l'édification de la République universelle des francs-maçons- et à l'offre de divertissement mondain dans lequel elle ne se dissout pas grâce à l'irréductible différence que confère le lien de l'initiation partagée, prompte à innover et à répondre aux attentes des élites tout au long du siècle, témoigne de la prégnance d'un modèle aristocratique –qui s'impose aussi bien grâce au véhicule de la réforme templière qu'au sommet du Grand Orient de France avec le duc de Montmorency-Luxembourg et son entourage- bien au-delà du cercle étroit des loges huppées. L'existence de loges de cour (*Hoflogen*) en Allemagne et en Scandinavie mérite également l'attention².

Si elle brille au sein de la nébuleuse maçonnique en mettant sur pied des loges prestigieuses par la qualité de leur recrutement, la magnificence de leurs temples et des fêtes qu'elles organisent, la Maçonnerie de société se déploie également dans l'espace domestique³, comme on l'a déjà vu avec l'appartement des dames Benoît ou dans celui de Corberon, dans les jardins particuliers –dont l'importance est sous-estimée par les historiens de la Maçonnerie-, les châteaux et les manoirs

¹ Telle que définie au chapitre II.

² Voir *infra* chapitre IV et Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Europe des francs-maçons...*, *op. cit.*, pp. 36-38 et pp. 52-60.

³ Ce qui permet également de nuancer les thèses d'Habermas sur « la famille bourgeoise et l'institutionnalisation d'un domaine privé corrélatif du public ».

campagnards. Seules la presse -profane mais aussi maçonnique¹-, la littérature de divulgation, les nouvelles à la main donnent une « publicité » à ces pratiques maçonniques essentielles². La Maçonnerie de société est certes à l'origine de Musées ou de sociétés de concerts par souscription, mais elle enrichit son offre sociable et son commerce de société par la pratique amateur du théâtre et de la musique. Comme l'ordre s'est insinué et épanoui dans les interstices de la société d'Ancien Régime, la Maçonnerie de société dialogue entre la cour et la ville, le temple et l'univers profane, joue des frontières incertaines entre espace privé et espace public, des échos que le second reçoit du premier, déforme, amplifie, étouffe aussi, pour se ménager un espace autonome mais susceptible d'être scruté par le public. Dans ce jeu de société concurrentiel, les acteurs ont en effet compris très tôt les enjeux et l'ambiguïté de la « publicité ». Il faut manifester qu'« en être » est signe d'élection et de distinction, mettre en scène la bienfaisance et les vertus maçonniques, sans dévoiler les secrets de l'initiation, susciter l'intérêt du profane mais le tenir à bonne distance, celle qui sied au spectateur³. La publicité informe l'espace public mais elle distingue également. On ne sera d'ailleurs pas étonné que cette « redécouverte » du modèle aristocratique –à ne pas confondre avec la nostalgie qui s'exprime aussi bien chez Marc Fumaroli⁴ que

¹ Champ qui mérite une toute autre attention que celle dont il est l'objet. Il faudra notamment s'intéresser au lectorat visé.

² beaucoup plus importantes en effet que les tenues d'administration qui frappent toute loge d'absentéisme.

³ « Imitons la nature, cette artificieuse architecture de l'univers, de laquelle nous sommes et les élèves et les spectateurs. Imitons-la, dis-je, dans la conduite de ses opérations : l'œil le plus attentif et le plus perçant ne peut distinguer les mystères qui s'opèrent par elle dans la naissance et dans l'accroissement d'une fleur ou d'un fruit dont on admire la formation, sans voir jouer les secrets ressorts qui l'ont fait sortir de ses trésors cachés. Qu'il en soit de même à jamais parmi nous. Conduisons-nous de telle sorte que l'univers contemple avec étonnement les vertus des maçons, et qu'il ignore toujours les mystérieux agents qui les font germer » : *L'Ecole des francs-maçons*, 1748.

⁴ Marc Fumaroli, *Quand l'Europe parlait français*, Paris, édition de Fallois, 2001, 489 p.

Jacqueline Hellegouarc'h¹ ou Verena von der Heyden-Rynsh² à propos du « monde » que nous avons perdu³- s'opère simultanément à propos des « sociétés » que l'on nommera au XIX^e siècle salons⁴.

Une lettre inédite de Claude Philibert, franc-maçon genevois à La Beaumelle, alors à Copenhague⁵, où il a assisté à la réception dans l'ordre maçonnique du roi de Danemark, réunit l'ensemble des facettes du sujet : Comment donner la publicité qu'elle mérite à la réception du roi, non seulement à travers la République universelle des francs-maçons mais aussi auprès du public profane, pour en retirer prestige et distinction ? Comment gérer la « communication interne » d'un ordre confronté à son expansion rapide : tableaux imprimés de membres, annuaires des loges, copie des discours, lecture publique de correspondances particulières ou non ? Comment appréhender la « communication externe » en direction de la sphère publique, la multiplication des apologies de l'ordre en réponse aux écrits de divulgation ? Comment réagir à la concurrence d'autres sociétés ?

¹ Jacqueline Hellegouarc'h, *L'esprit de société. Cercles et « salons » parisiens au XVIII^e siècle*, préface de Marc Fumaroli, Paris, éditions Garnier, 2000, 524 p.

² Verena von der Heyden-Rynsh, *Salons européens, les beaux moments d'une culture féminine disparue*, Paris, Gallimard, 1992, 267 p.

³ Nostalgie qui me paraît nuire à la légitimité-même de la vie de société comme objet d'étude.

⁴ Je pense notamment aux travaux d'Antoine Lilti menés sous la direction de Daniel Roche, à sa thèse remarquable : *Le monde des salons, sociabilité mondaine et divertissement lettré à Paris au XVIII^e siècle*, soutenue en juin 2003, au séminaire d'initiation à la recherche sur les sociabilités européennes au XVIII^e siècle, qu'il anime à l'Ecole normale supérieure d'Ulm avec Stéphane Van Damme, ainsi qu'à la stimulante journée d'étude du 27 mai 2002 à Tours sur *La ville et l'esprit de société. Sociabilité, urbanité : le legs de la modernité (XVI^e-XVIII^e siècles)* organisée par Katia Béguin et Olivier Dautresme.

⁵ Il est gouverneur du fils aîné du comte Gram, Grand veneur et favori du roi de Danemark. Il a obtenu un certificat de la loge genevoise des *Trois Mortiers* où il a vu la lumière le 14 mars 1747.

Genève 12 septembre 1747

Venons aussi Mon Cher Frère à l'Art Royal par excellence. J'ai communiqué à notre vénérable Loge, qui se tenait le jour de la réception de votre lettre, tout ce que vous m'en marquez et principalement le beau discours fait à Sa Majesté Danoise à sa réception dont tous les frères ont été fort réjouis, d'une si noble acquisition, & ce discours a extrêmement plu à tous. De sorte qu'il sera mis dans nos archives. Vous y avez sans doute assisté, dont je vous félicite. Sûrement vous y avez trouvé une grande satisfaction. Nous avons dessein de publier ce discours dans le *Mercure de France* ou de *Suisse*, sans nommer ni faire connaître à quelle réception il a été prononcé. Cela ne sera point nuisible, c'est un grand agrément que d'avoir la liberté de s'assembler, car nous sommes toujours fort gênés, et cependant nous sommes bien recensés 40, dont je vous enverrai la liste après les élections à la fin de ce mois. Nous voudrions aussi avoir la vôtre si vous pouvez nous la communiquer, avec la copie de votre ode que vous nous avez promise, et la loge en payera les frais du port avec grand plaisir. Elle vousalue en attendant, de même que vos vénérables loges. J'attends aussi le détail de la fête que vous prépariez au roi, et la copie de vos devises qui en augmenteront la beauté. Vous nous avez fait grand plaisir aussi de nous détailler l'état des loges de Francfort, Hambourg, Copenhague. L'ordre badin des mopses que vous dîtes faire tort au nôtre ne doit pas nous mettre en peine, il tombera plus tôt que le nôtre. Le frère Br. ne croit point que le marquis d'Argens soit auteur des deux livres sur l'ordre¹ ; c'est un Anglais, Anderson, à ce qu'on prétend, et mal traduits en français². On a aussi les Francs-maçons dans la République ou leur Apologie contre l'ordonnance de Leurs Excellences de Berne qui les interdit ; si je vous envoie quelque chose, je le joindrai. Nous avons un orateur frère Vassero avocat, qui se ressent de sa profession. Ses discours sont plus véhéments que celui à F. M., mais ils ont beaucoup d'esprit. Peut-être vous en enverrai-je un ci-joint, si je puis l'avoir, comme il me l'a promis, ou par ma première³.

¹ les *Constitutions* de 1723 et de 1738.

² S'agit-il de la première traduction de Kuenen ou de celle de La Tierce publiée à Francfort en 1742 puis à Paris en 1747 ?

³ Archives privées de la famille Angliviel de La Beaumelle, document communiqué par Hubert Bost.

II Franc-maçonnerie, ordres chevaleresques et sociétés mixtes initiatiques : concurrence et acculturation

1 Mopses et Hermites (*sic*) de bonne humeur

L'ordre des Mopses en Allemagne et en Scandinavie –mentionné dans la lettre à La Beaumelle-, ceux des chevaliers de la Jubilation en Hollande¹ et de la Félicité en France constituent autant de sociétés étiquetées para-maçonniques, « badines, bachiques et chantantes » en référence à l'ouvrage d'Arthur Dinaux², voire libertines en raison de leur mixité, et pour toutes ces raisons disqualifiées comme sujet d'étude sérieux par les historiens de l'Art Royal. On connaît surtout les Mopses grâce à *L'ordre des francs-maçons trahi et le secret des mopses révélé* de l'abbé Pérau³, et aux faïences de Meissen qui représentent ses membres accompagnés d'un petit chien au poil ras et au nez écrasé nommé carlin (*Mopsus*)⁴, symbole de fidélité, qui donne son nom à l'ordre. Les détracteurs de l'ordre maçonnique qui stigmatisent les vices et la

¹ L'historienne américaine Margaret C. Jacob voit dans cet ordre bachique et libertin dont John Toland (1670-1722) est l'un des piliers, une proto-loge maçonnique, voire la plus ancienne loge maçonnique du continent européen. Cette thèse est critiquée par Christiane Berkvens-Stevelinck, « Les Chevaliers de la Jubilation : Maçonnerie ou libertinage ? A propos de quelques publications de Margaret C. Jacob », dans *Quærendo. A Quarterly Journal from the Low Countries devoted to manuscripts and printed books*, XIII/ 1 et 2, 1983, pp. 50-73 ; pp. 124-148.

² Arthur Dinaux, *Les sociétés badines bachiques littéraires et chantantes, leur histoire et leurs travaux, ouvrage posthume de M. Arthur Dinaux revu et classé par M. Gustave Brunet*, Paris, Vachelin-Deflorenne, 1857, tome I, 459 p.

³ publié à Amsterdam en 1745, nombreuses rééditions et traductions (allemand et néerlandais dès 1745, anglais en 1760, suédois en 1786).

⁴ Voir une sélection de ces porcelaines dans Association 5997, *Le franc-maçon en habit de Lumière. Esprit & matière*, catalogue de l'exposition du château de Tours, 2002, p. 291 et pp. 247-248 pour les notices.

débauche des frères¹ ont donc eu le champ libre, et n'ont pas manqué de l'investir. Or, ces sociétés initiatiques mixtes rencontrent un réel succès. En Saxe² et en Pologne, l'Electeur et roi de Pologne Auguste III³ est le Grand Maître de l'ordre des Mopses. Sa cour s'empresse de s'y affilier. En Suède, l'ordre est dirigé par le comte Carl Gustaf Tessin, dont on a vu la capacité à articuler réseaux diplomatiques et maçonniques, et son épouse Ulrika Sparre. Le prince héritier Adolphe Frédéric de Holstein Eutin, promoteur d'une Maçonnerie royale en Suède après 1753⁴, et son épouse Louise Ulrika, sœur de Frédéric II de Prusse accordent leur royal patronage à l'ordre des Mopses. La création de l'ordre de la Persévérance et son implantation réussie en Pologne, si elles tiennent du jeu de société de la part des comtesses de Genlis⁵ et Thérésa Potocka, avec la complicité du roi Stanislas Auguste Poniatowski, montrent que l'aristocratie européenne est encore réceptive à ce type de sociabilité mixte, d'essence chevaleresque et placée sous patronage royal, au cours des années 1770 : le prince de Ligne, le duc de Chartres –futur duc d'Orléans et Grand Maître du Grand Orient- et la duchesse –Grande Maîtresse à partir de 1779-, le duc de Lauzun qui héberge les assemblées parisiennes de l'ordre, le comte d'Artois, comptent parmi ses membres. Le jeu mondain est réussi parce qu'il répond à une attente en terme de sociabilité de la part d'un groupe qui occupe une position centrale au sein du « royaume des mœurs » et de la Maçonnerie de société.

L'inquiétude de certains francs-maçons attachés comme La Beaumelle à une pratique orthodoxe de l'Art Royal et hostiles à la Franc-maçonnerie d'adoption⁶, traduit

¹ Ce qui n'est pas le cas de l'abbé Pérau.

² Dont on étudie au chapitre suivant le rôle de laboratoire maçonnique.

³ Frédéric-Auguste II en Saxe électorale.

⁴ Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Europe des francs-maçons...*, op. cit., pp. 52-60.

⁵ *Ibid.*, p. 123.

⁶ « Dites-moi ce que c'est –écrit-il le 31 mai 1748 à Jean Angliviel, son frère, alors à Toulouse- que cette loge de l'adoption pour des dames. Si on les initie aux mystères, ce ne peuvent être que des traîtres. Si on les admet simplement au repas, c'est une irrégularité inexcusable. La

un sentiment de concurrence. De fait, les ordres mixtes sont des sociétés à secrets, à caractère initiatique. Ils mobilisent les mêmes parrainages princiers et aristocratiques que la Franc-maçonnerie, mais à sa différence échappent aux condamnations¹ et bénéficient d'une plus grande publicité au sein du « monde » car ils s'extériorisent davantage. Le cas de l'ordre des Hermites (*sic*) de bonne humeur de Gotha est tout à fait significatif. Il est fondé par Louise-Dorothee de Saxe-Gotha², connue pour sa correspondance avec Voltaire, son cousin Frédéric II de Prusse, ses ouvrages d'éducation, et la vie de cour fastueuse de la résidence de Gotha. Intermédiaire culturelle majeure entre France et Allemagne, la duchesse favorise la réception et la diffusion des Lumières bien au-delà du modeste duché de Saxe-Gotha-Altenburg. La liste des membres et de leurs noms d'ordre a été conservée : Louise Dorothee est Madame la Prieure, Frédéric III, Monseigneur le Prieur, le duc de Saxe-Meiningen, Content, Franziska de Buchwald, dame d'honneur et confidente de la duchesse, Brillante, le prince héritier Frédéric, Vaillant, la frêle de Neuenstein, Florissant, la frêle de Kamecke, Espérante, M. d'Ussel, Gentil, le comte de Gotter, frère Tourbillon, M. de Nostitz, Babillard, M. de Rautenkranz, Courageux, M. de Schwartzenfels, Flandrin, Mme de Schwartzenfels, sœur Boniface, pour ne citer que les principales figures de la cour et de l'entourage de Louise-Dorothee³.

société des maçons est parfaite. On ne peut rien ajouter, rien retrancher à leurs signes et à leurs secrets, comme on ne pourra jamais les découvrir ».

¹ Ils accueillent d'ailleurs largement les francs-maçons catholiques qui ont choisi de quitter temporairement ou définitivement l'ordre après les condamnations pontificales.

² Bärbel Raschke, « Louise Dorothee de Saxe-Gotha, médiatrice dans le transfert culturel franco-allemand », dans Marita Gilli éd., *L'identité culturelle, laboratoire de la conscience européenne*, Actes du colloque organisé par le laboratoire Littérature et Histoire des pays de langues européennes de l'Université de Franche-Comté à Besançon les 3-5 novembre 1994, *Annales de l'Université de Franche-Comté*, 1995, pp. 119-127.

³ Gotha, Château Friedenstein, Forschungsbibliothek, Handschriftenabteilung, Chart. A 1164, Ordre des Hermites de bonne Humeur, ff° 17-21. Je remercie le Dr. Cornelia Hopf de bien avoir voulu me donner accès aux archives de l'ordre.

Leurs altesses sont les chefs de l'ordre. Elles déterminent le nombre des membres de l'ordre ; elles règlent le jour quand l'ordre se doit assembler. Il dépend de leur volonté si un nouveau membre y doit entrer après le premier établissement etc.

C'est pourquoi que leurs Altesses agréent d'être nommées Mgr Prieur et Mme la Prieure, et qu'elles veulent pour le bien de l'ordre se dispenser du cérémonial de la cour aux jours que l'on tiendra assemblée de l'ordre.

Pour les membres ils n'ont d'autres qualité que d'être sœurs et frères de l'ordre, se regardant tous par rapport à cette institution comme égaux.

L'égalité étant ennemie de la confusion, il faut que pour le discernement chaque sœur et chaque frère portent un certain nom, et gardent le rang que le sort assignera à chacun entre eux.

Leurs Altesses ayant pris les premières idées de l'institution de cet ordre quelques jours avant qu'on célèbre le jour du nom de S.A.S. Mme la duchesse, il convient que l'anniversaire de l'ordre soit régulièrement célébré le lendemain du jour de nom de son Altesse.

L'ordre se réunit le plus souvent dans le parc du château de Friedrichswerth dans des huttes nommées « hermitages » (*sic*) : « Pendant le séjour de la cour à Fredericwert, on tiendra pour le moins un cercle, ou une assemblée de l'ordre chaque semaine. Le fourrier de la cour ira par ordre de leurs Altesses annoncer à tous les membres de comparaître au château en habit de l'ordre »¹. Une hutte est destinée à

¹ Gotha, Château Friedenstein, Forschungsbibliothek, Handschriftenabteilung, Chart. A 1164, Ordre des Hermites de bonne Humeur, f° 5 v°.

abriter les initiations¹ : les Hermites ont revêtu l'habit et les insignes de l'ordre² et font cercle autour des Prieurs face à l'autel³.

Pour les armes de l'ordre, il porte de sinople à une corne d'abondance d'or remplie de toutes sortes de fruits avec la devise : « Vive la joie ». L'écusson est entouré de nœuds d'amitié. En voici le sens : le sinople est le symbole de la charité et de l'honneur ; deux vertus essentielles à nous faire sentir une joie de raison. La corne d'abondance est l'hiéroglyphe de la joie, qui est un plaisir que l'âme ressent, lorsqu'elle considère la possession d'un bien présent ou futur, comme assurée. Les membres de l'ordre possèdent le plus grand bien, étant assurés d'être dans les bonnes grâces de leurs Altesses. C'est ce qui les ravit de joie, selon la maxime du Sage. Ils font des vœux continuels que le Ciel veuille combler leurs Altesses de toutes sortes de prospérités. Ils croient fermement d'en être exaucés. Autre sujet de joie.

Ils sont tous ensemble réunis par les sentiments communs d'un <omission> respectueux, et s'il est permis de parler ainsi d'un tendre attachement pour leurs Altesses. C'est ce qu'il est marqué par les nœuds d'amitié qui vont autour de l'écusson⁴.

¹« L'on pourrait distinguer les quatre hermitages selon les quatre divertissements de l'ordre ; en sorte, que l'on nommera l'un l'hermitage à tenir cercle, l'autre, l'hermitage à manger, le troisième, l'hermitage à prendre du café, et le dernier, l'hermitage à jouer » Gotha, Château Friedenstein, Forschungsbibliothek, Handschriftenabteilung, Chart. A 1164, Ordre des Hermites de bonne Humeur, f°5. « Leurs Altesses érigeront en commanderies de grâce les quatre hermitages. Mme la Prieure donnera en commande l'hermitage à prendre du café, et celui à jouer à deux sœurs qu'elle choisira. De même Mgr le Prieur va conférer en commande l'hermitage à tenir cercle et celui à manger à deux frères qu'il en trouve digne. La collation des ces commanderies se fera en donnant la clef de l'hermitage à celui ou à celle qui l'aura en commande » : f°8 r°.

² « L'habillement des membres de l'ordre est de taffetas de couleur olivâtre tant pour les Dames que pour les Cavaliers ; la façon en est d'un goût nouveau. Ils portent des chapeaux de paille garnis de rubans de couleur rose, une ceinture en est de même. La marque de l'ordre est une ovale d'un émail vert, portée à un ruban blanc à bords verts, sur laquelle on voit écrit en lettres rouges le mot ou la devise de l'ordre : 'Vive la joie'. Au revers de l'ovale est marqué le numéro et le nom de l'ordre de celui qui porte la marque » : Gotha, Château Friedenstein, Forschungsbibliothek, Handschriftenabteilung, Chart. A 1164, *Projet pour l'institution de l'Ordre des Hermites de bonne Humeur*, f° 2.

³ Schéma : Gotha, Château Friedenstein, Forschungsbibliothek, Handschriftenabteilung, Chart. A 1164, *Projet pour l'institution de l'Ordre des Hermites de bonne Humeur*, f° 5 v°.

⁴ Gotha, Château Friedenstein, Forschungsbibliothek, Handschriftenabteilung, Chart. A 1164, *Projet pour l'institution de l'Ordre des Hermites de bonne Humeur*, f° 9v°, f° 10r°.

Le récipiendaire promet de respecter les statuts et règlements de l'ordre, et prête serment de garder secrète la cérémonie de réception.

Les règles de l'ordre sont les suivantes :

1. Chacun qui entre dans l'ordre des Hermites de bonne Humeur, doit marquer son attachement et son zèle pour leurs Altesses, en contribuant à tout ce qui leur peut faire plaisir ou les réjouir.
2. Il tâchera de faire tout ce qu'il pourra convenir au bien de l'ordre.
3. Il bannira de son âme le chagrin et la mauvaise humeur qui empoisonne toutes les joies du monde.
4. Jouissant d'une honnête liberté, il doit avoir en vue, que le but de l'ordre est : de sentir une joie de raison, toujours pure, toujours égale, et qui ravit l'âme sans la troubler.
5. Une amitié ferme et perpétuelle entretiendra la bonne harmonie entre les membres de l'Ordre. Il doit donc vivre avec eux en parfaite liaison.
6. Il doit régulièrement se trouver aux assemblées de la Société et n'y manquer jamais, sans en être empêché d'un empêchement légitime.
7. S'il peut alléguer des raisons valables de son absence, il les fera savoir à la Société par une lettre badine qui sera lue dans l'assemblée.
8. Il n'osera comparaître devant l'assemblée qu'étant vêtu de l'habit de l'ordre, et en portant la marque et les autres ornements.
9. Il ne portera point aux jours de l'ordre la marque d'un autre ordre quel que ce soit. Mais pour la marque de l'ordre des Hermites, elle ne sera jamais portée qu'aux jours de l'ordre.
10. Il ne doit pas oublier d'avoir sur soi le livret ou les règles et la liste des membres de l'Ordre sont inscrites.
11. Il donnera avec une liberté modeste et sans entêtement son avis, sur tout ce dont il sera demandé dans l'assemblée de l'Ordre.
12. Il ne découvrira à personne ce dont on a parlé dans les assemblées de l'Ordre ; il en gardera inviolablement le secret.
13. Il chantera à table des chansons françaises, quand on est à servir le dessert ; comme cela est de coutume en France.
14. En voulant donner le bon jour ou le bon soir aux sœurs et aux frères de l'ordre, il ne leur dira qu'un, Vive la joie. On lui en répondra par un autre, Vive la joie, afin de se faire souvenir mutuellement, que les ris, les jeux et les plaisirs innocents règneront dans cette Société »¹.

¹ Gotha, Château Friedenstein, Forschungsbibliothek, Handschriftenabteilung, Chart. A 1164, Ordre des Hermites de bonne Humeur, ff° 10 v°-12 r°.

Dans le cadre à la fois aristocratique et éclairé de la cour de Saxe-Gotha, au sein de *La société de cour* et de la sphère du pouvoir absolutiste¹, pour reprendre les catégories de Norbert Elias et de Jürgen Habermas, les Hermites de bonne humeur se réunissent avec succès pendant deux décennies pour des agapes champêtres, des joutes littéraires et badines, des jeux de société et la pratique du théâtre que Louise-Dorothee et Franziska de Buchwald cherchent à développer à Gotha. Leur ordre prépare le terrain à la Maçonnerie de cour et d'adoption, dont les premières fondations sont posées en 1751, lorsque Ludwig-Ernst von Sachsen-Gotha-Altenburg –membre de l'ordre des Hermites de bonne humeur²- crée la loge écossaise des *Quatre pierres Cubiques*³. Par la suite, preuve de l'implication durable de la *Société des princes* dans le champ des ordres initiatiques et des sociétés secrètes, le duché de Saxe-Gotha

¹ Les Hermites font d'ailleurs leur cour au duc et à la duchesse autant qu'ils obéissent à la Prieure et à Mgr le Prieur, comme le montrent les brouillons de discours conservés dans les archives de l'ordre : « Madame ! Monseigneur, C'est par l'ordre de vos Altesses que les Hermites de bonne humeur osent venir à la cour. Les plaisirs de la campagne n'ont plus de charmes pour nous, en voyant Vos Altesses éloignées de ces lieux paisibles, où notre société a pris sa naissance. Le plus heureux séjour n'est pour nous qu'une solitude triste et affreuse, si leur présence n'y ranime pas notre joie. C'est donc à la cour, où nous nous présentons pour exprimer dans les transports de notre joie les justes respects que devons à Vos Altesses. Nous sommes ici assemblés pour étaler aux yeux de tout le monde les sentiments de reconnaissance que leurs bontés excitent dans nos cœurs. Quelle consolation pour nous, de pouvoir nous promettre la durée d'un ordre dont nous célébrons aujourd'hui le premier anniversaire. Quelle satisfaction pour nous de voir Vos Altesses s'intéresser à tout ce qui regarde le bien de l'ordre. Puissiez-vous grand prince ! Puissiez-vous divine princesse ! faire goûter longtemps à notre société le bonheur et le repos que vous lui procurez » : Gotha, Château Friedenstein, Forschungsbibliothek, Handschriftenabteilung, Chart. A 1164, Ordre des Hermites de bonne Humeur, f° 25.

² avec le numéro dix sur la matricule de l'ordre : Gotha, Château Friedenstein, Forschungsbibliothek, Handschriftenabteilung, Chart. A 1164, liste des membres de l'Ordre des Hermites de bonne Humeur, f° 14.

³ Archives de la Réserve, Bibliothèque du Grand Orient de France, Paris, fonds 113-1, pièce 175, *Registre de...l'Union*, f° 129.

deviendra l'un des centres de l'ordre des *Illuminaten*¹, dirigé par le duc August von Sachsen-Gotha-Altenburg qui offrira asile, pension et protection au fondateur de l'ordre, Adam Weishaupt.

Dès la fin de la décennie 1740, la Franc-maçonnerie montre sa capacité à répondre à cette demande d'une sociabilité chevaleresque, d'une union des cœurs – pour reprendre l'un des titres distinctifs alors les plus fréquemment donnés aux ateliers- et des pairs. En quelques années, l'espace européen est littéralement inondé de grades écossais, une offre surabondante et constamment renouvelée par de nouvelles inventions, qui déclassent les anciennes gloires de la Maçonnerie écossaise : c'est ainsi que le chevalier du Soleil cède sa place au Chevalier Kadosh. Et si le baron de Tschoudy critique cette multiplication des hauts grades dans *L'Etoile Flamboyante*, c'est en réalité pour mieux promouvoir de Metz à Pétersbourg et à Naples où il est un franc-maçon d'envergure européenne, « sa » création : le grade de chevalier de la Palestine². Cette Maçonnerie écossaise avec ses deux orientations complémentaires, les grades de vengeance, pour punir les meurtriers d'Hiram³, et les grades dits de perfection, destinés à faire cheminer l'initié vers la lumière, rencontre un incontestable succès auprès de francs-maçons et de profanes nourris de romans de chevalerie⁴. Il faut souligner que le célèbre *Discours* (1736-1738) d'André-Michel

¹ La remarque vaut également pour le duché de Saxe-Meiningen.

² Théodore-Henry baron de Tschoudy, *L'Etoile flamboyante, ou la Société des Francs-Maçons considérée sous tous les aspects*, A l'Orient, chez le silence, 1766, éd. 1785, deux tomes en un volume, in-18°.

³ Ils formeront également l'environnement propice à la greffe du corpus templier.

⁴ On relève notamment dans l'inventaire de la bibliothèque du Grand Maître comte de Clermont l'*Amadis des Gaules*, l'*Histoire du chevalier du Soleil*, *Don Quichotte*, l'*Histoire de Bertrand du Guesclin*, l'*Histoire de Malthe* de Vertot prolixe sur les Templiers – elle est d'ailleurs au programme des lectures des Grands Inspecteurs Grands Elus K. S. selon les rituels de Chevaliers Kadosh des manuscrits *Saint-Domingue 1764* [Bibliothèque nationale de France, cabinet des manuscrits, fonds maçonnique, FM⁴ 15, folio 103] et *Francken* : voir Thierry Boudignon, Jacques Léchelle et Pierre Mollier, « La Bibliothèque de Louis de Clermont, Grand Maître de l'ordre maçonnique de France », dans *Renaissance Traditionnelle*, n°123-

Ramsay, chevalier de l'ordre de Saint-Lazare depuis 1723, est écrit par l'auteur des *Voyages de Cyrus, ou la Nouvelle Cyropédie*¹ (1728), ouvrage qui connaît un immense succès parmi les francs-maçons européens². Ramsay est précepteur du fils de Charles-Godefroy de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, protecteur de la loge *Saint-Charles de la Parfaite Harmonie*, orient de Bouillon, porte-parole d'une Maçonnerie aristocratique et à l'origine selon Jean-Luc Quoy-Bodin de la relance de l'ordre de la Félicité au cours des années 1770. C'est sur cette base chevaleresque que s'arrime à partir des années 1760 la réforme templière –étudiée au chapitre suivant- de la Stricte Observance, qui s'oppose moins à l'inflation des hauts grades écossais qu'à leur collation à des francs-maçons jugés indignes par leurs qualités maçonniques et profanes, morales et sociales d'être admis dans le cercle des pairs, au moment précis où les effectifs maçonniques explosent.

Cette réponse chevaleresque n'est qu'un élément du dispositif de séduction des élites mobilisé par la Franc-maçonnerie. La « Maçonnerie des dames », future Maçonnerie d'adoption lui est en effet étroitement liée. Il s'agit de faire du temple des élus le nouveau temple de l'amour courtois, une école de vertu et de perfection morale –comme les ordres chevaleresques mixtes précédemment évoqués-, de tempérance et de contrôle des affects, bref de *Civilisation des mœurs*. Par la suite, la Maçonnerie

124, juillet-octobre 2000, pp. 154-161. On lira également avec profit : Pierre Mollier, « Imaginaire chevaleresque et Franc-maçonnerie au XVIII^e siècle », dans *Renaissance Traditionnelle*, n° 97-98, pp. 2-19.

¹ On dispose depuis peu d'une bonne édition critique : chevalier Andrew Michael Ramsay, *Les voyages de Cyrus avec un discours sur la philosophie*, édition critique établie par Georges Lamoine, Paris, Honoré Champion, *L'Age des Lumières n° 17*, 2002, 231 p.

² Vincenzo Ferrone, *I Profeti dell'Illuminismo, Le Metamorfosi della ragione nel tardo Settecento italiano*, Roma-Bari, Laterza, 1989, p. 217 et l'ensemble du chapitre V de la seconde partie intitulé « Uno stile di pensiero nella Napoli di fine secolo. Ermetismo illuministico e neonaturalismo », pp. 238-277. A Montpellier, des personnalités de premier plan de l'ordre maçonnique comme François Xavier Bon, ami de Pierre de Guenet, membre de la *Royal Society*, et le marquis d'Aigrefeuille collectionnent les armures.

des dames saura évoluer vers la pratique de la bienfaisance laïcisée, l'animation de la vie de société et le divertissement mondain.

Mais si le succès rencontré par les ordres chevaleresques et les sociétés initiatiques mixtes conduit la Franc-maçonnerie à faire évoluer son offre sociable et à s'écarter du projet fondateur de 1717-1723 sans jamais cesser d'y faire référence, les loges aristocratiques savent aussi mettre à profit l'expansion de l'ordre, leurs relations avec la « sphère publique absolutiste », pour faire du prosélytisme, investir certains ordres chevaleresques et les agréger à l'édifice maçonnique. C'est ce que montre de manière exemplaire l'histoire de la Société des Amis à l'Épreuve, créée par Karl-Heinrich von Heyking à Dresde au début des années 1770¹. Ses *Mémoires* permettent d'en étudier la genèse, le projet, le recrutement, les inflexions et les réactions qu'elle suscite dans le champ de la sociabilité mondaine, y compris maçonnique. Car cette nouvelle société qui a l'attrait de la nouveauté, de la jeunesse et du mystère modifie l'offre sociable, change les termes de l'échange au sein du commerce de société.

2 De la Société des Amis à l'Épreuve à la loge d'adoption aristocratique *Hypathie*

Il est un âge où l'on aime les associations, les confraternités et tout ce qui porte l'empreinte du mystère et de la chevalerie. Je conçus le projet de former un nouvel ordre. J'avais lu –dans la bibliothèque de l'Électeur- quelques livres imprimés sur la

¹ Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]*... tome I, 1^{ère} partie, chapitre VIII, n. p. Heyking y parfait sa formation en étudiant le droit allemand et féodal, et espère entrer dans la carrière diplomatique grâce au comte Sacken, ministre des affaires étrangères de l'Électeur de Saxe, auquel il est apparenté.

Maçonnerie et surtout les *Statuts du Grand Orient d'Angleterre*¹. Il me parut qu'il était possible de faire mieux. Je communiquais mon dessein à quelques jeunes gens ; ils y applaudirent et me chargèrent de la rédaction des statuts. Comme cette société n'existe plus, je ne manque pas à mon serment, en publiant son but et sa marche, sans nommer toutefois les individus qui la composaient².

Heyking indique clairement qu'il s'inspire de la Franc-maçonnerie et des *Constitutions* d'Anderson, pour s'en approprier les matériaux et « faire mieux »³. On note donc que si dans la première moitié du siècle la Franc-maçonnerie s'inspire des ordres chevaleresques et peaufine son offre de sociabilité à leur contact, elle inspire à son tour au début des années 1770 les fondateurs de nouvelles sociétés initiatiques.

La nouvelle société s'appelait *Les Amis à l'Épreuve*. Elle était partagée en trois grades. Il fallait être né gentilhomme ou contrebalancer par le grade d'officier le défaut de naissance. Une assistance mutuelle et fraternelle, une amitié à toute épreuve, une communication réciproque des lumières et des connaissances étaient le but du premier grade. La marque distinctive était une croix émaillée en blanc avec le mot *amitié*. Le second grade était consacré à la recherche de la nature et au progrès des sciences en général. Il était divisé en trois branches : physique, morale et politique. Le troisième grade formait la classe des supérieurs qui devaient travailler à la propagation de l'ordre à maintenir les correspondances et à former un dépôt des connaissances qu'on se flattait d'acquérir par des recherches extraordinaires. Ce grade formait en même temps le tribunal suprême, dans les cas litigieux qui pouvait avoir lieu entre les frères. Il veillait à ce que tous les membres de l'ordre accomplissent avec courage et loyauté leur dignité de chevalier. Quiconque donnait à cet égard la moindre marque de faiblesse était exclu⁴.

¹ En fait, les *Constitutions* de la Grande Loge d'Angleterre dites d'Anderson, dont existent alors les éditions de 1723 et de 1738.

² Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]*..., tome I, 1^{ère} partie, chapitre VIII, n. p.

³ Anderson lui-même n'avait pas fait autrement avec les *Old charges* des opératifs.

⁴ Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]*..., tome I, 1^{ère} partie, chapitre VIII, n. p.

Le succès de la société créée par Heyking à Dresde est immédiat, au point d'inquiéter la loge *Aux Trois Glaives d'or*¹ de la capitale saxonne et avec elle le prince Charles de Saxe, ancien duc de Courlande –dont Heyking est chambellan-, son protecteur.

Soit amour de la nouveauté, soit penchant naturel pour les sociétés secrètes, soit tel motif que l'on voudra, notre société prit en moins de six mois une certaine consistance, et son agrandissement donna de la jalousie aux loges de Dresde, qui ne voulaient rien souffrir à côté d'elles. Un soir, en rentrant chez moi, je trouve un billet du chambellan B*** qui me prie de passer chez lui le lendemain à dix heures², pour me communiquer une affaire importante. C'est un des supérieurs de la Grande Loge de Dresde ; sa probité connue et sa loyauté donnaient au public une idée avantageuse de cet ordre qui savait tirer parti de tout (*sic*).

Je me rendis à l'invitation ; mais quelle fut ma surprise, lorsqu'il débuta par me dire : l'Electeur a appris avec beaucoup d'étonnement que vous formez ici une société secrète de jeunes gens. C'est une conduite contraire aux lois du pays et d'autant plus répréhensible que le libertinage est à ce que l'on dit, le but de vos assemblées mystérieuses. L'Electeur, répondis-je, est trop juste pour croire à une inculpation calomnieuse et pour condamner des gens d'honneur sans les entendre. Si les lois du pays défendent les sociétés secrètes, de quel droit les francs-maçons s'assemblent-ils ? Si toute association mystérieuse supposait un but criminel, ne pourrait-on pas faire le même reproche à la Maçonnerie ?

La différence est très grande [me dit-il]. Il y a vingt princes d'Empire et trois souverains -Danemark, Suède et Prusse-, tandis que votre société nouvellement formée...

Toute chose, interrompis-je, a un commencement, et ne saurait être improuvée, uniquement parce qu'elle est plus près de son origine. D'ailleurs, je ne sais pourquoi l'on s'adresse à moi plutôt qu'aux autres membres de cette société qui sont sujets de l'Electeur... Il ne dépendrait que de moi de nier que je suis de cette société, mais je suis trop fier pour m'abaisser à un mensonge, et nous sommes prêts à déposer nos statuts aux pieds du souverain ou à les communiquer à la personne qu'il daignera <omission de Heyking> pour l'examen de cette affaire³.

¹ Sur cette loge, voir *infra* chapitre IV.

² Il découvre par la suite qu'il s'agit d'un vieil ami de son père.

³ Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]*..., tome I, 1^{ère} partie, chapitre VIII, n. p.

Heyking semble ici tout à fait crédible. La création des *Amis à l'Épreuve* bouscule l'équilibre instable du commerce de société, où les loges ont déjà dû se faire une place -et dans le cas de la Saxe prendre en compte vingt-cinq ans plus tôt l'ordre des Mopses à la fois complémentaire et concurrent-, ainsi que celui de la sphère maçonnique, où les loges luttent les unes contre les autres pour imposer leur hégémonie sur l'orient, résister aux tentatives de déstabilisation et de fusion hostile, notamment dans cette période agitée du début des années 1770 où la réforme templière suscite de très nombreuses convoitises. Heyking, alors profane, concurrence l'Art Royal sur son propre terrain en offrant la pratique d'un code de valeurs chevaleresques dans un cercle étroit et socialement relevé d'élus, unis par le lien de l'initiation partagée. L'appropriation de matériaux symboliques maçonniques, l'utilisation des textes réglementaires et statutaires maçonniques que Heyking ne cherche pas à dissimuler, conduisent logiquement à une réaction des dirigeants maçonniques. La création de la *Société des Amis à l'Épreuve* et la réaction qu'elle suscite témoignent également de l'existence d'une authentique veille sociable.

La manœuvre du dignitaire des *Trois Glaives d'or* est sans surprise. Il cherche à impressionner son jeune interlocuteur, à le déstabiliser en lui montrant que rien de son entreprise n'a échappé à l'œil vigilant des gardiens de l'Art Royal et des autorités, soulignant par la même occasion que l'ordre maçonnique est, lui, sous la protection de la famille régnante, avant de le « retourner » en lui proposant de découvrir la véritable lumière, celle de l'initiation maçonnique.

On connaît tous les membres de votre société et vous ne pourriez pas nier que vous en êtes un des fondateurs. Voici un écrit de votre main où vous prenez ce titre. Je vis en effet dans les mains de M. de B. une patente donnée à un de nos chevaliers qui venaient de partir pour B[erlin]. Cette trahison m'indigna et me causa un moment du

trouble, dont le chambellan crut pouvoir profiter, pour me dire d'un ton affectueux : Quittez, mon jeune ami, le projet d'étendre cette société, dont on a une mauvaise opinion dans le public. Apprenez que le duc Charles, dont vous attendez votre fortune et qui arrive ces jours-ci, est l'appui et le protecteur de notre loge maçonnique¹. Il vous saura mauvais gré d'une nouvelle association qui contrarie les vues sublimes de notre ordre, tandis qu'en abandonnant :

- Non, M. je n'aurai la lâcheté d'imprimer par ma retraite un caractère de répréhension sur une société, dont le but est conforme aux devoirs du chrétien, du sujet et de l'homme d'honneur. Avec l'assentiment de nos frères, je communiquerai nos statuts au duc Charles, et je ne crains point son improbation.

- Mais si vous avez un penchant si décidé pour une association mystique pourquoi ne vous faites-vous pas recevoir franc-maçon ?

- Parce que les maçons vendent leurs lumières un peu cher, car on m'a dit que le premier grade coûte trente écus.

- Votre expression est injuste et même peu polie. L'argent des réceptions a une destination respectable, et au reste, si c'est le seul obstacle qui vous retient, on pourra le lever. Pensez-y, pensez-y sérieusement, ajouta-t-il d'un ton très grave, mais amical. Il y va peut-être du bonheur de votre vie... Nos supérieurs ont les yeux fixés sur vous, leur pouvoir est bien plus grand que vous ne le croyez.

- Je vous donne huit jours pour réfléchir, et j'attends de vous une réponse qui fixera l'opinion favorable que j'ai eue de vous jusqu'ici².

Les *Mémoires* de Karl-Heinrich von Heyking montrent également concrètement comment les intérêts particuliers et profanes –il aspire à faire sa cour au prince Charles- peuvent interférer avec les engagements maçonniques lorsque l'ordre s'est non seulement placé sous la protection du prince mais lui en a offert la direction. Ce que l'on devine souvent est ici, et à de nombreuses reprises dans les *Mémoires*, évoqué explicitement : la maçonnerie de Cour ou d'Etat dans le cas des royaumes scandinaves ne s'épanouit pas seulement pas dans le retrait des temples, elle met en jeu des stratégies de carrière individuelle, où il faut à la fois se constituer un réseau relationnel étendu, placer des capteurs sensibles aux rumeurs et aux bruits qui

¹ Ce qui est tout à fait exact.

² Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]*..., tome I, 1^{ère} partie, chapitre VIII, n. p.

sourdent de la cour, obtenir des protections efficaces et durables, et s'ouvrir la voie qui mène jusqu'à la confiance et aux faveurs du prince. Heyking indique ainsi en note que « plusieurs personnes furent avancées rapidement par la protection mystique des supérieurs de la Maçonnerie allemande. J'en connais même quelques-uns qui brillent encore dans le cabinet de quelques cours du premier rang »¹. Plus loin, il en nomme certains, notamment C. L. von Dörper², présent comme secrétaire du roi de Pologne à Memelhoff au convent templier de Kohlo qui fait du prince Charles, duc de Courlande, le *Superior et Protector Ordinis in Saxonia* en juin 1772.

La place que je venais d'obtenir auprès du duc, rendait ma position très délicate au sujet de la Franc-maçonnerie allemande –c'est-à-dire templière-. J'assemblais le conseil supérieur de notre société, auquel je rendis naïvement compte et de ma conversation avec le chambellan et de mon embarras. On convint, après quelques délibérations, que je pouvais me faire recevoir franc-maçon, et déclarer aux supérieurs de cet ordre, que notre institut n'était qu'une association purement littéraire, avec quelques cérémonies chevaleresques, que nous étions prêts d'admettre dans notre société deux frères de la loge, et de leur communiquer tous nos cahiers sans restriction. Je fus en conséquences chez le chambellan B*** au terme fixé pour lui donner ma réponse.

Il en parut content et me dit : « comme vous êtes sans doute gêné pour faire à présent la dépense de votre réception et de quelques autres objets y relatifs, je vous prête cent écus sans intérêts, et sans autre terme que celui qui ne vous gênera pas ».

Je ne voulais accepter que la moitié de la somme, mais je fus contraint de l'accepter en entier, et je fis un simple billet de cent écus, payable, lorsque je le pourrais sans me gêner. Ce trait peint l'excellence du caractère de B. car s'il désirait si ardemment mon entrée dans l'ordre, ce n'était sans doute que pour me fournir un moyen de plus de me faire connaître et de m'ouvrir une carrière plus brillante. Il me chargea d'aller de sa part chez le colonel W., qui était un des coryphées de l'ordre. Le public était fort partagé sur son compte. Les uns, malgré son titre de colonel et son uniforme autrichien, le croyaient un aventurier qui faisait des dupes sous le voile maçonnique ; les autres voyaient chez lui une *grande lumière* destinée à faire des *réformes tendant au bonheur de l'humanité en général*³.

¹ Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]*..., tome I, 1^{ère} partie, chapitre IX, n. p.

² Dont Corberon fait la connaissance à Pétersbourg.

Le nouvel interlocuteur de Heyking n'est autre que Georg August von Weiler¹, major au service de l'Autriche pendant la guerre de Sept Ans. La paix revenue, il est à Dresde où il rejoint la loge *Saint-Jean des Voyageurs* fondée par Aloysius von Brühl. Weiler est connu comme émissaire de la Stricte Observance auprès des francs-maçons français –notamment strasbourgeois, lyonnais, montpelliérains et bordelais- et italiens –il meurt d'ailleurs à Turin en 1775- à partir du convent de Kohlo et de l'expansion hors d'Allemagne de la réforme.

Il me reçut avec politesse dans un salon orné d'emblèmes maçonniques, et qui servait apparemment au rassemblement de quelque grade supérieur. Il parlait assez bien le langage mystique et il sema dans son entretien quelques phrases de morale, de philanthropie et de tolérance. A la fin de ma visite, je lui remis trente écus, et ma réception fut fixée au premier vendredi.

- « On vous observerait plus longtemps », me dit-il, si la recommandation puissante du vénérable frère B. n'abrégeait cette précaution à votre égard ».

En attendant que je puisse parler de ce grand jour, qui devait me faire passer des ténèbres à la lumière, je porterai mes regards sur la cour².

Heyking décrit ensuite son entrée dans la chaîne d'union et sa réception maçonnique, témoignage rarissime y compris dans les ego-documents de francs-maçons.

Ce grand jour, si vivement attendu, arriva enfin, et quoique j'y fusse préparé en partie à ce qui m'arriva, j'avoue que l'impression que cette réception fit sur moi surpassa mon attente. Rendu à la lumière, je vis tout ce qu'il y avait de plus respectable et de plus considéré en Saxe, réuni par ce lien fraternel, et quelle est l'âme honnête qui puisse n'être pas frappée d'un aspect aussi flatteur ? Joignez à cette impression agréable et

³ Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]*..., tome I, 1^{ère} partie, chapitre IX, n. p.

¹ Voir les pages que nous avons consacrées à ses missions en France et en Italie dans *L'Autre et le Frère...*, *op. cit.*, pp. 56-61.

² Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]*..., tome I, 1^{ère} partie, chapitre X, n. p.

séduisante, ces formes mystiques qui parlent si fortement aux sens et que les sages de l'Antiquité ont employées si heureusement : écoutez cet orateur, qui nous peint en traits de flammes, tout ce que la vertu a de plus sublime et de plus attrayant : voyez les actes d'une bienfaisance éclairée, exercée sous nos yeux, assistez à ce banquet où règnent la décence, la gaieté, l'union fraternelle, et que la charité <illisible> toujours... Si tout cela ne dit rien à votre cœur, je pourrais vous admirer, mais je ne saurais vous aimer.

Je sortis de la loge, enchanté d'avoir été reçu ; et dès ce moment, les hiéroglyphes de mon grade devinrent l'objet de mes méditations et de mes recherches. Je ne pouvais cependant pas y donner tout le temps que j'aurais désiré. Depuis dix heures du matin jusqu'à une heure, et depuis cinq jusqu'à sept, j'étais chez le duc, ainsi je n'avais à moi qu'une partie de la matinée, le soir étant consacré à la société, à l'amitié et quelquefois à un sentiment plus doux.

Pour subvenir à tout, je pris insensiblement l'habitude de travailler une partie de la nuit, j'y écartais le sommeil à force de café, dont l'usage fait encore mes délices. De cruelles insomnies furent la suite de ma folle imprudence, et je tombai sérieusement malade. Mais un changement de régime, quelques rafraîchissements, et une saignée copieuse me rétablirent dans moins de trois semaines. Cet accident contribua à redoubler mon attachement pour le duc, pour l'ordre et pour mes amis. Le prince m'envoya son médecin et se fit informer tous les jours de ma santé. Je reçus de la part de la loge des preuves non-équivoques d'un intérêt particulier ; plusieurs membres de la société des amis à l'épreuve m'offrirent directement de l'argent. Je le refusai mais je n'en conserverai pas moins une vive reconnaissance. J'ai toujours remarqué que l'on s'intéresse davantage aux jeunes gens, et cette préférence me paraît injuste sous plusieurs rapports¹.

S'il ne dissimule point son enthousiasme juvénile pour l'Art Royal, Heyking est rapidement déçu par la Stricte Observance Templière, régime qu'il juge « exclusif » et peu fraternel. Il est en outre marqué par l'enseignement de son ancien précepteur, franc-maçon resté fidèle aux grades symboliques : « Je suis de l'ancien système, anglais, j'y resterai, et je me défie de toutes ces soi-disant réformes ». Heyking démissionne donc de la loge *Aux Trois Glaives d'or* pour une loge bleue « de rite anglais », et poursuit au cours de ses pérégrinations –il a rejoint la Confédération de Bar ou Confédération générale dont le succès conditionne le rétablissement du prince

¹ Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]*..., tome I, 1^{ère} partie, chapitre IX, n. p.

Charles à la tête du duché de Courlande- l'implantation de filiales¹ de la Société des Amis à l'Épreuve. Il passe au service du Grand-Général Ogiński dont il devient aide de camp. C'est à ce titre qu'il vient à la rencontre du marquis de Juigné à Varsovie au cours de l'été 1775, qu'il se fait reconnaître comme maçon par Corberon² et l'entraîne aux Amis à l'Épreuve le 25 juillet³. Le *Journal* de Corberon nous apprend que les membres de la société ont un nom d'ordre :

15 [novembre 1775, Pétersbourg] :

Je ne suis pas sorti de la journée. J'ai donné à déjeuner à M. Tessin. Le soir j'ai écrit à M. le baron Heyking en chiffres, et j'ai signé Halifax mon nom adoptif de la Δ -signe désignant la Société des Amis à l'Épreuve-, cette lettre a sa minute qui se conserve n° 2.

Lorsque l'état-major de la Confédération s'installe à Teschen, avant que la cour de Vienne embarrassée par cette présence gênante, ne lui impose de quitter la ville sous quinzaine, Heyking y constitue une filiale de la Société des Amis à l'Épreuve.

¹ Réseau de type succursaliste dont nous avons donné au chapitre II la définition que propose Philippe Dujardin.

² « Le Baron Heyking m'avait déjà fait entendre qu'il était maçon et qu'il aurait une conversation particulière avec moi là-dessus, nous l'avons eue ce matin. Je lui ai dit que j'étais chevalier T[emplier]... Nous avons causé sur les buts de cet ordre ; et il m'a dit qu'il désirait m'associer à un ordre plus relevé encore, qu'il avait écrit au corps pour en avoir la permission, et qu'il comptait l'obtenir [...] Nous avons ensuite parlé politique. Il m'a dit qu'il avait travaillé sous son oncle le Comte de Sacken ou Sagen ministre des Affaires étrangères de l'Électeur de Saxe. A propos de politique et d'affaires il m'a remis cette note suivante me priant d'en faire usage quant l'occasion s'en présenterait » : Médiathèque municipale Ceccano d'Avignon, mss 3054, *Journal* de Marie-Daniel Bourrée de Corberon, 24 juillet 1775.

³ Médiathèque municipale Ceccano d'Avignon, mss 3054, *Journal* de Marie-Daniel Bourrée de Corberon, 24-25 juillet 1775.

C'est ici que je dois faire mention de l'établissement que j'avais formé à Teschen d'une société d'*Amis à l'épreuve*, à l'instar de celle de Dresde. J'avais réuni conjointement avec le comte M[oszyński] plusieurs personnes distinguées par leur naissance, leur rang et leurs qualités morales ; et j'ose dire que cette société offrit plusieurs traits dignes de l'ancienne chevalerie. Elle prit le titre distinctif de société de Saint-Charles, celle de Dresde ayant pris le nom de Saint-Henri, et elle travailla avec autant de zèle à la propagation de l'ordre qu'au bonheur des individus qui le composaient. Je n'ai pas besoin de faire sentir au lecteur intelligent, que cette réunion dont j'étais le centre me servait doublement. J'étais au courant de bien des choses, par la confiance que la liaison fraternelle inspirait aux membres qui me regardaient comme leur supérieur dans l'ordre, et cette considération réfléchissait en quelque façon sur moi, même hors du sanctuaire et dans le monde profane. La dissolution nous fut très sensible, mais nous nous flattions de nous réunir bientôt du moins en partie, là où la généralité fixerait son séjour¹.

Heyking procède également à des réceptions individuelles, comme celle du fils d'un hôte hongrois, le comte W***, chambellan de la cour de Vienne, avec lequel il se lie d'amitié. A l'instar du maître écossais Stürtz de Berlin, il emporte avec lui tapis de loge, cahiers de grades² et décors.

J'avais avec moi le tapis hiéroglyphique, qui se roulait ainsi que les autres objets portatifs, de manière que la cérémonie se fit avec ordre et décence. L'explication morale, physique et historique du tapis était bien facile, et produisit une vive impression sur le jeune comte, dont l'âme noble, neuve et délicate reçut avec enthousiasme le développement systématique des principes de sagesse et de vertu qu'il trouvait dans son cœur. Il partit très satisfait de sa réception ; je lui donnai *ma croix émaillée* ; la marque de ma dignité me dispensait à la rigueur de celle de simple chevalier³.

¹ Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]*..., tome I, 2^e partie, chapitre IV, n. p.

² Réunis parfois dans d'authentique *Manue[s] du vénérable en voyage*, tel celui que conserve le fonds Brifaut à la Bibliothèque universitaire de Louvain-la-Neuve.

³ Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]*..., tome I, 2^e partie, chapitre V, n. p.

A Landshut en Bavière, où il se rend après une étape à Dresde, Heyking saisit l'occasion de recruter le comte Lamberg qui lui apparaît à juste titre comme capable de développer une filiale de l'ordre¹.

Parmi les gens de qualité retirés dans cette ville, le comte Lamberg était le plus marquant. Il avait joui dans sa jeunesse d'une très grande fortune qu'il avait dissipée dans ses voyages ; mais il avait conservé de l'amabilité, et cette philosophie douce qui nous apprend à être heureux sans le secours des richesses. Notre connaissance se fit très promptement, et nous ne nous quittions pas. Il était en correspondance avec plusieurs encyclopédistes ; il avait tous les *ouvrages nouveaux* de la littérature française : c'était un lien de plus qui m'attachait à lui.

Il se plaignait un jour de l'ignorance de ses compatriotes² et du peu de progrès que les sciences faisaient en Bavière. Je lui parlai de la société des Amis à l'épreuve, comme d'un moyen pour propager les lumières philosophiques en les réunissant d'abord dans un centre secret, d'où les rayons pouvaient s'étendre graduellement vers la circonférence... Je lui confiai la marche des trois grades : il la trouva très propre à ses vues. Il accéda formellement à cette société, et je lui délivrai la Patente de plénipotentiaire de l'ordre, avec la faculté plénière d'y recevoir tous ceux qu'il jugerait à propos³.

En retour, Lamberg, connu pour ses années passées en Afrique, sa culture et son goût pour la littérature « philosophique », c'est-à-dire pornographique, ouvre à Heyking les portes de la société munichoise. Il en profite pour créer une filiale de la

¹ Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]*..., tome I, 2^e partie, chapitre V, n. p.

² « Il y a 30 ans que le comte L[amberg] tenait ce discours, qui serait peut-être aujourd'hui mal fondé ».

³ Il fait de même avec Corberon qui rapporte dans son *Journal* : « Après le dîner nous avons été revoir notre chef de loge qui s'appelle le Toux de Salverte. Il m'a dit qu'il me ferait expédier des lettres de plénipotentiaire pour établir et fonder partout où j'irai une loge. Nous sommes revenus pour faire des arrangements en conséquence, Heyking m'a remis les papiers nécessaires et le chiffre qu'on emploie pour la correspondance etc. » [Médiathèque municipale Ceccano d'Avignon, mss 3054, *Journal* de Marie-Daniel Bourrée de Corberon, 25 juillet 1775].

Société, malgré l'hostilité de l'Electeur Maximilien III Joseph à l'égard des sociétés secrètes¹.

Avant de quitter Landshut, je pris avec le comte Lamberg, des mesures relatives à l'extension de notre société, et il me donna des lettres pour quelques personnes de Munich, les plus distinguées par leur esprit et leurs connaissances. Son amitié pour moi me peignit sans doute sous les couleurs les plus favorables, car je fus reçu partout d'une manière qui surpassa mon attendé².

Tout concourait alors à répandre des charmes sur ma vie. J'étais lié avec ce qu'il y avait de plus aimable et de plus distingué, et pour rendre cette union plus intime, j'établis à Munich la société des Amis à l'Epreuve sous le titre de Saint-Maximilien³. Nous étions forcés à la plus grande circonspection, parce que l'Electeur⁴ détestait la Maçonnerie, et qu'il regardait comme telle toute association secrète. Mais cette contrainte et ces formes mystérieuses ajoutaient à notre association un attrait de plus...⁵.

Si l'enthousiasme de Heyking pour son ordre ne faiblit pas, il sait également l'utiliser pour entrer en société et servir ses intérêts. Il fait sa cour à l'Electrice de Bavière, Marie-Anne de Saxe, fille du défunt Electeur de Saxe et roi de Pologne Auguste III. Il met en valeur l'engagement indéfectible de sa famille aux intérêts saxons en Pologne et en Courlande, ce qui lui vaut d'être présenté à l'Electeur de Trèves, Clément Wenceslas, autre enfant d'Auguste III, d'obtenir de lui la clé de chambellan, et de faire connaissance avec Christoph Philipp Willibald Freiherr von

¹ Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking] écrits par lui-même avec les portraits de plusieurs hommes du nord, tracés d'après nature*, tome I, 2^e partie, chapitre VI, n. p.

² Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]...*, tome I, 2^e partie, chapitre VI, n. p.

³ « C'était le patron de l'Electeur ».

⁴ « Ou plutôt son confesseur, le Père Franck ».

⁵ Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]...*, tome I, 2^e partie, chapitre VII, n. p.

Hohenfeld (1743-1822) –futur membre des *Illuminaten*¹, en qui il découvre un membre de la Société des Amis à l'Épreuve².

L'Électeur de Trèves avait avec lui un de ses ministres de conférence, le conseiller privé, Chanoine, baron de Hohenfeld et le chambellan de Kerpen. Tous deux étaient des hommes de mérite, mais le premier me plaisait davantage et je me sentis entraîné vers lui. Peu après nous nous trouvâmes à côté l'un de l'autre à la table de l'Électeur de Bavière ; nous causâmes beaucoup, et je fus très étonné de plusieurs traits qui lui échappèrent, et qui annonçaient quelques notions générales sur notre société, et sur moi en particulier. J'avais initié il y a près de deux mois le chanoine Fr. dans la société des Amis à l'Épreuve. Il était intimement lié à M. de Hohenfeld et il lui avait donné des connaissances qui m'étonnaient, parce que j'en ignorais alors la source. Instruit de cette liaison, je me livrai d'avantage. Un ami entier quoique absent facilite le rapprochement de deux personnes et abrège ce tâtonnement que la prudence prescrit surtout à un homme en place.

Lorsque les Confédérés passent à Schaffhouse en Suisse³, Heyking active à nouveau les relations potentielles que son appartenance à l'ordre maçonnique lui offre, sans oublier par ailleurs sa propre entreprise : « ma qualité d'Allemand d'origine mais bien plus celle de franc-maçon et de protestant m'avait beaucoup aidé ». A Vienne, il rencontre le comte Michel Wielhorski reçu maçon à Paris⁴ et porteur d'une lettre de recommandation pour le maître en chaire d'*Aux Trois Aigles –Zu den drei Adlern*. Heyking lui-même est introduit dans le temple de l'*Espérance couronnée –Zur*

¹ Chanoine de Wimpfen, vicaire-général du prince évêque de Trèves, *Konferenzminister* de 1777 à 1780, puis représentant de Trèves et Spire à Paris, entré dans l'ordre des *Illuminaten* à Worms sous le nom de *Newton* : voir Hermann Schüttler, *Die Mitglieder des Illuminatenordens 1776-1787/93*, Ars Una, *Deutsche Hochschuledition*, 18, Munich, 1991, p. 75.

² Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]*..., tome I, 2^e partie, chapitre VII, n. p.

³ Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]*..., tome I, 2^e partie, chapitre XI, n. p.

⁴ Il est de fait présent sur les colonnes de *Saint-Lazare* et de *Saint-Jean d'Ecosse du Contrat Social* en 1773.

gekrönten Hoffnung en visiteur¹. Mais farouche partisan de la Franc-maçonnerie symbolique d'obédience anglaise, il ne peut que constater l'érosion de ses positions, l'expansion européenne de la réforme templière, et le succès croissant des cercles mystiques et alchimiques : « Il est inconcevable comment des gens d'ailleurs pleins d'esprit croient à la pierre philosophale, à la médecine universelle au commerce avec les esprits etc. J'en rapporterai des exemples fort singuliers et très frappants ». Dans ces conditions, la Société des Amis à L'Épreuve avec son programme d'éducation mutuelle perd progressivement de son crédit : « Quelques membres de cette société vinrent me voir et m'apprirent que depuis le départ du comte B*** et le mien cet ordre n'avait guère eu de prosélytes, d'autant plus que la Franc-maçonnerie ne cessait d'en attirer les membres »².

De retour à Varsovie, après cinq ans d'absence, Heyking participe activement à la vie de société et fait la connaissance du célèbre Toux de Salverte qui a fondé en 1763 une Académie des secrets : « J'allai chez lui, il était dans sa bibliothèque dont la composition annonçait l'esprit du maître : Bible, Talmud, Cabale, Mathématiques, alchimie, chimie, physique, tout cela y était et la plus grande partie de ces livres que j'ouvrais étaient chargés de notes de sa main, ce qui prouvait qu'ils n'étaient pas là pour la forme »³. Heyking a ainsi l'occasion de prendre la mesure de la fièvre occultiste et alchimique qui règne au sein de la Maçonnerie polonaise.

Lancé dans le grand monde, je m'y livrai avec cette ardeur qui tient à une tête vide [...] Mon penchant pour les sociétés mystérieuses fut réveillé fortement par la connaissance du patriarche de la Maçonnerie de Pologne, nommé de Toux. Cet homme

¹ Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]*..., tome I, 2^e partie, chapitre XII, n. p.

² Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]*..., tome I, 2^e partie, chapitre VI, n. p.

³ Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]*..., tome II, 1^e partie, chapitre III, n. p.

possédait le français, le latin, l'allemand et l'hébreu. Il avait été dans sa première jeunesse officier ingénieur au service d'Autriche, mais ayant été arrêté à Vienne avec quelques francs-maçons qui tenaient loge, il avait été enfermé dans les casemates sans voir le jour pendant six à sept mois, et sans l'empereur François Ier, l'impératrice Marie-Thérèse l'aurait laissé plus longtemps dans cette dure captivité. Sorti de sa prison, il vint en Pologne et comme il savait parfaitement les mathématiques, le hetman comte Rzewuski le prit pour ses enfants et lui donna le brevet de son aide de camp général.

Ce de Toux ne voyait et ne rêvait qu'alchimie. Après avoir été quelques années chez le comte Rzewuski, il le quitta pour s'établir à Varsovie où il érigea une loge et un laboratoire –l'Académie sus-mentionnée. Il donnait en même temps des leçons de mathématiques et des personnes très versées dans cette science m'ont assuré qu'il la possédait à un degré supérieur. Cependant sa passion dominante l'emporta il négligea tout pour courir après des chimères.

Le comte [August Fryderyk] Moszyński porté également pour la science hermétique –de fait son *Journal de voyage* en France compte de très nombreuses notations sur le sujet¹- se fit son disciple et lui accorda une pension. Le roi y apporta quelques ducats par mois, de façon que de Toux vécut dans une assez agréable indépendance.

En 1773, il fit un voyage à Paris où 72 maîtres en chaire, tant de la capitale que des provinces de France et de différents pays étrangers s'étaient réunis pour y établir ce qu'on appelle dans la suite le rite français –en fait fonder le Grand Orient de France. Il y obtint des lettres patentes de Grand Maître de la loge souveraine du *Bon pasteur*. J'ai vu ces lettres patentes en original.

Son voyage avait dérangé ses affaires ; mais son portefeuille mystique s'était grossi et il aurait eu plus de succès si la réforme allemande appuyée par le Grand Maître d'artillerie le comte [Aloysius] de Brühl² n'eût traversé ses projets.

Heyking espère relancer la Société des Amis à l'Epreuve grâce au charisme de Toux de Salverte et à ses connaissances en « hautes sciences ». Par ailleurs, l'hostilité de celui qui se fait appeler le Vieux de la Montagne à l'encontre de la Stricte Observance Templière attire sa sympathie :

Son âge, sa réputation mystique, ses connaissances réelles dans plusieurs sciences, pouvaient nous devenir utiles et comme le comte Wielhorski, revenu de Paris avait le même désir de travailler à cet établissement, nous mîmes la main à l'œuvre. De

¹ Cracovie, Bibliothèque Czartoryski, *Journal de voyage du comte August Fryderyk Moszynski*, en huit parties, manuscrits 1535 à 1538 ; manuscrit 676.

² Voir chapitre suivant.

Toux trouva les grades bien faits. Il se chargea de peindre lui-même¹ le tapis² et en moins de trois mois notre société compta plus de vingt membres, tous gens comme il faut³.

Les *Mémoires* évoquent ici avec précision la création d'un nouveau régime maçonnique qui n'ose pas dire son nom –pour Heyking, il s'agit toujours de sa société– par appropriation et amalgame de grades préexistants –essentiellement français.

Mais leur imagination *exaltée* désirant de l'extraordinaire et ne trouvant chez nous que les leçons simples de la sagesse relativement à la morale et à l'investigation de la nature par la physique, la chimie, la botanique et d'autres sciences utiles, ils s'adressèrent secrètement au vieux De Toux dont les décorations maçonniques qu'il portait même dans nos assemblées annonçaient de hauts grades et excitaient la curiosité.

Il céda à leurs vœux en se faisant payer suivant les facultés respectives des aspirants ; et comme l'ancien rite français se subdivisait dans une quantité de grades ces initiations secrètes lui valurent beaucoup d'argent. Voici le tableau des grades maçonniques suivant le rite français, adopté par la prétendue loge souveraine du Bon Pasteur et avant la réforme allemande, la suédoise⁴ et le rite de Zinnendorf⁵.

Grades	Décorations ou bijoux maçonniques correspondant
Grades bleus	
Apprenti	tablier blanc

¹ « Il savait dessiner supérieurement à la plume. A 67 ans, il s'était mis à peindre en huile et cet homme extraordinaire avait encore l'œil si bon et la main si ferme, qu'il peignait assez bien les paysages et même les portraits ». Corberon qui rend visite à Toux de Salvette en juillet 1775 accompagné de Heyking confirme ses talents de peintre et de dessinateur.

² Par référence au tapis de loge, où sont représentés les symboles maçonniques.

³ Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]*..., tome II, 1^{er} partie, chapitre III.

⁴ Le rite suédois de Carl Fredrik Eckleff. Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Europe des francs-maçons...*, *op. cit.*, p. 44, p. 55, p. 57.

⁵ Le système de Johann Wilhelm Ellenberger von Zinnendorf issu du rite suédois et à l'origine de la Grande Loge nationale des francs-maçons d'Allemagne (*Große Landesloge der Freimaurer von Deutschland*). *Ibid.*, p. 57, p. 136.

Compagnon	tablier blanc bordé de bleu
Maître	tablier blanc à trois rosettes bleues
Petits Grades écossais	
Maître parfait	tablier à trois rosettes vertes
Elu	tablier bordé de noir
Elu des 9	tablier à trois rosettes noires
Elu de Pérignan	tablier surmonté d'une tête de mort
Ecossais	tablier bordé de rouge
Ecossais de Saint-André	tablier à trois rosettes rouges
Grand Ecossais	de même et grand cordon rouge sur l'habit
Grands Grades écossais	
Grand Elu	grand cordon noir sur l'habit à l'extrémité du cordon un poignard d'or
Chevalier de l'Orient	grand cordon couleur aurore
Chevalier du Soleil	grand cordon couleur de feu
Prince de Jérusalem	grand cordon blanc
Chevalier du Temple	la décoration de templier
Chevalier de l'Aigle ou de Rose-Croix	tablier à trois roses d'or, chaîne d'or qui porte un aigle
Prince de la Rose et de la Croix d'or	à une chaîne d'or une croix du même métal surmontée d'une rose d'or
Philosophe parfait de l'Hérédon	une bague d'or avec trois lettres décorant suivant le grade de la loge
Philosophe sublime de l'art royal et sacerdotal du Mont Sinaï. Vrai initié connaissant les invisibles.	une bague portant le sceau secret de l'ordre se décorant comme ci-dessus
Viennent ensuite trois grades des invisibles connus seulement par le grade 9 ^e du 3 ^e échelon.	

Les premiers résultats de cette refonte des Amis à L'Épreuve semblent encourageants –malgré des effectifs limités–, mais le pouvoir d'attraction des hauts grades maçonniques est le plus fort. Aux emprunts maçonniques mal assumés par le fondateur, la plupart des membres préfèrent recevoir des grades recherchés, promesses de révélations nouvelles et gages de succès futurs en société.

Ce procédé n'était pas cependant exactement conforme à nos conventions. Il est vrai qu'en s'affiliant comme membre du chapitre supérieur de la société des amis à l'épreuve, il m'avait communiqué les grades français jusqu'à celui de Prince Rose-Croix inclusivement, mais il s'était engagé à ne donner à nos frères aucun grade maçonnique, sans un assentiment spécial de ma part.

Je ne fus pas longtemps sans m'apercevoir de cette transgression. Je lui en fis des reproches. Il convint de tout et m'avoua bonnement que l'état de sa bourse exigeait ce petit secours, d'autant plus que les frères trouvaient *trop simple la marche des Amis à l'épreuve*¹.

Je compris peu après que ce n'était pas assez de fermer les yeux sur le passé : le comte W[ielhorski] et quelques autres frères des hauts grades de la société des amis à l'épreuve me dirent que l'on désirait presque généralement l'établissement d'une loge maçonnique à la place de notre société².

Heyking qui ne veut pas abandonner sa fondation, accepte la transformation devenue inévitable de la Société en loge du *Bon Pasteur*, dont Toux de Salverte tient le maillet³. Il insiste sur le fait qu'il a obtenu que la loge travaille aux grades symboliques et demande sa constitution par Londres. Mais il s'agit d'un combat retardateur sans espoir. Les membres friands de hauts grades et d'ésotérisme refusent clairement de travailler en loge bleue. Heyking ne rompt pourtant pas avec Toux de Salverte, puisqu'il lui amène Corberon et obtient pour le diplomate français une lettre d'association en juillet 1775. Son attitude ambiguë loin de ralentir l'érosion de son autorité, l'accélère au contraire. D'ailleurs, ses tentatives de relance sont des échecs, notamment en Lituanie. La nouvelle filiale des Amis à l'Epreuve qu'il y implante tombe rapidement, victime à la fois de l'amalgame entre la société et la

¹ Souligné dans le texte.

² Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]*..., tome II, 1^e partie, chapitre III.

³ La loge reprend ainsi le titre distinctif de la loge dont Toux de Salverte avait obtenu les constitutions auprès du Grand Orient de France.

Franc-maçonnerie¹, et d'un programme de travail intellectuel et académique qui ne correspond pas aux attentes des membres d'une société initiatique :

Pour propager en Lituanie les vues louables de la société des amis à l'épreuve, j'en établis une loge à Stonim sous le nom de Saint-Michel. Les membres devaient fournir des mémoires sur la Lituanie, sur ses productions, son commerce, ses progrès dans les sciences... Tel était le but particulier de la société de Stonim. Le champ était vaste et offrait une riche récolte vu l'abondance des matériaux : mais à peine se fut-on aperçu de notre réunion que l'ignorance et le fanatisme se déchaînèrent. Le grand général [Ogiński] accorda sa protection et calma les fanatiques en assurant que cette société n'était pas une loge de francs-maçons, ce qui était vrai à la lettre. Cependant cette société ne se soutint pas. Peu de moi après mon départ elle s'anéantit et la plupart des membres se firent recevoir francs-maçons à Vilna².

En raison de sa plasticité, de ses effectifs, mais aussi de la surface sociale de ses membres, la Franc-maçonnerie réussit ainsi à agréger de multiples sociétés – processus caractéristique de la mise en réseau dite *ex alio*³-, à offrir un espace d'expression pour des attentes variées. La société des Amis à l'Epreuve dont les membres et les filiales sont dispersés n'a pas résisté longtemps. Pour rester dans la course et garder un semblant de contrôle sur sa création, Heyking se tourne alors vers

¹ Mais qu'est-ce qui l'en distingue encore vraiment ?

² Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]*..., tome II, 1^e partie, chapitre III.

³ « Un quatrième critère d'appréciation [de la relation entre unités agrégées] est à rechercher dans la qualité de la procédure permettant l'établissement du réseau. On distinguera, ici, les procédures « ex nihilo » et « ex alio ». Dans le premier cas, le réseau est suscité par génération, cette génération pouvant consister en une duplication (cas du réseau succursaliste) ou en une filialisation (cas du réseau congloméral). Dans le second cas des éléments pré-constitués deviennent par intégration, parties d'un réseau qui peut être de type succursaliste ou congloméral. [...] [Au réseau des Jésuites] serait dès lors applicable cette formule de création « ex alio » qui consiste non à susciter l'existence d'un agrégat mais à modifier la qualité de cette existence par la nature du lien établi avec d'autres agrégats » : Philippe Dujardin, « Processus et propriétés de la mise en réseau : débat, problématique, propositions », art. cit., p. 13.

le système maçonnique du général russe Piotr I. Melissino qui fait fureur en Europe orientale et en Russie :

Je fus enchanté de rencontrer chez lui [le feld-maréchal Romanzov] le général Melissino grand-maître de la loge principale de Pétersbourg ; je lui demandai l'heure où je pourrais lui faire ma cour et m'acquitter d'une commission particulière qui exigeait que nous fussions seuls. Il me comprit me fit le signe de maçon auquel je répondis et me désignant le lendemain à cinq heures de l'après-midi. Ce général Melissino était un homme du meilleur ton, aimable, plein de connaissances surtout relativement à l'artillerie et même à la chimie. Cette dernière science étudiée sans principes l'avait conduit à une espèce de passion pour l'alchimie, dont il admettait toutes les rêveries comme des principes infaillibles.

Après nous être tâtés réciproquement sur la maçonnerie, je m'aperçus qu'il était du nombre de ceux qui supposent pour but intérieur de cet ordre les mystères hermétiques ou la pierre philosophale. Pour m'en assurer davantage j'eus l'air de tenir à ce système : il se déboutonna davantage et me demanda : êtes-vous Rose-Croix ? – Oui, je le suis – vous connaissez donc la véritable explication hermétique des 3 premiers grades de J. et B. M. ? – Oui, je la connais : *ignis et beata materia* !

Que je vous embrasse me dit-il ; vous êtes des nôtres. Alors je lui offris une union de nos orientes respectifs, et 10 ou 12 jours après tout fut conclu. Je fus admis à son chapitre suprême n° 7 -comme l'ont été également Corberon et Brühl- et j'obtins les lettres d'affiliation et d'union pour la Pologne et la Lituanie en payant simplement les premiers frais sans autre rétribution ni condition onéreuse. Nous devons seulement reconnaître le chapitre n°7 de l'orient de Russie comme la source de notre chapitre n°6 et je réservai de ne rien arrêter définitivement sur le n°7 jusqu'à ce que la Suède se fut expliquée sur ses hauts grades¹.

En conséquence de ces arrangements je fus nommé député représentant de la Russie pour la Pologne et la Lituanie avec toutes les facultés y attachées. Le général Melissino me prit en affection et nous eûmes un long travail sur le grade de templier qui ne devait entrer qu'historiquement dans l'explication du n°7 et nullement comme but même indirect –on se souvient qu'Heyking est hostile à la réforme templière.

L'échelle adoptée dans le système de Melissino fut :

Les trois grades anglais sur l'ancien pied –apprenti, compagnon, maître.

IV. Grand écossais

V. Grand élu

VI. Philosophe

¹ Heyking évoque ici le rite suédois qui s'est fortement implanté en Russie, créant à Pétersbourg un chapitre illuminé dit encore « chapitre invisible » pour les grades d'inspiration templière. Pierre-Yves Beaupaire, *L'Europe des francs-maçons...*, op. cit., p. 58.

VII. Philosophe sublime ou parfait¹.

Quoi qu'il en dise, Heyking a encore un peu plus perdu le contrôle des Amis à l'Epreuve, puisque la société devenue loge passe désormais sous l'autorité d'un régime maçonnique extérieur², d'essence alchimique de surcroît. Il essaye de reprendre l'initiative en jouant la carte anglaise, par l'intermédiaire de la mère loge *Royal York zur Freundschaft*, orient de Berlin, reconnue par la Grande Loge de Londres, dont Heyking devient le représentant pour la Pologne. Heyking espère désormais faire carrière au service de Russie³, et devient major du premier régiment de cuirassiers dont l'Impératrice est colonel. Son passage du service de Saxe à celui de Russie –après avoir hésité à s'engager en Suède-, les négociations qu'il mène avec l'une des Grandes Loges prussiennes, reflètent le nouvel équilibre -ou déséquilibre régional- en Europe du Nord-Est et en Pologne. Malgré les préventions de Catherine II pour l'ordre maçonnique, Heyking demande alors le changement de titre distinctif de la loge en *Catherine à l'Etoile du Nord*, dont nous avons pu retrouver le tableau des membres pour 1781 à *Freemasons' Hall*⁴. Mais une lettre que Melissino adresse à la Grande Loge de Londres montre clairement que le général russe est devenu le

¹ Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]*..., tome II, 1^{ère} partie, Chapitre 6, n. p.

² Ce qu'il réalise tardivement : « Je visitai la loge de Melissino, mais je la trouvai dégradée par l'admission d'une foule de gens peu faits pour y être, surtout au 7^e grade qui avait un procédé alchimique pour base et pour terme. Je pris donc le parti d'aller plus rarement en loge et je me gardais bien de cimenter davantage les liens qui unissaient déjà l'orient de Pologne avec le rite de Melissino » : [Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]*..., tome II, 1^e partie, chapitre 8, n. p.].

³ « Je ne quittai pas Varsovie sans regret. Mais l'ambition parlait à mon cœur... Et la Russie jouait alors un rôle si brillant qu'il me semblait que c'était la seule puissance qu'on devait servir si l'on voulait s'élever » : Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]*..., tome II, 1^e partie, chapitre 6, n. p.

⁴ United Grand Loge of England, Library, Freemasons' Hall, Londres, dossier Pologne : tableau de la loge *Catherine à l'Etoile du Nord* de Varsovie en 1781.

véritable « protecteur » de *Catherine à l'Etoile du Nord*, et que la loge par la qualité de son recrutement et la surface sociale de ses membres est l'objet de convoitises de la part des différents régimes en lutte pour le contrôle des loges en vue –le sien compris¹. Heyking se voit d'ailleurs lui-même proposer lors de son séjour à Paris en 1785 par Savalette de Langes de rejoindre la loge des *Amis Réunis*, vitrine maçonnique du royaume européen des mœurs –la loge revendique son souhait de constituer un « club » huppé², temple de la finance européenne, mais aussi académie de recherches ésotériques accueillante aux Philalèthes³.

Lorsque je remis la lettre à Savalette, il me dit : « Vous m'étiez déjà annoncé depuis 8 à 10 jours, mais ajouta-t-il en souriant comme un maçon *sceptique* ». Cela est vrai répondis-je : je cherche encore la *vérité*, mais j'aime à croire que je la trouverai à Paris, le centre de toutes les lumières et de toutes les connaissances. Savalette, gagné par ce compliment, voulut le justifier et me dit : « Oui, monsieur, vous ne trouverez que chez nous le faisceau réuni de toutes les lumières maçonniques, dont on ne rencontre que des rayons épars dans les autres pays. Ce n'est pas sans de grandes dépenses et des recherches infinies, que nous sommes parvenus à rassembler les cahiers de toutes les loges et sociétés mystiques de l'Europe et de l'Amérique –référence aux archives des Philalèthes où Bode viendra travailler au cours de l'été 1787-. Pour vous en

¹ United Grand Loge of England, Library, Freemasons' Hall, Londres, dossier Pologne : lettre du général Piotr I. Melissino à la Grande Loge d'Angleterre, en faveur de la loge *Catherine à l'Etoile du Nord*, orient de Varsovie (Saint-Petersbourg, 18 février 1780).

² Archives nationales, 177 AP 1, papiers Taillepied de Bondy, *Livre d'or des Amis Réunis commencé le 16 février 1777*, folios 7-8.

³ Il est également l'objet de sollicitations de la part des *Illuminaten* : la loge *Théodore aux bon conseil* (*Theodor zum guten Rat*) qu'ils contrôlent à Munich lui propose en février 1783 de rejoindre l'Alliance éclectique (*Eklektisches Bund*) –qui vient d'être fondée- et lui transmet « les trois premiers grade du rite minerval » : Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes reminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]....*, tome II, 2^e partie, chapitre 3, n. p. Sur cette loge bavaroise et les grades utilisés par les *Illuminaten*, voir Pierre-Yves Beaupaire, *L'Europe des francs-maçons...*, *op. cit.*, pp. 148-151.

Aucun des principaux systèmes maçonniques ou visant à infiltrer les loges ne lui est donc étranger entre les années 1770 et la Révolution française, preuve de l'intégration de l'espace maçonnique européen.

convaincre Monsieur je vais vous présenter le tableau de votre orient, nos explications des tapis etc. »

En effet, il alla dans son cabinet, et revint avec un exposé très fidèle de ce qui nous concernait, même de nos débats, de nos changements etc. « Nous recevons chaque mois, ajouta-t-il, les rapports de tous les rayons de la circonférence¹, dont Paris est le centre ».

Je lui fis un compliment senti sur cette heureuse idée, et sur le succès. Je lui avouai que je serais charmé de devenir membre des Philalèthes, pourvu qu'on n'exigeât point de reconnaître un chef étranger, ce que je ne pouvais plus promettre ayant fait serment de ne jamais reconnaître ni des supérieurs invisibles pour moi, ni un chef étranger à notre système².

Significativement, après s'être fait évincé du champ des sociétés chevaleresques et des sociétés initiatiques masculines, Heyking tente une dernière offensive sur un terrain relativement inoccupé par la Stricte Observance, celui de la Maçonnerie des dames et de l'offre maçonnique de divertissement mondain. Il fonde avec succès la loge d'adoption *Hupatia*³ à Varsovie.

Ma bonne amie Madame *** me reçut –de retour de Mitau- avec sa tendresse ordinaire et j'aurais pu couler des jours sereins, si la fureur de la Maçonnerie ne m'eût toujours possédé. Je reçus le comte Ignace Potocki⁴ et en le mettant à la tête de toute la Maçonnerie de Pologne et de Lituanie, l'ordre prit une extension qui alarma le roi, toujours jaloux de ceux qui jouissaient dans le public d'une certaine influence.

¹ On connaît les *proponenda* que les Philalèthes adressent à travers l'Europe aux experts en Maçonnerie et « hautes sciences » ainsi que le cahier de fiches que Savalette de Langes remet au marquis de Chefdebien : Charles Porset, *Les Philalèthes et les convents de Paris. Une politique de la folie*, Paris, Honoré Champion, 1996, 776 p.

² Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]*..., tome II, 2^e partie, chapitre 4, n. p.

³ Hypatie, fille de Théon d'Alexandrie, philosophe et mathématicienne.

⁴ « Je le dispensai des cérémonies ordinaires et lui donnai d'abord par communication en présence de trois autres frères jusqu'au quatrième grade inclusivement. Peu après il fut initié dans les règles de la maçonnerie jusqu'au n° 7 ».

Ce fut alors que nous instituâmes une loge des dames. Cela doubla la vogue de nos loges et nous fûmes obligés de les partager suivant les langues en loge allemande, française et polonaise.

Les cahiers de la Maçonnerie des dames de l'orient de Paris étaient si ridicules que je changeai le 3^e grade c'est-à-dire celui de maîtresse. Je pris pour emblème l'histoire d'Hypathie¹. Cela offrait une décoration et des cérémonies intéressantes analogues sous certains rapports au 3^e grade de la Maçonnerie. L'orchestre caché ne voyait rien et exécutait les morceaux de musique prescrits sur le signal que lui donnait une sonnette.

La princesse générale Czartoryska, la princesse Radziwill, la Krajczyna Potocka, la maréchale Potocka, la comtesse Tyszkiewicz nièce du roi, enfin les dames du premier rang et les plus aimables formaient cette loge qui n'était qu'un lien d'amitié, un point de réunion et d'amusements².

Si le choix du titre distinctif de la loge témoigne de l'attachement de Heyking à une Maçonnerie qui serait véritablement « spéculative », en réalité *Hypathie* réunit tous les atouts d'un succès mondain enfin trouvé : une loge mixte, des grands noms capables de susciter l'intérêt et d'attirer rapidement de nouveaux membres, une véritable mise en scène visuelle et sonore des cérémonies de réception, des assemblées renonçant aux travaux d'érudition demandés aux Amis à l'Epreuve pour leur préférer les délices de la sociabilité et de l'union des cœurs.

¹ « Hypathie ou Hypasie était un prodige d'esprit et de beauté. Son père Théon l'avait initiée dans les sciences abstraites et bientôt elle surpassa son maître surtout dans la géométrie. Elle alla à Athènes, s'y perfectionna et devint si célèbre qu'on lui donna la chaire qu'avait occupée à Alexandrie le célèbre Plotin. Ses charmes, son esprit et son savoir lui attirèrent des adorateurs et des ennemis. Ces derniers excitèrent la populace contre elle. Une troupe de ces barbares entoura sa chaire au moment qu'elle rentrait chez elle, l'en tira et la traîna à l'église nommée Césarée, la tua, la mit en pièces et puis brûla ses membres au mois de mars 415 ».

² Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]*..., tome II, 1^e partie, chapitre 9, n. p.

III Espace social et publicité

Que voulez-vous que je vous dise de la comédie, de la musique et des francs-maçons. Tout cela se réunit en un. Les francs-maçons font de la musique rarement et négligemment. Ils jouent la comédie dans leur hôtel.

Charles de Brosses, 1744¹.

Débordant l'espace-temps de la loge et de la tenue maçonnique, la Maçonnerie de société séduit durablement par la variété et la qualité de l'offre de divertissements mondains qu'elle propose². Il ne s'agira pas pour nous ici d'étudier en détail la loge des

¹ Cité par Daniel Mornet, *Les origines intellectuelles de la Révolution française 1715-1787*, Paris, 1^{ère} édition, Amand Colin, 1993, éd. La Manufacture, Paris, 1989, p. 418.

² Elle réussit même à réjouir le frère marquis de Bombelles d'ordinaire peu indulgent à l'écart de l'ordre : « Le 9 mars [1784]. Il y a quelques années que la Franc-maçonnerie a repris faveur et tout d'un coup elle redevint si bien de mode qu'un grand nombre de sociétés s'établirent à l'envi des Loges, et de fort belles Loges, tant dans l'intérieur de Paris que dans les faubourgs de cette ville. Cette fantaisie dura tout un hiver dans toute sa force ; d'autres amusements ont prévalu mais, les Loges fermées, il s'est trouvé un reste d'amateurs qui de temps à autre se rassemble. La dernière loge à laquelle j'assistai m'ennuya tant que j'avais presque fait serment de n'en plus fréquenter aucune. Le fils du comte de La Feronnays m'a dit tant de bien de celle dont il est particulièrement membre que je lui ai promis de me rendre à une fête que donnait ce soir cette loge, nommée « la Candeur ». Elle avait invité la loge de « la Fidélité » et cette réunion, jointe à un grand nombre de frères visiteurs et de sœurs jolies et d'un rang distingué, a rendu l'assemblée très brillante.

Nous sommes entrés en loge à six heures et l'on a procédé à la réception de Mme de Jouffroy, femme d'un sous-lieutenant des gardes du corps, ainsi qu'à celle d'une Mme de

Amis Réunis, la *Société Olympique* souchée sur la loge de l'*Olympique de la Parfaite Estime*, orient de Paris, ou leurs sœurs européennes, entreprise tentée après et avec d'autres dans *L'Autre et le Frère*¹, mais de mettre en évidence la richesse d'une forme de sociabilité. Donner la liste des grands noms de l'aristocratie européenne qui s'affilient à ces loges, assistent ou participent à leurs concerts, ou signent en visiteurs leurs registres, permet de constater le succès, mais ne nous apprend en définitive pas grand chose sur ses raisons. De même, on ne reprendra pas ici les critiques des loges socialement disqualifiées et exclues du théâtre mondain, qui à l'instar de l'*Amitié* de Strasbourg stigmatisent ces maçons qui « au lieu de s'occuper des travaux de l'Art Royal, tiennent des loges de femmes, donnent des bals et jouent la comédie dans leur loge »². Nous voudrions plutôt repérer un certain nombre de pistes de recherches à explorer plus avant en mobilisant notamment les sources évoquées au chapitre précédent, en tirant parti des échecs enregistrés au chapitre premier et en association étroite avec les recherches en cours sur la vie de société.

Les ego-documents de Bourrée de Corberon ou de Heyking nous ont montré l'importance de la sociabilité maçonnique hors du sanctuaire. L'espace profane est un espace de reconnaissance pour les francs-maçons, de mise à l'épreuve de leurs connaissances dans l'Art Royal, de mise en concurrence de leurs grades, voire de

Saint-Marceau. Cette dernière, grande et bien faite, est née à St-Eustache, une des île des Antilles [...].

Mme de Jouffroy a répondu aux questions du Vénérable de la Loge avec de l'esprit et ce ton de douceur qui intéresse ». Sur les autres fêtes que donne la loge d'adoption *Saint-Jean de la Candeur*, voir Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Autre et le Frère...*, *op. cit.*, pp. 457-459. A noter que parmi ses membres figure notamment la landgrave de Hesse-Rheinfels-Rothenbourg [Archives nationales, AB XIX 5000, Livre d'architecture de la loge d'adoption *Saint-Jean de la Candeur* de Paris, folio 69 recto], or Jeanne-Marie-Henriette-Victoire de Bombelles, que son frère adore, était depuis 1775 l'épousemorganatique du landgrave, mort en 1778.

¹ Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Autre et le Frère...*, *op. cit.*, pp. 452-483 notamment.

² Bibliothèque nationale de France, Cabinet des manuscrits, FM, FM² 423, dossier *Amitié* de Strasbourg, folio 19.

communication de ces grades. Dans le cadre de la Maçonnerie d'adoption, c'est également un espace de séduction. La sphère maçonnique où règne la concorde fraternelle, où les « métaux » –les passions profanes dévorantes- sont proscrits et abandonnés au seuil du temple, où les déplacements et la prise de parole de chacun sont réglés afin d'éviter au propre comme au figuré les heurts dans cet espace de circulation harmonieuse qu'est le temple à la gloire du Grand Architecte de l'Univers, n'est donc pas hermétiquement close. En outre, un simple rideau tiré, une porte fermée et surveillée symboliquement par un « couvreur » peuvent dans la sphère domestique délimiter temporairement un espace sacré où les travaux maçonniques et les réceptions se déroulent « régulièrement » autour d'un tapis de loge portatif. Si l'espace maçonnique est irréductible à l'espace profane sur le mode de l'opposition entre l'ordre et le chaos, la lumière et la nuit, il se déploie sans peine dans ses interstices.

Il faut donc réévaluer l'importance des *Espaces domestiques et privés de l'hospitalité*¹ pour la Franc-maçonnerie. La taverne londonienne immortalisée par le frère William Hogarth dans *La Nuit* (1738)² ou les salles des traiteurs parisiens³

¹ Alain Montandon dir., *Espaces domestiques et privés de l'hospitalité*, Clermont-Ferrand, Presses de l'Université Blaise-Pascal, *Littérature*, 2000, 405 p. J'ai également tiré profit des développements que Daniel Roche consacre aux « Dépenses, consommations et sociabilités » dans *La ville promise. Mobilité et accueil à Paris (fin XVII^e-début XIX^e siècle)*, Paris, Fayard, 2000, pp. 325-352, ainsi que de sa conclusion : « De l'hospitalité à l'économie », pp. 353-356.

² Une des quatre gravures de la série *The Four Times of Day*. Au terme de la célébration, particulièrement arrosée, de l'anniversaire de la restauration de Charles II Stuart, le 29 mai 1660, le Vénérable de la loge *Hand and Appel Tree* -à laquelle Hogarth appartient lui-même depuis 1725-, Thomas de Veil, juge de paix, lieutenant-colonel de la milice, récemment promu Inspecteur général des exportations et des importations, sort ivre de la taverne qui abrite les travaux pour rentrer péniblement chez lui, lourdement appuyé sur le tuileur de sa loge, qui n'est autre qu'Andrew Montgomery, Grand Officier de la Grande Loge.

³ Mais aussi en province : le 14 mai 1754, l'official et curé de Guéret Dubreuil de Ville adresse à l'évêque de Limoges la « Liste des franc-maçons qui tiennent loge à Guéret chez M. de Madot lieutenant général et qui mangent chez Pierre Glomet de la Marche, aubergiste et traiteur à l'enseigne de Notre Dame, sur la place ».

Chapelot, quai de la Rapée, Moret, Ozouf, ou Leroy que visite la police au cours des années 1730-1740 ne sont pas les lieux d'accueil exclusifs de la sociabilité maçonnique. Significativement, le répertoire de l'aventurier Antonio Pocchini, véritable gotha maçonnique¹, est un carnet d'adresses personnelles², où le nom des loges importe peu³. En bon « gestionnaire de la mobilité » et de l'accueil, Pocchini sait l'utiliser conjointement avec les certificats donnés par l'« institution » maçonnique –la loge ou l'obédience- pour obtenir secours matériels et nouvelles recommandations. Pour Bordeaux, Pocchini a ainsi noté les noms et adresses de représentants de solides maisons d'origine allemande qui appartiennent à l'*Amitié*, ancienne *Amitié allemande*⁴ : Jean-Georges Streckeisen, consul de Prusse⁵, rue Denise, Jean-Jacques Bethmann et Georges-Daniel Meinicken⁶, près la rue Doyenne aux Chartrons, Laurent Hegner⁷ de la maison Hegner Gier et Cie, aux Chartrons. Grâce aux certificats saisis par la police parmesane, on sait ensuite qu'il a visité les principales loges bordelaises : l'*Anglaise*, l'*Amitié*, la *Française*⁸.

Revers de la médaille, l'hospitalité domestique comporte certains inconvénients. La loge peut être sinon véritablement espionnée, du moins « découverte » par les profanes qui vivent sous le même toit. Nombre d'écrits de divulgation disent ainsi tenir

¹ Le comte Brühl, premier ministre y figure ainsi pour la Saxe électorale.

² Pocchini note parfois le lieu où il les a connus : ainsi il a rencontré Valdrighi de Modène à Leipzig.

³ Archivio di Stato di Parma, Archivio Du Tillot, A 11 : dossier du capitaine Antonio Pocchini, folios 1-29.

⁴ Voir Johel Coutura *La Franc-maçonnerie à Bordeaux (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Marseille, éditions Jeanne Laffitte, 1978, 279 p. ; du même auteur, *Les francs-maçons de Bordeaux au 18^e siècle*, Bordeaux, Librairie du Glorit, 1988, 220 p. Voir également Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Autre et le Frère...*, *op. cit.*, « L'*Amitié*, une loge allemande à Bordeaux ? », pp. 272-289.

⁵ Reçu à l'*Amitié* le 14 juin 1746.

⁶ Meinicken est affilié à l'*Amitié* le 12 juin 1746. Il en est vénérable. Il est associé aux Bethmann –qui ne semblent pas avoir compté de maçons à Bordeaux pour le XVIII^e siècle – depuis 1762.

⁷ Reçu à l'*Amitié* le 19 mai 1763.

⁸ Voir *infra* annexe 1.

leurs informations d'une épouse ou d'une fille de maçon¹. Frustrée d'être maintenue hors du cercle des élus, elle écoute et observe l'assemblée cachée derrière un rideau et s'empresse de se venger en divulguant les travaux aux profanes². C'est encore au nom de la prétendue incapacité des femmes à garder un secret que les détracteurs des loges de dames justifient leur opposition à l'initiation des femmes aux mystères de l'Art Royal. La crainte concerne également les domestiques. Les francs-maçons trouvent rapidement la parade en faisant de leurs domestiques les frères servants de la loge, initiés au premier et deuxième degrés, mais interdits d'accès à la maîtrise, et en initiant leurs épouses et leurs filles. L'exemple d'Elisabeth Saint-Léger, reçue maçonnes après avoir découvert en 1710 que son père tenait une loge dans son bureau est célèbre, qu'il soit authentique ou non³. Mais, l'hospitalité offerte peut également mettre en conflit espace domestique et espace maçonnique, sociabilité profane et sociabilité maçonnique, comme c'est le cas à Rethel⁴ où Honoré IV Grimaldi prince de Monaco, duc de Valentinois, chef d'état major des Cent-Suisses, membre de la prestigieuse loge *Olympique de la Parfaite Estime* de Paris et de la Société

¹ Voir notamment *La Franc-Maçonne ou Révélations des mystères des Francs-Maçons par Madame ****, A Bruxelles, MDCCXLIV, repris dans *Le Parfait Maçon. Les débuts de la Maçonnerie française (1736-1748)*, Anthologie établie et présentée par Johel Coutura, publications de l'Université de Saint-Etienne, *Lire le dix-huitième siècle*, 1994, pp. 139-172.

² Dans le cas de *La Franc-Maçonne ou Révélations des mystères des Francs-Maçons*, il s'agit au contraire d'une apologie de l'ordre, preuve que détracteurs et défenseurs de l'Art Royal recourent au même procédé de la divulgation féminine. Le récit se conclut ainsi : « Cet écrit, ou plutôt cette histoire, bien loin de lui causer le moindre ressentiment [à son mari], va servir au contraire à serrer le double nœud qui nous lie : 'Les francs-maçons m'ont fait leur sœur/ Il est temps que je sois leur mère/ Et qu'un récit plein de candeur/ Leur fasse naître plus d'un frère » [*Ibid.*, p. 172].

³ Elle signe les premières constitutions de la Grande Loge d'Irlande. Voir Association 5997, *Le franc-maçon en habit de Lumière. Esprit & matière*, catalogue de l'exposition du château de Tours, 2002, p. 247, Illustration 07.9.

⁴ alors appelée Mazarin ou Rethel-Mazarin, dont Honoré IV Grimaldi est duc. Il a épousé Louise d'Aumont, dernière duchesse de Mazarin.

Olympique¹, accepte d'être le protecteur de la loge la *Bonne Union*, fondée en 1784² à l'initiative de nobles ardennais, officiers comme lui de la maison militaire du roi. La composition et la fondation de la loge sont caractéristiques du modèle de sociabilité maçonnique aristocratique. Le protecteur lui fait attribuer dans son château de Rethel « une pièce assez grande pour y tenir ses assemblées »³. Les francs-maçons procèdent à d'importants aménagements intérieurs⁴, afin de disposer d'un temple digne de leur loge et de leur protecteur. A l'été 1787, ils se plaignent à Honoré IV du régisseur du château, Payot, qu'ils accusent d'avoir bouleversé leur temple. Le malentendu éclate alors, puisque le prince et protecteur répond vertement à ses frères : « mon intention n'ayant jamais été qu'on disposât d'aucun de mes meubles destinés à me loger, et voulant qu'ils soient toujours libres et en état de me recevoir à toute heure ». On touche ici aux limites de l'hospitalité et de la cohabitation entre vie maçonnique et vie domestique.

Malgré ces inconvénients, la Maçonnerie de société s'épanouit sans conteste dans la sphère domestique et privée⁵. Il faut ici rappeler le témoignage du physicien et *antiquary* William Stukeley qui crée une loge dans le Lincolnshire -où il se retire en

¹ Archives du Palais de Monaco, C 419, reçu de la cotisation du prince de Monaco à la Société Olympique pour 1786. Je remercie chaleureusement M. Pierre Guillaume de m'avoir communiqué cette référence ainsi que celle du dossier de la loge la *Bonne Union* de Rethel : C 437.

² Et officiellement constituée par le Grand Orient de France le 19 janvier 1786.

³ Archives du Palais de Monaco, C 437, folio 47.

⁴ Archives du Palais de Monaco, C 437, folios 19-20, 26 ; 81-83, 89.

⁵ A Bordeaux, le frère Etienne François Charles Jaucen de Poissac, conseiller au Parlement, originaire de Tulle dont il présida le Présidial en 1755 et anima la loge l'*Intime Fraternité*, fait d'ailleurs bénir son hôtel particulier, sur les allées d'Albret, en mars 1778, par le curé de Saint-Christoly, fils de franc-maçon, en présence de l'abbé de La Boissière, dont Poissac est le parrain en Maçonnerie. L'hôtel abrite les tenues de l'*Harmonie*. Voir Johel Coutura, *Les francs-maçons de Bordeaux au 18^e siècle*, op. cit., pp. 134-135 et Michel Figeac, *Destins de la noblesse bordelaise (1770-1830)*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1996, tome I, p. 280. A Tulle, Jaucen fut également prieur des Pénitents bleus : Loge *L'Intime Fraternité*, *Histoire d'une loge maçonnique. L'Intime Fraternité, Tulle, 1787-1987*, Tulle, 1987, 255 p.

1726- et élève dans son jardin un temple druidique où il invite ses frères : « Nous avons créé une petite loge de maçons, bien réglée [...] Nous avons pris l'habitude d'organiser tous les mois une réunion de société pour danser avec le beau sexe, et une réunion hebdomadaire, pour discuter entre hommes de condition »¹.

L'importance des jardins particuliers est méconnue. En réalité, la Franc-maçonnerie investit l'espace du jardin, comme un espace serein de conversation, de « société », où l'on peut parler entre pairs, entre frères et sœurs, de sujets maçonniques et profanes, sans devoir se plier aux interdits rigoureux qui règlent les échanges dans le sanctuaire. Le jardin est un espace fraternel, mais ouvert sur la société. On se souvient de l'attirance des francs-maçons pour les jardins des nobles jeux de l'arc, mais l'on peut mettre en évidence d'autres indices et témoignages, qu'une recherche approfondie sur le jardin -privé et public- comme espace de sociabilité pourra compléter, recouper et exploiter. Au château de Troissereux près de Beauvais, Corberon fait aménager un « jardin maçonnique » inspiré de Bernard Palissy où il accueille ses visiteurs². C'est en Saxe et à Pétersbourg, où il aime à s'y promener en compagnie de Heyking et de Brühl, que le diplomate français les a découverts et appréciés³. Le Substitut général du Grand Maître comte de Clermont, Augustin Chaillon de Jonville, l'a précédé, en faisant aménager un jardin symbolique dans le parc du château de Jonville⁴ où il accueille le roi de Danemark Christian VII en octobre 1768 pendant son séjour en France⁵. *Le Sommier de la vente des Biens*

¹ Steven C. Bullock, *Revolutionary Brotherhood. Freemasonry and the transformation of the American Social Order, 1730-1840*, The University of North Carolina Press, Chapel Hill, 1996, p. 9.

² Je remercie M. et M^{me} Tranié, actuels propriétaires, de m'avoir ouvert les portes du château de Troissereux, ainsi que Franck Rolland.

³ Médiathèque municipale Ceccano d'Avignon, mss 3054, *Journal* de Marie-Daniel Bourrée de Corberon, 24 juillet 1775.

⁴ Situé à Saint-Fargeau-Ponthierry dans l'actuel département de Seine-et-Marne.

⁵ Bibliothèque de l'École nationale des mines, manuscrit 15, notes du chimiste et minéralogiste Antoine Monnet. Informations communiquées par Michel Jonville, auteur de *Généalogie*

nationaux de la ville de Paris indique la vente d'un « jardin de l'Amitié », rue des Petites-Ecuries, section Poissonnière, appartenant aux francs-maçons¹, tandis qu'à Montpellier, Jean-Jacques Régis de Cambacérès cotise pour l'entretien du « jardin des francs-maçons » à hauteur de 5 livres par an². Initié à l'*Ancienne et la Réunion des Elus* en 1779, il appartient depuis 1782 au Cercle de la Grande Loge créé par la *Vraie Humanité* : « Les motifs de cette association étant de réunir des amis d'une convenance réciproque, de leur procurer l'amusement des jeux permis, et l'agrément de la lecture des nouveautés intéressantes [...] Le nombre total des associés est fixé irrévocablement à cinquante »³. Le jardin montpelliérain s'inscrit donc dans une offre de sociabilité maçonnique élargie⁴.

Avec le jardin privé, l'hospitalité domestique, l'espace maçonnique apparaît sous un jour nouveau. Il ne se limite pas à l'espace sacré, au sanctuaire replié sur lui-même. Multipolaire et modulable, il est ouvert sur la vie de société, ce que confirme l'enjeu majeur des agapes. En effet, les agapes célèbrent l'affection, l'amour fraternel, c'est le sens précis du mot grec *agapé*. Elles ne se réduisent pas au banquet copieusement arrosé que prennent pour cible les écrits de divulgation. D'ailleurs, les travaux maçonniques se poursuivent en tenue de table, en « salle humide », avec un rituel spécifique. Mais les francs-maçons aspirent à sortir les agapes de l'espace contraignant et réglé des travaux de l'Art Royal, pour pouvoir cultiver plus librement et

Chaillon de Jonville (Guyenne- Ile de France), Paris, chez l'auteur, 1995, 126 p. Par la suite, un monument funéraire sera élevé à proximité en la mémoire de François Joseph Guichard, membre de l'*Heureuse Réunion* de Paris.

¹ Sans plus de précision. Voir Hippolyte Monin, Lucien Lazard, *Sommier des biens nationaux de la ville de Paris conservé aux Archives de la Seine*, Publications relatives à la Révolution française, Paris, 1920, pp. 443-444.

² Information communiquée par Laurence Chatel de Brancion qui a inventorié les papiers maçonniques Cambacérès acquis par une fondation japonaise.

³ Cité par Pierre-François Pinaud, *Cambacérès, le Premier Surveillant de la Franc-maçonnerie impériale*, Paris, EDIMAF, 1998, pp. 31-32.

⁴ Au XIX^e siècle, il sera souvent compété ou remplacé par une salle de billard.

joyeusement le plaisir d'être ensemble sans pour autant renoncer à leur caractère fraternel. C'est notamment ce que souhaite la loge rémoise la *Triple Union* lorsqu'elle commente point par point les *Statuts généraux* de 1755 dans une lettre adressée à la Grande Loge¹ :

Article XXXII : Il est expressément recommandé au Maître de faire observer un profond silence pendant la Loge de Table, de punir les contrevenants, la première fois par un exercice sans honneur, pour la seconde fois à l'amende pécuniaire de trois livres, et la troisième fois le Maître fermera la loge, se retirera du Banquet ainsi que tous les officiers. Rien n'imitant mieux la Tour de Babel, qu'une loge mal gouvernée ou des Frères qui n'obéissent pas.

-Ce à quoi la *Triple Union*, rétorque, non sans bon sens- : Dans les loges de province peu nombreuses –mais pas seulement-, le Silence rigoureux à table est-il absolument commandé ? Nous ne l'observons tel quel que quand le maître parle ou interroge sur le Catéchisme, ou autrement on converse amicalement. Et quand on tombe en quelque faute, on s'intente de légers procès qui contribuent beaucoup à l'agrément des banquets. Les frères en silence continuel s'ennuieraient à coup sûr et se dégoûteraient –ce dont témoigne le *Journal* du marquis de Bombelles²-.

¹ Bibliothèque nationale de France, Cabinet des manuscrits, FM, FM² 364, dossier la *Triple Union* de Reims, Observations de la *Triple Union* sur les *Statuts et règlements généraux* de 1755.

² Le marquis de Bombelles dont le zèle maçonnique n'a à coup sûr rien de comparable avec celui de Corberon, est alors en poste à Ratisbonne : « Le 3 février [1782]. Après avoir travaillé une partie de la journée à mettre diverses affaires en règle avant mon départ pour Munich, j'ai passé la soirée en loge, où nous avons reçu le comte de Waldstein. Quoique je sois initié au grade de maître, il s'en faut beaucoup que j'aie le zèle de la maçonnerie. Je n'ai pas voulu me refuser au désir qu'avait la jeunesse de me voir au milieu d'elle. Notre vénérable était M. de Roqueville le plus plat, le plus ennuyeux des chrétiens. Les épreuves du comte de Waldstein n'ont point été pénibles ; il s'en est fort bien tiré. Le comte de Sérent lui a fait, en qualité d'orateur, un discours écrit et rendu avec toute la grâce imaginable. Le banquet, à la suite de la loge, pouvait être agréable, mais les ridicules exigences de notre vénérable en ont fait une école d'ennui. Ces assemblées n'ont point de milieu : ou elles sont très intéressantes par les personnes qui les président, ou elles sont d'une insipidité insupportable ; ce qui achevait de faire de la nôtre tout ce qu'il y a de pis, c'est que le souper était infernal. Je regretterai longtemps les cinq heures du temps que cette loge m'a prises » [marquis de Bombelles (1744-1822), *Journal* publié sous les auspices de son arrière-petit-fils Georges, comte Clam Martinic, texte établi, présenté et annoté par Jean Grassion et Frans Durif, Genève, Librairie Droz, 1978, tome I, p. 101].

La loge comme société d'amis choisis unis par le lien de l'initiation partagée est un espace de commensalité. C'est pourquoi à côté des banquets d'obligation et de réception –souvent pris en charge par les nouveaux membres-, les ateliers organisent des ambigus –c'est-à-dire des buffets froids- comme à *Saint-Jean d'Ecosse* de Marseille, des piques-niques à l'*Union* écossaise de Berlin ou des croustillades à *Amitié et Fraternité* de Dunkerque¹. Heyking se souvient avec émotion d'un souper de cent couverts organisé par les *Trois Globes*, orient de Berlin². Quant à Bertin du Rocheret, il fournit en vin de Champagne les loges parisiennes en vue à l'époque des *Ducs sous l'acacia*, en même temps qu'il commande une escadre de l'Ordre de la Félicité à Ay près d'Épernay en 1746³, où il possède un pressoir.

En outre, faire des agapes et de la salle des banquets un temps et espace de transition entre la fin des travaux de loge et le retour à la vie profane, permet de convier les femmes à se joindre aux frères en contournant les réticences des maçons hostiles à toute intrusion féminine dans le temple. A Salins, en Franche-Comté, lors de l'installation de la loge d'adoption l'*Union parfaite* le 15 mai 1777 –à laquelle participe Choderlos de Laclos qui écrira bientôt *Les Liaisons dangereuses*-, Hennezel orateur de la loge *Henri IV* du régiment de Toul-Artillerie ne cache pas sa satisfaction : « Ainsi mes frères jouissons sans trouble d'une société vive et enjouée, qu'une gaîté douce

¹ Il faut également penser aux luxueux services de faïence maçonnique –vaisselles, flacons et soupières- que les loges ou les frères fortunés comme le marquis de Villeneuve, baron des États du Languedoc, font fabriquer : voir notamment *Franc-maçonnerie et faïences*, catalogue de l'exposition de Nevers, Palais ducal, 2000, 213 p.

² Varsovie, Bibliothèque universitaire, BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]*..., tome II, 1^{er} partie, chapitre VIII, n. p.

³ De même, en Basse-Normandie, les Séran de Saint-Loup qui associent dès les années 1740 l'Art Royal à une vie de société et mondaine active, appartiennent à l'ordre de la Félicité : Caen, archives privées du Bâtonnier Jean-Claude-Delauney, papiers Séran de Saint-Loup, lettre de Mlle du Clariel, 6 août 1747.

une plaisanterie fine viennent embellir nos banquets que les fleurs les plus belles réjouissent nos sens, craignons seulement que leurs parfums trop savourés ne produisent l'ivresse »¹. Charles-Guillaume d'Usies de Byans, ancien lieutenant des Maréchaux de France, Vénérable par intérim de l'*Union Parfaite*, est lui peu favorable à la présence de femmes en loge, mais il se réjouit de leur présence en « salle humide », où sont organisés les banquets :

Ce que nous vous cachons ne pourrait que vous ennuyer ; peu analogue à vos goûts, à vos affections, vous n'y trouveriez nul intérêt, il exciterait peut-être des sensations fâcheuses ou trop fortes sur vos nerfs délicats [...] Venez souvent, très chères sœurs, faire disparaître par vos charmes, ce que nos mystères peuvent avoir de trop austère. Faites l'ornement de nos banquets, nous implorons aujourd'hui votre secours pour le rendre agréable à des frères qui nous sont infiniment chers, et que nous désirons engager à nous faire souvent la faveur de nous visiter².

Si les agapes montrent la capacité de la Maçonnerie de société à s'affranchir des limites du temple, les fêtes au succès desquelles elles contribuent, font l'objet d'une *publicité* volontaire. La Maçonnerie de société construit et gère son image publique. Expert en gastronomie –il fait venir à Saint-Pétersbourg du vin de Lunel pour accompagner les huîtres du golfe de Finlande dont il régale ses invités-, acteur et observateur méticuleux d'une vie de société particulièrement riche qu'il décrit avec gourmandise à son oncle Samuel Formey, secrétaire de l'Académie des sciences de

¹ Bibliothèque nationale de France, Cabinet des manuscrits, FM, FM² 412, *Extrait du Livre d'architecture de la loge Saint-Jean sous le titre distinctif de l'Union Parfaite à l'orient de Salins*, discours du frère Hennezel, cité par Gilles Gudin de Vallerin, « Installation par Choderlos de Laclos d'une loge d'adoption à Salins (Jura) en 1777 », dans *Mémoires de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands*, 1991, p. 132.

² *Ibid.*, pp. 133-134.

Berlin, Johann Albrecht Euler en est le témoin. Profane, Formey n'est pas invité à la fête ; en revanche, il assiste au spectacle que Melissino offre à sa loge et au public.

Saint-Pétersbourg, 24 juillet/5 août 1775

Nous eûmes [le 19 juillet] à souper les Professeurs Krafft, Guldenstadt, Georgi¹ et ma sœur. Après ce souper, c'est-à-dire à 10 heures, nous fûmes encore en deux carrosses, M. Guldenstadt ma femme et moi dans l'un, Mrs. Kraft et Georgi dans l'autre. Tout droit à Caminoi Ostrovo, où les francs-maçons donnèrent la plus belle fête du monde. Le général Melissino de l'artillerie comme Grand Maître de la loge étant à la tête. Il y avait grand souper et bal en masque dont nous ne fûmes pas n'ayant pas été invités. Mais nous nous fîmes donner une bonne place pour voir un feu d'artifice des plus goûteux et très magnifique, qui dura depuis 11 heures et demi jusqu'à minuit et demi ; de sorte que cette fois-ci nous ne revînmes au logis qu'encore vers deux heures².

A Londres, le *Freemason's magazine* recherche clairement une audience qui déborde la sphère maçonnique. La rédaction se veut notamment attentive au public féminin auquel elle destine tout particulièrement de copieux articles consacrés à la mode et aux artistes en vue³. La vie du monde et des spectacles fait l'objet de comptes-rendus réguliers, auxquels sont associés ceux des fêtes de l'ordre que des correspondants ont fait parvenir à la rédaction. Le souhait d'intégrer les festivités maçonniques à la vie de société est manifeste. Il s'inscrit dans l'aspiration de la

¹ ses collègues au corps des cadets dont Euler est directeur des études.

² Berlin, Staatsbibliothek zu Berlin, Preußischer Kulturbesitz, Handschriftenabteilung, Nachlaß Formey, lettre à Samuel Formey du 24 juillet/5 août 1775.

³ « Nor will the Ladies in this particular be forgotten—a portion of every succeeding number will be offered to their peculiar attention ; and care will be taken that no subject of an improper tendency shall ever disgrace those volumes which it will be the unremitting endeavours of the proprietors to render worthy of a place in the well-chosen library of genuine taste, in all its elegant varieties : where, without a fear, the owner may admit a wife, a sister, or a daughter, assured that female delicacy will in its amusement find instruction ». *Freemasons' Magazine, a general and complete library, printed and published by J. W. Bunney, N° 7 Newcastle-street, Strand, and sold by all the Booksellers in Town and the country, August 1793, p. 3*

Grande Loge depuis le début des années 1720 puis à partir de 1751 des deux Grandes Loges –Anciens et Modernes- à être reconnues d'utilité publique¹ et partie intégrante de l'*Establishment*.

Masonic Intelligence

Tuesday the 4th of June [1793]

On Tuesday the 4th a grand procession took at Stratford-upon-Avon, in consequence of the dedication of the Shakespeare lodge of Masons in that town, which was most respectably attended by the different lodges : indeed never since the celebration of the Jubilee has there been such a numerous and elegant assemblage of people ; the ladies in particular seeming to vie with each other, who should bet express their respect on the occasion. The whole of the business was conducted in such a manner, as reflected the greatest credit on the respective Brethren who superintended the order of procession. The thanks of the county is justly due to Mr. James Timmins, the Deputy Provincial Grand Master, for the very able and elegant manner in which he delivered the lectures ; and the uniform and orderly behaviour of the Brethren gave the most entire satisfaction to an admiring and delighted populace.

On the 5th a Free Ball was given, which for Beauty and Brilliancy, far surpassed any thing of the kind ever remembered at Stratford. Every Brother appeared in his apron, and the Grand Provincial officers and the masters and officers of the different lodges wore their sashes and jewels. One Brother wore a suit of Buttons with Masonic Emblems, etc. elegantly set, which cost upwards of ten guineas, and many wore aprons worth from five to ten pounds each².

En Suède, le duc Charles de Sudermanie, frère du roi Gustave III et futur Charles XIII, Grand Maître des francs-maçons depuis 1780 et *vicarius Salomonis* du Grand chapitre illuminé de Stockholm depuis 1777, préside de magnifiques fêtes sur

¹ Le journal publie un long article avec plan détaillé et élévation de la Royal Cumberland Freemason's School, dont la duchesse de Cumberland, épouse du Grand Maître, est marraine, afin de mettre en valeur la bienfaisance maçonnique –l'institution accueille des orphelins- et de lever des fonds : *Freemasons' Magazine...*, August 1793, pp. 238-245.

² *Ibid.*, p. 68.

l'île de Riddarholmen, siège de l'ordre maçonnique, à Ekolsund, au château de Rosersberg, ou encore à Drottningholm. Des tournois sont organisés où s'affrontent des chevaliers en armure, en présence du roi et de la cour. En 1785, la fête a pour thème la « Conquête de la Forêt enchantée », avec en arrière-plan la libération de Jérusalem, très présente dans la mythologie des hauts grades templiers. Le duc lui-même y participe en armure¹. Des gravures et des comptes-rendus immortalisent ces rencontres qui précèdent les assemblées du chapitre templier réservées au membres de l'ordre. Un banquet de plusieurs centaines de couverts et un feu d'artifice concluent la fête. Le duc Charles associe clairement ses ambitions maçonniques -prendre le contrôle de la Stricte Observance Templière en Europe- aux intérêts stratégiques suédois dans l'aire baltique². Les offensives du rite suédois en Prusse et en Russie inquiètent d'ailleurs Frédéric II et Catherine II. Les fêtes que le Grand Maître organise, témoignent non seulement de sa passion pour la chevalerie et les templiers, qu'il partage avec son frère Gustave, mais célèbrent aussi publiquement la puissance d'une Maçonnerie royale, résolument chrétienne et chevaleresque. Devenu roi, le Grand Maître fonde même en 1811 l'ordre de Charles XIII, limité à 30 chevaliers (vingt-sept laïcs et trois ecclésiastiques) parvenus au 10^e grade du rite suédois. La publicité des fêtes maçonniques recouvre donc des formes et des enjeux multiples, empêchant toute généralisation ou modélisation abusive.

Le théâtre et le concert amateur dont on connaît le succès au XVIII^e siècle confirment la capacité de la Maçonnerie de société à prendre en charge l'ensemble de la demande sociable et à s'épanouir dans le « monde ». Revenons au *Journal de Corberon*. On se souvient que le marquis de La Salle interroge le jeune diplomate sur

¹ Elle est depuis 1988 exposée au musée de l'ordre maçonnique suédois à Stockholm. Voir Tom C. Bergroth, « Le rêve chevaleresque secret de la Franc-maçonnerie », dans *Renaissance traditionnelle*, n° 120, octobre 1999, pp. 278-282.

² Voir « Expansion maçonnique et relations internationales : le modèle suédois », dans Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Europe des francs-maçons...*, *op. cit.*, pp. 48-60.

son catéchisme maçonnique dans l'appartement des dames Benoît et lui tire les cartes. Mais il est également auteur de pièces de théâtre. Le 8 février 1775, il apporte le texte d'une petite pièce¹ que la société réunie chez Madame Benoît décide de monter et de jouer en loge². Marie-Daniel Bourrée de Corberon, son frère aîné, Pierre Philibert marquis de Corberon³, musicien talentueux, et son épouse Anne-Marie, nièce du banquier de la Cour et fermier général Jean-Joseph de Laborde, participent aussi à la société qu'accueille M. de Magnanville, garde du Trésor royal, au château de La Chevrette⁴. Son théâtre de société bénéficie alors d'une excellente réputation⁵. Les amateurs y jouent plusieurs pièces du chevalier de Chastellux, notamment les *Amants portugais*, comédie en un acte, les *Prétentions*, comédie en trois actes une imitation libre de *Roméo et Juliette*⁶.

¹ Elle ne figure pas dans l'utile base de données de David Trott (Université de Toronto), Dominique Quéro (Université de Paris IV-Sorbonne) et Marie-Emmanuelle Planol-Diéval sur les théâtres de société au XVIII^e siècle : www.chass.utoronto.ca/~trott/societe/societe.htm. En revanche, Madame Benoît est donnée comme l'auteur de *La Supercherie réciproque*, comédie en deux actes, en prose de 1768, ainsi que du *Triomphe de la probité*, 1768, la même année.

² Médiathèque Ceccano, Avignon, mss 3054, *Journal de Corberon*, 8 février 1775.

³ Aide-major aux Gardes françaises.

⁴ Propriété de Madame d'Épinay, le château a été auparavant loué à d'Holbach et au frère Tavernier de Boullongne de Préninville. Les fêtes qu'y donna Madame d'Épinay sont célèbres par la description qu'en fait Diderot en 1760. En s'installant à La Chevrette, les Savalette renouent avec les fêtes célèbres qu'ils donnaient sur leur terre de Magnanville.

⁵ « *L'Observateur anglais* s'étonne du nombre des spectateurs et de la magnificence des assemblées, lorsqu'on donne la comédie chez Savalette à La Chevrette. 'Les actrices sont pour la plupart des femmes de qualité, douées du talent le plus exquis' » : Yves Durand, *Finance et mécénat. Les fermiers généraux au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 257.

⁶ « Je te préviens -écrit Savalette de Langes à son cousin Dupleix du Perles en 1772- que mercredi nous jouerons Roméo et Juliette à La Chevrette, et tu ferais une action honnête d'être du petit voyage impromptu que nous allons faire à La Chevrette pour cela » : cité par Robert Chabot « Une correspondance inédite (1771-1792) entre Savalette de Langes et son cousin Dupleix du Perles », dans *Chroniques d'histoire maçonnique* n° 49, 1998, p. 18. Voir également Yves Durand, *Les fermiers généraux au XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 1971, pp. 545-546.

Il faut souligner les liens qui attachent ce théâtre et la société qui s'y réunit avec la loge des *Amis Réunis*, célèbre pour son orchestre composé d'amateurs et de musiciens professionnels, ses pièces de théâtre, sa volonté affichée de se constituer « en club ou en français coterie », et de réunir aussi bien les grands noms de la finance –c'est la loge dite des fermiers généraux- des arts et de l'aristocratie européenne. Charles-Pierre Savalette de Magnanville n'est autre que le père de Savalette de Langes¹, déjà rencontré, fondateur des *Amis Réunis* et du régime de Philalèthes. A La Chevrette, d'autres membres de la famille et des *Amis Réunis* donnent des concerts et jouent la comédie, notamment Pierre François Denis Dupleix du Perles et Guillaume Joseph Dupleix de Bacquencourt, beau-frère d'Anne-Marie Bourrée de Corberon. Savalette de Langes distribue les rôles. Lui, que l'on ne présente traditionnellement que comme chef d'un régime maçonnique d'envergure européenne, les Philalèthes, participe activement à la vie de société² :

Hornoy le 12 septembre 1772

Eh bien paresseux [...]

¹ « Magnanville, Boinvilliers et Auffreville avaient chacune leur château et la plupart des seigneuries comportaient haute, moyenne et basse justice. Charles-Pierre Savalette, maître des requêtes honoraire et garde du Trésor royal, fils de Charles, revendit l'ensemble en mars 1767 à Philippe-Guillaume Tavernier de Boullongne de Préninville, fermier général, dont le fils, également fermier général, vendra à son tour le domaine en mai 1791, pour 1 200 000 livres. Charles Savalette avait fait entièrement reconstruire le château de Magnanville de 1750 à 1753, où il dépensa plus de six millions de livres. Les fêtes qu'on y donna firent connaître largement la magnificence des fermiers généraux » : Yves Durand, *Finance et mécénat. Les fermiers généraux au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 79.

² Lors d'une tenue d'adoption où Corberon échange un billet avec Josuel Benoît, Savalette de Langes se prête au jeu et indique à Corberon le « nom de société » de Josuel : Pompon [Médiathèque Ceccano, Avignon, mss 3054, *Journal de Corberon*, 5 février 1775].

J'ai cinq à six rôles à te proposer –écrit Savalette de Langes à son cousin Dupleix du Perles-, et des projets de plus vaste étendue à te communiquer, mais, ma fois, pour ce soir je n'ai pas le temps. Mais voici les rôles que je suis chargé de te proposer. Mande-moi promptement si naturellement tu acceptes :

Le jour de la fête : Le médecin malgré lui. Lucas paysan mari de la nourrice
Dans la parodie de la reine de Golconde, Usbekh, confident premier ministre de la reine

Pour les autres jours : dans le légataire universel, le rôle de Géronte, le légataire ; dans Nadine, Blaise ou à choisir marin ; dans le Joueur, Doranthe, l'oncle du joueur (rôle de complaisance) ; dans les fausses infidélités, Mondor ou à ton refus je le jouerai, tu en es le maître.

Tu vois que tu n'es pas mal partagé. J'attends ta réponse pour arrêter définitivement la liste des rôles. Nous jouerons vraisemblablement pendant une semaine et sûrement tu t'y amuseras, car tout ceux qui composent la troupe t'aiment et te désirent beaucoup. Dumaisniel est très libre à présent et nous pratique toujours dans le cantori. Aussi nous musiquerons. Crois moi, mon ami, laisse ta maîtresse et tes amis de Paris et reviens dans le pays, où tu trouveras des gens qui t'aiment et te désirent et surtout un bon et sincère ami qui t'aime de tout son cœur et t'embrasse de même [...]

Tu trouveras rue Saint-Jacques au Temple du Goût, chez la Veuve Duchesne, les exemplaires en fascicule. Je t'enverrai bientôt le rôle d'Usbekh¹.

Dupleix de Bacquencourt allié à la belle-sœur de Corberon apparaît quant à lui dès les premières pages du *Journal* de notre diplomate :

Le 7 [janvier 1775]

Mon frère et ma sœur m'ont mené au concert de Mme de Bacquencourt, dont le mari a chanté le duo de *Sylvair*² : Dans le sein d'un père etc. avec Géliole ; j'en ai été on ne peut moins satisfait, malgré l'enchantement de l'abbé de Lane ; ce qui me donne mince idée de son goût. Madame Brion nous a amplement dédommagés en jouant sur

¹ Archives départementales des Yvelines, E 905, lettre du 12 septembre 1772 publiée par Robert Chabot, « Une correspondance inédite (1771-1792)... », art. cit., pp. 18-19.

² Comédie en un acte, en vers, mêlé d'ariettes, paroles de Marmontel et musique de Grétry, première représentation aux Italiens le 19 février 1770.

le clavecin différents morceaux de sa composition, accompagnée de Pagin violon très agréable¹.

Le 22 [janvier 1775]

J'ai arrêté rue neuve Saint-Eustache pour voir un instant Mesdames Benoît, elles m'ont bien rappelé le bal du 29 en loge, et je dois les aller voir après demain de bonne heure dans l'après-dîner. Arrivé chez les Nogué –la belle-sœur de Marie-Daniel Bourrée de Corberon, Anne-Marie, est née de Laborde de Nogué-, j'y ai trouvé un monde énorme ; j'y ai remarqué la petite Sophie qui m'a fort bien accueilli, avec cet air de folie de vivacité que j'aime beaucoup. Le concert s'est passé à l'ordinaire, c'est-à-dire des prétentions de la part du Bacquencourt et des petites, comme une petite satisfaction dont l'intendante a joui à l'occasion d'un duo que nous avons manqué ma belle-sœur et moi à cause de la différence.

Chaque été, alors que s'effectue la migration mondaine vers la campagne, et que les *Amis Réunis* interrompent leurs travaux parisiens, La Chevrette accueille les membres de la loge et ses visiteurs de marque. On le voit, ces jeux de société ne sont pas sans enjeux : des réputations se créent ou s'écornent ; on s'expose au persiflage. Cette société que Corberon souffre de devoir quitter, il l'a retrouvée à son retour de Russie puisqu'il s'affilie avec son frère aîné à la Société Olympique² -à laquelle appartient également l'hôte de La Chevrette, Savalette de Magnanville- qui a pris ses quartiers dans un appartement du Palais-Royal loué 4 000 livres par an en 1784 par le fermier général Etienne Marin de La Haye³ au duc d'Orléans, Grand Maître⁴. L'établissement au Palais-Royal témoigne clairement d'un double tropisme : mondain

¹ Médiathèque Ceccano, Avignon, mss 3054, *Journal de Corberon*, 7 janvier 1775.

² Jean-Luc Quoy-Bodin, « L'orchestre de la Société Olympique en 1786 », dans *Revue de musicologie*, 1984, n°1, pp. 95-107. Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Autre et le Frère...*, op. cit., « Une réussite exceptionnelle : la Société Olympique », pp. 461-469.

³ Célèbre collectionneur et amateur. Son épouse tient salon.

⁴ Archives nationales, Minutier central des notaires parisiens, Etude CXIII, 552, bail de la *Société Olympique*, 07 septembre 1784.

et privé. La Maçonnerie aristocratique se dote avec la Société Olympique d'une vitrine profane dont le but déclaré est de prendre le relais du concert des Amateurs¹. On a d'ailleurs sans doute pas assez remarqué que Joseph-Louis de Ponte, comte d'Albaret, « acteur, homme de lettres et Lanturelu » (Jacqueline Hellegouarc'h), mais aussi à la tête d'un des plus célèbres concerts parisiens, apparaît sur le tableau de 1788 de la Société Olympique². Elle choisit de s'implanter sur le devant de la scène mondaine. Lors du renouvellement du bail le 30 novembre 1788³, les signataires mandatés par la Société Olympique ne sont autres que Charles-Pierre-Paul Savalette de Langes, Jean-Baptiste Taillepie de Bondy, receveur général des finances et pilier des *Amis Réunis*, le fermier général de La Haye, Claude François Marie Rigoley, comte d'Ogny, intendant général des Postes, Charles-Simon Millet, baron de Bressoles, receveur général des finances –de la société de la marquise Anne Flore de Bréhant née Millet⁴ que fréquentait assidûment Corberon en 1775 au point d'envisager le mariage avec la « petite Bressoles », Antoinette Louise- et Philibert Pierre Catherine Bourrée, marquis de Corberon. La Maçonnerie de société continue donc simultanément d'investir la sphère privée et d'apprécier l'hospitalité des hôtels particuliers et des châteaux où elle cultive les plaisirs des « amis réunis ». Elle s'épanouit également dans le cercle familial, alors que Jürgen Habermas estime que le cercle familial est une caractéristique de la sociabilité bourgeoise. Marie-Daniel travaille la pierre brute, joue du violon et la comédie avec son frère et sa belle-sœur. De même, le dernier fils du Président de Corberon, Théodore Aimé, né en 1756, conseiller au Parlement de Paris, fait représenter en 1785 dans son hôtel une pièce de

¹ Disparu en 1780.

² Voir la liste publiée par Pierre Chevallier, « Nouvelles Lumières sur la Société Olympique », dans *Dix-huitième siècle*, n° 19, 1987, p. 142.

³ *Ibid.*, p. 136. En revanche le bail de 1784 n'est pas connu de Pierre Chevallier.

⁴ qui en 1775, on s'en souvient, n'entretenait aucune relation avec la Franc-maçonnerie à la différence de la société des dames Benoît.

sa création, *La Vérité dans le vin*¹, et représente au Grand Orient la loge toulousaine la *Vérité reconnue*², « de loin la plus exclusive des loges de la ville » selon Michel Taillefer³, dont son beau-frère, Henri Bernard Catherine de Sapte⁴, président au Parlement de Toulouse, membre de l'Académie des Jeux Floraux, est officier. Madame de Sapte, née Catherine Marguerite Bourrée de Corberon n'est autre que la Grande Maîtresse de la loge d'adoption toulousaine de la *Parfaite Amitié*⁵.

¹ Voir http://www.chass.utoronto.ca/~trott/sodete/soc_C.htm

² Michel Taillefer, *La Franc-maçonnerie toulousaine sous l'Ancien Régime et la Révolution 1741-1799*, *op. cit.*, p. 195 note 41.

³ *Ibid.*, p. 133.

⁴ Il est exécuté le 26 prairial an II, deux mois après son beau-père qui s'était réfugié à Toulouse auprès de lui. Philibert Pierre marquis de Corberon est exécuté à Paris le 29 floréal an II.

⁵ Sur Madame de Sapte, voir Michel Taillefer, *La Franc-maçonnerie toulousaine sous l'Ancien Régime et la Révolution 1741-1799*, *op. cit.*, p. 62.

Chapitre IV

Franc-maçonnerie et histoire interculturelle : les enseignements du laboratoire saxon

S'ils étudient avec précision la participation des francs-maçons à l'éclosion et la maturation de « l'espace public », les historiens de la sociabilité en délaissent souvent et paradoxalement les enjeux spatiaux¹. La question est pourtant essentielle car le projet maçonnique consiste précisément en la construction d'un espace harmonieux, lieu d'échange et de communication réglés, le sanctuaire de la loge, mais aussi le cosmos maçonnique, la République universelle des francs-maçons, identifiée à l'Europe et à ses prolongements coloniaux². Nous voudrions l'aborder ici à la lumière du dossier saxon. En raison du succès même de l'ordre et de son extension géographique -les trois cents loges allemandes comptent environ 18 000 membres au

¹ Ce qui rend a contrario d'autant plus stimulante la recherche impulsée par Daniel Roche sur la « culture de la mobilité », et le séminaire d'Henriette Asséo à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales sur le « Principe de circulation » -dossier à paraître dans la *Revue de Synthèse : Circulation et cosmopolitisme en Europe*, dirigé par Henriette Asséo, juin-décembre 2002, n°3-4, avec un article introductif de Daniel Roche : « Voyages, mobilités, Lumières ».

² Considérant l'existence d'un commerce de société avec ses transactions, ses fluctuations conjoncturelles, le jeu de l'offre et de la demande, l'impact de la concurrence et de la mode, comme des clés pertinentes pour la compréhension de la construction et de l'intégration de l'espace maçonnique européen au XVIII^e siècle, notre réflexion doit également beaucoup à la préparation des journées d'étude organisées par Christine Lebeau à l'Université Marc-Bloch de Strasbourg les 30 et 31 mars 2001 sur *La construction de l'espace impérial. Dynamiques spatiales, dynamiques d'Empire*, et à la lecture du dossier « Les territoires de l'économie, XV^e-XIX^e siècles » coordonné par Philippe Minard, dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 48 – 2/3, avril-septembre 2001.

milieu des années 1780, les francs-maçons ont dû très tôt réfléchir à l'espace et à ses enjeux : Comment l'appréhender et le représenter alors même qu'il s'épanouit dans l'Allemagne profane mais relève d'une autre sphère, celle du sacré, de l'initiation partagée ? Comment y circuler librement et se faire reconnaître de ses frères ? Quels protocoles de reconnaissance communs adopter ? Comment intégrer à la fois la mosaïque territoriale de l'Allemagne et l'existence d'un espace germanique qui la transcende ? Sur quelle base, dans ces conditions, mettre sur pied les instances de contrôle et les procédures d'apaisement ? Comment articuler le territoire identifié de la micro-société qu'est la loge et l'univers en expansion qu'est le cosmos maçonnique ?

La mise au point d'une stratégie réticulaire et sociale constitue une première réponse à ses enjeux. Les francs-maçons ont ouvert à partir de la fin des années 1730, sans aucune planification préalable ni stratégie coordonnée, comme on l'a vu avec le frère Stürtz, un immense chantier : la couverture et le maillage de l'espace germanique par des réseaux de correspondance institutionnels et particuliers, d'affinités, de fondations -les mères loges adoptant une stratégie succursaliste ou accordant des patentes à des ateliers qui prennent rapidement distance et autonomie. Par-delà l'horizon utopique d'une *koîné* maçonnique, les francs-maçons cherchent à fluidifier les échanges, et à dépasser l'obstacle linguistique -les premières loges allemandes travaillent en français, ce qui est un atout dans une perspective européenne, mais pose le problème de l'élargissement et du renouvellement du recrutement local.

La Saxe électorale constitue un observatoire privilégié, mais totalement méconnu des historiens français de la Franc-maçonnerie à l'exception notable de Gérard Gayot qui étudie les marchands huguenots et lyonnais de Leipzig¹, de cette

¹ Gérard Gayot, « La main invisible qui guidait les marchands aux foires de Leipzig : enquête sur un haut lieu de la réalisation des bénéfices, 1750-1830 », dans *Les territoires de l'économie, XV^e-XIX^e siècles*, numéro double de la *Revue d'histoire moderne et*

stratégie réticulaire d'appropriation de l'espace et de production d'un territoire. Elle offre également avec Leipzig l'opportunité d'approfondir et de vérifier la thèse soutenue dans *L'Europe des francs-maçons* du rôle déterminant de la nébuleuse huguenote dans la mise en œuvre de cette stratégie à l'échelle de l'Europe tout entière. La découverte inespérée au musée du Grand Orient de France du livre d'architecture des loges de Dresde pour les années 1741-1745 permet de mieux comprendre le fonctionnement de la Maçonnerie de cour¹, et de mettre en évidence la naissance dans le laboratoire saxon d'un modèle maçonnique aristocratique, relayé à travers l'Europe par la réforme templière.

Au début des années 1760, la Stricte Observance Templière, promise à un succès fulgurant dans tout l'espace germanique et au-delà, prolonge et dépasse cette stratégie sociale et réticulaire. Les princes régnants et leurs familles ne se contentent plus de tenir le maillet de leur loge de cour, ils investissent le nouveau modèle templier et prennent le contrôle de la réforme. Emergent alors des puissances maçonniques régionales –provinces et préfectures templières- revendiquant un territoire, qu'elles soumettent –au moyen de la rectification²- bornent et hiérarchisent, et dont elles défendent les frontières contre les intrus qui voudraient y constituer des ateliers. Ambitions maçonniques, personnelles et stratégiques convergent ici, justifiant une approche géopolitique de la Franc-maçonnerie³.

contemporaine présenté par Philippe Minard, 48-2/3, avril-septembre 2001, pp. 72-103.

¹ Musée du Grand Orient de France, Paris, Nouvelles acquisitions, Non coté : *Protocole de la Juste et Parfaite Loge Aux Trois Cygnes* [de Dresde], *la Réunion de la loge Aux Trois Cygnes avec la Loge Aux Trois Glaives d'or*, 5 février 1741- 2 septembre 1745, 231 folios (manquent les folios 23 à 30 découpés en 1817).

² Une loge rectifiée ou réformée est une loge qui a été reconnue digne de la Stricte Observance Templière.

³ Pour une première ébauche voir Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Europe des francs-maçons...*, *op. cit.*, cartes p. 59, p. 88, p.111.

L'autre raison du choix de la Saxe, c'est la lecture du livre passionnant de Michel Espagne, *Le creuset allemand. Une histoire interculturelle de la Saxe XVIII^e-XIX^e siècles* publié en 2000¹. A quelques rares mentions près, les francs-maçons en sont absents, alors même que leur étude aurait pu étayer la thèse de l'auteur à chacun de ses chapitres, du XVIII^e siècle qui nous intéressera ici jusqu'à la fin du XIX^e siècle, puisque ce sont les loges de Leipzig qui prennent en charge l'organisation de la campagne en vue de l'érection du mémorial commémoratif de la bataille des Nations, inauguré par Guillaume II en octobre 1913 en présence de tous les grands maîtres allemands et de plus de six cents francs-maçons venus ès-qualités². De même, la Franc-maçonnerie n'est pas prise en considération par Katharina Middell dans son beau travail sur *Huguenotten in Leipzig*³, alors même que l'auteur bâtit son enquête sur l'étude des Dufour et Feronce pionniers de l'ordre maçonnique à Leipzig. Elle mobilise un remarquable gisement d'archives familiales, mais n'en extrait pas les ego-documents qui éclairent l'engagement maçonnique individuel, la perception de l'espace maçonnique allemand et européen qu'ont ces négociants aux différents âges de la vie, lors des voyages de formation négociante, ou lors des déplacements effectués à l'âge adulte par le chef de maison. A travers le laboratoire saxon, nous voudrions à nouveau convaincre qu'une histoire sociale et culturelle –et *a fortiori* « interculturelle » comme le revendique Michel Espagne qui voit dans le creuset saxon le paradigme du transfert culturel⁴- de l'espace européen des Lumières ne peut faire

¹ Michel Espagne, *Le creuset allemand. Histoire interculturelle de la Saxe XVIII^e-XIX^e siècles*, Paris, PUF, 2000, *Perspectives germaniques*, 328 p.

² Stefan-Ludwig Hoffmann, *Die Politik der Geselligkeit. Freimaurerlogen in der deutschen Bürgergesellschaft 1840-1918*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2000, *Kritische Studien zur Geschichtswissenschaft*, tome 141, pp. 310-322.

³ Katharina Middell, *Huguenotten in Leipzig, Streifzüge durch Alltag und Kultur*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, 1998, 242 p.

⁴ Michel Espagne qui a publié de nombreux travaux notamment avec Michael Werner sur le transfert culturel, dirige même aux Presses universitaires de Leipzig une collection sur ce thème, *Transfert*. Elle accueille plusieurs volumes collectifs consacrés à une histoire des

l'économie du fait maçonnique.

Ce chapitre n'aurait pu être écrit sans le soutien enthousiaste d'Otto Werner Förster archiviste de la loge *Minerva zu den drei Palmen* (*Minerve aux trois Palmes*) de Leipzig, qui m'a accordé libéralement accès aux archives de sa loge, dont les fondateurs en 1741 se nommaient Pierre Jacques Dufour, Marc Antoine Dufour, Pierre Feronce. La plupart de ces archives, comme les écrits personnels des familles Dufour et Feronce conservés aux Archives de la ville de Leipzig sont en français, preuve que la langue ne doit pas servir d'alibi à un repli frileux sur un cadre national –souvent combiné avec le genre monographique-, qui ne correspond qu'imparfaitement, malgré les prétentions de la Grande Loge puis du Grand Orient de France, aux réalités maçonniques du XVIII^e siècle. Il est donc temps de changer d'échelle et de jouer des échelles d'observation entre le local et l'euro péen, voire l'horizon utopique, ce que les sources maçonniques et les outils d'analyse à notre disposition permettent.

transferts culturels en Saxe et à l'histoire interculturelle de la Saxe électorale. Au sein de cette production, on relèvera notamment : Michel Espagne, Werner Greiling (Hrsg.), *Frankreichfreunde Mittler des französisch-deutschen Kulturtransfers (1750-1850)*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, *Deutsch-Französische Kulturbibliothek*, Band 7, 1996, 364 p. et, dernièrement, Anneliese Klingenberg, Katharina Middell, Matthias Middell, Ludwig Stockinger (Hg.), *Sächsische Aufklärung*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, *Leipziger Studien zur Erforschung von regionenbezogenen Identifikationsprozessen*, Band 7, 2001, 280 p. Est également annoncé pour les prochains mois : Kristin Klank, Matthias Middell, Steffen Sammler (Hg.), *Sachsen in französischen Diplomaten-Berichten des 18. und 19. Jahrhunderts*.

I **Dresde : de la *Hofloge* à la diffusion européenne d'un modèle maçonnique aristocratique**

1 Une Maçonnerie de cour brillante

Dresde et Leipzig polarisent sans surprise l'espace maçonnique en Saxe électorale. Dresde bénéficie d'une implantation maçonnique précoce, puisque Friedrich August Graf von Rutowsky (1702-1764) fonde dès 1738 la loge « française » *Aux Trois Aigles (Zu den drei Adlern)*. Rappelons que la première loge maçonnique attestée en Allemagne, *Absalom zu den drei Nesseln (Absalom aux trois orties)*, a été officiellement fondée le 6 décembre 1737. Il s'agit donc des premières formes de vie maçonnique organisée sur des bases institutionnelles, avec statuts et règlement, ce qui suppose l'existence antérieure et parallèle d'une sociabilité maçonnique informelle ou en cours de formalisation (noyaux maçonniques, initiations individuelles). *Aux Trois Aigles* est une *Hofloge*, une loge de cour, à l'instar de la *Kronprinzenloge* que préside Frédéric de Prusse au château de Rheinsberg en novembre 1739¹. En effet, fils naturel d'Auguste le Fort Electeur de Saxe et roi de Pologne², le comte Rutowsky a été initié en France. En Allemagne, la diffusion de l'ordre emprunte non seulement le canal du grand négoce avec Hambourg, ou celui des armées en campagne, mais également

¹ Il remplace alors le baron Oberg, l'un des fondateurs d'*Absalom zu den drei Nesseln*.

² Auguste le Fort est couronné roi de Pologne à Cracovie en 1697 sous le nom d'Auguste II après s'être converti au catholicisme. Son règne s'achève en 1733.

celui de la « société des princes » en donnant naissance à une Maçonnerie de cour qui rayonne dans tout l'espace germanique¹.

La présence de diplomates, de nombreux intermédiaires culturels et artistiques, ainsi que de nobles étrangers au service civil et militaire de l'Electeur permet à Dresde d'alimenter son vivier maçonnique, et de s'affirmer comme un orient maçonnique cosmopolite, un des centres majeurs de la République universelle des francs-maçons. Dès 1738, les effectifs sont suffisants pour constituer à partir des *Trois Aigles*, une deuxième loge, *Aux Trois Glaives d'or*. Le 5 février 1741, une troisième loge est fondée, *Aux Trois Cygnes*². Le dispositif maçonnique saxon s'étoffe rapidement avec des fondations de loges à Altenburg (*Aux Trois Planches à tracer*), Sachsenfeld, Nossen (*Aux Trois Equerres*) et Naumburg (*Aux Trois Marteaux*).

Le registre des procès-verbaux de la loge des *Trois Cygnes* réunie à la loge des *Trois Glaives d'or* permet d'éclairer les premières années de la Franc-maçonnerie en Saxe électorale. Les *Trois Cygnes* fusionnent en effet avec les *Trois Glaives d'or*³ pour constituer avec la *Hofloge Aux Trois Aigles* le 2 juillet 1741 la Grande Loge de Haute-Saxe⁴, *Aux Trois Aigles blancs*, dont le comte Rutowsky devient Grand Maître⁵ :

Les deux justes et respectables loges, assemblées en lieu convenable, à l'occasion du grand festin annuel ; inviolablement observé dans tous les lieux du monde où se trouvent des frères ; et de la part desdites respectables loges, tous les frères étrangers

¹ Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Europe des francs-maçons*, op. cit., chapitre II.

² Musée du Grand Orient de France, Paris, Nouvelles acquisitions, Non coté : *Protocole de la Juste et Parfaite Loge Aux Trois Cygnes* [de Dresde], f° 1.

³ Musée du Grand Orient de France, Paris, Nouvelles acquisitions, Non coté : *Protocole de la Juste et Parfaite Loge Aux Trois Cygnes* [de Dresde], f° 15.

⁴ Création adoptée par 29 voix contre 5.

⁵ La Grande Loge est un organe dirigeant qui coiffe les deux loges de Dresde mais ne les remplace pas. Outre le Grand maître, elle comprend « un Député Grand Maître, deux Grands Surveillants, un Grand Chancelier, un Grand Secrétaire, un Grand Trésorier, un Grand Portier » : Musée du Grand Orient de France, Paris, Nouvelles acquisitions, Non coté : *Protocole de la Juste et Parfaite Loge Aux Trois Cygnes* [de Dresde], f° 19.

se trouvant pour lors ici, ayant été invités fraternellement ; la loge ouverte, ont été tenues les procédures suivantes :

1. la proposition faite d'élire un Grand Maître de l'ordre pour le district de la Haute-Saxe ; les frères ont élu tout d'une voix, le très Haut, Très Illustre, et très Respectable Seigneur et Frère le chevalier de l'aigle -nom d'ordre du comte Rutowsky. Ce choix universel a causé d'autant plus de joie à tous les frères, qu'ils ne peuvent douter qu'un Grand Maître, autant zélé pour le Vénérable Ordre, qu'illustre par sa naissance et respectable par son rang, ne contribue à le rendre de plus en plus florissant dans le district de la Haute-Saxe [...]¹

L'obédience se place ainsi délibérément non seulement sous le patronage mais aussi sous la direction de la famille régnante, dont elle escompte prospérité et réputation.

Flattés d'avance des sages lois qu'elle nous imposera (*sic*), les deux loges -*Aux Trois Glaives d'or* et *Aux Trois Aigles*- se sont réunies dans la même assemblée, pour ne paraître devant Votre Personne Respectable qu'un seul corps, dont elle voudra bien faire l'arrangement selon ce qui lui paraîtra le plus convenable pour la distinction et le bon ordre d'une société pour ainsi dire naissante dans la Haute Saxe ; et qui ne peut manquer présentement d'y devenir de plus en plus florissante sous la domination de Votre Personne Respectable².

Dès le 1^{er} août, le maître en chaire des *Trois Glaives d'or* propose d'écrire à la loge *Minerve aux trois compas* de Leipzig pour « l'incorporer au District du Très Respectable Grand Maître »³, que rejoignent les loges fondées à Altenburg, Sachsenfeld et Nossen. On peut se demander si la fondation de cette Grande Loge

¹ Musée du Grand Orient de France, Paris, Nouvelles acquisitions, Non coté : *Protocole de la Juste et Parfaite Loge Aux Trois Cygnes* [de Dresde], f° 13.

² Musée du Grand Orient de France, Paris, Nouvelles acquisitions, Non coté : *Protocole de la Juste et Parfaite Loge Aux Trois Cygnes* [de Dresde], f° 14.

³ Musée du Grand Orient de France, Paris, Nouvelles acquisitions, Non coté : *Protocole de la Juste et Parfaite Loge Aux Trois Cygnes* [de Dresde], f° 19.

n'est pas une réponse de la *Hofloge* à des initiatives individuelles de francs-maçons qui créent des loges « sauvages » ou sollicitent des patentes de Grand Maître provincial anglais pour la Saxe -patentes dont l'octroi par la Grande Loge d'Angleterre ne signifie nullement que leurs bénéficiaires ont effectivement constitué des Grandes Loges provinciales. On trouve en effet dans les registres de la Grande Loge d'Angleterre conservés à *Freemasons' Hall* trace d'une première patente octroyée à Heinrich Wilhelm von Marschall pour la Haute-Saxe dès 1737, complétée en 1740 par une patente accordée à Mathias Albert Luttmann pour Hambourg et la Basse-Saxe¹. Une seconde patente sera accordée en 1765 au baron J. de Wethern. On remarque en outre que si les loges de Dresde qui constituent la Grande Loge de Haute-Saxe avaient prévu d'avoir en son sein le même nombre de Grands Officiers et d'être considérées sur un pied d'égalité², la Grande Loge prend un titre distinctif très proche de celui de la *Hofloge Aux Trois Aigles*. Dès juin 1742, les *Trois Glaives d'or* font part de leurs griefs : Leur loge « ne s'est jamais vue honorée d'une seule visite du Grand Maître », qui autorise librement le comte de Solms à créer une loge, sans en référer à la Grande Loge. Le vénérable et les surveillants des *Trois Glaives d'or* ne sont pas convoqués aux assemblées de la Grande Loge. Le Grand Maître leur répond en insistant sur le devoir de discrétion des frères, dont l'ordre n'est que toléré. Il ne croit pas sage de rendre trop visible la Grande Loge. En réalité, elle ne risque bien évidemment rien, mais c'est une manière de contraindre ses interlocuteurs à la défensive. Maître en chaire d'une loge de cour, il met en garde à la fois contre la publicité de l'ordre et toute dérive administrative, l'Art Royal doit se contenter de

¹ Nous en donnons la liste complète dans *L'Europe des francs-maçons*, *op. cit.*, p. 108.

² « La Grande Loge n'est que le consistoire, ou grand tribunal, auquel les autres loges d'un pays doivent prendre recours pour faire juger les cas douteux » : Musée du Grand Orient de France, Paris, Nouvelles acquisitions, Non coté : *Protocole de la Juste et Parfaite Loge Aux Trois Cygnes* [de Dresde], f° 81, 9 juin 1742. Le vote n'est d'ailleurs pas unanime, 29 voix contre 5, à la différence du choix du Grand Maître, ce qui témoigne clairement de l'existence d'une opposition.

cultiver les plaisirs de l'entre-soi.

Surtout chers frères souvenez-vous que nous ne pouvons exercer notre art royal dans cette résidence qu'avec des ménagements infinis, nous les devons à la conversation, et le zèle de quelques frères qui pourrait être placé¹ dans un pays plus libre, pour nous, ne me paraît pas ici. Chacun a ses raisons pour ne pas s'assujettir à une régularité qui peut-être lui deviendrait préjudiciable².

S'il montre ainsi son attachement au modèle de la *Schloßloge* qui voit non sans certaines réticences se développer les « loges de ville », comme on les nomme en Allemagne, Rutowsky considère surtout que la Grande Loge et « sa » loge de cour sont une seule et même entité qu'il dirige comme bon lui semble, et sans avoir à soumettre ses décisions à ses prétendus pairs. Dans le cadre d'une réflexion sur l'autonomisation de l'espace public et sur la perte de vitesse du modèle de la société de cour au profit d'une « sociabilité bourgeoise », l'échange entre les *Trois Glaives d'or* et le Grand Maître est à méditer.

Le registre de Dresde nous apprend également que si l'organigramme de la loge est encore flottant en 1741 -elle ne compte encore qu'un surveillant au lieu des deux qui seront bientôt la règle- elle a en revanche déjà pris une solide orientation chevaleresque. Les membres sont désignés par leur nom d'ordre : le comte de Rutowsky est ainsi chevalier de l'aigle, Le Fort³, officier, est ainsi chevalier de l'Eléphant, le comte de Nostitz est chevalier Gaillard, le comte de Solms, ambassadeur de Russie est chevalier des Scythes, l'envoyé de France, M. de Saleurs, est chevalier

¹ Par opposition à déplacé.

² Musée du Grand Orient de France, Paris, Nouvelles acquisitions, Non coté : *Protocole de la Juste et Parfaite Loge Aux Trois Cygnes* [de Dresde], f° 85.

³ On ignore s'il s'agit de Pierre Le Fort, d'origine genevoise, général de l'armée saxonne et pionnier de l'ordre maçonnique en Pologne. Voir notamment Emmanuel Rostworowski, « La Suisse et la Pologne au XVIII^e siècle », dans *Echanges entre la Pologne et la Suisse du XIV^e au XIX^e siècle*, Genève, librairie Droz, 1964, p. 190.

Roland¹. Certains noms ne manquent pas de saveur, comme le chevalier Va-de-bon-cœur, nom d'ordre du frère Thioli.

C'est là un point essentiel, qui permet avec d'autres de contester la thèse d'une importation passive de la Franc-maçonnerie anglaise puis française en Allemagne. Les loges allemandes au recrutement huppé et tout particulièrement en Saxe qui sera le berceau de la Maçonnerie templière, se sont livrées à une appropriation culturelle de la sociabilité maçonnique, en lui donnant un tour chevaleresque et chrétien, très éloigné du projet des pères fondateurs de la Grande Loge anglaise de 1717 d'esprit newtonien et latitudinaire et des rédacteurs des *Constitutions* dites d'Anderson de 1723². La sensibilité chevaleresque -très présente d'ailleurs dans la pratique maçonnique personnelle du *Kronprinz* Frédéric à Rheinsberg- explique que l'espace maçonnique germanique communique mieux et échange plus avec une Franc-maçonnerie française aristocratique convaincue au même moment par le *Discours* de Ramsay que les francs-maçons sont davantage les héritiers des croisés que ceux des ouvriers du temple de Salomon. Mais cette « influence française » sur la Franc-maçonnerie allemande doit être nuancée et précisée pour éviter les contre-sens et échapper au mirage d'une *Europe (maçonnique) française*³. En effet, si l'on ne peut nier la diffusion

¹ *Liste des frères de la juste et parfaite loge aux Trois Cygnes, puis de la loge réunie à celle des Trois Glaives d'or* : Musée du Grand Orient de France, Paris, Nouvelles acquisitions, Non coté : *Protocole de la Juste et Parfaite Loge Aux Trois Cygnes* [de Dresde], ff° 223-227. La liste n'indique malheureusement les qualités profanes de la plupart des membres –à l'exception des diplomates, pas plus que leur origine ou la date de leur réception dans l'ordre.

² Alors que l'historiographie maçonnique a du mal à se déprendre de ce que les philosophes nomment essentialisme, comme si la Maçonnerie était invariante dans le temps et dans l'espace.

³ En outre, la Grande Loge de Haute-Saxe décide « de nous conformer exactement, dans toutes nos assemblées, aux lois et constitutions d'Angleterre, nouvellement imprimées, ce qui évitera sans doute parmi nous toutes disputes et contestations ». Il s'agit de l'édition de 1738 des *Constitutions*, où Anderson cherche significativement à créer une Maçonnerie royale protégée par « les rois saxons » d'Angleterre comme il nomme la dynastie des Hanovre. De toute manière et quoi qu'elle en dise, la Grande Loge de Saxe interprète très librement les textes statutaires et réglementaires anglais, qu'elle adopte par simple esprit pratique et

des hauts grades maçonniques chevaleresques et chrétiens français en Allemagne, mais aussi en Scandinavie, Pologne et Russie, elle concerne surtout la période qui court du milieu des années 1740 jusqu'à la fin des années 1760 lors des déplacements civils et militaires de grande ampleur liés aux guerres de Succession d'Autriche (1740-1748) puis de Sept Ans (1756-1763). Dans tous les cas, les rituels ont été acculturés, digérés, adaptés. Or, le registre des *Trois Cygnes* atteste d'une sensibilité chevaleresque dans la Maçonnerie de cour en Saxe en 1741¹, et très probablement antérieure à la rédaction du livre d'architecture. Les conditions d'une rencontre fructueuse -la « conjoncture mentale » chère à Robert Mandrou-, d'une inclination mutuelle, et non d'une importation passive sont donc réunies. La langue de travail des premières loges de Dresde, le français, permet également à la fois de maintenir un seuil social de recrutement élevé et de favoriser les échanges européens.

La réception ou l'affiliation des envoyés étrangers à la cour de Dresde et des principaux membres de leur suite sanctionne l'essor de la *Hofloge* et son agrégation à la vie mondaine. Il faut « en être » à la fois pour s'intégrer à la société brillante qui s'y retrouve, mais aussi pour observer, écouter, sonder l'opinion de ceux qui comptent. Or, dès sa création, la Grande Loge de Haute-Saxe accueille sur ses colonnes M. de Saleurs, envoyé de France, Wolffenstierna, résident de Suède, Schwabe, agent de SM la reine de Hongrie, le comte de Solms ambassadeur de Russie. En revanche, Ammon, résident de Prusse, voit sa candidature rejetée par six boules négatives malgré le soutien de deux « chevaliers répondants », Kremling et Saint-Charles, dont le premier vient d'obtenir la réception du prince de Holstein et le second du représentant de Marie-Thérèse à Dresde. Or le registre reproduit, ce qui est tout à fait

pragmatique. Elle n'imagine pas solliciter pour son Grand Maître une patente de Grand Maître Provincial anglais auprès de la Grande Loge d'Angleterre qui n'est pas mentionnée.

¹ Le succès rencontré par l'ordre chevaleresque créé par le jeune Heyking –voir *supra* chapitre III- et les convoitises qu'il suscite aussitôt au sein de la Grande Loge de Saxe confirment son maintien trois décennies plus tard.

inhabituel un échange de lettres entre le résident du roi de Prusse à la cour de Saxe, Ammon et Pérard, ministre du Saint-Evangile et pasteur de l'Eglise française réformée de Stettin –que nous avons déjà rencontré au chapitre II, à propos du registre de la loge écossaise l'*Union* de Berlin.

Les deux hommes se connaissent bien. Dans une lettre datée du 13 mars 1741, Ammon reproche au pasteur Pérard d'avoir rapporté à la loge et déformé des propos sans conséquence qu'il aurait tenu en société à propos des francs-maçons.

[...] Si vous vous étiez contenté de rapporter naturellement la conversation que nous eûmes à table chez Monsieur le comte de Finckenstein, je n'aurais aucun lieu de me plaindre puisque vous n'auriez pu vous empêcher de rapporter une infinité de bonnes choses que j'ai dites à l'avantage de cette société, et que le reste n'a été qu'un badinage fort innocent qui regardait votre personne et non la confrérie. Mais vous avez fait tous vos efforts pour empoisonner toutes mes paroles, et pour y ajouter des circonstances auxquelles je n'avais pas seulement pensé. Je vous avoue que je trouve ce procédé d'autant plus indigne qu'il est peu conforme aux lois de l'amitié, au caractère d'honnête homme, au métier que vous faites, puisque vous n'ignorez pas la chaleur avec laquelle je me suis employé pour vous faire obtenir la succession de votre oncle dont vous n'auriez peut-être pas tâté sans cela¹.

Pérard répond de Stettin le 2 mai 1741 :

[...]

Vous vous rappellerez aussi que je vous dis plusieurs : tu devrais, mon cher, parler avec plus de ménagements d'une société qui a l'honneur d'avoir pour membre le roi ton maître et le mien : j'ajoutai qu'à « vue de pays » je craignais que vous ne fussiez jamais reçu, et je fondais mes craintes sur les impatiences de quelques francs-maçons qui étaient à table, et qui sans les égards qu'ils devaient au seigneur chez lequel nous étions, et le respect dû au roi que vous servez, vous auraient imposé silence. De la manière la plus expressive. Ce qui me divertit alors extrêmement, Monsieur, fut l'air de protection avec lequel vous offriez à l'un de ces Messieurs votre appui pour le faire

¹ Musée du Grand Orient de France, Paris, Nouvelles acquisitions, Non coté : *Protocole de la Juste et Parfaite Loge Aux Trois Cygnes* [de Dresde], f° 44.

recevoir dans l'ordre. Jugez après cela quels préjugés une conduite si peu mesurée devait faire naître. Ce gentilhomme est toujours prêt à certifier ce que j'avance¹.

La loge de Dresde fait bloc derrière Pérard et rejette toute possibilité de médiation². A ses yeux, l'Art Royal ne saurait être pratiqué que par des hommes vertueux et respectueux de l'ordre. Il ne s'agit pas d'un divertissement de société que l'on pratique avec désinvolture, ou dont l'on peu plaisanter sans conséquence. Le point mérite d'ailleurs d'être relevé : la Maçonnerie de société n'est pas une Maçonnerie légère et badine. La loge manifeste à nouveau son sérieux³, lorsqu'elle rejette en décembre de la même année la candidature du conseiller de cour et des accises Siepmann, résident de Saxe à Berlin⁴. Elle motive ainsi son refus, qu'essuie également le frère Bildstein, secrétaire d'ambassade de SM le roi de Pologne, Electeur de Saxe, qui souhaitait être élevé à la maîtrise⁵ :

Deux raisons s'opposent à sa demande ; la première parce que le nombre des membres est déjà fixé –pratique du *numerus clausus* tout à fait originale et significative de l'esprit de l'atelier- ; la seconde, parce que devant partir dans peu de jours pour Berlin, cette place resterait vacante, et que la loge souhaite d'avoir toujours ses membres présents à ses délibérations, autant que la chose sera possible⁶.

¹ Musée du Grand Orient de France, Paris, Nouvelles acquisitions, Non coté : *Protocole de la Juste et Parfaite Loge Aux Trois Cygnes* [de Dresde], f° 46.

² Il ne faut pas voir dans ce refus les conséquences de la méfiance de Dresde à l'égard des ambitions de la rivale prussienne. La loge de Dresde entretient en effet les meilleures relations avec les loges berlinoises auxquelles Pérard est personnellement affilié.

³ Elle a auparavant décidé qu'un compagnon ne pourrait pas passer maître avant au moins six semaines : Musée du Grand Orient de France, Paris, Nouvelles acquisitions, Non coté : *Protocole de la Juste et Parfaite Loge Aux Trois Cygnes* [de Dresde], 5 décembre 1741, f° 52.

⁴ Musée du Grand Orient de France, Paris, Nouvelles acquisitions, Non coté : *Protocole de la Juste et Parfaite Loge Aux Trois Cygnes* [de Dresde], f° 65.

⁵ Musée du Grand Orient de France, Paris, Nouvelles acquisitions, Non coté : *Protocole de la Juste et Parfaite Loge Aux Trois Cygnes* [de Dresde], f° 63. Il passera maître à Berlin.

⁶ Musée du Grand Orient de France, Paris, Nouvelles acquisitions, Non coté : *Protocole de la Juste et Parfaite Loge Aux Trois Cygnes* [de Dresde], 7 décembre 1741, f° 54.

En revanche Siepmann est chaleureusement recommandé à la loge berlinoise des *Trois Globes*. On se souvient qu'il sera reçu Ecossais à la loge de l'*Union*, où il parrainera le 13 juillet 1744 le comte Tessin, ministre plénipotentiaire de Suède¹. Dresde s'intègre donc très tôt à la toile que les diplomates francs-maçons tissent entre les capitales européennes.

2 La réforme templière : un nouvel élan pour la Maçonnerie des princes

Deux décennies après les premières fondations maçonniques à Dresde, alors que la guerre de Sept Ans, désastreuse pour la Saxe, a ralenti son activité maçonnique, la Grande Loge saisit l'opportunité de la réforme templière pour affirmer son modèle conquérant d'une Maçonnerie aristocratique, chrétienne, protégée des princes, et le diffuser dans tout l'espace germanique et au-delà². La loge *Aux Trois glaives d'or* obtient de Karl Gotthelf Freiherr von Hund und Altengrotkau (1722-1776), le 18 avril 1762 –soit très tôt dans l'histoire de la Stricte Observance- une patente de loge rectifiée, et surtout sa reconnaissance comme centre de la réforme templière pour la Saxe. *Aux Trois Glaives d'or* bénéficie en fait de l'affiliation du prince Charles (1733-1796), fils de Frédéric-Auguste II, roi de Pologne sous le nom d'Auguste III, qui s'est installé dans la capitale saxonne après avoir été contraint par la Russie de quitter le

¹ Archives de la Réserve, Bibliothèque du Grand Orient de France, Paris, fonds 113-1, pièce 175, *Registre....* [de la] *loge écossaise de l'Union* [de Berlin] *depuis sa fondation du 30^e novembre 1742 jusqu'à présent*, f° 136 r°.

² Pour faire le point sur l'histoire de la Stricte Observance, voir Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Europe des francs-maçons....*, *op. cit.*, pp. 71-90.

duché de Courlande¹. Son frère cadet, Albert Casimir, duc de Saxe-Teschen, gendre de Marie-Thérèse, l'imita en 1764. On comprend dans ces conditions que Heyking note à propos de la Stricte Observance Templière à son arrivée à Dresde : « Dans toutes les sociétés on ne parlait que de cet ordre »². Le chambellan B***, l'un des officiers de la loge, qui convoque Heyking après que ce dernier a implanté son ordre des *Amis à l'Épreuve* dans la capitale saxonne, ne manque d'ailleurs pas de lui rappeler que les princes et la cour ont fait leur la cause de la réforme templière et qu'il ne serait pas judicieux pour un jeune homme ambitieux, désireux d'entrer au service du prince Charles, d'établir un régime concurrent³.

La prise de contrôle de la Stricte Observance par les *Kurfürsten*, leurs ministres et conseillers les plus proches – que l'on observe également dans toute l'Allemagne et en Suède – est manifeste. Elle provoque la marginalisation progressive du fondateur de l'ordre, Karl von Hund, dépassé socialement et empêtré dans des scandales financiers. Grâce à son fort pouvoir d'attraction, la loge rectifiée *Aux Trois Glaives d'or* fusionne en 1772 avec une loge remarquable, les *Vrais Amis*, plus connue sous son titre distinctif originel : *Saint-Jean des Voyageurs*. Cet atelier voit le jour au sortir de la guerre de Sept Ans, tandis que s'ouvre la période dite du « Rétablissement », marquée par l'expansion économique et culturelle de Dresde et de Leipzig. Dirigée par Aloysius Friedrich von Brühl (1738-1793), grand maître de l'artillerie du roi de Pologne, *Saint-Jean des Voyageurs* est l'une des premières loges ouvertement destinée à accueillir les étrangers de condition et à répondre à la « culture de la mobilité » (Daniel Roche) des élites européennes. Elle sert de modèle aux loges cosmopolites créées

¹ Dont il fut duc de 1758 à 1763. Heyking aborde longuement ces questions dans ses *Mémoires* : Bibliothèque universitaire de Varsovie, Rps BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]*..., tome I, 1^{ère} et 2^e parties.

² Bibliothèque universitaire de Varsovie, Rps BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]*..., tome I, 1^{ère} partie, chapitre VIII, n. p.

³ Bibliothèque universitaire de Varsovie, Rps BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking]*..., tome I, 1^{ère} partie, chapitre IX, n. p.

par la suite à travers l'Europe pour accueillir les étrangers de condition : les *Neuf Muses* à Londres, la *Réunion des Elus du Nord* de Saint-Pétersbourg, ou en 1784 à Paris, fruit d'une initiative franco-danoise, la *Réunion des Etrangers*. Sa fondation à Dresde témoigne du rayonnement européen de la capitale saxonne. Dès 1766, *Saint-Jean des Voyageurs* adresse à la Grande Loge des Maîtres Réguliers de Lyon son tableau de membres¹ : sur 46 membres, 15 seulement sont allemands contre 10 français - parmi eux l'envoyé de France près l'Electeur de Saxe. La loge réunit également des Italiens, des « Savoisiens » comme Jean-François Noyel comte de Bellegarde, des Polonais, des Russes, des Baltes, l'envoyé du roi d'Angleterre, comte de Stanhope. Selon Eugen Lennhoff et Oskar Posner, *Saint-Jean des Voyageurs* aurait été complétée par la loge *Etrangère* créée la même année pour les non-germanophones par Heinrich Graf von Brühl - fils du célèbre ministre et frère d'Aloysius-, à la demande de Hund, fondateur de la Stricte Observance². Il s'agit sans doute d'une erreur, *Saint-Jean des voyageurs* étant une loge francophone au recrutement cosmopolite. On ne trouve pas de mention du titre distinctif *l'Etrangère*. Il s'agit très probablement d'une seule et même loge, dont l'appellation courante a pu changer, *Saint-Jean des Voyageurs* étant qualifiée d'« étrangère » compte tenu de son recrutement.

La création de cette loge cosmopolite puis son ralliement à la réforme templière, donne à Dresde les moyens d'une ambition maçonnique européenne, d'autant que protégée par la dynastie régnante, la Maçonnerie templière est animée par deux francs-maçons remarquables³, Aloysius Friedrich von Brühl, Vénérable de *Saint-Jean*

¹ René Le Forestier, *La Franc-maçonnerie templière et occultiste aux XVIII^e et XIX^e siècles*, ouvrage publié par Antoine Faivre avec une introduction d'Alec Mellor, Paris-Louvain, Aubier-Montaigne/éditions Nauwelaerts, 1970, p. 118.

² Eugen Lennhoff, Oskar Posner, *Internationales Freimaurer-Lexikon*, Wien, 1932, reprint 1992, Wien-München, Amalthea-Verlag, p. 1366.

³ *Saint-Jean des Voyageurs* est également la loge de Georg August von Weiler, émissaire de la réforme à Strasbourg, Lyon et Bordeaux, ainsi qu'en Suisse alémanique et en Italie : Pierre-

des Voyageurs, -eques a gladio anticipati dans la Stricte Observance- et son frère Albert Christian Heinrich (1743-1792) –*eques a cedro*-, deux des fils du ministre Heinrich von Brühl (1700-1763)¹, qui avait régné en maître sous Frédéric-Auguste II, fils d'Auguste le Fort. La liaison entre la Maçonnerie, la cour et les princes s'en trouve encore renforcée. Le convent de Kohlo qui réorganise la Stricte Observance du 4 au 24 juin 1772 se tient sur les terres d'Aloysius von Brühl. Le duc Charles de Courlande est reconnu *Superior et Protector Ordinis in Saxonia*. Leipzig et Dresde deviennent le siège de deux préfectures de la VII^e province templière -la plus importante de l'ordre-, *Derla et Gommern*. Aloysius von Brühl poursuit son action en implantant de solides fondations maçonniques en Pologne, où sa famille et à travers elle le parti saxon ont gardé des partisans². Il crée notamment la loge aristocratique rectifiée du *Vertueux Sarmate* de Varsovie, sur laquelle est entée une loge d'adoption dont la Grande Maîtresse est Isabelle Branicka, sœur de Stanislas-Auguste II.

Le *Journal* de Marie-Daniel Bourrée de Corberon met également en évidence l'intense activité maçonnique et alchimique d'un troisième frère Brühl, Karl Adolph (1742-1802). Il apparaît dans le *Journal* peu après l'arrivée de Corberon à Pétersbourg. Une forte amitié se noue entre les deux hommes que l'esprit des « Philalèthes » anime³, au fil des discussions sur la Maçonnerie et les hautes sciences.

Yves Beaurepaire, *L'Autre et le Frère...*, op. cit., pp. 47-61.

¹ Voir son arbre généalogique dans Walter Fellmann, *Heinrich Graf Brühl. Ein Lebens- und Zeitbild*, Koehler & Amelang, München & Berlin, 2000, p. 412.

² Le ministre Heinrich von Brühl avait d'ailleurs pris soin d'allier ses enfants avec des représentants des plus grandes familles polonaises : sa fille Maria Amalia avec les Mniszek, et Aloys avec les Potocki –lors de deux mariages successifs : en 1760 avec Maria Anna Potocka puis en 1780 avec Maria Theresia Potocka. Lui-même avait épousé Maria Anna Franziska née Kolowrat-Krakowski (1717-1762), d'une puissante famille de Bohême au service de la Monarchie des Habsbourg -elle compte dans ses rangs de nombreux francs-maçons, dignitaires de la Stricte Observance, et *Illuminaten*, parmi lesquels au moment de la *Freimaurerpatent* de l'empereur Joseph II, le comte Leopold Kollowrat-Krakowski.

³ Ils seront d'ailleurs convoqués ensemble par les Philalèthes parisiens.

Inséparable des princes Aleksandr Ivanovitch Adoievski (1738-1797) et Victor d'Anhalt-Bernburg (1744-1790) général au service de Russie et lointain parent de Catherine II, née Anhalt-Zerbst¹, Brühl accompagne les premiers pas de Corberon dans la société des Chouvalov, Tchernychev, et Golytsin², tremplin pour une agrégation rapide à une vie mondaine riche.

Mercredi 20 [juin 1775]

Le prince d'Anhalt et le comte de Brühl m'ont écrit un mot pour nous demander à dîner, ils sont venus. Le prince m'a parlé de ses amours avec un enchantement toujours égal ; il y a passé la journée entière avec le comte Brühl hier, on y a lu mon épître au comte André, et elle a fourni à la conversation. Ce qui m'a fait plaisir dans tout cela, c'est l'intimité qui règne entre le prince et moi³.

Dimanche 21 [juillet 1776]

Nous avons été dîner Brühl et moi chez les Tchernychev. [...] Le ton des Tchernychev est plus liant que d'ordinaire. Je me suis accosté du Marquis de la Jamaïque qui a des idées sur la Maçonnerie, est de la loge [de Savalette] de Langes -les *Amis Réunis*- et paraît curieux. Je lui ai promis un chiffre pour correspondre sur ces matières, et je lui donnerai. [...]

Une partie de ceux qui composaient la société a soupé chez la Marquise Golytsin ; j'y ai été avec Brühl. On y a joué des proverbes ; Puységur a pincé de la harpe, et si longtemps, que nous ne nous sommes retirés qu'à deux heures, et je n'étais qu'à trois et demie dans mon lit.

¹ Les 11, 12 et 16 novembre 1775, Corberon débute son *Journal* par : « Le comte de Brühl, le prince d'Anhalt et le prince Adoieski m'ont parlé Maçonnerie ».

² Médiathèque municipale Ceccano, Avignon, mss 3054, *Journal de Marie-Daniel Bourrée de Corberon, Journal*, 21 juillet 1775.

³ Médiathèque municipale Ceccano, Avignon, mss 3054, *Journal de Marie-Daniel Bourrée de Corberon, Journal*, 20 juin 1775.

Brühl est pour le jeune diplomate à la fois un maître et un guide. Il l'invite à une tenue de maître écossais, grade que Corberon n'a obtenu que par communication¹. Ensemble, ils étudient les différents systèmes maçonniques² et confrontent leur opinion sur leurs chefs de file. Connue dans l'Ordre intérieur de la Stricte Observance sous le nom d'*Eques a Aquila Alba*, Brühl est comme ses frères un pilier de la Maçonnerie templière en Saxe, préfet et prévôt de la préfecture Gommern (Dresde).

J'ai parlé au comte de Brühl de la Stricte Observance, et il m'a promis d'en écrire à son frère à Varsovie [Aloysius] pour lui demander si je puis avoir des lettres de T[emplier]. Je lui ai dit les doutes que de Toux a des chevaliers templiers en Saxe, les accusant de n'être que des imitateurs dont il rapporte l'origine à un nommé Schubart³. Brühl prétend que c'est le baron de Hund qui se trouvant à l'armée en 1740 et tant, fut véritablement reçu et instruit dans l'ordre des chevaliers templiers. Il établit quelques loges d'après cela, ou pour mieux dire, il reçut en Allemagne quelques chevaliers templiers. Cela tomba dans la langueur, et ce fut vers 64 qu'un nommé Johnson vint en Saxe établir une réforme générale, mais il fut reconnu lui même pour un imposteur, on l'a poursuivi comme tel, et étant sur les terres de Saxe Weimar, on obtint du chancelier qui était chevalier Templier de faire enfermer Johnson dans un endroit où il est encore, à ce que l'on croit. Ce Schubart n'a point été en chef.

[...] Ayant entendu cette conversation, je demandai au comte Brühl combien il comptait de grades dans les loges de la Stricte observance, il m'a dit six : l'apprenti, le compagnon, le maître, l'écossais, le noviciat des chevaliers templiers, et le chevalier templier, dans le discours duquel dernier grade vous apprenez l'histoire des chevaliers templiers qui se réfugièrent en Ecosse, où plusieurs se déguisèrent en manoeuvre, d'où est venue la dénomination de Maçons [...] J'ai demandé encore au comte Brühl les endroits où l'on trouve des loges de Stricte Observance ou de chevaliers templiers. Il m'a nommé Dresde, Varsovie, Mitau, Leipzig, et Prague, où l'on a découvert une chapelle des anciens templiers, c'est à côté que se tient la loge⁴.

¹ Médiathèque municipale Ceccano, Avignon, mss 3054, *Journal de Marie-Daniel Bourrée de Corberon*, 11 novembre 1775.

² Adoieski lui permet également de copier des cahiers de grades et de dessiner des bijoux maçonniques [Médiathèque municipale Ceccano, Avignon, mss 3054, *Journal de Marie-Daniel Bourrée de Corberon*, 12 novembre 1775].

³ Sur l'histoire événementielle de la Stricte Observance et de la réforme templière, voir : René Le Forestier, *La Franc-maçonnerie templière et occultiste aux XVIII^e et XIX^e siècles*, ouvrage publié par Antoine Faivre avec une introduction d'Alec Mellor, Paris-Louvain, Aubier-Montaigne/éditions Nauwelaerts, 1970, 1101 p.

Brühl ne semble guère impressionné par le célèbre Lucas de Toux de Salverte, dit « Le vieux de la montagne »¹, maître de la loge de Varsovie où Heyking a entraîné Corberon. Pourtant, lui aussi pratique avec passion l'alchimie et la recherche du Grand-Œuvre². C'est encore Brühl qui présente le Français au général Melissino :

Nous avons parlé maçonnerie, comme bien tu l'imagines³. Après nous être sondés mutuellement, nous nous sommes entendus, et nous avons parlé plus à cœur ouvert. Il est chevalier templier, mais son opinion diffère de la mienne à quelques égards. Je crois que les chevaliers templiers connaissent le véritable historique de la maçonnerie, et l'existence des secrets hermétiques et cabalistiques possédés anciennement. Je croyais avec la Stricte Observance que les connaissances se bornaient à savoir qu'il y en a eu réellement possédées en corps, en société ; Mélissino qui prétend que la Stricte Observance n'est qu'une réforme modeste ne tenant pas à l'ancien système, et ce qu'il a dit à cet égard me paraît moins fondé que son opinion sur les chevaliers templiers.

[...] J'ignore encore d'où viennent les constitutions de la loge qu'il tient, ce qu'il m'a dit c'est que tous les grades consistent en sept que voici : apprenti, compagnon, maître, écossais, élu, initié, éclairé. Ce dernier grade vous dit quelle est la matière et quels sont les procédés, en sorte qu'en travaillant, on doit trouver l'œuvre. Il prétend qu'il ne faut pas être alchimiste pour parvenir, et il compte incessamment avoir le succès. Ce dernier grade est possédé par douze personnes qu'il m'a fait voir par écrit, et pour communiquer cette connaissance à un initié il faut avoir les douze voix réunies pour soi. Le général m'a promis de me communiquer le 6^e grade ; ainsi que le testament de Molay dernier grand maître. Il y a dans ce testament plusieurs choses fort singulières, par exemple il y est dit que les templiers portaient une croix d'or, mais il fallait que ce fût de leur or philosophique⁴.

⁴ Médiathèque municipale Ceccano, Avignon, mss 3055, *Journal de Marie-Daniel Bourrée de Corberon*, 3 et 4 mai 1776.

¹ Médiathèque municipale Ceccano, Avignon, mss 3054, *Journal de Marie-Daniel Bourrée de Corberon*, 11 novembre 1775.

² Antoine Faivre, « Un familier des sociétés ésotériques au Dix-huitième siècle : Bourrée de Corberon », dans *Mystiques, théosophes et illuminés au siècle des Lumières*, Georg Olms Verlag, Hildesheim-New York, *Studien und materialen zur Geschichte der Philosophie*, vol. 20, 1976, pp. 148-149.

³ Le *Journal* est écrit ici sous forme de lettres fictives à son frère.

⁴ Médiathèque municipale Ceccano, Avignon, mss 3055, *Journal de Marie-Daniel Bourrée de Corberon*, 23 et 26 juin 1776.

Après une année d'échanges intenses, Brühl organise sa réception ainsi que celle de Corberon au septième et dernier grade du régime de Melissino¹. Elles se déroulent, « sans cérémonie », dans la sphère privée, entre intimes, dans l'appartement de Brühl, le 16 juin 1777².

Le recrutement européen de l'ancienne loge *Saint-Jean des Voyageurs* ouvre également Dresde sur l'Europe maçonnique occidentale. Le premier surveillant de la loge est en effet Jean-François Noyel de Bellegarde. Il est issu d'une famille de l'aristocratie de Savoie -son père, marquis d'Entremont, était premier président à la Chambre des comptes de Savoie et envoyé à la cour de France-, dont plusieurs membres sont entrés au service de l'Electeur de Saxe³. L'Etat saxon a en effet recruté un nombre important de cadres étrangers, majoritairement français et italiens⁴. Son

¹ Médiathèque municipale Ceccano, Avignon, mss 3056, *Journal de Marie-Daniel Bourrée de Corberon, Journal*, 16 juin 1777.

² Médiathèque municipale Ceccano, Avignon, mss 3056, *Journal de Marie-Daniel Bourrée de Corberon*, 17 juin 1777.

³ Sur la famille de Bellegarde, voir Jean Nicolas, *La Savoie au 18^e siècle. Noblesse et bourgeoisie*, Paris, Maloine, 1978, tome II p. 1041.

⁴ A ce propos, intéressons-nous un instant au marquis d'Agdollo. Dans *Le creuset allemand*, Michel Espagne, qui ne dit rien de ses qualités maçonniques, le qualifie d'« aventurier d'origine orientale, sorte de Cagliostro saxon » [p. 141]. Il négocie à Venise pour la cour de Saxe des tarifs douaniers préférentiels sur les toiles saxonnes et les soieries vénitiennes, et des transferts techniques -comme on s'en doute, la frontière qui sépare ces activités officielles de l'espionnage industriel sont incertaines. Or, il se trouve qu'il obtient en 1767 des patentes de Grand Maître provincial « anglais » pour la Haute-Saxe [voir le tableau récapitulatif d'après les archives de la Grande Loge d'Angleterre, dans *L'Europe des francs-maçons...*, *op. cit.*, p. 108], d'un autre aventurier, de Vignoles, Français, Grand Maître provincial de la Grande Loge d'Angleterre pour les pays étrangers. Comme l'écrit Daniel Roche et comme nous l'avons vu au chapitre II, ces aventuriers sont de formidables « gestionnaires de la mobilité », et leur présence même prouve l'existence de réseaux relationnels étoffés où ils aiment à s'infiltrer pour parvenir à leurs fins. Ironie et fin de l'histoire, on lit dans un article du mensuel *Freemasons' Magazine* d'août 1793 consacré à « The Bastille of Saxony : the following description of Königstein » : « [Au nombre des prisonniers] is one Colonel **Acton** –corrigé en marquis d'Agdollo. He who is acquainted with the secret history of Dresden, will remember the horrid poison scheme, which was detected, but was thought proper to be kept secret. **Acton** was the chief in this conspiracy. He was by birth an Italian ; possessed a Calabrian heart ; was a bold and handsome man ; and was the favourite of the Dowager Electress. This is a

frère aîné, Joseph-François, marquis des Marches, est gendre d'un pionnier de la Franc-maçonnerie continentale, sir Theophilus Oglethorpe, brigadier général de Jacques II Stuart. Il devient Grand Maître provincial « anglais » pour les Etats du roi de Sardaigne en 1739. Un second frère, Claude-Marie, initié à Paris en 1737, est chambellan et ambassadeur de l'Electeur de Saxe. Quant à Jean-François, il est né à Dresde en 1707, et devient lieutenant des gardes du corps de l'Electeur. Il sera même gouverneur de la capitale saxonne. On est ici au cœur d'un réseau familial, maçonnique qui mêle les plus grands noms et les temps héroïques de l'implantation de l'ordre -la cour de Saint-Germain, les sensibilités jacobite et hanovrienne, le Paris maçonnique des années 1730, la Grande Loge d'Angleterre-, et de service princier aux connexions européennes. Autant d'atouts qui permettent à Jean-François de Bellegarde d'orchestrer le rayonnement occidental de la puissance maçonnique saxonne. Lorsque la réforme maçonnique marquée par un resserrement très net du recrutement de l'ordre -une véritable réaction aristocratique-, par l'affirmation de son essence chevaleresque et chrétienne, naît en Saxe pour se diffuser en quelques années à travers toute l'Europe continentale¹, Bellegarde en est l'un des éclaireurs. Il la fait connaître au maître lyonnais Jean-Baptiste Willermoz -négociant et bon connaisseur des foires de Leipzig :

Le Frère Comte de Bellegarde, 2^e surveillant de la Respectable Loge du Frère Comte de Brühl à Dresde, me fit l'honneur de me visiter à Lyon allant à Turin. Je demeurais alors rue du Bat d'Argent. Il me fit part de l'union commencée entre les Respectables Loges d'Allemagne, mais il ne me cacha point qu'il en ignorait le but, connu d'un très petit nombre de frères de sa loge ; il m'en croyait sans doute plus

sufficient key to his history. For those who are desirous of knowing what is become of Acton, who has still many friends in Dresden, and enjoys more liberty than his fellow-prisoners » [*Freemasons' Magazine, a general and complete library for August 1793, printed and published by J. W. Bunney, N° .7 Newcastle-street, Strand, and sold by all the Booksellers in Town and the country, p. 240*].

¹ Péninsule ibérique exclue.

instruit. Dans le peu qu'il savait il fut très circonspect ; j'étais moi-même obligé à beaucoup de réserve sur l'objet qui m'était propre et qui me parut étranger au sien. Il était fort pressé de repartir ; nous nous quittâmes en nous promettant de nous revoir à son retour de Turin, et de solliciter en attendant, chacun de notre côté, la permission de nous ouvrir davantage. Peut-être est-il repassé lorsque j'étais à Paris où je retournai quelques mois après, mais je n'ai pas eu le plaisir de le revoir¹.

Le lien est ténu, mais par la suite grâce à Georg August von Weiler, émissaire de la Stricte Observance Templière, il se fortifie et Willermoz devient l'un des principaux relais de la réforme de Dresde en France, en Suisse et en Italie, avant de proposer sa propre « réforme de la réforme » avec le succès que l'on sait auprès de l'aristocratie allemande et italienne. Brühl prend quant à lui contact avec la loge la *Candeur* de Strasbourg, qui recrute largement dans l'Université luthérienne et se crée ainsi un réseau de relations et correspondance européen². La présence du comte Henri de Brühl, *equus a Cedro*, est attestée à Strasbourg le 25 juin 1772 ; par ailleurs, il est clairement mentionné dans les archives de la *Candeur* comme « notre agent à Dresde » le 4 septembre 1773³. Strasbourg et Lyon seront les deux portes d'entrée de la réforme maçonnique en France et en Allemagne rhénane, tandis que Chambéry et Turin la relayeront en Suisse et en Italie.

¹ Bibliothèque municipale de Lyon, fonds Jean-Baptiste Willermoz, mss 5855, pièce 8.

² Pierre-Yves Beaurepaire, « Un creuset maçonnique dans l'Europe des Lumières : la loge de la *Candeur*, orient de Strasbourg », dans *Revue d'Alsace*, 1998, tome 124, fascicule 602, pp. 89-120.

³ « Documents strasbourgeois sur la Stricte Observance I », dans *Renaissance traditionnelle*, n°34, avril 1978, pp. 89-128.

II Leipzig au centre de la toile : huguenots, négociants et francs-maçons

La diffusion de la Franc-maçonnerie sur le continent européen et dans les colonies emprunte également, on le sait, les routes du grand négoce. Dans ce domaine, Leipzig avec ses foires et son marché européen du livre, polarise l'espace saxon, donnant naissance à une puissance maçonnique régionale complémentaire et concurrente de Dresde et désireuse d'afficher ses prétentions au rang de centre majeur de la République universelle des francs-maçons.

1 Travailler la pierre brute en famille, à Leipzig et sur les routes de la soie

La création d'une loge maçonnique à Leipzig en 1736 me semble tenir du mythe fondateur –la métropole saxonne aurait ainsi donné naissance à la plus vieille loge d'Allemagne, *Absalom* à Hambourg étant fondée un an plus tard- plus que de la réalité –ce qui n'interdit nullement la présence à cette époque de francs-maçons, résidents ou de passage, voire de noyaux maçonniques plus ou formalisés, tout à fait possible et même probable. En revanche, les sources maçonniques indiquent clairement que les feux de la loge *Aux Trois Compas* ont été allumés le 20 mars 1741. La création est donc tout à fait contemporaine de celle des *Trois Cygnes* de Dresde. Le registre des *Trois Cygnes* réunie *Aux Trois Glaives d'or* conserve d'ailleurs un échange de lettres avec *Aux Trois Compas*, à l'occasion de l'érection de la Grande Loge de Haute Saxe.

Dresde met logiquement en avant la protection et la respectabilité que le comte Rutowsky peut apporter à l'ordre :

Très Vénérables Maître en chaire, Surveillants, officiers et membres de la Très juste et Parfaite Loge de Leipzig, aux Trois compas

Nos Très Chers Frères et Compagnons d'œuvre,

Salut

La Haute Prudence des Frères Maîtres et Compagnons, membres des Justes et Parfaites Loges d'ici, leur ayant inspiré le dessein d'élire un Grand Maître ; à l'exemple des Pays voisins : leur choix est tombé sur une personne respectable, non seulement par sa naissance, son mérite et son zèle pour l'Art Royal ; mais aussi par son crédit à la cour, où elle est en état de nous appuyer et de nous protéger. Et comme il nous semble, Très Chers et Vénérables Frères que vous ne pouvez qu'applaudir à un choix aussi judicieux, et en même temps aussi utile à l'ordre respectable, qu'à ce qui regarde le District de la Haute Saxe ; nous avons à cet effet, joint au Respectable Frère Vieth nommé chevalier de Priow, Grand Surveillant, Cadet de la Grande Loge de l'Aigle Blanc député de la part du Très Haut et très Vénérable Grand Maître comte et chevalier de l'Aigle, pour votre Juste et Parfaite Loge, le frère Maître, Louis Pérard¹, nommé chevalier Content, Trésorier de la Juste et Parfaite loge aux Trois Glaives d'Or, pour vous assurer de notre tendresse et amitié fraternelle, et pour vous inviter Très chers et vénérables frères, à reconnaître pour Grand Maître de toutes les loges du District de la Haute-Saxe le Très Haut et très Vénérable Chevalier de l'Aigle, unanimement élu en cette qualité le jour de la Saint-Jean Baptiste, avec toutes les formalités dues et requises [...]

Dresde le 28 septembre 1741

Votre etc. le chevalier de Richemont, maître en chaire².

L'« incorporation » à la Grande Loge se ferait sur la base des points suivants :

¹ Il s'agit du frère cadet du pasteur, qui a lui pour nom d'ordre : chevalier de Maclef.

² Musée du Grand Orient de France, Paris, Nouvelles acquisitions, Non coté : *Protocole de la Juste et Parfaite Loge Aux Trois Cygnes* [de Dresde], f° 37.

1. Qu'elle –*Aux Trois Compas*– reconnaitra le Très Haut et Très Vénérable comte [Rutowsky] chevalier de l'Aigle, comme Grand Maître de toutes les loges de la Haute Saxe.
2. Qu'elle reconnaitra l'activité de la Grande Loge à l'aigle blanc à Dresde ; la respectera comme la Première et la mettra la tête des affaires maçonniques qui se traitent en Saxe.
3. Que la loge de Leipzig s'engage de ne point recevoir ceux qui sont tombés à Dresde¹ ; à quoi la Grande Loge s'engage pareillement.
4. Qu'elle ne permettra pas qu'aucune autre loge s'établisse en Saxe, sans le consentement des loges de Dresde et de celle de Leipzig.
5. Qu'elle fasse promettre à chaque nouveau frère, sous l'obligation de ne se pas prêter à l'établissement, sans le consentement des trois loges actuellement existantes et de les dénoncer en cas que quelques frères y manquassent.
6. Que la loge de Leipzig se règlera pour le prix des réceptions à celles de Dresde².

La réponse officielle des *Trois Compas* est sans surprise, car elle ne peut pas raisonnablement rester à l'écart de la Grande Loge et refuser l'obédience de la loge de cour.

1. Ce point est tout à fait accordé : la loge de Leipzig tenant à l'honneur de dépendre d'un si illustre Grand Maître.
2. Dès le moment de la nomination du Grand Maître, l'activité de la Grande Loge commence à notre égard.
3. La loge de Leipzig ne manquera jamais au devoir mutuel.
4. La loge a tout à fait accordé ce point sous condition pourtant que la Vénérable Grande Loge l'accomplisse pareillement.
5. Est purement accordé.
6. Quoique la loge ne puisse pas tout à fait accorder ce point, pour des raisons que le Maître a dites de bouche aux Frères Députés, la Loge, pour complaire à la Grande Loge, a haussé le prix jusqu'à 35 écus, sans les collectes.

Vidit Stegert, maître

¹ La liste lui est fournie en annexe : « Personnes exclues : Mrs Ammon, Résident de Prusse, Chasson, chirurgien du roi, Comte d'Oeynhausen, capitaine, Soumain, chirurgien ».

² Musée du Grand Orient de France, Paris, Nouvelles acquisitions, Non coté : *Protocole de la Juste et Parfaite Loge Aux Trois Cygnes* [de Dresde], f° 38.

Ad mandatum societatis
P. Feronce, secrétaire¹

Mais ces gages de bonne volonté donnés, elle négocie plus ferme sur le maintien de son autonomie et l'exercice réel de ses droits au sein de la Grande Loge. Au maçonnerie comme au profane, Leipzig ne veut pas subir la loi de Dresde.

Suivent les points que les Vénérables Députés de la Grande Loge de Dresde, ont accordé à celle de Leipzig :

1. La loge de Dresde promet que le Maître de la Loge de Leipzig sera toujours *eo ipso* membre de la Grande Loge. Par conséquent, qu'il participera à l'élection de chaque grand maître à l'avenir.
2. La loge de Dresde promet de laisser à la loge de Leipzig, toutes les coutumes qu'elle a eues jusqu'à cette heure ; principalement ce qui regarde les ordres bleus, et le changement annuel des charges.
3. Qu'en permettant à d'autres d'ériger de nouvelles loges, elle ne le fasse jamais que du consentement de celle de Leipzig.
4. Qu'elle enverra de temps en temps des listes de leurs membres et de ceux qu'elle aura refusés ; la loge de Leipzig s'offre à la pareille.

Adr. Deod. Stegert, maître

NB : Que les points contenus dans cette page et dans les deux précédentes, nous furent apportés de la loge de Leipzig, par deux de leurs députés, savoir le frère Jean Christophe de Ponickau l'aîné et son frère le cadet. Voyez dans nos archives une lettre de la loge de Leipzig en date du 30 novembre 1741².

Aux Trois Compas conserve son titre distinctif jusqu'au 25 août 1746, où elle devient *Minerve au cercle*. Vingt ans plus tard, en 1766, alors qu'elle rallie comme sa sœur de Dresde la réforme templière, elle devient *Minerve aux Trois Palmes* [*Minerva*

¹ Musée du Grand Orient de France, Paris, Nouvelles acquisitions, Non coté : *Protocole de la Juste et Parfaite Loge Aux Trois Cygnes* [de Dresde], f° 39.

² Musée du Grand Orient de France, Paris, Nouvelles acquisitions, Non coté : *Protocole de la Juste et Parfaite Loge Aux Trois Cygnes* [de Dresde], f° 40.

zu den drei Palmen], nom qu'elle conserve jusqu'à aujourd'hui. Par commodité, nous l'appellerons ici *Minerve* quelle que soit l'époque considérée.

Les négociants huguenots de la place de Leipzig participent activement à la création de l'atelier qui travaille en français. Figurent notamment parmi les membres fondateurs, des membres de deux familles réfugiées, les Dufour et les Feronce, les premiers originaires du Languedoc, les seconds du Lyonnais. A la tête de solides maisons de commerce en textile, ils réussissent leur intégration en Saxe, au point de fonder de véritables dynasties d'entrepreneurs puis de serviteurs de l'Etat. Leurs activités et trajectoires profanes sont désormais bien connues grâce à l'ouvrage récent que Katharina Middell leur a consacré. On l'a dit, il en va en revanche tout autrement de leur engagement et de leur parcours maçonnique¹, de la place que la sociabilité maçonnique tient dans leur espace relationnel², dans leur dispositif d'intégration communautaire et dans la société saxonne, mais aussi à plus long rayon dans les réseaux d'échanges et d'information professionnels qu'ils tissent à travers l'Europe, au fil des transactions, des correspondances échangées, des nombreux voyages effectués –qu'éclairent leurs riches archives familiales- des partenaires et

¹ Dans un article récent, « Leipziger Sozietäten im 18. Jahrhundert. Die Bedeutung der Soziabilität für die kulturelle Integration von Minderheiten », dans *Neues Archiv für Sächsische Geschichte*, 69 (1998), pp. 125-157, Katharina Middell consacre un développement à la Franc-maçonnerie, mais il repose sur une bibliographie datée –fin XIX^e ou début du XX^e siècle- et orientée –il s'agit de l'histoire officielle des loges de Leipzig et de la Franc-maçonnerie en Saxe. Interrogée par nous à ce sujet, l'auteur dit pourtant avoir consulté les dossiers des loges de Leipzig aux Archives secrètes de Prusse à Berlin, ne pas ignorer l'affiliation des principaux représentants des dynasties Dufour et Feronce, mais n'être « pas spécialiste de la Franc-maçonnerie » (lettre du 15 juillet 2002).

² Malgré son titre, l'article intéressant de Robert Beachy, « Club Culture and Social Authority : Freemasonry in Leipzig, 1741-1830 », dans Franck Trentmann éd., *The Paradoxes of Civil Society Society. New Perspectives on Modern German and British History*, New York, Berghahn Books, 1999, pp. 157-175 porte essentiellement sur le XIX^e siècle. Du même auteur on peut lire également : « Recasting Cosmopolitanism : German Freemasonry and Regional Identity in the Early Nineteenth Century », dans *Eighteenth Century Studies*, 33 :2, winter 1999-2000, pp. 268-276.

religioneux lyonnais accueillis lors des foires de la Nouvelle Année, de Pâques ou de la Saint-Michel. Loin de nous l'idée de vouloir opposer un modèle de la Maçonnerie négociante à celui de la Maçonnerie de cour. Ce serait faire fausse route et gommer la complexité de la sociabilité maçonnique. Un tiers des membres de *Minerve* entre 1741 et 1746 sont nobles, la plupart possessionnés à Leipzig et dans les environs. Rappelons d'ailleurs pour mémoire que les protestants français et étrangers qui animent *Saint-Jean d'Ecosse* de Marseille s'ouvrent également largement aux nobles français et étrangers et que le négociant lyonnais catholique Jean-Baptiste Willermoz rencontrera un vif succès avec sa réforme maçonnique auprès des princes allemands de la Stricte Observance. Mais en étudiant l'investissement maçonnique de ces négociants huguenots à des rayons variables et à des échelles croisées plus qu'emboîtées¹ : la famille et les amis d'enfance, la communauté réformée, les partenaires commerciaux², il est possible de comprendre ce que représente pour eux la Franc-maçonnerie, ce qu'ils y cherchent, l'espace social et relationnel mouvant qu'ils y construisent.

Lorsque *Minerve* ouvre ses travaux, le maillet de maître en chaire est tenu par Adrian Steger, docteur en droit. C'est un jeune vénérable, il est âgé de vingt-deux ans, pour un atelier qui naît à la lumière. Mais c'est également un très jeune maçon, initié quelques semaines plus tôt tout au plus, puisque la *Matricule* de la loge indique qu'il a été reçu en 1741. A peine plus âgé, au maçonnique comme au profane, son premier

¹ Comme je le croyais à tort au moment d'écrire *L'Autre et le Frère*. En effet, c'est le recoupement, le recouvrement partiel des échelles et des réseaux qui tissent une toile relationnelle solide, même s'ils provoquent parfois des confusions et des conflits d'intérêts. Pour un avis contraire, d'une sociologue, voir le paragraphe qu'Anne Bidard consacre aux réseaux gigognes » dans : Anne Bidard, *L'amitié un lien social*, chapitre 9 « Comment se structure un réseau ? », Paris, La Découverte, 1997, pp. 219-223.

² Les trois domaines s'interpénètrent et se déploient à la fois à l'horizon le plus proche : la maison où les enfants se rencontrent tous les jours, les quelques rues où se regroupent les Français, le temple, la maison de commerce, mais aussi le plus lointain : les racines familiales françaises, la nébuleuse huguenote, le grand commerce.

surveillant, Pierre-Jacques Dufour (1716-1784)¹, est un représentant de la troisième génération du Refuge : son grand père, Pierre Dufour né à Sauve en Languedoc en 1638 est mort à Leipzig en 1732 ; son père, Jacques (1673-1762) et ses deux oncles Pierre (1657-1729) et Marc Antoine (1683-1757) sont également nés à Sauve mais meurent en Saxe. Dans son sillage, d'autres huguenots sont reçus maçons, au nombre desquels son frère Marc-Antoine Dufour junior², né en 1719, reçu le 17 juillet 1741, Pierre Feronce (1710-1772) représentant de l'autre grande famille huguenote, initié le 15 mai 1741 en même temps que son grand ami Pierre Samuel Fizeaux³, Jean André Janssen, reçu le 9 mai, ou encore Johann Eberhardt Sandrart. Dès ces premiers mois, une solide et double liaison est établie avec Berlin, à la fois dans la communauté réformée, avec le pasteur Jacques Pérard déjà rencontré, et dans le domaine des affaires, avec la réception du négociant et banquier Johann Ernst Gotzkowsy reçu dès le 20 mars 1741 –que son rôle dans la guerre de Sept Ans rendra célèbre.

Si certains initiés sont plus âgés, comme François Louis Couturier, âgé de quarante-six ans, la plupart ont une vingtaine d'années du côté des Dufour ou une trentaine du côté des Feronce. Ils se connaissent depuis l'enfance. Leurs familles habitent des maisons voisines⁴ et les archives ont conservé par dizaines les mots griffonnés que les enfants –Pierre Feronce et Jacques Ferdinand ont tous deux onze ans lorsqu'ils débutent ces échanges avec leurs amis Isaac Riquet, David Duvigneau ou David Maudry- s'envoient quotidiennement, pour s'inviter, communiquer leur programme ou pensée du jour, faire part de leurs lectures, plus tard de leurs premiers

¹ Il prend le maillet de Vénérable en 1742.

² Il s'agit de Marc Antoine junior, à ne pas confondre avec son oncle Marc Antoine né en 1683.

³ Un autre membre de la même famille, Daniel Armand, est également reçu en 1745.

⁴ « Die Familien wohnten in Leipzig kaum einen Steinwurf auseinander » : Katharina Middell, *Hugenotten in Leipzig...*, op. cit., p. 91.

émois¹. Ces ego-documents particulièrement précieux témoignent de relations amicales fortes et durables. Elles s'élargissent aux liens d'amitié qui unissent les familles, les coreligionnaires puis une génération plus tard, aux mariages : neveu de Pierre-Jacques Dufour, Jacques Ferdinand épousera alors une Feronce, Anne Pauline. Les mères éduquent ensemble leurs enfants et préparent leur entrée en société : à leur initiative, les enfants s'invitent pour jouer de la musique, faire des lectures, jouer aux cartes. Plus tard, lorsque les pères créent une société de danse en 1775, puis quelques mois plus tard, la société de l'Harmonie –sans lien avec les créations homonymes de Mesmer-² qui tient du club, de la société de secours mutuels et de la société de bienfaisance³, les enfants établissent sous l'œil bienveillant de leur mère et du précepteur de Jacques Ferdinand Dufour, Brückner, co-fondateur de l'Harmonie, une société dite de la Petite Harmonie, où ils apprennent à rédiger des statuts, à tenir un livre de comptes, à faire respecter un règlement, à surmonter rivalités et déceptions.

On a affaire à un groupe d'amis, de parents et d'alliés qui ont été clairement éduqués à la sociabilité et qui à chaque génération à partir de la troisième entrent en Maçonnerie à l'âge adulte⁴. Jacques Marc Antoine Dufour (1737-1805) cousin de Pierre et Marc Antoine déjà évoqués est affilié à *Minerve* le 27 décembre 1771 en compagnie de Daniel Simon Feronce (1742-1793), fils de Pierre II Feronce (1710-1772) –ce dernier a été reçu compagnon à Lyon. A la même période, Auguste Crayen, Jacques Fizeaux et François Dubosc maintiennent également la présence familiale en loge.

¹ *Ibid.*, « Briefkultur unter Freunden », pp. 89-102.

² Jacques Marc Antoine Dufour en rédige les statuts avec David Antoine Duvigneau aîné, le banquier Johann Heinrich Küstner et l'*Oberpostkommissar* Freystein.

³ Elle deviendra une véritable institution à Leipzig et une tradition familiale, puisque Carl Heinrich Albert Dufour-Feronce, diplomate et donc absent de Leipzig la plupart du temps, y adhère en 1923.

⁴ L'âge moyen à l'affiliation ou à la réception augmente de dix ans, passant de 24 à 34 ans.

Vingt ans et une génération plus tard, le gendre de Daniel Simon Feronce, Jacques Ferdinand Dufour (1766-1817), fils de Jacques Marc Antoine (1737-1805) et d'Anne Louise Pallard (1747-1798)¹, reçoit à son tour la lumière dans le temple de la loge de Leipzig en 1790. Si l'affiliation maçonnique s'insère dans un dispositif beaucoup plus vaste de socialisation, elle déborde le cadre familial et communautaire pour s'ouvrir sur d'autres horizons sociaux et confessionnels. *Minerve* n'est pas une loge « huguenote » : à la veille de son changement de titre distinctif en 1746, les réformés d'origine française représentent 10% des membres. Il serait tout aussi erroné de croire que cette proportion traduit leur marginalisation. Elle prouve au contraire que tout en relevant, mais sans exclusive, de la nébuleuse huguenote, la loge a réussi son ouverture et son intégration dans la société saxonne. Cette mutation pose évidemment le problème de la langue de travail, malgré l'attachement des huguenots au français². La loge adopte l'allemand le 25 août 1746 et devient *Minerva zum Zirkel*, même si le français reste très régulièrement employé, notamment pour les correspondances avec les loges étrangères. L'ouverture sociale en direction de la noblesse –à noter que la loge reçoit le comte Hans Moritz von Brühl³– favorise à plus long terme le ralliement à la Stricte Observance : Heinrich Graf von Büнау, Johann Gottlob von Rex, Carl Heinrich von Einsiedel, ou encore Friedrich Wilhelm Freiherr von Hohenthal poussant à l'adoption de la réforme templière, effective en 1766, lorsque la loge devient *Minerva*

¹ Un Pallard, André Jacques a été reçu en 1745.

² On notera cependant au sein même des familles huguenotes, un effacement progressif du français. Suzanne Feronce, épouse d'un pasteur genevois, débute son testament olographe en 1779 par : « Au nom de Dieu, amaien (sic) » [Archives départementales du Rhône, 3 E 6602 A : notaire Montellier, 9 mars 1779], et poursuit dans un français très approximatif, au point qu'Yves Krumenacker qui cite cette source dans sa belle étude sur les protestants lyonnais pense qu'elle est d'une famille allemande : Yves Krumenacker, *Des protestants au siècle des Lumières. Le modèle lyonnais*, Paris, Honoré Champion, *Vie des huguenots* 21, 2002, p. 186.

³ Troisième fils par ordre d'aînesse du célèbre ministre. Voir son portrait dans Walter Fellmam, *Heinrich Graf Brühl...*, *op. cit.*, illustration 10, n. p.

zu den drei Palmen. Mais ici encore et le propos vaut pour l'ancienne loge l'*Union de Francfort*¹, devenue *Zur Einigkeit –A l'Unité-*, les négociants ne se sont pas opposés à la rectification.

Si les archives familiales des Dufour et Feronce livrent peu d'informations sur la manière dont nos huguenots francs-maçons vivent leur engagement dans l'Art Royal, une lettre de Jacques Marc Antoine Dufour à son fils Jacques Ferdinand qui effectue un voyage de formation négociante² en Baltique –Allemagne, Danemark, Norvège, Courlande, Livonie et Lituanie- au cours de l'été 1789 témoigne de la pression qu'exercent leurs aînés sur les jeunes négociants pour qu'ils se fassent recevoir dans l'ordre³. Notons qu'elle s'exerce de manière tout à fait comparable auprès des jeunes nobles qui effectuent leur *Kavaliertour*, voire auprès de profanes ayant acquis une notoriété que l'on souhaite pouvoir porter sur les matricules et listes de membres : à Strasbourg, Jean-Daniel Schoepflin s'en plaint notamment⁴.

Jacques Marc Antoine Dufour commence par confier à son fils, alors à Copenhague, qu'il est « un peu revenu du zèle maçonnique », avant de le prévenir des tentatives que son correspondant local ne manquera sûrement pas de faire : « Il te

¹ Dont les foires ont été depuis le début du XVIII^e siècle détrônées par celles de Leipzig.

² Franco Angiolini et Daniel Roche dir., *Cultures et formations négociantes dans l'Europe moderne*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1995, 593 p. comporte de nombreuses références à la Franc-maçonnerie.

³ A titre de comparaison, il serait intéressant d'étudier les références à la Franc-maçonnerie dans les ego-documents des négociants irlandais installés en Aquitaine et en Charente, où ils participent activement aux travaux de l'Art Royal. Louis M. Cullen cite notamment la correspondance qu'échange John Saule avec Richard Hennessy : *The Irish Brandy Houses of Eighteenth-Century France*, Dublin, The Lilliput Press, 2000, p. 65, p. 98, p. 100.

⁴ « Ces messieurs (francs-maçons) me tourmentent tous les jours pour m'agrèger à leur compagnie, mais ils perdent leur temps à cet égard » : lettre du 19 janvier 1744 à Louis VIII, landgrave de Hesse-Darmstadt, citée par Jürgen Voss, *Jean-Daniel Schoepflin (1694-1771). Un Alsacien de l'Europe des Lumières*, trad. fr. de *Universität, Geschichtswissenschaft und Diplomatie im Zeitalter der Aufklärung : Johann Daniel Schöpflin (1694-1771)*, München, Wilhelm Fink Verlag, 1979, publications de la Société savante d'Alsace, collection « Recherches et documents », tome 63, 1999, p. 93 note 550.

proposera de t'initier dans les mystères ». S'il lui suggère un subterfuge, il ne cherche pas vraiment à l'en dissuader. Il s'estime tenu au secret, même vis-à-vis de son fils. A ce dernier de prendre seul sa décision quant à l'opportunité d'une réception : « En tout cas une échappatoire toute prête ce serait de lui dire que tu as promis de te faire recevoir soit à Brunswick soit à Leipzig [...] Si je pouvais te communiquer mes connaissances dans cet art soi-disant Royal, tu en aurais meilleure composition mais ne le pouvant pas tu feras à cet égard ce que tu jugeras à propos »¹. Le dossier de la loge *Minerva zu den drei Palmen* aux Archives secrètes de Prusse à Berlin-Dahlem indique que Ferdinand a été finalement initié à Reval, au sein de la loge *Isis*, avant d'être affilié en 1790 à Leipzig². D'autres négociants de Leipzig ont été initiés ou élevés à des grades supérieurs au cours de leurs voyages de formation ou d'affaires. La matricule manuscrite de *Minerve* pour la période 1741-1766 permet de construire le tableau de la page suivante.

58 membres de la loge pour la période 1741-1766 ont été reçus hors de Leipzig³. Si la répartition géographique n'est guère surprenante, on notera que les régions textiles qui vendent leur production aux foires de Leipzig sont représentées avec Lyon mais aussi Verviers⁴, de même qu'un port comme Dantzig ou le lieu d'une foire importante pour nos négociants : Brunswick. Les tableaux des loges lyonnaises complètent la *Matricule* et montrent que des négociants de Leipzig rendaient régulièrement visite à leurs fournisseurs lyonnais ou séjournaient à Lyon dans le cadre de leur apprentissage du métier : Christophe Henry Kirchoff est ainsi, à la *Sincère Union*, en 1774, puis de 1785 à 1788 -il sera d'ailleurs exécuté à Lyon le 6 Nivôse an

¹ Stadtarchiv Leipzig, Nachlaß Dufour 11, ff° 25-28, Lettre du 28 juin 1789.

² Berlin-Dahlem, Geheimes Staatsarchiv Preußischer Kulturbesitz, Freimaurerbestände, 5. 2. L 24, Nr 111, tableaux des membres de *Minerva zum Zirkel*, orient de Leipzig.

³ L'atelier totalise pour cette période 270 membres mais l'information fait défaut pour 127 d'entre eux.

⁴ Sur l'importance des relations ente Verviers et Leipzig, voir Gérard Gayot, « La main invisible qui guidait les marchands aux foires de Leipzig... », art. cit.

Il-, Teutscher, à la *Candeur* en 1786, ou le Français Nicolas Mioche, qui figure sur les tableaux du *Parfait Silence* en 1786-1787 et 1791 comme négociant à Leipzig¹.

¹ Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Autre et le Frère...*, *op. cit.*, pp. 493-535.

Membres de la loge *Aux Trois Compas* [1741-1746] devenue *Minerva zum Zirkel* [1746-1766] reçus franc-maçon hors de Leipzig

Allemagne	27
dont Bavière	4
dont Munich	2
dont Brunswick	3
dont Hanovre	1
dont Hambourg	6
dont Prusse	1
dont Saxe	6
dont Dresde	2
Courlande-Livonie-Estonie	5
France	7
dont Dunkerque	1
dont Lyon	2
dont Lorraine	1
dont Paris	1
dont Rouen	1
dont Strasbourg	1
Grande-Bretagne	2
Dont Londres	1
Hongrie	1
Italie	1
Pays héréditaires des Habsbourg	3
Pays-Bas autrichiens	1
dont Anvers	1

Pologne	6
dont Dantzig	5
Principauté ecclésiastique de Liège	2
dont Verviers	2
Provinces-Unies	1
Suisse	2

Le *Visiteurenboek* de la loge la *Bien-Aimée*, loge du grand négoce d'Amsterdam¹, nous livre également cinq noms de visiteurs en provenance de Leipzig². Le premier, Christian Wilhelm Fichtel, reçu maçon à Dantzig, député de *Minerva zum Zirkel*, met à profit sa visite le 2 avril 1756 pour établir une correspondance régulière entre les deux ateliers³. Suivent en 1760, Johann Benjamin Schmidt, le 12 septembre⁴, et Jobst Henri Hansen le 13 décembre⁵. Le baron Frédéric Guillaume de Buddenbrock, membre des loges de Berlin, Brunswick, Leipzig et Königsberg visite la loge amstellodamoise le 9 décembre 1761⁶. Neuhaus l'imite le 14 avril 1779. Otto Werner Förster, actuel archiviste de *Minerva zu den drei Palmen*, a également trouvé trace du passage des Dufour sur les tableaux des loges de Zurich et de Bâle⁷. En revanche, nous n'avons pas à ce jour de registres permettant de repérer quels négociants

¹ Pour une carte de l'origine des visiteurs de la *Bien-Aimée*, orient d'Amsterdam, de 1754 à 1793 : Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Europe des francs-maçons...*, op. cit., p. 94.

² La Haye, Orde van Vrijmetselaren onder Het Grootosten der Nederlanden, Archief, carton 4337, 41 : 6-7-8, *Visiteurenboek van de loge la Bien-Aimée*, orient d'Amsterdam.

³ La Haye, Orde van Vrijmetselaren onder Het Grootosten der Nederlanden, Archief, carton 4337, 41 : 6, f° 110. Il est à nouveau présent parmi les visiteurs le 27 décembre 1756 (f° 112). La matricule de Leipzig indique par ailleurs que le huguenot Daniel Armand Fizeaux ami des Dufour et Feronce affilié en septembre 1741 a été auparavant reçu maçon à Amsterdam. A. Crayen le sera quant à lui à la loge de la *Charité* [Berlin-Dahlem, Geheimes Staatsarchiv Preußischer Kulturbesitz, Freimaurerbestände, 5. 2. L 24, Nr 111, tableaux des membres de *Minerva zum Zirkel*, orient de Leipzig].

⁴ Reçu franc-maçon à Danzig et affilié à *Minerve* depuis le 21 février 1759. Il visite à nouveau la *Bien-Aimée* le 27 décembre : La Haye, Orde van Vrijmetselaren onder Het Grootosten der Nederlanden, Archief, carton 4337, 41 : 7, f° 164 et f° 151 (pagination aberrante).

⁵ La Haye, Orde van Vrijmetselaren onder Het Grootosten der Nederlanden, Archief, carton 4337, 41 : 7, f° 151.

⁶ La Haye, Orde van Vrijmetselaren onder Het Grootosten der Nederlanden, Archief, carton 4337, 41 : 7, f° 154.

⁷ Sans pouvoir me préciser de quels représentants de la famille il s'agissait.

étrangers présents à Leipzig à l'occasion des foires visitaient les loges de la ville¹. Mais les visites, les réceptions et les affiliations à l'étranger assoient l'audience européenne de la loge², comme on le voit avec Fichtel, et favorisent les échanges de cahiers de grades et de rituels. Ces liens personnels ou collectifs, fragiles ou durables maillent l'espace maçonnique européen et offrent aux négociants une solide toile d'informateurs, de partenaires et d'amis. L'initiation partagée transcende le clivage entre liens faibles et liens forts : Même s'il ne croit plus beaucoup à l'Art Royal, Jacques Marc Antoine Dufour ne s'estime pas autorisé à dévoiler les secrets de l'ordre à son fils, encore profane ; tous deux seront bientôt des maillons de la chaîne d'union à laquelle appartiennent aussi bien leurs parents et amis les plus chers, mais aussi « toute une famille dispersée de par le monde » -dont ils ne connaissent pas les membres, qui n'en sont pas moins leurs frères.

2 Les ambitions de François Dubosc ou le tropisme prussien

D'origine huguenote, fils de Jean Dubosc, négociant solidement installé sur la place de Leipzig, François Dubosc (1722-1796) reçoit la lumière à Lyon en 1741 – quand *Aux Trois Compas* débute ses travaux. Il semble se rattacher tout à fait au groupe précédent. Il s'affilie d'ailleurs à *Minerva zu den drei Palmen* en 1772 –l'année du convent de Kohlo-, alors que la loge a rallié la Stricte Observance. En réalité, le

¹ Gérard Gayot rappelle que les foires de Leipzig sont avec celles de Nijni-Novgorod « l'occasion de la plus grande migration de marchands d'Europe » : Gérard Gayot, « La main invisible qui guidait les marchands aux foires de Leipzig... », art. cit., p. 72.

² La source n'indique pas le nom de la loge où la réception a eu lieu, à une exception près : Carl Christian Woog affilié en 1747 a été reçu à la « loge des étrangers » de Charing-Cross à Londres.

réseau relationnel de Dubosc déborde la sphère huguenote et négociante, pour s'étendre jusqu'à la sphère gouvernementale. Il est conseiller de l'Electeur et son beau-frère, Friedrich Wilhelm Ferber (1732-1800), élève de Christian Gotthelf Gutschmid, théoricien du mercantilisme et défenseur des réformés, est à la tête du département de l'Intérieur dans le ministère dirigé par Georg von Einsiedel¹. Dubosc s'élève rapidement dans la hiérarchie de la Stricte Observance, est reçu dans l'ordre intérieur², où il devient *Eques a Arbore Frugifera*³. Mais affilié à un âge déjà avancé à *Minerve*, cinquante ans, à la différence du gros de ses coreligionnaires, il souhaite créer « son » atelier. Avec un noyau de frères issu de *Minerve*, il fonde en 1776 dans sa maison du Neumarkt la loge *Balduin*⁴. Il en est le maître en chaire jusqu'en 1780. Dubosc rattache cette loge au système de Zinnendorf, du nom du médecin militaire prussien médecin militaire Johann Wilhelm von Zinnendorf, qui a obtenu du fondateur du rite suédois, Carl Fredrik Eckleff, la possibilité d'implanter en Allemagne, dans les Etats des Habsbourg et en Russie des loges écossaises et des chapitres illuminés d'inspiration templière. C'est l'origine de la *Große Landesloge der Freimaurer von Deutschland*, l'une des trois grandes loges prussiennes -toujours active- dont Zinnendorf confie la Grande Maîtrise au prince Louis Georges Charles de Hesse-Darmstadt, et qui est reconnue par la Grande Loge d'Angleterre en 1773.

¹ Michel Espagne, *Le creuset allemand. Histoire interculturelle de la Saxe XVIII^e-XIX^e siècles*, op. cit., p. 95.

² Noyau dirigeant de la réforme templière.

³ René Le Forestier, *La Franc-maçonnerie templière et occultiste aux XVIII^e et XIX^e siècles*, op. cit., p. 205. Katharina Middell se trompe donc quand elle pense que la création de *Balduin* par Dubosc représente une tentative de « démocratisation » de l'orient de Leipzig, et une opposition de sa part à la Stricte Observance : Katharina Middell, « Leipziger Sozietäten im 18. Jahrhundert. Die Bedeutung der Soziabilität für die kulturelle Integration von Minderheiten », dans *Neues Archiv für Sächsische Geschichte*, 69 (1998), pp. 139-141. L'auteur semble en outre ignorer son adhésion à l'ordre conservateur des Rose-Croix d'or.

⁴ Johann Friedrich Fuchs, *Die Freimaurerloge Balduin zur Linde in Leipzig 1776-1926*, Leipzig, 1876, pp. 9 sqq.

Les ambitions de Dubosc débordent le cadre de Leipzig. Il cherche dans un premier temps à renforcer ses positions à Dresde. En 1783, il devient membre de la loge de Dresde *Zum goldenen Apfel* [A la pomme d'or]¹. Mais il a surtout compris que si la Saxe avait constitué le berceau de la Réforme, le centre de gravité de la Stricte Observance avait glissé vers le Nord et sa direction échappé au duc de Courlande. Les deux chefs de l'ordre sont désormais Ferdinand de Brunswick-Lunebourg-Wolfenbüttel, Supérieur Général de l'ordre, qui s'est illustré pendant la guerre de Sept Ans comme général prussien, assisté de Charles de Hesse-Cassel, depuis 1768 gouverneur des duchés de Schleswig et de Holstein à Gottorp et vice-roi de Norvège. Au profane, la Saxe est également confrontée à un rapport de forces de plus en plus favorable à la Prusse. Berlin exerce une forte attraction sur les élites saxonnes que la situation diplomatique et militaire n'entrave plus. En effet, à la différence de la guerre de Sept Ans, la guerre de succession de Bavière de 1778-1779 dite guerre des patates, voit Prusse et Saxe faire face ensemble à l'Autriche. Du coup, Dubosc ne résiste pas et part pour Berlin. D'autres l'ont précédé. Karl Adolph Graf von Brühl, dont il a été question plus haut à propos de ses relations avec Corberon, a été précepteur du futur Frédéric-Guillaume II. Johann Rudolf von Bischoffwerder (1741-1806), *Eques a Grypho*, que Dubosc a connu chambellan de Charles de Saxe duc de Courlande, a obtenu pendant la guerre de Succession de Bavière le commandement d'un corps franc saxon levé par Henri de Prusse². A la fin de la guerre, il s'établit définitivement à Potsdam où il devient avec Johann Christoph Wöllner (1732-1800), le plus proche conseiller du futur Frédéric-Guillaume II (1744-1797), neveu de Frédéric II.

¹ *Die Freimaurerloge Zum goldenen Apfel im Orient Dresden 1776-1876. Festschrift zur Säcularfeier*, Dresden 1876, *Matrikel*.

² Le protecteur des Illuminés de Berlin, futurs Illuminés d'Avignon, auxquels appartiendra Corberon et qui n'ont rien à voir avec les *Illuminaten*.

Bischoffwerder et Wöllner sont alors des membres actifs de l'ordre des Rose-Croix d'or à Berlin et Potsdam¹. Ils y reçoivent Frédéric-Guillaume II le 8 août 1781 qui devient *Ormesus*. Brühl en fait également partie sous le nom d'*Ocarus*. La société secrète des Rose-Croix d'Or sur laquelle nous avons tenté de faire le point dans *L'Europe des francs-maçons*², est souvent représentée voire caricaturée comme le noyau des anti-Lumières qui triomphe en Prusse avec Wöllner et Bischoffwerder à l'avènement de Frédéric-Guillaume II. En réalité les Rose-Croix d'or, peu nombreux mais très influents en Allemagne, en Europe centrale et en Russie, sont plutôt les représentants du courant irrationnel, ésotérique et conservateur des Lumières, qui vise à « faire émerger les forces cachées de la nature, faire briller sa lumière, qui a été profondément enterrée par la malédiction, et, par cette voie à procurer une lumière intérieure à chaque frère par laquelle il pourra voir le Dieu invisible et devenir plus proche de lui avec la source originelle de la lumière ». Occupant une position diamétralement opposée à celle des *Illuminaten* dans le champ des Lumières, ils en favorisent à la fois la polarisation et l'équilibre, même instable. *Illuminaten* et Rose-Croix d'or se livrent à une compétition féroce pour recruter au sein des loges rectifiées ou bleues³ ceux qu'ils estiment par leurs qualités personnelles, leur envergure sociale, leur réseau relationnel, capables de leur donner l'avantage dans la lutte qui les oppose. Signe du désarroi, de la fin des Lumières, ou plutôt d'une recherche de la vérité entreprise tous azimuts, les Rose-Croix d'or ont su attirer à eux Goethe à Weimar, Nikolai Novikov en Russie, ou encore le prince Karl Josef von Salm-Reifferscheidt au château Rajec près de Brno.

¹ Karlheinz Gerlach, « Die Gold- und Rosenkreuzer in Berlin und Potsdam (1779-1789). Zur Sozialgeschichte des Gold- und Rosenkreuzerordens in Brandenburg-Preußen », dans *Quatuor Coronati Jahrbuch* Nr. 32/1995, pp. 87-147.

² Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Europe des francs-maçons...*, op. cit., pp. 160-165.

³ A Berlin, Karlheinz Gerlach a ainsi établi que 45% des membres de la loge *Aux Trois Globes* et 62% de ses officiers avaient été recrutés par les Rose-Croix d'Or.

Quant à Dubosc¹, devenu *Du Bois franc* dans l'ordre des Rose-Croix d'or, il prend la direction du cercle de Dresde. Bischoffwerder lui demande de recruter Friedrich Ludwig von Wurmb², influent ministre d'Etat saxon, dont on peut restituer le cursus maçonnique. Initié à Halle où il était étudiant en 1744 dans la loge des *Trois Clés d'or* [*Zu den drei goldenen Schlüsseln*] -loge où Philipp Carl von Knigge, le père d'Adolph Freiherr von Knigge l'homme clé des *Illuminaten* et l'auteur du célèbre *Über den Umgang mit Menschen*, sera initié trois ans plus tard-, maître en chaire d'une loge de Varsovie, puis affilié à la loge *Aux Trois Glaives* [*Zu den drei Schwertern*] de Dresde, dont il est secrétaire en 1760, von Wurmb rallie la réforme de la Stricte Observance Templière, où il est reçu dans l'ordre intérieur *Eques A Sepulchro*. Il devient *Colurus* dans l'ordre des Rose-croix d'or qu'il intègre en 1781 avant de parvenir rapidement au septième grade, mais le quitte en 1783. Il est connu pour son *Cours de Maçonnerie* rédigé en 1795. Malgré ce succès de courte durée, on constate que la Saxe bien quadrillée par les Rose-Croix d'or n'a connu qu'une très faible implantation des *Illuminaten*³. La trajectoire du Huguenot Dubosc montre clairement qu'en quarante ans de vie maçonnique, à compter de son initiation à Lyon, il a profondément modifié son horizon relationnel, intégré une donne maçonnique mouvante et son articulation aux enjeux politiques et diplomatiques, pour accéder au premier cercle de la Maçonnerie allemande et des sociétés secrètes qui en convoitent les loges et leurs membres.

¹ Comme l'écrit Karlheinz Gerlach, « Die rosenkreuzerische Spur fuhrte von Dubosc über Bischoffwerder zu Wöllner. Beide waren Vertraute des preußischen Thronerben Friedrich Wilhelm » : Karlheinz Gerlach, « Die Gold- und Rosenkreuzer in Berlin und Potsdam (1779-1789)... », art. cit., p. 92.

² *Ibid.*, p. 91.

³ Ils sont 4 à Dresde et 6 à Leipzig, soit peu de chose comparé aux 30 de Francfort-sur-le-Main, ou aux 70 membres de Mayence –sans parler des fiefs bavarois de l'ordre. Hermann Schüttler, *Die Mitglieder des Illuminatenordens 1776-1787/93*, Ars Una, Deutsche Hochschulédition, 18, Munich, 1991, 262 p.

III Franc-maçonnerie et transfert culturel

Dans son introduction au *Creuset allemand. Histoire interculturelle de la Saxe*, Michel Espagne propose une histoire culturelle attentive à l'espace, à ses échelles, et dénivellations, résolue à étudier sur le terrain les jeux de l'échange et de l'appropriation culturelle, les acteurs et leurs négociations –matérielles, financières et symboliques.

Si par hypothèse il existe une histoire universelle, dépassant le niveau national, elle se situerait donc soit en aval du fleuve, une fois traversée l'étape obligée de l'identité nationale, soit dans une comparaison entre les constructions nationales ; certainement pas dans une observation attentive des connexions souterraines ou refoulées entre les réseaux nationaux.

Pour conserver un instant encore la métaphore des ruisseaux et du fleuve, on pourrait dire qu'une tâche urgente de l'histoire culturelle en Europe, et notamment entre la France et l'Allemagne, consisterait à redessiner une carte hydrographique qui mettrait désormais en évidence l'imbrication des réseaux, leurs relations souterraines, l'échange des eaux en amont des fleuves. Car si l'histoire de France produit bien de l'identité à partir d'éléments hétérogènes, de particularismes divers, d'importations multiples qu'il convient de rappeler, en va-t-il autrement de l'histoire culturelle de l'Allemagne ? L'identité allemande n'est-elle pas une métamorphose de matériaux importés, une altérité transformée et sublimée ? Le terme d'identité, particulièrement flou mais incontournable lorsqu'on s'avise d'écrire une histoire culturelle nationale, conserve-t-il encore quelque pertinence quand on observe la riche diversité qui constitue tel ou tel sous-ensemble national et le rattache même à d'autres espaces que celui auquel le voue une histoire téléologique ? La compréhension du monde allemand ne serait-elle pas enrichie si on l'envisageait un moment non pas comme un espace englobant donnant un sens à chacune de ses parties, mais comme un creuset, ou mieux encore comme une juxtaposition de creusets où s'est opérée une alchimie complexe, progressivement oubliée ?¹

¹ Michel Espagne, *Le creuset allemand...*, *op. cit.*, pp. 1-2.

A cette ambition d'histoire interculturelle, l'historien de la Franc-maçonnerie européenne et de la sociabilité ne peut que souscrire. L'espace maçonnique européen, les réseaux de loges, de correspondance et de gestion de la mobilité qui en assurent le maillage, les centres qui le polarisent, les stratégies individuelles et régionales qui s'y déploient et le recomposent, servent à la fois de plate-formes et de véhicule aux échanges culturels. Mais, ils montrent en même temps les limites heuristiques du concept de transfert culturel qui sous-tend toute l'œuvre de Michel Espagne. Si dans le cadre allemand, l'auteur voit dans l'histoire interculturelle un moyen de résister à une construction téléologique de l'histoire nationale et de parvenir « à une historiographie de la discontinuité »¹, le transfert culturel m'apparaît comme trop rigide pour rendre compte de jeux aussi complexes, à géographie, intensité et modalités variables, que seule la variation des échelles d'observation et la multiplicité des marqueurs employés –pour reprendre la métaphore hydrographique de l'auteur- peuvent sinon restituer du moins esquisser. La référence de Michel Espagne dans la même introduction à l'étude des « importations et exportations culturelles » laisse encore plus perplexe², d'autant que l'auteur ne semble craindre qu'une menace : que l'on ne dépasse pas « le cadre traditionnel des échanges bilatéraux ». Et de souligner : « Lorsque Dostoïevski s'établit à Dresde, il admire à la galerie principalement les tableaux italiens acquis durant le siècle précédent. Les huguenots francophones se réclament des avantages accordés aux catholiques italiens pour améliorer leur statut, et les importations italiennes de Leipzig sont souvent destinées à la Pologne. Des constellations triangulaires ou plus complexes définissent les phases de l'histoire culturelle »³.

¹ Michel Espagne, *Le creuset allemand...*, *op. cit.*, p. 11.

² « Étudier les importations et exportations culturelles dans un espace régional implique enfin que l'on dépasse le cadre traditionnel des échanges bilatéraux. Il n'est guère possible d'isoler un moment où les relations avec la France l'emporteraient sur toute autre relation. Mais dès que plusieurs cultures ont une incidence sur la structuration d'un espace, s'opèrent entre elles des interactions, des réfractions en chaîne, dont il convient de rendre compte » : *Ibid.*, p. 11.

³ *Ibid.*, p. 11.

L'étude de l'espace maçonnique européen montre l'importance du meccano sociable, du « bricolage » cher à Claude Lévi-Strauss : des matériaux de réemploi (hommes, activités, lieux, statuts et règlements, symboles) sont acquis ou dérobés – c'est tout l'enjeu de la construction de la mémoire opérative de la Franc-maçonnerie des XVII^e-XVIII^e siècle¹- mais finalement réappropriés –plutôt que la « métamorphose de matériaux importés » évoquée par Michel Espagne dans la longue citation initiale. La sociabilité des Lumières ne se réduit pas à un inventaire d'institutions patentées ou légitimes –au sens que Pierre Bourdieu donne à la culture légitime- : académies, salons et sociétés, loges, musées etc., Elle est d'abord un espace social, de rencontres, d'échanges, de dons –pour certains gratuits et d'autres qui le sont moins-, d'émulation et d'affrontement entre des intervenants multiples qui ne sont pas réductibles à leur l'appartenance nationale –dans la mesure où elle a un sens-, ou sociale. C'est pourquoi le transfert culturel peine à restituer la complexité de ces échanges et l'irréductible spécificité de leurs protagonistes. La présence de nombreux étrangers ne suffit pas à faire de Dresde une métropole cosmopolite, pas plus que la présence de loges maçonniques ne vaut certificat d'appartenance aux Lumières et n'est une preuve de leur bonne diffusion. Seule une étude attentive aux trajectoires et aux écarts individuels peut restituer l'implication réelle de tel négociant huguenot de Leipzig dans les échanges interculturels. En d'autres termes, négociants étrangers, traducteurs, hommes du livre et de l'art, professeurs, que Michel Espagne inventorie et identifie au fil de ses recherches, ne sont pas des « acteurs-nés » d'échanges culturels qu'une balance des importations et exportations culturelles –qu'on aurait d'ailleurs bien du mal à faire- ne solde pas, quand bien même on déborde le cadre bilatéral.

¹ Sur ce sujet, voir Pierre-Yves Beaurepaire, *La République universelle des francs-maçons...*, *op. cit.*, chapitre premier : « Adam franc-maçon ? Voyage au pays de la mémoire maçonnique », pp. 23-52.

Conclusion

Repérer, dégager puis réunir les matériaux et les outils d'une histoire européenne de la Franc-maçonnerie au siècle des Lumières, tel était le projet de ce livre. Pour ce faire, j'ai renoncé à considérer la sociabilité maçonnique comme un symptôme ou au mieux comme un véhicule de la propagation des Lumières du centre vers la périphérie¹, pour la placer au cœur du dispositif d'observation et d'investigation de l'espace européen des Lumières, en faire un sujet d'histoire sociale des pratiques culturelles. Or, on le sait, la Franc-maçonnerie n'est pas un champ de recherche ordinaire. Son choix interroge, agace même parfois. L'entreprise ne fait donc que commencer. Il faudra certes compléter le dossier : suivre par exemple Marie-Daniel Bourrée de Corberon et ausculter son réseau relationnel en Russie jusqu'en 1780, puis en 1781 à la résidence de Deux-Ponts où il s'installe avec son épouse luthérienne Charlotte von Behmer et sa belle-famille, avant son retour à Paris, puis son séjour en Avignon, aux côtés des Illuminés. D'autres ego-documents repérés comme le *Journal de voyage* du comte August Fryderyk Moszyński devront être à leur tour dégagés et exploités. La prospection du fonds 113 des anciennes Archives spéciales centrales d'Etat de Moscou devra également se poursuivre avant le retour de Russie du fonds des Philalèthes. L'étude des espaces où se déploie la Maçonnerie de société : scène mondaine, théâtre de société et concert amateur, espace domestique, jardin ; les alliances qu'elle noue ou les offensives qu'elle déclenche pour défendre et fortifier ses positions dans un commerce de société concurrentiel et en renouvellement constant,

¹ La diffusion de l'Art Royal, des régimes de hauts grades, et des réformes maçonniques prouve d'ailleurs les limites de ce modèle, qui peine à rendre compte des appropriations culturelles et des inflexions brutales qu'elles donnent à l'histoire interculturelle.

n'a été qu'esquissée. Elle mérite d'être élargie, précisée, nuancée voire rectifiée. Le tropisme germanique et baltique est trop marqué dans le choix des observatoires et des corpus étudiés. Une ouverture en direction de l'Europe du Nord-Ouest, danubienne et méridionale s'impose donc.

Pourtant, l'essentiel ne me paraît pas là. Cet ouvrage n'avait pour but que de réunir des « matériaux » au cours d'un tour de formation et d'information entrepris à l'estime¹ à travers l'Europe du XVIII^e siècle. Quelle que soit leur valeur, intrinsèque ou ajoutée, ils n'auront véritablement d'intérêt que mobilisés par et pour une histoire sociale et culturelle de l'espace européen des Lumières. Il faut donc à présent sans abandonner le chantier ouvert, débiter une nouvelle campagne de travaux en phase et en coopération étroite avec les recherches en cours en histoire des relations internationales, en histoire sociale et culturelle : Etudier de plus près, à partir du corpus réuni, le rôle d'intermédiaire culturel des diplomates francs-maçons, leur carrière diplomatique, la manière dont ils mobilisent leurs réseaux relationnels au service des puissances qu'ils servent² ; approfondir l'étude des réseaux de solidarité et d'affinités qui maillent l'espace européen –notamment ceux de la nébuleuse huguenote, y compris dans ses composantes négociantes, bancaires, et du livre- et étudier plus finement comment le dispositif maçonnique s'y insère, la mobilise et se transforme à son contact. Concepts et méthodes pourront être critiqués et affinés : la notion de réseau n'est-elle pas parfois trop « dure » -par référence aux sciences dites dures-, pour être totalement pertinente pour nous ? Même « assouplie » en réseau relationnel, elle fait encore difficulté. C'est pourquoi j'ai souvent fait référence ici à l'espace relationnel où la trajectoire individuelle –aléatoire ou préparée- explore un espace

¹ Le parti de naviguer à l'estime cher au poète et diplomate Saint-John Perse.

² Instrumentalisent-ils et si oui dans quelle mesure leur réseau maçonnique ? Lui confèrent-ils une place particulière dans leur stratégie de production, de gestion et de transmission de l'information ?

mouvant, en recomposition permanente, mais d'intensité et d'ampleur inégales, sans pour autant échapper aux contraintes -techniques, économiques, sociales ou politiques- de l'environnement.

Après avoir montré que la Maçonnerie de société s'inscrit au cœur du dispositif européen de gestion de la mobilité et du royaume des mœurs, il faut l'utiliser pour sonder les interstices, comprendre comment fonctionnent les interfaces entre l'espace public –qu'il devient nécessaire à la fois de mettre en cause et de mettre à jour- l'espace domestique et la « sphère du pouvoir public », les relations entre un modèle aristocratique de vie de société dont la résistance et la plasticité ont pu être observées et un dispositif de sociabilité plus ouvert en direction des bourgeoisies, plus accueillant à l'ensemble des élites urbaines. C'est sans doute ainsi que l'on pourra véritablement contribuer à l'étude de l'intégration et de la polarisation de l'espace européen au cours du XVIII^e siècle.

Sources

Sources manuscrites

France

Archives nationales

AB XIX 5000, Livre d'architecture –registre de procès-verbaux- de la loge d'adoption *Saint-Jean de la Candeur* de Paris

177 AP 1, papiers Taillepied de Bondy, livre d'or de la Respectable Loge des *Amis Réunis* de Paris commencé le 16 février 1777

Minutier central des notaires parisiens, Etude CXIII, 552, bail de la *Société Olympique*, 07 septembre 1784

Minutier central des notaires parisiens, Etude CXIII, 553, sous-bail de la *Société Olympique*, 23 décembre 1784

Archives du Ministère des Affaires Etrangères

Série Mémoires et Documents, Russie 31, Marie-Daniel Bourrée de Corberon, *Lettre sur la cour de Russie*, 1778

Série Correspondance Administrative, Personnel, 19, dossier Corberon, folios 233-332

Archives départementales de la Côte d'Or

23 J 4 : collection Meurgey de Tupigny, dossier sur la famille Bourée (*sic*) dont les Bourée de Corberon

Archives départementales de l'Oise

1 Q 2/3028 : inventaire du mobilier de Corberon (château de Troissereux, près de Beauvais) daté du 3 brumaire an III ; vente mobilière du château de Troissereux datée du 10 brumaire an III

Bibliothèque nationale de France, Cabinet des manuscrits

Fonds maçonnique

FM² 72 bis : dossier la loge de Saint-Jean de Beauvilliers sous le titre distinctif de *l'Égalité Parfaite et Sincère Amitié* de Paris

FM² 362, dossier de la loge la *Parfaite Amitié* de Reims

FM⁴ 1253, *Maçonnerie d'adoption du comte de Clermont* –Manuel d'adoption appartenant à la marquise Colbert de Seignelay, dignitaire de la *Société Olympique*

FM⁴ 1323, *L'Azille enchanté ou la Réunion des deux sexes*, manuel d'adoption, vers 1779-1785

Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg

Manuscrit 5437, *Registre des procès-verbaux de la loge de la Candeur constituée mère des loges du Grand Orient de Strasbourg (sic)*, 1763-1776, 346 folios

Médiathèque municipale Ceccano, Avignon

Manuscrits 3054-3059 *Journal* de Marie-Daniel, chevalier puis comte Bourrée de Corberon, 6 volumes

Manuscrit 3060, *Recueil de Corberon*, copies de lettres et de documents officiels

Bibliothèque du Grand Orient de France, Paris

Archives de la Réserve, Fonds 113

113-1, pièce 175 : *Registre d'architecture de la loge des maîtres écossais de l'Union, orient de Berlin, suivi du Registre des personnes proposées et refusées admises et reçues dans notre très vénérable et très respectable loge écossaise de l'Union depuis sa fondation du 30^e novembre 1742 jusqu'à présent*, 139 folios

Musée du Grand Orient de France, Paris

Nouvelles acquisitions

Non coté : *Protocole de la juste et parfaite loge aux trois cygnes* [de Dresde], *la Réunion de la loge aux trois Cygnes avec la loge aux trois glaives d'or*, 231 folios (manquent les folios 23 à 30 découpés en 1817), 5 février 1741- 2 septembre 1745

Archives privées

Livre d'architecture de la Respectable Loge *Amitié et Fraternité* de Dunkerque, 20 mai 1786-29 juin 1801 –une table indique les principaux événements survenus du 18 juin 1785 au mois de janvier 1786.

Archives du Bâtonnier Jean-Claude Delauney, Caen : papiers de la famille Séran de Saint-Loup

Archives de la famille Angliviel de La Beaumelle, Valleraugue, sélection de documents communiquée par Hubert Bost

Etranger

Allemagne

Berlin, Geheimes Staatsarchiv Preußischer Kulturbesitz, Freimaurerbestände

5. 1. 4, Nr. 7581, correspondance entre la loge la *Candeur* de Strasbourg et la *Große Nationalmutterloge Zu den drei Weltkugeln in Berlin -AuxTrois Globes-*

5. 1. 4, Nr. 7583, correspondance entre le Grand Orient de France et la *Große Nationalmutterloge Zu den drei Weltkugeln in Berlin -AuxTrois Globes-*

5. 2. G 39, Nr. 104 : dossiers des membres des *Illuminaten*

folios 115-130 : Savalette de Langes

folios 131-134 : Le Sage

5. 2. L 24, Nr. 111 : tableaux de membres de la loge *Minerva zum Zirkel* de Leipzig

Berlin, Staatsbibliothek zu Berlin, Preußischer Kulturbesitz, Handschriftenabteilung

Nachlaß Formey

Correspondance de Johann Albrecht Euler avec Samuel Formey, 1776-1785

K. 4 : Lettres d'Albertine, Carole et Charlotte, Friedrich Ehrenreich von Behmer

K. 43 M. 33 Bl. 290-291 : Lettres de Charlotte von Behmer

**Gotha, Château Friedenstein, Forschungsbibliothek,
Handschriftenabteilung, (Bibliothèque de recherche de l'Université
d'Erfurt, département des manuscrits)**

Chart. A 1164 : Mémoires de l'Ordre des Hermites (*sic*) de bonne Humeur (1739)

Leipzig, Stadtarchiv

Nachlaß Dufour

11, folios 25-28, lettre du 28 juin 1789 de Jacques Marc Antoine Dufour à son fils
Ferdinand

Leipzig, archives de la loge *Minerva zu den drei Palmen*

Liste des membres de la loge depuis sa fondation en 1741 jusqu'en 1841

Listes des membres loges de Dresde :

Loge *Zu den 3. Schwertern* pour 1770

Loge *Carl zu den drei Schwertern und den wahren Freunden* -loge
écossaise- pour 1776 et 1787 et de sa fille *Zu den drei Rosen* de Sachsenfeld
pour 1779

Correspondances des loges de Dresde

Grande-Bretagne

United Grand Loge of England, Library, Freemasons' Hall, Londres

dossier Pologne : tableau de la loge *Catherine à l'Etoile du Nord* de Varsovie en 1781
; correspondance entre le général Piotr I. Melissino et la Grande Loge d'Angleterre

Italie

Archivio di Stato di Parma

Archivio Du Tillot, A 11 : dossier du capitaine Antonio Pocchini, 49 folios

Monaco

Archives du Palais

C 419 : reçu de la cotisation du prince de Monaco à la Société Olympique pour 1786

C 437 : dossier de la loge la *Bonne Union* de Rethel dont Honoré IV Grimaldi est protecteur (1784-1788)

Pays-Bas

Den Haag [La Haye], Orde van Vrijmetselaren onder Het Grootoosten der Nederlanden, Archief

carton 4337, 41 : *Visiteurenboek van de loge la Bien-Aimée* d'Amsterdam, 1754-1793,
3 registres

carton 4712, *Visiteurenboek van de loge La Vertu* de Leyde [du 21 janvier 1768 au 23
janvier 1840]

Pologne

Bibliothèque Czartoryski, Cracovie

Journal de voyage du comte August Fryderyk Moszyński, en huit parties, sous les
cotes :

Manuscrit 1536 I (220 folios)

Manuscrit 1537 II (199 folios)

Manuscrit 1538 II (492 folios)

Manuscrit 1535 III (189 folios)

Manuscrit 676 IV (176 folios)

Le manuscrit 1536 a fait l'objet d'une édition partielle sous le titre *Voyage en Provence d'un gentilhomme polonais*, par Fernand Benoît, Marseille, Institut historique de Provence, 1930.

Bibliothèque Jagellonne, Cracovie

Collection Varnhagen, Lettre du baron Marie-Daniel Bourrée de Corberon à Samuel Formey, 14 décembre 1781, 3 folios.

Bibliothèque universitaire, Varsovie,

Rps BUW 360, *Mes réminiscences ou mémoires de C[harles-Henri] B[aron] d'H[eyking] écrits par lui-même avec les portraits de plusieurs hommes du nord, tracés d'après nature*, 4 tomes. Les tomes 1 et 2 en deux parties chacun concernent directement le dernier tiers du XVIII^e siècle et notre sujet.

Russie

Archives de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg

Correspondance scientifique, fonds 1, *opis* 3, lettre de Samuel Formey (Berlin) à son neveu Johann Albrecht Euler (Saint-Pétersbourg), 24 septembre 1786, 7 folios.

Evoque Marie-Daniel Bourrée de Corberon et la famille Behmer

Sources imprimées et ouvrages anciens

Bombelles marquis de, *Journal*, publié sous les auspices de son arrière-petit-fils Georges, comte Clam-Martinic, tome I : 1780-1784, tome II : 1784-1789 ; texte établi, présenté par Jean Grassion et Frans Durif, Genève, Droz, 1978 et 1982, 399 p. ; 412 p.

Freemasons' Magazine, a general and complete library, printed and published by J. W. Bunney, N° .7 Newcastle-street, Strand, and sold by all the Booksellers in Town and the country, 1793-1798, reprint sur microfiches, Leiden, IDC Publishers.

Freemasonry. Early sources on microfiche, 1717-1870 from the Grand Lodge Library in The Hague, Leiden, IDC publishers, 2 345 microfiches.

Freemasonry in Russia. Early sources from the Russian State Archive of Ancient Acts [RGADA], Moscow, Leiden, IDC Publishers, 2001, 158 microfiches.

Labande L. H., *Un Diplomate français à la cour de Catherine II (1775-1780), journal intime du chevalier de Corberon*, Paris, Plon, 1901, 2 volumes, 366 p. + 434 p.

Oberkirch baronne d', *Mémoires de la baronne d'Oberkirch sur la cour de Louis XVI et la société française avant 1789*, édition présentée et annotée par Suzanne Burkard, Paris, Mercure de France, *Le temps retrouvé*, 1970, 3^e édition, 2000, 781 p.

Mannlich Johann Christian von Mannlich, *Histoire de ma vie. Mémoires de J. C. von Mannlich (1741-1822)*, Trèves, Spee-Verlag, 1993, 2 volumes.

Recke Elisa von der, *Tagebücher und Briefe aus ihren Wanderjahren*, herausgegeben von Paul Rachel, Leipzig, 1902.

Recke Elisa von der, *Tagebücher und Selbstzeugnisse*, herausgegeben und mit einem Vorwort versehen von Christine Träger, Leipzig, Koehler & Amelang, 1984, 474 p., et notamment *Nachricht von des berühmigten Cagliostro Aufenthalte in Mitau, im Jahre 1779, und von dessen magischen Operationen, von Charlotta Elisabeth Konstantia*

von der Recke, geb. Gräfin von Medem, *An meine Freunde und Freundinnen in Kurland und Deutschland*, pp. 349-399.

Rowe John, *Letters and diary of John Rowe*, Anne Rowe Cunningham éd., 1903, reprint, New York, New York times, *Eyewitness accounts of the American Revolution*, 1969, 453 p.

Schröder Friedrich Ludwig, *Materialen*, 4 Bände, 1806-1815, reprint C. J. Baum, Kronshagen, 1977.

Tschoudy Théodore-Henry baron de, *L'Etoile flamboyante, ou la Société des Francs-Maçons considérée sous tous les aspects*, A l'Orient, chez le silence, 1766, éd. 1785, deux tomes en un volume, in-18°.

Bibliographie

Cette bibliographie se limite aux principales références que nous avons effectivement utilisées pour cette recherche¹. Elle n'affiche donc aucune prétention à l'exhaustivité et peut être complétée avec celles plus abondantes de *L'Autre et le Frère* et de *L'Europe des francs-maçons*.

Agulhon Maurice, *Pénitents et francs-maçons de l'ancienne Provence. Essai sur la sociabilité méridionale*, Paris, Fayard, 1968, éd. de 1984 augmentée d'une préface, 454 p.

Angiolini Franco et Roche Daniel dir., *Cultures et formations négociantes dans l'Europe moderne*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1995, 593 p.

Association 5997, *Le franc-maçon en habit de Lumière. Esprit & matière*, catalogue de l'exposition du château de Tours, 2002, 336 p.

Balász Eva, Hammermayer Ludwig, Wagner Hans, Wojtowicz Jerzy Hrsg., *Beförderer der Aufklärung in Mittel- und Osteuropa. Freimaurer, Gesellschaften, Clubs*, Reimar Hobbing Verlag, *Studien zur Geschichte der Kulturbeziehungen in Mittel- und Osteuropa*, 5, 1987, 347 p.

Bauer Thilo, *Regensburger Freimaurer. Ihre Geschichte und Literatur im 18. und 19. Jahrhundert*, Regensburg, Universitätsverlag Regensburg, *Regensburger Studien und Quellen zur Kulturgeschichte*, Band 13, 2001, 148 p.

Baumann Kurt, « Zwischen den Nationen. Der französische Gesandte Baron von Corberon und die deutsch-russische Familie von Behmer in Zweibrücken », dans *Mitteilungen des Historischen Vereins der Pfalz*, 55 (1957), pp. 153-179.

¹ Auxquelles nous avons ajouté les moins connues.

Beachy Robert, « Club Culture and Social Authority : Freemasonry in Leipzig, 1741-1830 », dans Franck Trentmann éd., *The Paradoxes of Civil Society. New Perspectives on Modern German and British History*, New York, Berghahn Books, 1999, pp. 157-175.

Beachy Robert, « Recasting Cosmopolitanism : German Freemasonry and Regional Identity in the Early Nineteenth Century », dans *Eighteenth-Century Studies* 33/2, 2000, pp. 266-274.

Beaurepaire Pierre-Yves, *L'Autre et le Frère. L'Etranger et la Franc-maçonnerie en France au XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, *Les dix-huitièmes siècles* 23, 1998, 872 p.

Beaurepaire Pierre-Yves, *La République Universelle des francs-maçons. De Newton à Metternich*, Rennes, Ouest-France, *De mémoire d'homme : l'histoire*, 1999, 210 p.

Beaurepaire Pierre-Yves, *L'Europe des francs-maçons XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Belin, *Europe & Histoire*, 2002, 325 p.

Beauvois Daniel, « Du nouveau sur la Maçonnerie en Europe centrale et orientale », dans *Dix-huitième siècle*, n° 19, 1987, pp. 61-71.

Bély Lucien, *Les Relations internationales en Europe : XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, PUF, *Thémis*, 1992, 2^e édition, 1998.

Bély Lucien dir., avec la collaboration d'Isabelle Richefort, *L'Invention de la diplomatie : Moyen Age - Temps modernes*, Paris, PUF, 1998.

Bély Lucien, *La société des princes XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1999, 651 p.

Berkvens-Stevelinck Christiane, « Les Chevaliers de la Jubilation : Maçonnerie ou libertinage ? A propos de quelques publications de Margaret C. Jacob », dans *Quaerendo. A Quarterly Journal from the Low Countries devoted to manuscripts and printed books*, XIII/ 1 et 2, 1983, pp. 50-73 ; pp. 124-148.

Bidart Claire, « Sociabilités : quelques variables », dans *Revue française de sociologie*, XXIX, 1988, pp. 621-647.

Bidart Claire, *L'amitié un lien social*, Paris, La Découverte, 1997, 403 p.

Bödeker Hans Erich, Etienne François Hrsg., *Aufklärung/Lumières und politik. Zur politischen Kultur des deutschen und französischen Aufklärung*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, *Deutsch-Französische Kulturbibliothek, Band 5, Transfer*, 1996, 455 p.

Bois Pierre-André, *Adolph Freiherr Knigge (1752-1796). De la « nouvelle religion » aux Droits de l'homme, l'itinéraire politique d'un aristocrate allemand franc-maçon à la fin du dix-huitième siècle*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz, *Wolfenbütteler Forschungen*, vol. 50, 1990, 656 p.

Bonnet Michel et Desjeux Dominique dir., *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF, *Sciences sociales et sociétés*, 2000, 224 p.

Bourdin Philippe, *Le Noir et le Rouge. Itinéraire social, culturel et politique d'un prêtre patriote (1736-1799)*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2000, 520 p.

Brioist Pascal, « Un programme d'analyse de réseaux appliqué à une base de données historique : 'Network' », dans *Mémoire vive*, n°7 (1992), Bulletin de l'Association française pour l'histoire de l'informatique, dossier : « La représentation cartographique en histoire », pp. 21-25.

Bullock Steven C., *Revolutionary Brotherhood. Freemasonry and the transformation of the American Social Order, 1730-1840*, The University of North Carolina Press, Chapel Hill, 1996, 421 p.

Burke Janet M. et Jacob Margaret C., « French Freemasonry, Women and Feminist scholarship », dans *The Journal of Modern History*, volume 68, 3, 1996, pp. 513-549.

Cadilhon François, « Les amis des amis : Les cercles du pouvoir et de la réussite en France au XVIII^e siècle », dans *Revue historique*, CCLXXXIX/1, n° 585, janvier-mars 1993, pp. 115-129.

Caron Richard, Godwin Joscelyn et alii, *Esotérisme, gnosés et imaginaires symboliques. Mélanges offerts à Antoine Faivre*, Paris et Louvain-la-Neuve, Peeters, *Gnostica*, 2001, 948 p.

Castells Manuel, *La société en réseaux*, trad. fr. de *The Rise of the Network Society*, nouvelle édition, tome I : *L'ère de l'information*, Paris, Fayard, 2001, 671 p.

Cazzaniga Gian Mario, « Un projet internationaliste maçonnique dans l'Europe révolutionnaire », dans Michèle Madonna Desbazeille, *L'Europe, naissance d'une utopie ? Genèse de l'idée d'Europe du XVI^e au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, *Utopies*, 1996, pp. 75-87.

Cazzaniga Gian Mario, *La religione dei moderni*, Pise, edizioni ETS, *Filosofia*, 1999, 348 p.

Cazzaniga Gian Mario, Tocchini Gerardo, Turchi Roberta, *Le Muse in Loggia. Massoneria e Letteratura nel Settecento*, A tre voci. Seminari del Dipartimento di Italianistica, Università degli Studi di Parma, n°3, Milan, Edizioni Unicopli, 2002, 104 p.

Chartier Roger, *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Le Seuil, Univers historique, 1990, 244 p.

Chevignard Bernard, « Les racines bourguignonnes de Charles Gravier de Vergennes », dans *Revue d'histoire diplomatique*, 1987, n°3-4, pp. 191-213.

Clark Peter, *British Clubs and Societies 1580-1800. The origins of an Associational World*, Oxford, Oxford University Press, *Oxford Studies in Social History*, 2000, 516 p.

Coutura Johel éd., *Le Parfait Maçon. Les débuts de la Maçonnerie française (1736-1748)*, Anthologie établie et présentée par Johel Coutura, publications de l'Université de Saint-Etienne, *Lire le dix-huitième siècle*, 1994, 284 p.

Cullen Louis M., *The Irish Brandy Houses of Eighteenth-Century France*, Dublin, The Lilliput Press, 2000, 244 p.

Darnton Robert, *La fin des Lumières. Le mesmérisme et la Révolution*, trad. fr. de *Mesmerism and the end of the enlightenment in France*, Paris, Perrin, *Pour L'Histoire*, 1984, 220 p.

Davidenkoff Anita dir., *Catherine II et l'Europe*, préface de Michèle Gendreau-Massaloux, Paris, Institut d'Etudes Slaves, 1997.

Degenne Alain, Forsé Michel, *Les réseaux sociaux : une analyse structurale en sociologie*, Paris, Armand Colin, collection U Sociologie, 1994.

Delon Michel dir., *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, PUF, 1997, 1128 p.

Demeter Karl, *Die Frankfurter Loge Zur Einigkeit 1742-1966, Ein Beitrag zur deutschen Geistes- und Sozialgeschichte*, Frankfurt-am-Main, Verlag Waldemar, 1967, 206 p.

Donnert Erich, *Russia in the Age of the Enlightenment*, Leipzig, 1986.

Drut-Hours Marie, « L'«Aufklärung» dans les milieux catholiques et protestants. L'exemple des communautés de Trèves et de deux-Ponts », dans *Francia*, Band 27/2 (2000), pp. 84-102

Dujardin Philippe éd., *Du groupe au réseau. Réseaux religieux, politiques, professionnels*, actes de la table ronde CNRS de Lyon 24-25 octobre 1986, Paris-Lyon, CNRS, 1988, 241 p.

Dujardin Philippe, « Processus et propriétés de la mise en réseau : débat, problématique, propositions » dans *Du groupe au réseau. Réseaux religieux, politiques, professionnels*, actes de la table ronde CNRS de Lyon 24-25 octobre 1986, Paris-Lyon, CNRS, 1988, pp. 5-27.

Dulac Georges, « Un nouveau La Mettrie à Pétersbourg : Diderot vu de l'Académie impériale des sciences », dans *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 16, avril 1994, pp. 19-43.

Durand Yves, *Finance et mécénat. Les fermiers généraux au XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, *Le temps et les hommes*, 1976, 319 p.

Endler Renate, Schwarze Elisabeth, *Die Freimaurerbestände im Geheimen Staatsarchiv Preußischer Kulturbesitz*, 1 : *Großlogen und Protektor Freimaurerische Stiftungen und Vereinigungen* ; 2 : *Tochterlogen*, Francfort-sur-le-Main Bern New York, Peter Lang, *Schriftenreihe der Internationalen Forschungsstelle « Demokratische Bewegungen in Mitteleuropa 1770-1850 »*, 13 et 18, 1994-1996, 425 p. et 306 p.

Espagne Michel, Greiling Werner Hrsg., *Frankreichfreunde Mittler des französisch-deutschen Kulturtransfers (1750-1850)*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, Deutsch-Französische Kulturbibliothek, Band 7, 1996, 364 p.

Espagne Michel, *Le creuset allemand. Histoire interculturelle de la Saxe XVIII^e-XIX^e siècles*, Paris, PUF, *Perspectives germaniques*, 2000, 328 p.

Fabre Benjamin, *Franciscus eques a capite galeato 1753-1814. Un initié des sociétés secrètes supérieures*, Paris, La Renaissance française, 1913, reprint, Paris, Phénix éditions, 2000, 454 p.

Fabre Jean, *Stanislas-Auguste Poniatowski et l'Europe des Lumières. Etude de cosmopolitisme*, Association des publications près les Universités de Strasbourg, fascicule 116, Paris, Ophrys, 2^e édition, 1952, 746 p.

Faivre Antoine, *Mystiques, théosophes et illuminés au siècle des Lumières*, Georg Olms Verlag, Hildesheim-New York, *Studien und materialen zur Geschichte der Philosophie*, vol. 20, 1976, 263 p.

Faivre Antoine, « Un familier des sociétés ésotériques au Dix-huitième siècle : Bourrée de Corberon », dans *Mystiques, théosophes et illuminés au siècle des Lumières*, Georg Olms Verlag, Hildesheim-New York, *Studien und materialen zur Geschichte der Philosophie*, vol. 20, 1976, pp. 146-174.

Fellmann Walter, *Heinrich Graf Brühl. Ein Lebens- und Zeitbild*, Koehler & Amelang, München & Berlin, 2000, 437 p.

Ferrer Benimeli José Antonio éd., *La Masonería española en el 2000. Una revisión histórica, IX Symposium Internacional de Historia de la Masonería española, Segovia, del 18 al 22 de octubre 2000, Centro de estudios Historicos de Masonería española, Zaragoza, Gobierno de Aragon, Departamento de cultura y Turismo, collection Actas, 56, 2 volumes, 2002, 1059 p.*

Ferrone Vincenzo, *I profeti dell'Illuminismo. Le metamorfosi della ragione nel tardo Settecento italiano*, Rome-Bari, Editori Laterza, Collezione storica, 1989, 2^e édition, 2000, Biblioteca Universale Laterza 523, 465 p.

Ferrone Vincenzo, « La massoneria settecentesca in Piemonte e nel Regno du Napoli », dans *il Vieusseux* IV, 11, mai-août, n° spécial dirigé par Zeffiro Ciuffoletti, *La Massoneria e le forme della sociabilità nell'Europa del Settecento*, 1991, pp. 103-130.

Ferrone Vincenzo et Daniel Roche dir., *Le monde des Lumières*, Paris, Fayard, 1999, 637 p.

François Etienne éd., *Sociabilité et société bourgeoise en France, en Allemagne et en Suisse, 1750-1850*, Actes du colloque de Bade-Hombourg (1983), Göttingen-Paris, Editions Recherche sur les Civilisations, *Travaux et Mémoires de la mission historique française en Allemagne*, 1986, 319 p.

François Etienne, Reichardt Rolf, « Les formes de sociabilité en France du milieu du XVIII^e siècle au milieu du XIX^e siècle », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 34, 1987, pp. 453-472.

Fumaroli Marc, *Quand l'Europe parlait français*, Paris, édition de Fallois, 2001, 489 p.

Gayot Gérard, « Les relations de pouvoir dans la Franc-maçonnerie française de 1750 à 1850 » dans Etienne François éd., *Sociabilité et société bourgeoise en France, en Allemagne et en Suisse, 1750-1850*, *Travaux et Mémoires de la mission historique française en Allemagne*, Göttingen, Paris, Editions Recherche sur les Civilisations, 1986, 319 p.

Gayot Gérard, « War die französische Freimaurerei des 18. Jahrhunderts eine Schule der Gleichheit ? », dans Hans Erich Bödeker, Etienne François éd., *Aufklärung/Lumières und politik. Zur politischen Kultur der deutschen und französischen Aufklärung*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, *Deutsch-Französische Kulturbibliothek*, volume 5, *Transfer*, 1996, pp. 235-248.

Gayot Gérard, « La main invisible qui guidait les marchands aux foires de Leipzig : enquête sur un haut lieu de la réalisation des bénéfices, 1750-1830 », dans Les territoires de l'économie, XV^e-XIX^e siècles, numéro double de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine* présenté par Philippe Minard, 48-2/3, avril-septembre 2001, pp. 72-103.

Gerlach Karlheinz, « Die Gold- und Rosenkreuzer in Berlin und Potsdam (1779-1789). Zur Sozialgeschichte des Gold- und Rosenkreuzerordens in Brandenburg-Preußen », dans *Quatuor Coronati Jahrbuch* Nr. 32/1995, pp. 87-147.

Gianfermo Susanna, *Settecento fiorentino erudito e massone*, Ravenna, Longo Editore, *Latomistica*, 1986, 98 p.

Giarrizzo Giuseppe, *Massoneria e illuminismo nell'Europa del Settecento*, Venezia, Marsilio, *Storia e scienze sociali*, 1994, 529 p.

Gilli Marita, « Georg Forster : de l'engagement maçonnique à l'engagement révolutionnaire », dans *Studia Latomorum & Historica. Mélanges offerts à Daniel Ligou* colligés par Charles Porset, Paris, Honoré Champion, 1998, pp. 125-138.

Goffman Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne*, tome 1 : *La présentation de soi*, tome II : *Les relations en public*, Paris, Edition de minuit, *Le Sens commun*, 1973, 372 p.

Gold und Himmelblau/ I Guld och Himmelsblått, Die Freimaurerei, Zeitloses Ideal/Frimureri, ett Ideal I Tiden, Ausstellungskatalog 15 (catalogue d'exposition), Turku/Åbo, Turku regionalsmuseum/Åbo Landskapmuseum, 170 p.

Goldgar Anne, *Impolite Learning. Conduct and Community in the Republic of Letters*, New Haven Conn., Yale U. P., 1995, XV+ 395 p.

Goodman Dena, *The Republic of Letters. A cultural History of the French Enlightenment*, Ithaca and London, Cornell U. P. , 1994, 338 p.

Gordon Daniel, *Citizens without Sovereignty. Equality and Sociability in French Thought, 1670-1789*, Princeton N. J., Princeton U. P., 1994, 270 p.

Grau Conrad, Karp Sergueï, Voss Jürgen éd., *Deutsch-Russische Beziehungen im 18. Jahrhundert. Kultur, Wissenschaft und Diplomatie*, Wiesbaden, *Wolfenbütteler Forschungen*, herausgegeben von der Herzog August Bibliothek, Band 74, Harrassowitz Verlag, 1997.

Grawitz Madeleine, « Un domaine à vocation pluridisciplinaire : les documents personnels. Biographies, autobiographies et récits de vie », dans *Droit, institutions et*

systèmes politiques. Mélanges en l'honneur de Maurice Duverger, Paris, PUF, 1987, pp. 315-341.

Gribaudo Maurizio dir., *Espaces, temporalités stratifications. Exercices sur les réseaux sociaux*, Paris, Editions de l'ÉHÉSS, *Recherches d'histoire et de sciences sociales*, 1998, 346 p.

Grosser Thomas, *Reiseziel Frankreich. Deutsche Reiseliteratur vom Barock bis zur Französischen Revolution*, Opladen, Westdeutscher Verlag, 1989, 517 p.

Gudin de Vallerin Gilles, « Installation par Choderlos de Laclos d'une loge d'adoption à Salins (Jura) en 1777 », dans *Mémoires de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands*, 1991, pp. 123-148.

Guillaume Pierre éd., *Les solidarités. Le lien social dans tous ses états*. Actes du colloque de Bordeaux, 16-17 juin 2000, Pessac, Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine, 2001.

Habermas Jürgen, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, avec une préface inédite de l'auteur –à la 17^e édition allemande-, trad. fr. de *Strukturwandel der Öffentlichkeit* (1962) par Marc B. de Launay, Paris, Payot, *Critique de la politique*, 1993, 324 p.

Haffemayer Stéphane, « Arcane, un paradigme pour l'analyse textuelle », dans *Astrolabe* revue électronique de l'Université d'Ottawa : <http://www.uottawa.ca/academic/arts/astrolabe/articles/art0018.htm/Arcane.htm>

Halevi Ran, *Les loges maçonniques dans la France d'Ancien Régime. Aux origines de la sociabilité démocratique*, *Cahier des Annales n°40*, Paris, 1984, 118 p.

Hänsel-Hohenhausen Markus, *Die deutschsprachigen Freimaurer-Zeitschriften des 18. und 19. Jahrhunderts. Bibliographie*, Francfort-sur-le-Main, R. G. Fischer, 1989, 64 p.

Hellegouarc'h Jacqueline, *L'esprit de société. Cercles et « salons » parisiens au XVIII^e siècle*, préface de Marc Fumaroli, Paris, éditions Garnier, 2000, 524 p.

Hoffmann Stefan-Ludwig, *Die Politik der Geselligkeit. Freimaurerlogen in der deutschen Bürgergesellschaft 1840-1918*, Vandenhoeck & Ruprecht, *Kritische Studien zur Geschichtswissenschaft*, Band 141, 2000, 425 p.

Irmen Hans-Josef (éd.), *Die Protokolle der Wiener Freimaurerloge « Zur wahren Eintracht » (1781-1785) »*, Francfort-sur-le-Main Bern New York, Peter Lang, *Schriftenreihe der Internationalen Forschungsstelle « Demokratische Bewegungen in Mitteleuropa 1770-1850 »*, Band 15, 1994, 451 p.

Jacob Margaret C., *Living the Enlightenment. Freemasonry and politics in Eighteenth Century Europe*, New York-Oxford, Oxford University Press, 1991, 304 p.

Jacob Margaret C., « Maçonnerie », dans Ferrone Vincenzo et Daniel Roche (dir.), *Le monde des Lumières*, Paris, Fayard, 1999, pp. 267-276.

Jam Jean-Louis, *Les divertissements utiles des amateurs au XVIII^e siècle*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, *Histoires croisées*, 2000, 218 p.

Karp Sergueï, *Quand Catherine II achetait la bibliothèque de Voltaire*, chapitre I « La bibliothèque de Voltaire et la diplomatie française », Ferney-Voltaire, centre international d'étude du XVIII^e siècle, 1999, pp. 1-22.

Klingenberg Anneliese, Middell Katharina, Middell Matthias, Stockinger Ludwig Hg., *Sächsische Aufklärung*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, *Leipziger Studien zur Erforschung von regionenbezogenen Identifikationsprozessen*, Band 7, 2001, 280 p.

Kneisner Friedrich, *Geschichte der Loge Absalom zu den drei Nesseln zu Hamburg in dem Jahren 1901-1926. Mit einer Einführung in die Entstehungszeit nebst Stammmatrikel 1737-1769*, Hamburg, 1927, 172 p.

Koselleck Reinhart, *Le règne de la critique*, trad. fr. de *Kritik und Krise*, Verlag Karl Albert, 1959, Paris, Les éditions de Minuit, *Arguments*, 1979, 180 p.

Krumenacker Yves, *Des Protestants au siècle des Lumières. Le modèle lyonnais*, Paris, Honoré Champion, *Vie des huguenots* 21, 2002, 358 p.

Labourdette Jean-François, *Vergennes, Ministre principal de Louis XVI*, Paris Desjonquères, 1990, 331 p.

Langford Paul, *A Polite and Commercial People. England 1727-1783*, Oxford, Clarendon Press, 1989.

Le Bihan Alain, *Francs-maçons parisiens du Grand Orient de France (fin du XVIII^e siècle)*, Commission d'histoire économique et sociale de la Révolution française, *Mémoires et documents n°19*, Paris, 1966, 490 p.

Le Bihan Alain, *Loges et chapitres de la Grande Loge et du Grand Orient de France (2^e moitié du XVIII^e siècle)*, Commission d'histoire économique et sociale de la Révolution française, *Mémoires et documents n°20*, Paris, 1967, XXXIV-456 p., 2^e édition, 1990, 456 p.

Le Bihan Alain, *Francs-maçons et ateliers parisiens de la Grande Loge de France au XVIII^e siècle (1760-1795)*, Commission d'histoire économique et sociale de la Révolution française *Mémoires et documents n°18*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1973, 509 p.

Le commerce culturel des nations France-Allemagne, XVIII^e-XIX^e siècle, numéro double de la *Revue de Synthèse*, CXIII, série générale, 1992, n° 1 et 2, janvier-juin.

Le Forestier René, *La Franc-maçonnerie templière et occultiste aux XVIII^e et XIX^e siècles*, ouvrage publié par Antoine Faivre avec une introduction d'Alec Mellor, Paris-Louvain, Aubier-Montaigne/éditions Nauwelaerts, 1970, 1101 p.

Le Forestier René, *Maçonnerie féminine et loges académiques*, Milan, Archè, *Bibliothèque de l'Unicorne*, 1979, 252 p.

Lebeau Christine, « De l'utilité du monde. Réseaux viennois à Paris (1750-1777) », dans Brigitte Massin éd., *Mozart : Les chemins de l'Europe*, Actes du colloque de Strasbourg, 16 octobre 1991, pp. 218-226.

Lebeau Christine, *Aristocrates et grands commis à la cour de Vienne (1748-1791). Le modèle français*, Paris, CNRS éditions, 1996, 269 p.

Lenhoff Eugen, Posner Oskar, *Internationales Freimaurer-Lexikon*, Wien, 1932, reprint 1992, Wien-München, Amalthea-Verlag, 1 778 p.

Lepetit Bernard éd., *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Paris, Albin Michel, 1995, 337 p.

Leuilliot Paul, « La Franc-maçonnerie, fait social », dans *Annales Economies Sociétés Civilisations*, avril-juin 1953, pp. 240-259.

Leuwers Hervé éd. (avec la collaboration de Jean-Paul Barrière et Bernard Lefebvre), *Elites et sociabilité au XIX^e siècle. Héritages, identités*, préface de Maurice Agulhon, actes de la journée d'étude de Douai 27 mars 1999, Villeneuve d'Ascq, Université Charles-de-Gaulle Lille 3, Centre de Recherche sur l'Histoire de l'Europe du Nord-Ouest, 27, 2001, 241 p.

Ligou Daniel dir., *Histoire des francs-maçons en France*, Toulouse, Bibliothèque historique Privat, 1987, 412 p.

Ligou Daniel, « Les mentalités maçonniques au dix-huitième siècles », dans *Lendemains*, 46, 1987, pp. 39-48.

Lilti Antoine, *Le monde des salons. Sociabilité mondaine et divertissement lettré à Paris au XVIII^e siècle*, thèse pour le doctorat en histoire sous la direction de Daniel Roche, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2003.

Mac Intosh Christopher, *The Rose Cross and the Age of Reason. Eighteenth-Century Rosicrucianism in Central Europe and its Relationships to the Enlightenment*, Leiden-Cologne-New York, *Brill's Studies in Intellectual History*, 29, 1992.

Madignier Mirabelle, *Sociabilité informelle et pratiques sociales en Italie : les salons romains et florentins au XVIII^e siècle*, thèse de doctorat en histoire et civilisation, Institut Universitaire européen de Florence, 1999, 366 p.

Malatesta Maria éd., *Sociabilità nobiliare, sociabilità borghese. Francia, Italia, Germania, Svizzera, XVIII-XX secolo*, numéro thématique de *Cheiron, Materiali e strumenti aggiornamento storiografico*, 5^e année, n°9-10 (1988).

Marraud Mathieu, *La noblesse de Paris au XVIII^e siècle*, Préface de Guy Chaussinand-Nogaret, Paris, Editions du Seuil, *Univers Historique*, 2000, 571 p.

Meillassoux-Le Cerf M., *Dom Pernety et les Illuminés d'Avignon, suivi de la transcription de la Sainte Parole*, Milan-Paris, Archè Edidit, 1992, 455 p.

Mémoire vive, n°6 (1991), Bulletin de l'Association française pour l'histoire de l'informatique, dossier : « La représentation cartographique en histoire », pp. 3-63.

Michaud Claude, « Lumières, Franc-maçonnerie et politique dans les Etats des Habsbourg. Les correspondants du comte Fekete », dans *Dix-huitième siècle*, n° 12, 1980, pp. 327-379.

Middell Katharina, *Hugenotten in Leipzig, Streifzüge durch Alltag und Kultur*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, 1998, 242 p.

Middell Katharina, « Leipziger Sozietäten im 18. Jahrhundert. Die Bedeutung der Soziabilität für die kulturelle Integration von Minderheiten », dans *Neues Archiv für Sächsische Geschichte*, 69 (1998), pp. 125-157.

Mongrédien Georges, *La vie de société aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Librairie Hachette, 1950, 319 p.

Montandon Alain dir., *Espaces domestiques et privés de l'hospitalité*, Clermont-Ferrand, Presses de l'Université Blaise-Pascal, *Littérature*, 2000, 405 p.

Neugebauer-Wölk Monika, *Esoterische Bünde und Bürgerliche Gesellschaft. Entwicklungslinien zur modernen Welt im Geheimbundwesen des 18. Jahrhunderts*, Göttingen, Wallstein, 1995, 93 p.

Neugebauer-Wölk Monika, « Die utopische Struktur gesellschaftlicher Zielprojektionen im Illuminatenbund », dans Monika Neugebauer-Wölk et Richard Saage Hg., *Die Politisierung des Utopischen im 18. Jahrhundert. Vom utopischen Systementwurf zum Zeitalter der Revolution*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1995, pp. 169-197.

Önnerfors Andreas, « The Swedish Order Exported. Freemasonry as a conduit for Swedish and German educated elites during the Enlightenment and early Romantic periods », dans M. D. J. Scanlan ed., *The Social Impact of Freemasonry on the Modern Western World*, Londres, Canonbury Masonic Research Centre, 2002, The Canonbury Papers, volume I, pp. 60-67.

Pinaud Pierre-François, « Une loge prestigieuse à Paris à la fin du XVIII^e siècle : les *Amis Réunis*, 1771-1791 », dans *Chroniques d'histoire maçonnique*, n°45, 1992, pp. 43-53.

Pinaud Pierre-François, « Un cercle d'initiés à Paris à la fin du XVIII^e siècle : les *Amis Réunis*, 1771-1791 », dans *Paris et Ile-de-France, Mémoires publiés par la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile de France*, 44, 1993, pp. 133-151.

Porset Charles, *Les Philalèthes et les convents de Paris. Une politique de la folie*, Paris, Honoré Champion, 1996, 776 p.

Porset Charles, *Hiram Sans-Culotte ? Franc-maçonnerie, Lumières et Révolution. Trente ans d'études et de recherches*, Paris, Honoré Champion, 1998, *Les dix-huitièmes siècles*, n°24, 442 p.

Poulot Dominique, « La sociabilité culturelle de la France des Lumières : état de la question et position des problèmes », dans Claudia De Benedetti éd., *Academie, salotti, circoli nell'arco alpino occidentale. Il loro contributo alla formazione di una nuova cultura tra Ottocento e Novocento. Atti del XVIII Colloque franco-italien*, Torre Pellice, 6-8 octobre 1994, Torino, Centro Studi Piemontesi, pp. 23-43.

Poulot Dominique, *Les Lumières*, Paris, PUF, *Premier cycle*, 2000, 419 p.

Proschwitz Gunnar von éd., *Influences. Relations culturelles entre la France et la Suède*, Göteborg et Paris, Touzot, *Acta Regiae Societatis Scientiarum et Litterarum Gothoburgensis*, Humaniora 29, 1988.

Quoy-Bodin Jean-Luc, *L'Armée et la Franc-maçonnerie au déclin de la monarchie sous la Révolution et l'Empire*, préface d'André Corvisier, Paris, Edic-Economica, 1987, 344 p.

Rao Anna Maria, « Illuminismo e Massoneria : Antonio Jerocades nella cultura napoletana del Settecento », dans Antonio Coco dir., *Le passioni dello storico. Studi in onore di Giuseppe Giarrizzo*, Catane, Edizioni del Prisma, 1999, pp. 481-510.

Raschke Bärbel, « Louise Dorothée de Saxe-Gotha, médiatrice dans le transfert culturel franco-allemand », dans Marita Gilli éd., *L'identité culturelle, laboratoire de la conscience européenne*, Actes du colloque organisé par le laboratoire Littérature et Histoire des pays de langues européennes de l'Université de Franche-Comté à Besançon les 3-5 novembre 1994, *Annales de l'Université de Franche-Comté*, 1995, pp. 119-127.

Reinalter Helmut (dir.), *Freimaurer und Geheimbünde im 18. Jahrhundert in Mitteleuropa*, Frankfurt am Main, Suhrkap Verlag, 1983, 403 p.

Reinalter Helmut (dir.), *Der Illuminatenorden (1776-1785/87). Ein politischer Geheimbund der Aufklärungszeit*, Francfort-sur-le-Main Bern New York, Peter Lang, *Schriftenreihe der Internationalen Forschungsstelle « Demokratische Bewegungen in Mitteleuropa 1770-1850 »*, tome 24, 1997, 418 p.

Revel Jacques, « L'Histoire au ras du sol », préface à Giovanni Levi, *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*, trad. fr., Paris, Gallimard, Bibliothèque des Histoires, 1989, pp. I-XXXIII.

Roche Daniel, *Le siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris, Mouton, 1973, éd. 1984, EHESS, 2 vol., 394 p. ; 520 p.

Roche Daniel, « Sociabilità culturale e politica : gli anni della pre-Rivoluzione », dans Malatesta Maria éd., *Sociabilità nobiliare, sociabilità borghese. Francia, Italia, Germania, Svizzera, XVIII-XX secolo*, numéro thématique de *Cheiron, Materiali e strumenti aggiornamento storiografico*, 5^e année, n° 9-10 (1988), pp. 19-42.

Roche Daniel, *Les Républicains des Lettres, gens de culture et Lumières au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1988, 393 p.

Roche Daniel, « République des lettres ou royaume des mœurs : la sociabilité vue d'ailleurs », dans *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, avril-juin 1996, pp. 293-306.

Roche Daniel dir., *La ville promise. Mobilité et accueil à Paris (fin XVII^e-début XIX^e siècle)*, Paris, Fayard, 2000, 437 p.

Roche Daniel, « Voyages, mobilités, Lumières », dans *Circulation et cosmopolitisme en Europe, Revue de Synthèse*, numéro coordonné par Henriette Asséo, juin-décembre 2002, 3-4, à paraître.

Roger Philippe (éd.), *L'homme des Lumières de Paris à Pétersbourg*, Naples, 1995.

Rosenstrausch-Königsberg Elisabeth, *Freimaurerei im Josephinischen Wien. Aloys Blumauers Weg vom Jesuiten zum Jakobiner*, Wien, Wilhelm Braumüller, 1975.

Rosenstrauch-Königsberg Elisabeth, *Freimaurer, Illuminat, Weltbürger. Friedrich Münters Reisen und Briefs in ihren europäischen Bezügen. Brief und Briefwechsel im 18. und 19. Jahrhundert als Quellen den Kulturbeziehungsforchung, Bd. 2*, Essen, Reimar Hobbing Verlag, 1987, 186 p.

Rossi Henri, *Anna Potocka. Des Lumières au romantisme*, Paris, Honoré Champion, *Les dix-huitièmes siècles*, 59, 2001, 509 p.

Rostworowski Emanuel, « La Suisse et la Pologne au XVIII^e siècle », dans *Echanges entre la Pologne et la Suisse du XIV^e au XIX^e siècle*, Genève, librairie Droz, 1964, pp. 139-211.

Ržeuckij Vladislav, « Les Français de la Volga : la politique migratoire russe des années 1760 et la formation des communautés francophones à Saint-Pétersbourg et à Moscou », dans *Cahiers du monde russe*, tome 39 n°3 (1998), pp. 283-296.

Saunier Eric, *Révolution et sociabilité en Normandie au tournant des XVIII^e & XIX^e siècles. 6000 francs-maçons de 1740 à 1830*, Rouen, publications des Universités de Rouen et du Havre, n°250, 1998, 555 p.

Scanlan M. D. J. ed., *The Social Impact of Freemasonry on the Modern Western World*, Londres, Canonbury Masonic Research Centre, 2002, *The Canonbury Papers*, volume I, 185 p.

Schüttler Hermann, *Die Mitglieder des Illuminatenordens 1776-1787/93*, Ars Una, *Deutsche Hochschuledition*, 18, Munich, 1991, 262 p.

Schüttler Hermann, « Zum Verhältnis von Ideologie, Organisation und Auswanderungsplänen im System der Strikten Observanz », dans Monika Neugebauer-Wölk et Richard Saage Hg., *Die Politisierung des Utopischen im 18. Jahrhundert. Vom utopischen Systementwurf zum Zeitalter der Revolution*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1996, pp.143-168.

Schüttler Hermann, « Zwei freimaurerische Geheimgesellschaften des 18. Jahrhunderts im Vergleich : Strikte Observanz und Illuminatenorden », dans Erich Donnert Hg., *Europa in der Frühen Neuzeit. Festschrift für Günter Mühlpfordt*, volume 4 : *Deutsche Aufklärung*, Weimar, 1997, pp. 521-544.

Seel Helmut, *Otto Freiherr von Gemmingen « Biographie », Quellenkundliche Arbeit Nr.40 der Forschungsloge Quatuor Coronati No.808*, Bayreuth, 2001, 192 p.

Simmel Georg, *Sociologie et épistémologie*, première édition allemande en 1917, 1981, Paris, PUF, collection *Sociologies*.

Smith Douglas, *Working the Rough Stone. Freemasonry and Society in Eighteenth-Century Russia*, DeKalb, Northern Illinois University Press, 1999, 257 p.

Stroev Alexandre, *Les aventuriers des Lumières*, Paris, PUF, *écriture*, 1997, 349 p.

Taillefer Michel, *La Franc-maçonnerie toulousaine sous l'Ancien Régime et la Révolution 1741-1799*, Commission d'histoire de la Révolution française, *Mémoires et documents XLI*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1984, 312 p.

Targhetta Renata, *Massoneria veneta dalle origini alla chiusura delle logge (1729-1785)*, Udine, 1988.

Tatin-Gourier Jean-Jacques, « L'Europe, espace des errances du charlatan et enjeu des mises en garde du philosophe (1785-1789) », dans Marita Gilli éd., *L'identité culturelle, laboratoire de la conscience européenne*, Actes du colloque organisé par le laboratoire Littérature et Histoire des pays de langues européennes de l'Université de Franche-Comté à Besançon les 3-5 novembre 1994, *Annales de l'Université de Franche-Comté*, 1995, pp. 75-81.

Taurisson Dominique, « 'Les nourritures terrestres en Russie', ou l'art de vivre de Johann Albrecht Euler Saint-Pétersbourg (1766-1800) », dans Beatrice Fink (éd.), *The cultural Topography of Food*, numéro spécial de *Eighteenth-Century Life*, volume 23, n. s., 2, may 1999, pp. 143-163.

Thélamon Françoise éd., *Sociabilité, pouvoirs et sociétés*, Actes du colloque de Rouen, 24-26 novembre 1983, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 110, Groupe de recherches en histoire, 1987

Tocchini Gerardo, *I Fratelli d'Orfeo. Gluck e il teatro musicale massonico tra Vienna e Parigi*, Florence, Leo S. Olschki, 1998, 367 p.

Tocchini Gerardo, « Frugoni e la Francia : opere massoniche per Parma », dans Cazzaniga Gian Mario, Tocchini Gerardo, Turchi Roberta, *Le Muse in Loggia. Massoneria e Letteratura nel Settecento*, A tre voci. Seminari del Dipartimento di Italianistica, Università degli Studi di Parma, n°3, Milan, Edizioni Unicopli, 2002, pp. 33-82.

Trebiliani Maria Luisa, « L'esoterismo mistico e scienista di Bourrée de Corberon », dans *Annuario dell'Istituto storico italiano per l'Età moderna e contemporanea*, XVII-XVIII, 1965-1966 (1971), pp. 5-109.

Trésors de la Bibliothèque du Grand Orient de France, Renaissance traditionnelle, n° 131-132, juillet-octobre 2002, 33^e année.

Trudeau Danielle, « L'apport des nouvelles technologies au domaine de l'édition critique », dans *Les Etudes françaises valorisées par les nouvelles technologies de l'information et de la communication*, colloque international, Université de Toronto, 12-13 mai 2000 : <http://www.chass.utoronto.ca/french/foire2000/colloque/>

Vergneault-Belmont Françoise, *L'œil qui pense. Méthodes graphiques pour la recherche en sciences de l'homme*, Paris, L'Harmattan, 1998.

Voss Jürgen, « Les étudiants de l'Empire russe à l'Université de Strasbourg au XVIII^e siècle », dans Grau Conrad, Karp Sergueï, Voss Jürgen éd., *Deutsch-Russische Beziehungen im 18. Jahrhundert. Kultur, Wissenschaft und Diplomatie*, Wiesbaden, Wolfenbütteler Forschungen, Herausgegeben von der Herzog August Bibliothek, Band 74, Harrassowitz Verlag, 1997.

Voss Jürgen, *Jean-Daniel Schoepflin (1694-1771). Un Alsacien de l'Europe des Lumières*, trad. fr. de *Universität, Geschichtswissenschaft und Diplomatie im Zeitalter der Aufklärung : Johann Daniel Schöpflin (1694-1771)*, München, Wilhelm Fink Verlag, 1979, publications de la Société savante d'Alsace, collection « Recherches et documents », tome 63, 1999, 386 p.

Watzlawick Helmut, *Bio-Bibliographie de Stefano Zannowich*, ouvrage publié sous les auspices de la revue *L'Intermédiaire des Casanovistes*, Genève, chez l'auteur, 1999, 149 p.

Weisberger R. William, *Speculative Freemasonry and the Enlightenment. A study of the craft in London, Paris, Prague, and Vienna*, New-York, Boulder-Columbia University Press, *East European Monographs*, CCCLXVII, 1993, 243 p.

Wojtowicz Jerzy, « Die Reisen der Polnischen Freimaurer im 18. Jahrhundert. Ein Beitrag zur Geschichte der Reise als Kommunikationsmittel », dans Krasnobaev B. I., Robel Gert, Zeman Herbert Hrsg., *Reisen und Reisebeschreibungen im 18. und 19 Jahrhundert als Quellen der Kulturbeziehungsforschung*, Berlin, Verlag Ulrich Camen, *Studien zur Geschichte der Kulturbeziehungen in Mittel- und Osteuropa*, 6, 1980, pp. 127-136.

Ziebura Eva, *Prinz Heinrich von Preußen*, Berlin, Stapp Verlag, *Preußische Köpfe, Geschichte*, 1999, 499 p.

Annexes

annexe 1 : certificats maçonniques du capitaine Antonio Pocchini de La Riva

Source : Archivio di Stato di Parma, Archivio Du Tillot, A 11

annexe 1. 1 : certificat établi par la *Concorde*, orient de Beaucaire –fille de *Saint-Jean d'Ecosse* de Marseille, le 15 octobre 1765. Le comte Antonio Pocchini se présente comme Pochini de La Riva de Lugano en Suisse –il sera arrêté comme Antonio Pocchini de La Riva de Padoue par la police parmesane. Il est muni d'un certificat d'apprenti et maître de l'*Union royale*, orient de La Haye.

annexe 1.2 : visas et certificats obtenus des loges de l'orient de Bordeaux : l'*Amitié*, 3 mars 1766 et 17 avril 1766 ; l'*Anglaise* : 15 avril 1766 ; la *Française* : 16 avril 1766 ; – font état de secours financiers accordés.

annexe 1.3 : certificat de la loge de l'*Union parfaite*, orient de La Rochelle, 30 avril 1766 ; visa du secrétaire général de la Grande Loge, le frère Zambault ; certificat de la loge du *Parfait Silence*, orient de Strasbourg qui accorde à Pocchini le grade de maître le 15 novembre 1766.

annexe 1. 4 : certificat établi par la loge militaire des *Amis Réunis*, à l'orient du régiment du Lyonnais le 14 juin 1767 –fait état de secours financiers accordés.

**annexe 2 : Paris, Bibliothèque du Grand Orient de France,
Archives de la Réserve, fonds 113**

A ce jour, le fonds 113 qui représente moins de 5% des 120 mètres linéaires d'archives maçonniques restituées au Grand Orient, forme l'essentiel des documents que j'ai pu consulter pour le XVIII^e siècle –les documents relatifs aux relations maçonniques internationales à la fin du XIX^e siècle et pendant l'entre-deux-guerres mondiales l'ont été pour la préparation de *L'Europe des francs-maçons*. Mais des sondages effectués par le conservateur, Pierre Mollier, et moi-même montrent que de nombreux documents du XVIII^e siècle se trouvent dans les autres fonds restitués en décembre 2000. Sans compter que de nombreuses caisses sont encore à inventorier. L'exploration de ce gisement d'archives ouvert au public en janvier 2002 ne fait donc que commencer.

1. Angoulême, Constitutions de la loge *Saint-Jean de la Parfaite Union*, 12 octobre 1764, signées Moët, de La Chaussée, Zambault, Journal, 1764, 1 folio.
2. Angers, loge de *Saint-Paul dite La Prudence* correspondance avec la Grande Loge, destinataires : Moët, Zambault, de La Chaussée, 1763-1767¹, 26 folios.
3. Angers, loge de *Saint-Louis de la Gloire*, correspondance avec la Grande Loge, 1767, 11 folios.
4. Arras, Affaire de la bulle de Charles Edouard Stuart, 1745-1807, 7 folios.
5. Besançon, loge de la *Parfaite Egalité*, procès-verbal des élections du 6 juillet 1766, 2 folios.
6. Besançon, loge de la *Sincérité*, demande de Constitutions (1766) et correspondance avec la Grande Loge, 12 folios.
7. Bergerac, loge de la *Fidélité*, correspondance avec la Grande Loge, 1766-1767, 12 folios.

¹ La mention avant le nombre de folios précise l'année ou la période couverte par le dossier.

8. Beaune, loge la *Bienfaisance*, diplôme de maître du Frère Gaspard Carnot du 26 avril 1768, 2 documents de 1778, 4 folios.
9. Beaune, loge de la *Bienfaisance*, tableau manuscrit des frères qui la composent pour l'année 1777, 1 folio.
10. Brest, deux lettres du Frères de Villiers Deschamp de la loge l'*Heureuse Rencontre* à propos d'Etienne Morin, 1763, 6 folios.
11. Bordeaux, loge Anglaise, correspondance avec la Grande Loge (Zambault) à propos de sa constitution anglaise, 1765-1766, 5 folios.
12. Bordeaux, loge de la *Réunion des Elus*, correspondance, 1766-1769, foliotage incohérent, 17 folios.
13. Bordeaux, loge *Saint-Michel*, correspondance relative à sa constitution, 1766, 9 folios.
14. Bordeaux, loge de l'*Amitié* de Bordeaux. Patente délivrée à la loge 18 mai 1746 par Très Respectable loge de *Saint-Jean de Jérusalem et de la Parfaite Harmonie*, signée Lamolère de Feuillas. Correspondance avec la Grande Loge et avec le frère Malibrant député de la loge, notamment au sujet de Martinès de Pasqually, copie (XX^e siècle) de sa condamnation de Martinès par la Grande Loge, 1765-1766, 110 folios.
15. Bordeaux, loge de la *Sincérité*, courrier à la Grande Loge à propos de sa constitution, 1766-1767, 12 folios.
16. Beaufort-en-Anjou, loge de *Saint-Jean des Arts*, correspondance, 1765-1766, 19 folios.
17. Brest, loge de l'*Heureuse Rencontre*, lettre de 1764 faisant état de sa fondation le 4 décembre 1745 avec des constitutions accordées par l'*Anglaise* de Bordeaux ; correspondance, 19 folios.
18. Brest, loge de la *Constance*, dossier vide.
19. Bruyères, loge de la *Parfaite Amitié*, 1768, 10 folios.
20. Bourg-en-Bresse, loge les *Elus*, demande de reconstitutions par la Grande Loge, 1767, 1 folio.
21. Valence, loge de l'*Amitié*, deux lettres pour demander des Constitutions à la Grande Loge, 1766, 4 folios.

22. Valence, loge de la *Sagesse*, correspondance avec la Grande Loge, 1767, 12 folios.
23. Paris, loge Saint-Jean des *Amis de la Vérité*, diplôme de maître du Frère Louis Gabriel Le Roy maître menuisier de la ville de Paris, 15 juillet 1756, 1 folio.
24. Vire, loge de *Saint-Guillaume dite de l'Union*, correspondance avec la Grande Loge, tableau de 1765, 10 folios.
25. Voiron, loge de la *Parfaite Amitié*, copie des constitutions, extraits des livres d'architecture, compte des frais faits à l'occasion de sa constitution, 1773-1774, 14 folios.
26. Honfleur, loge de l'*Etroite Amitié*, lettre à Brest de La Chaussée accompagnée d'une demande de lettres patentes à la Grande Loge, 1769, 4 folios.
27. Grenoble, loge de *Saint-Jean de la Constance*, tableau de loge sans date (1768 ?).
28. Dijon, loge de la *Concorde*, correspondance avec la Grande Loge, tableau de 1772, (1771-1772), 13 folios.
29. Dinan, 1765, loge de la *Tendre Fraternité*, tableau de la loge 1765 (?), 1 folio.
30. Draguignan, loge de *Saint-Jean*, copie de ses constitutions par la mère loge de Marseille (*Saint-Jean d'Ecosse*, orient de Marseille) du 25 juillet 1751, correspondance avec la Grande Loge, lettres à Moët, 1763-1764, 10 folios.
31. Dunkerque et Lille, en fait orient du régiment du Lyonnais, loge *Paix et Union*, 1766-1768, 86 folios.
32. Dunkerque, documents sur les loges de Dunkerque, un document incomplet de 1755 et correspondances diverses, 1760-1766, 84 folios.
33. Bayeux, loge militaire (Cheveu-légers de la garde du Roi) de Saint-Jean de la *Constance*, demande de Constitutions au Grand Orient de France et documents à ce sujet, 1774, 7 folios.
34. Isle de France (Ile Maurice), loge de l'*Heureuse Traversée*, demande de constitutions du 26 janvier 1778, (accordées le 20 avril 1780 sous le nom de la *Triple Espérance*), 6 folios.

35. Cayenne, 1766, loge militaire de *Saint-Jean de la Gloire*, demande de Constitutions à la Grande Loge, 2 folios.
36. Caen, loge de l'*Ardente Maçonne*, 2 lettres, 1765 et 1788, 4 folios.
37. Caen, loge de la *Constante Amitié*, lettre à la Grande Loge de demande de constitutions, signée Jean-Jacques Paulmier et Jean-Baptiste Georges de Saint-Martin, 1 folio.
38. Caen, loge *Union et Fraternité*, correspondance avec la Grande Loge, 1765-1781, 21 folios.
39. Cap français, « Métropole loge » (*sic*) *Saint-Jean de l'Univers*, 1763, 2 folios.
40. Quimper, loge de l'*Heureuse Maçonne*, tableau de la loge en 1768, 1 folio.
41. orient du régiment de Condé-Infanterie, demande de nouvelles constitutions du régiment de Condé Infanterie en garnison à Mézières, 1765, 4 folios.
42. La Rochelle, loges la *Sincérité et l'Union Parfaite*, 1761-1765, 103 folios.
43. manquant.
44. Leogane (Saint-Domingue), loge de l'*Amitié Indissoluble*, 1765-1768, 20 folios.
45. Limoges, loge de Saint-Jean dite de l'*Harmonie*, demande de constitutions, 1760-1765, 4 folios.
46. Lille, loge des *Amis Réunis*, correspondance à propos des dissensions entre loges lilloises, 1766, 5 folios.
47. Lille, « loge mère de Lille », correspondance avec la Grande Loge à propos des affaires maçonniques lilloises, 1765-1766, 16 folios.
48. Lille, loge *Saint-Jean*, correspondance au sujet de l'établissement de la Grande et Sublime Loge Ecossaise de Lille par le Frère Raparliez, Grand Maître de celle de Rouen et des controverses qui ont suivi, 1750-1754, 34 folios.
49. Lille, loge l'*Union Indissoluble*, correspondance avec la Grande Loge puis avec le Grand Orient de France, 1763-1774, 29 folios.

50. Lille-Dunkerque-Thionville, loge Saint-Jean de la *Parfaite Union* au régiment de Dauphin Dragons, correspondances, 1760-1763, 8 folios.
51. Luxeuil, loge de la *Réconciliation*, demande de constitution et correspondance, 1766-1768, 25 folios.
52. Macon, loge de la *Parfaite Union*, correspondance avec la Grande Loge, 41 folios, 1765-1768.
53. Montpellier, loge Saint-Jean des *Amis Réunis dans la Bonne Foi*, certificat du Frère Pierre Raoux, 1765, 1 folio.
54. Montpellier, loge Saint-Jean des *Amis Réunis dans la Bonne Foi*, correspondance avec la Grande Loge, 1765, 2 folios.
55. Montpellier, loge *Saint-Jean de l'Amitié*, correspondance avec la Grande Loge au sujet de l'établissement d'une nouvelle loge rassemblant des artistes à Montpellier : *Saint Jean des Amis Réunis dans la Bonne Foi*, 1765-1766, 8 folios.
56. Montpellier, loge de la *Bonne Intelligence*, demande de constitutions, 1766, 1 folio.
57. Montpellier, loge Saint-Jean de la *Réunion des Elus*, constitution de la loge du 4 février 1745, signée Baur Député Grand Maître, 1745, 2 folios.
58. Montpellier, loge *Ancienne de la Réunion de Saint-Jean des Elus*, Constitutions du 18 mai 1764 renouvelant les pouvoirs accordés en 1745, signées Chaillon de Jonville, de La Chaussée, Pirlet, Moët... correspondance avec la Grande Loge au sujet de la situation maçonnique à Montpellier, 1763-1765, 22 folios.
59. Montpellier, loge écossaise, patente pour établir à une loge écossaise (pratiquant très probablement le grade d'Écossais des 3 J d'après l'iconographie) accordée par André de Gilly, Grand Maître de la seule et véritable loge écossaise *Saint Edouard* fondée à Paris sous les auspices du Très Excellent Grand Maître Derventwater, signée de Gilly Grd M.e, Dujardin Adh [Adonhiram], Pecquet Grand Trésorier, De Valois Grand Secrétaire, 1747, 1 folio.
60. Mons [Pays-Bas autrichiens], Grande Loge Provinciale des Pays-Bas Autrichiens copie authentique des Constitutions accordées par la Grande Loge d'Angleterre, lettre du Marquis de Gages au Grand Orient de France au sujet de la Loge les *Vrais Amis de la Justice* à Bruxelles, 1777, 8 folios.

61. Montauban, loge de la *Concorde*, document relatifs à sa fondation par la loge l'*Union Parfaite* de La Rochelle, 1766-1767, 6 folios.

62. Nantes, loge de la *Concorde*, correspondance avec la loge Saint-Jean de Lille et avec la Grande Loge, 1760-1765, 13 folios.

63. Nantes, loge *Saint-Germain*, correspondance avec la Grande Loge au sujet de sa constitution (irrégulière) ; tableau des frères en 1767, avec leurs grades, 1766-1767, folios.

64. Nantes, loge militaire de l'*Union Parfaite*, une lettre de demande de constitutions à la Grande Loge signée par le Chevalier de Ségur de Lamothe, sans date.

65. Narbonne, loge de la *Parfaite Union*, demande de constitutions, tableau des frères avec leurs grades (1768) ; une lettre à la loge de la *Candeur*, orient de Paris (1777), 6 folios.

66. Nevers, loge de *Saint-Jean de la Colombe*, tableau de la loge pour 1776, 1 folio.

67. Nîmes, loge *Saint-Jean de la Sincérité*, demande de constitutions du 31 janvier 1763 ; loge de *Saint-Jean de l'Emulation*, correspondance avec la Grande Loge, copie des constitutions ; loge de l'*Amitié*, correspondance avec la Grande Loge, 1763-1765, 32 folios.

68. Nîmes, loge de l'*Humanité*, copie de la patente accordée en 1762 par le Conseil des Princes de Jérusalem de la *Parfaite Union* de Montreuil, correspondance avec la Grande Loge relative à sa reconstitution régulière, 1765-1766, 32 folios.

69. Niort-La Rochelle, loge militaire *Saint-Jean de la Parfaite Union* à l'orient du Régiment du Vivarais, correspondance avec la Grande Loge, 1765-1767, 18 folios.

70. Paris, loge l'*Aménité*, envoi au Grand Orient de France du tableau de la loge pour l'année 1785 et des pouvoirs donnés au Frère Troussel son député, 1785, 3 folios.

71. Paris, loge de l'*Amitié*, une lettre à la Grande Loge de demande de reconstitution de la loge l'*Amitié* fondé par Jean de Salla en Allemagne en 1752, 1767, 2 folios.

72. Paris, loge de l'*Amitié*, tableaux de la loge pour 1785 et 1788, Alexandre Roettiers de Montaleau, Vénérable, 4 folios.

73. Paris, loge *l'Amitié Parfaite*, demande de reconstitution, la loge a été créée avec des constitutions accordées par le « frère Le Boucher de Lenoncourt, inspecteur général des loges de France », Paris, 1766, 2 folios.

74. Paris, loge *les Arts Sainte Marguerite*, renouvellement et reconnaissance par le Grand Orient de France de ses constitutions du 15 décembre 1729, 1773, 7 folios.

75. Paris, loge *la Bonne Foi*, tableau de la loge et correspondance avec la Grande Loge au sujet d'une controverse dans la loge, Paris, 1762-1765, 30 folios.

76. Paris, loge *Saint-Jean de la Vertu*, documents relatifs à une controverse sur l'utilisation de fonds confiés au Frère Boucher de Lénoncourt, 1762-1765, 30 folios ;

77. Paris, loge de *David*, renouvellement et reconnaissance par le Grand Orient de France de ses constitutions, signés Montmorency-Luxembourg, de La Chaussée, Labady, Carbonnel, Le Lorrain ; tableau de 1775 ; copies de la décision du Grand Orient, 1773-1775, 19 folios.

78. Paris, loge *Saint-Jean d'Hiram*, tableau de la loge pour 1773, 2 copies, 4 folios.

79. Paris, loge *la Gerbe de la Providence*, une lettre à la Grande Loge, avec un tableau des frères, et un rapport d'inspection, 1766, 4 folios.

80. Paris, loge *la Concorde Fraternelle*, attestation de Puiseux d'installation de la loge en 1743, constitutions accordées en mars 1764 par la Grande Loge signées Moët, Zambault, Duret... ; documents au sujet de sa reconstitution par le Grand Orient de France en 1775 ; tableau de la Loge en 1778, 32 folios.

81. Paris, loge *des Neuf Sœurs*, important dossier : *Discussion grammaticale sur le titre des Neuf Sœurs*, documents sur son contentieux avec le Grand Orient, dont le rapport fait à la Chambre d'administration ; demande de certificat pour les membres, tableaux. Demande de constitutions pour la loge *le Zèle* (23 février 1778), tableau de la loge militaire *les Trois Frères Réunis* du 21 septembre 1775 (jour de son installation), 1760-1780, 135 folios.

82. vide

83. Paris, loge *d'Aumont*, copie des Constitutions accordées par Derwentwater le 14 février 1737, certifiée le 10 janvier 1766 par Zambault, 1736, 2 folios.

84. Paris loge la *Parfaite Unité*, constitution de la loge par la Grande Loge, correspondances diverses du frère Gerbier, tableau de 1781, 1763-1765, 22 folios.

85. Paris, loge *Saint-Rémy*, correspondance au sujet de sa constitution par la Grande Loge, 1765-1766, 8 folios.

86. 1788, *Les jésuites chassés de la Maçonnerie*¹ –œuvre de Nicolas de Bonneville² : dossier relatif aux plaintes des maçons à ce sujet, 8 folios.

87. vide

88. Paris, loge la *Sagesse des Parfaits Maçons*, correspondance, 1760-1765, 4 folios.

89. Paris, loge la *Sagesse de Saint-Edme et Saint-Louis*, tableau, 1766, 4 folios.

90. Paris, loge de *Saint-Antoine*, correspondance, 1764, 5 folios.

91. Paris, loge de *Saint-Antoine*, correspondance avec la Grande Loge, 1765, 17 folios.

92. Paris, loge *Sainte-Genève* rapport d'inspection de la Grande Loge, tableau de 1777 (?), 1766-1777, 3 folios.

93. Paris, loge *Saint-Joseph*, constitutions accordées par la Grande Loge le 10 mars 1762, 1 folio.

94. Paris, loge *Saint-Julien de la Tranquillité*, dossier relatif à « l'affaire du frère Coconnier³ », tableau de la loge en 1765, extraits des délibérations de la Grande Loge, 1765-1766, 48 folios.

¹ Nicolas de Bonneville, *Les Jésuites chassés de la Maçonnerie et leur poignard brisé par les maçons*, tome I : *La Maçonnerie écossaise comparée avec les professions et le secret des Templiers du XIV^e siècle* ; tome II : *Mémoires des quatre vœux de la Compagnie de S. Ignace et des quatre grades de la Maçonnerie de S. Jean*, Londres, I. G. Robinson, 1788, 2 volumes in-8°, reprint les éditions du Priuré, 1993.

² Voir Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Autre et le Frère...*, *op. cit.*, pp. 651-667 et pour le frontispice de l'ouvrage, cahier photographique, ill. 14.

³ Voir Pierre-Yves Beaurepaire, *Nobles Jeux de l'arc et loges maçonniques...*, *op. cit.*, pp. 27-31.

95. Paris, loge *Saint-Claude*, trois lettres à la Grande Loge, 1765, 6 folios.
96. Paris, loge *Saint-Louis de la Martinique des Frères Réunis*, correspondance à propos « d'une division arrivée dans la loge » ; divers mémoires justificatifs ; lettres à la Grande Loge, 1764-1765, 93 folios.
97. Paris, loges *Saint-Nicolas des deux amis* et *Saint-Emmanuel*, lettres, 1765-1772, 12 folios.
98. Paris, loge *Saint-Pierre des Vrais Amis*, diplôme de maître du 13 avril 1766 du Frère Pierre-François Mangeau, règlements particuliers de la loge, rapport d'inspection de la Grande Loge, 1766, 8 folios.
99. Paris, pièces diverses relatives aux loges les *Fidèles* 1765, *Saint-Simon des Cœurs Bienfaisants* 1764, *Saint-Pierre* 1763, *Saint-Louis des Inséparables* 1763, la *Sympathie* 1767, *Saint-Jean des Frères Amis* 1767, 1765-1767, 10 folios.
100. Paris, loge *Saint-Théodore de la Sincérité*, constitutions délivrées par la Grande Loge le 28 mai 1761, signées des dignitaires de la Grande Loge (avec mention de leurs grades pour certains : Brest de La Chaussée signe ainsi G.E.G.I. Ch. K. –Grand Ecossais Grand Inspecteur Chevalier Kadosh-), mémoire et papiers relatifs à une controverse au sein de la loge, 1761-1766, 24 folios.
101. Paris, loge *Saint-François des Parfaits Amis*, une lettre relative « au fait d'avoir ouvert nos travaux devant des femmes », 1761-1765, 11 folios.
102. Paris, loge *Saint-Charles des Amis Réunis*, tableau de la loge au 22 juin 1777, 4 folios.
103. Paris, loge de *Salomon*, correspondance avec la Grande Loge, tableaux de 1766 (?), 1775, 1782 (?), 1765-1782, 11 folios.
104. Paris, loge de la *Sainte Trinité*, correspondance avec la Grande Loge au sujet de frères qui ont tenu « loge clandestine », 1761, 10 folios.
105. Paris, loge la *Triple Harmonie*, tableau de 1773, deux copies, 2 folios.
106. Paris, loge *Uranie*, tableau de la loge pour 1787, 1 folio.

107. Paris, loges de *Saint-Jean des Frères Choisis* et *Saint-Jean de Condé des Vrais Amis*, demande de constitutions et dénonciation de loges clandestines, 1765-1766, 9 folios.

108. Paris, loge de l'*Aigle impérial*, documents relatifs au rôle qu'y tient le frère Abraham, 1807, 8 folios.

109. Paris, loge de l'*Etoile Polaire*, demande de constitutions du 28 avril 1766 et documents relatifs à cette demande, constitutions signées de tous les dignitaires de la Grande Loge.

110. Paris, loge militaire de l'*Union Désirée* à l'orient de la Seconde Compagnie des mousquetaires du roi, tableau de 1774, manuscrit et imprimé, 6 folios.

111. Paris, loge L'*Union des Citoyens et La Madeleine*, tableau de 1766, rapport d'inspection, 1765-1766, 6 folios.

112. Paris, loge de l'*Union Sincère*, demande de constitutions et documents à ce sujet, 1763-1766, 7 folios.

113. Pézenas, loge des *Amis Réunis dans la Bonne Foi*, correspondance au sujet de la demande de constitutions, 1766-1767, 14 folios.

114. Pézenas, loge de *Saint-Jean de la Réunion des Elus*, tableau et liste des loges avec lesquelles elle est en correspondance ; correspondances diverses, 1765, 11 folios.

115. Perpignan, loge de la *Parfaite Union*, demande de constitution, tableau, correspondance, 1765-1768, 30 folios.

116. Perpignan, loge les *Frères Réunis*, demande de constitution, tableau, correspondance, 1765-1768, 54 folios.

117. Perpignan, loge de l'*Union*, correspondance échangée, notamment entre les frères Sournia et Gilles au sujet de la situation maçonnique à Perpignan, 1762-1765, 10 folios.

118. Port-au-Prince, loge de la *Parfaite Union*, tableaux de 1763 et de 1764, lettre à Grande Loge de demande de constitutions, note de la Grande Loge à « l'attention du «

frère [Etienne] Morin à Saint-Domingue », lettre accusant réception des constitutions, 1763-1765, 6 folios.

119. Pézenas, loge la *Réunion de la Parfaite Amitié*, correspondance avec la Grande Loge, tableau de 1766, 34 folios.

120. Reims, loge de la *Parfaite Union*, demande de constitutions et documents à ce sujet, mémoire à propos de la situation maçonnique à Reims et des dissensions qui troublent l'orient, 1763-1766, 23 folios.

121. Reims, loge la *Triple Union*, correspondance relative à la controverse suscitée par la création de la loge la *Parfaite Union*, tableaux, 1762-1766, 51 folios.

122. Rodez, loge *Saint-Jean*, patente délivrée pour établir une 1 loge dans la ville de Mende capitale du Gévaudan le 2 mai 1749, 1 folio.

123. Rochefort, loge *La sage Liberté*, patente accordée le 8 juin 1756 à l'initiative de Peny, armes du Comte de Clermont peintes en médaillon en tête du document, noms des Frères fondateurs, une lettre à la Grande Loge et le tableau pour l'année 1767, 1760-1767, 5 folios.

124. Rochefort, loge de l'*Aimable Concorde*, lettre relative aux origines de la Loge, tableau détaillé, avec les grades, pour 1755, lettres à la Grande Loge, 1760-1767, 10 folios.

125. Rouen, loge de la *Parfaite Harmonie*, demande de constitutions et correspondance à ce sujet avec la Grande Loge, 1768-1769, 17 folios.

126. Rouen, loge la *Félicité*, correspondance avec la Grande Loge et pièces relatives aux constitutions de la loge, 1764-1765, 37 folios.

127. Rouen, loge la *Fidélité*, correspondance avec la Grande Loge, 1762-1765, 18 folios.

128. Rouen, loge l'*Unité*, correspondance avec la Grande Loge, 1764-1765, 20 folios.

129. Saint-Vincent (île de), loge *Saint-Eustache*, demande de constitutions pour une loge écossaise, 1763, 2 folios.

130. Saint-Esprit-lès-Bayonne, loge la *Fidélité*, correspondance, 1776-1777, 15 folios.

131. Saint-Pierre de la Martinique, loge la *Tendre Fraternité*, lettres du chevalier de Saint-Maurice sur la nécessaire réforme de la Maçonnerie aux Amériques -pas de références directes à Etienne Morin-, 1765-1769, 15 folios.

132. Saintes, loge de la *Sincérité*, correspondance avec la Grande Loge relative à la constitution de la loge, 1762-1765, 23 folios.

133. Strasbourg, loge de l'*Amitié* copie d'un diplôme de différents grades dont celui de « Grand Inspecteur Grand Elu, Chevalier KS » accordé au Frère Joseph Berteau par Jean-Baptiste du Barailh¹ ; correspondance avec la Grande Loge pour faire renouveler les constitutions accordées par du Barailh, 1763-1766, 19 folios.

134. Strasbourg, loge *Saint-Jean d'Herodon*, correspondance avec la Grande Loge relative au renouvellement de ses constitutions, 1763-1766, 26 folios.

135. Strasbourg, loge la *Modeste*, correspondance relative à la création de la loge par la *Candeur* et à sa demande de reconnaissance par la Grande Loge, 1763-1766, 30 folios.

136. Strasbourg, loge militaire *Saint-Jean de la Pureté* à l'orient du régiment de la Sarre ; correspondance avec la Grande Loge et avec les loges de Douai et de Lille, 1767-1768, 19 folios.

137. Toulon, loge *Saint-Jean*, tableau de 1765, correspondance avec la Grande Loge relative à sa reconnaissance, 1765-1766, 26 folios.

138. Toulouse, correspondances et tableaux documents, 1756-1765, 43 folios.

139. Aix-en-Provence, loge *Saint-Jean d'Ecosse de la Réunion*, copie des constitutions accordées par la mère loge écossaise de Marseille, correspondance avec la loge de Beaucaire (avec un tableau), 1764, 6 folios.

140. Loge militaire des *Enfants de la Gloire* à l'orient des Grenadiers de France, une note du comte de Choiseul Grand Inspecteur Grand Elu et une lettre adressée par lui la Grande Loge, 1765, 4 folios.

141. La Rochelle, loge militaire de la *Parfaite Union* à l'orient du régiment du Vermandois en garnison à La Rochelle, correspondance relative à sa reconstitution par le Grand Orient de France, 1774, 7 folios.

¹ Sur son rôle d'intermédiaire culturel et maçonnique, voir Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Autre et le Frère...*, *op. cit.*, pp. 324-325.

142. Loge Saint-François d'Assise, constitutions accordées par la Grande Loge au frère Lemarchand signées Lacorne en 1754, certifiées au dos par une loge allemande en 1764, 1 folio.

143. Saint-Sever Cap de Gascogne, loge de l'*Union Parfaite*, demande de constitutions à la Grande Loge, 1765, 6 folios.

144. Rituel de Chevalier Kadosh, 4 folios.

145. Antoine Carbonnel, demande de reconnaissance de sa qualité de « Maître de Loge Electeur » à la suite de sa participation à l'élection comme Grand Maître du comte de Clermont le 12 décembre 1743, 3 folios.

146. Juge, *Historique de la Franc-maçonnerie en France*, étude manuscrite, 1840, 4 folios.

147. *Tableau général de tous les Vénérables Maîtres de Loges tant de Paris que de la province régulièrement constituées par la Grande Loge de France*, 1769, 6 folios.

148. Passeport recommandant le frère Bacon de la Chevalerie s'apprêtant à faire un voyage dans nos provinces au bon accueil des loges, 1774, 1 folio.

149. Joseph Koehler, diplôme du 3 septembre 1814, en allemand, du Grand Orient de Varsovie sous les auspices de Stanislas Kostka Potocki, 1 folio.

150. Puissieux, diplôme de premier représentant de la Grande Loge, 1771, 1 folio.

151. Cower, *Etude en vue du passage au grade de Sublime Maître de l'Anneau Lumineux*, s. d., 3 folios

152. Loge l'*Union militaire*, orient du régiment de Royal Deux-Ponts, correspondance, 1763, 10 folios.

153. Loge militaire de *Saint-Alexandre*, correspondance avec la Grande Loge, 1766, 8 folios.

154. Loge militaire de l'*Union parfaite*, orient du corps du génie, correspondance avec la Grande Loge, 1766, 18 folios.

155. Loge militaire du régiment du Royal-Carabiniers, brouillon de notes, 1766, 2 folios.

156-169 : manquants

170. Basse-Terre en Guadeloupe, loge de *Saint-Jean d'Ecosse de la Sagesse*, correspondance avec la Grande Loge, tableau pour 1768, 44 folios.

Index

Table des matières

Introduction

Chapitre I

La recherche maçonnique en France et en Europe : Esquisse d'un bilan comparé

- I Un déficit de légitimité et d'investissement scientifique
- II L'impasse maçonnologique
- III Une rencontre manquée ou les paradoxes
de l'observatoire de la sociabilité

Chapitre II

Nouveaux outils, nouvelles archives

- I Propositions pour une utilisation raisonnée des bases de données relationnelles
- II Ego-documents et instrumentation électronique
 - 1 Ecrits du for privé et ego-documents
 - 2 L'instrumentation électronique appliquée aux ego-documents

- Présentation générale
- En quoi consiste l'instrumentation électronique ?
- Les « relations » : un outil performant

3 Le « monde de Corberon » en janvier-février 1775

- Etude d'un réseau relationnel
- L'étude de la relation « ParlerDe Russie en 1775 » : mise en place d'un réseau d'information, de conseil et de protection

4 Préparatifs maçonniques : « un portefeuille mystique » bien garni

III Les archives « russes » du Grand Orient de France : un gisement prometteur

1 Perspectives et enjeux

2 Un éclairage précieux sur l'expansion maçonnique en Europe : le registre de la loge berlinoise des maîtres écossais de l'*Union*

- Un commis voyageur de l'Art Royal : le frère Stürtz
- De la Maçonnerie écossaise des années 1740 à la Maçonnerie égyptienne de Cagliostro
- L'importance des pasteurs du Refuge

- Franc-maçonnerie et *Société des princes*

Chapitre III

Franc-maçonnerie et vie de société

- I Franc-maçonnerie et espace public
- II Franc-maçonnerie, ordres chevaleresques et sociétés mixtes initiatiques : concurrence et acculturation
 - 1 Mopses et Hermites (*sic*) de bonne humeur
 - 2 De la Société des Amis à l'Épreuve à la loge d'adoption aristocratique *Hypathie*
- III Espace social et publicité

Chapitre IV

Franc-maçonnerie et histoire interculturelle : les enseignements du laboratoire saxon

- I Dresde : de la *Hofloge* à la diffusion européenne d'un modèle maçonnique aristocratique
 - 1 Une Maçonnerie de cour brillante

- 2 La réforme templière : un nouvel élan pour la Maçonnerie des princes
- II Leipzig au centre de la toile : huguenots, négociants et francs-maçons
- 1 Travailler la pierre brute en famille, à Leipzig et sur les routes de la soie
 - 2 Les ambitions de François Dubosc ou le tropisme prussien
- III Franc-maçonnerie et transfert culturel

Conclusion

Sources

Bibliographie

Annexes

Index

Table des matières

